This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

(Rep) 292. c. 15

2q2 c

SETHOS.

TOME SECOND.

SETHOS,

HISTOIRE OU VIE

TIRÉE

DES MONUMENS ANECDOTES

DE

L'ANCIENNE EGYPTE.

Traduite d'un Manuſcrit Grec.

Nouvelle Edition, revue & corrigée ſur l'Exemplaire de l'Auteur.

TOME SECOND.

A PARIS,

Chez DESAINT, Libraire, rue du Foin.

M. DCC. LXVII.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

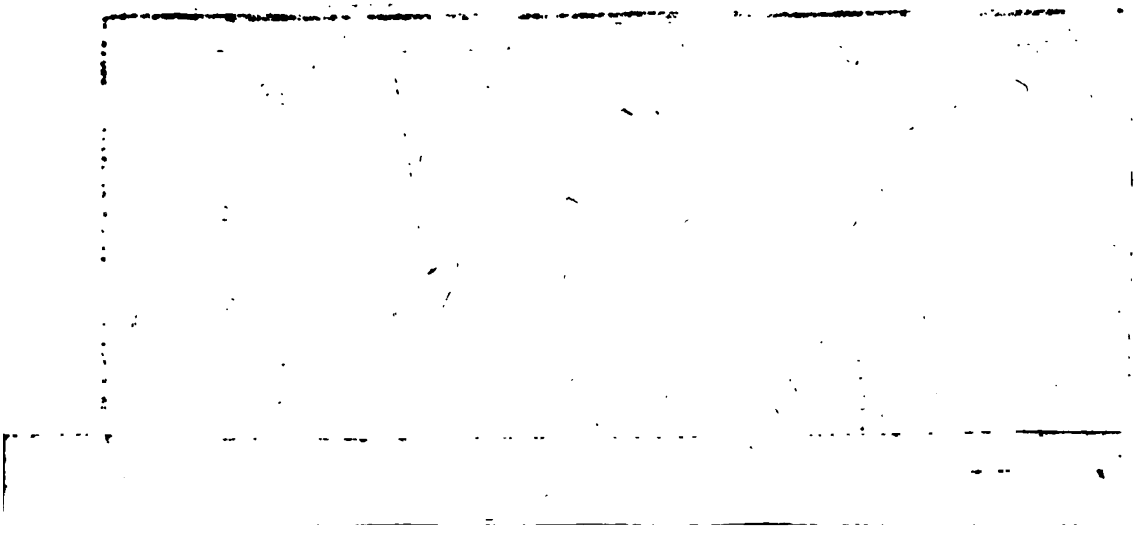

Tom. II. pag. 1.

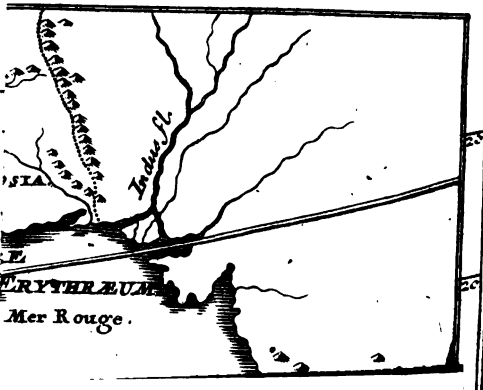

SETHOS,

HISTOIRE OU VIE

Tirée des Monumens anecdotes de l'ancienne Egypte.

Traduite d'un Manuſcrit Grec.

LIVRE SEPTIEME.

QUOIQUE je ne tire que de mes Auteurs anecdotes le tour de l'Afrique fait par Sethos ou Cherès ; les Monumens hiſtoriques font juger que toutes les Côtes de cette troiſieme partie de la terre ont été découvertes vers le tems où mon Héros ſe trouve placé ; c'eſt-à-dire, dans les cent années qui ont précedé la guerre de Troye. Les premiers Peuples qui ſe

ſont ſenti les plus forts par le courage ou par le nombre, ſe ſont étendus de proche en proche ſur la terre ferme. C'étoit beaucoup pour eux de traverſer les rivieres qui s'oppoſoient à leur paſſage ; & c'eſt ainſi que Ninus forma le grand Empire des Aſſyriens que ſon pere Belus n'avoit pas porté hors de la Babylonie. Mais dès qu'on eut eſſayé de la navigation, les grands hommes de l'Egypte, tels que Cecrops, Cadmus, Danaüs, s'expoſerent à la fortune de la mer, établirent des Colonies ſur ſes rivages, & furent par-là les Peres du commerce, cet aimable lien de ſocieté entre les nations éloignées. Les Héros de la Grece, Hercule, Theſée, Pirithoüs, peu anterieurs à Sethos, ſuccederent à cette émulation ; & non contens de faire connoître les Mers, ils inviterent leurs contemporains à les frequenter, en exterminant les Pirates qui les croiſoient, & les Tyrans qui en rendoient les bords inacceſſibles. Comme chaque ſiecle a ſon eſprit dominant, il ne s'agiſſoit alors entre les hommes qui tendoient à la haute réputation, que de trouver de nouveaux pays, d'y bâtir

des Villes, & de donner des loix à leurs Habitans. Mais cette pratique ayant été depuis ſuſpenduë, ou du moins très-affoiblie ; & ces Héros n'ayant eu d'ailleurs pour Hiſtoriens que des Poëtes, il ne faut pas s'étonner qu'il ne nous reſte que de foibles traces de leurs routes. La Fable les faiſant deſcendre aux enfers, au lieu de les conduire à differentes extrêmitez de notre monde, a converti en merveilles inutiles des navigations dont le détail le plus ſimple ſeroit pour nous d'un très-grand prix. Cependant comme le deſir du gain eſt pour le moins auſſi ancien parmi les hommes que l'Heroïſme ; les Phœniciens grands commerçans, ſe trouvent mêlez, ſelon les traditions hiſtoriques, dans les premieres expéditions de mer : Et les memoires anecdotes dont je me ſers n'avancent rien que de vraiſemblable, en rapportant à Sethos en particulier, ce que les Auteurs connus indiquent en general, lors qu'ils diſent que les Phœniciens inſtruits de la navigation par les Egyptiens, ont doublé la pointe de l'Afrique avant tous les au-

autres Peuples & dès les tems Héroïques [1].

Nos Hiſtoriens, dont les plus anciens n'ont commencé à paroître, ſelon Herodote, qu'à la deſcente de Xercès dans la Grece, nos Geographes, & nos Relateurs de voyages, encore plus récens que nos Hiſtoriens, rapportent ou forment eux-mêmes des autoritez qui vont toutes à établir le tour de l'Afrique fait plus d'une fois dans les ſiecles ſuivans. Il eſt vrai que quelques-uns d'entre-eux refutent ces autoritez en les alleguant. Mais ces refutations repetées en pluſieurs endroits de leurs ouvrages prouvent du moins que la tradition continuée, & quelquefois renouvellée, préſente toûjours ce fait. Herodote [2], par exemple, raconte que Nechus, ce Roi d'Egypte qui fut déthroné & tué par l'Ethiopien Sabacon, quatre ou cinq cens ans après Sethos, ayant la curioſité de connoître la ſituation generale

1. M. Huet Hiſt. du Com. c. 7. & 8. auſſi-bien que la Martiniere Dict. Geogr. au mot *Atlantique*, établiſſent ou ſuivent cette opinion.

2. Liv. 4.

des mers & des terres, envoya des Phœniciens à cette découverte. Ceux-ci ſortant par le détroit de la mer Rouge, paſſerent de la mer Orientale ou Ethiopique dans l'Heſperienne ou Atlantique, rentrerent par le détroit des Colomnes d'Hercule dans la Mediterranée, & revinrent par-là en Egypte. Pour marquer que cette navigation les avoit portez au-delà des routes du Soleil ou de la Zone torride, ils diſoient que cinglant à l'occident ils avoient eu le ſoleil à leur droite: circonſtance, ajoûte Herodote, que je ne crois point, mais que d'autres pourront croire.

Hannon, celui-là même qui étoit Capitaine des Carthaginois, avec Himilcon, dans la guerre contre [1] Agatocle, fut envoyé par le Sénat de ſa Ville, avec le même Himilcon, à la découverte des côtes de l'Ocean occidental; le premier du côté du Sud, & le ſecond du côté du Nord [2]. Quoique dans certains exemplaires de la relation d'Hannon, il paroiſſe n'avoir

1. Olymp. 117. 3.

2. V. les Diſſertations de Dodwel à la tête des petits Geographes, *De Hannone*. c. 19.

côtoyé l'Afrique que depuis les Colomnes d'Hercule jusqu'à la corne Hesperienne *Cap des Palmes* [1], où l'Afrique se retrecit d'environ trente dégrez de longitude ; j'ai vû d'autres exemplaires, où Hannon fait le détail de sa navigation depuis Cadix jusqu'au Golphe Arabique. Pline a vû ces exemplaires aussi-bien que moi, puisqu'il les allegue sur ce fait même [2]. Enfin pour terminer les citations des Auteurs Grecs & Latins, qui seroient nombreuses ; Strabon [3] refute fort au long l'Histoire de cet Eudoxe de Cysique, qui ayant été envoyé aux Indes par la Reine Cleopatre, veuve du second Evergetes, Ptolemée VII. ou Ptolemée Physcon fut jetté sur les Côtes orientales de l'Afrique, où il vit des débris de Vaisseaux, que l'on reconnut à leur forme venir de Cadix. Mais ailleurs le même [4] Strabon soûtient que la communication de la mer Orientale à l'Occidentale n'est interceptée par aucun Isthme qui joigne l'Afrique aux ter-

1. Selon Saumaise Plinian. exerc. p. 915.
2. L. 2. ch. 67. Il ne nous reste aujourd'hui que les premiers.
3. Liv. 2.
4. Livre 1. p. 52

res Auſtrales. Il ne pouvoit ſçavoir cette poſition de la terre & des deux mers que par quelques relations ſemblables à celle d'Eudoxe. Il paroît donc ceder ici à la croyance generale qu'il combat en d'autres endroits.

En effet, il y a long-tems qu'on eſt revenu de l'ancien préjugé qui faiſoit regarder les chaleurs de la Zone torride comme une barriere de ſeparation entre les deux Hemiſpheres coupez par l'Equinoxial. Les Navigateurs ont fourni à Ptolemée la connoiſſance du fleuve Raptus, (*Cuama*) qui eſt bien au-delà de la ligne dans la Barbarie, (*le Zanguebar*,) & celle du promontoire Praſon, à l'extrêmité de l'Agiſimbe (*partie du Monoëmugi & de la Cafrerie.*) Or comment eſt-ce que de tant d'hommes qui ont eu le courage d'aller juſques-là, aucun n'eût eu la curioſité de ſuivre cette même Côte, dont le bout n'eſt au-delà du Tropique que de douze dégrez ou de trois cens lieuës. D'ailleurs les vents écartent frequemment les Navires de leur route, & nous devons à leur violence la découverte de bien des terres que les voyageurs ne cherchoient pas. C'eſt

ainſi que pluſieurs, après avoir eu le malheur d'être jettez malgré eux juſques aux extrêmitez de l'Afrique, ont encore eu celui d'être ſuſpects dans la relation qu'ils en ont faite à leur retour.

Cependant comme les traces de ces anciens voyageurs ſont entierement perduës, il faut s'attendre ici à ne trouver, pendant une aſſez longue route de mon Héros, que des noms de lieux étrangers à notre Geographie, & des noms de Peuples inconnus à notre Hiſtoire. Nous avons encore aujourd'hui une legere notion des Côtes orientales de l'Afrique juſques ſous le Tropique du Capricorne. Mais dans le retour par les côtes Occidentales, mes lecteurs ne ſe retrouveront en pays de connoiſſance qu'au-delà de l'Equateur, & à la corne Heſperienne [1].

1. Les noms de Provinces & de rivieres placées dans cet intervalle ſeront tous ici tels que dans la Geographie moderne. Et là-deſſus on peut penſer en general que ces ſortes de noms trouvez dans les pays mêmes, & que les voyageurs n'y ont pas portez, ſont à peu près tels aujourd'hui qu'ils étoient dans les premiers temps, & que mon Auteur les a trouvez dans ſes Memoires anecdotes.

LA Flote de Cherès partie du promontoire Praſon, & ne perdant jamais la vûë des rivages, découvrit bien-tôt du haut de ſes mâts un vaſte baſſin ou grande baye (*Manica*,) où viennent ſe rendre quatre rivieres [1]. Cherès ordonna la deſcente en un lieu ſi remarquable : Tout ſon Equipage lui repréſenta que ſi l'on s'arrêtoit par-tout où l'on appercevroit quelque ſingularité, ils n'arriveroient jamais à leur but principal, qui étoit de trouver l'extrêmité de l'Afrique & un paſſage dans l'autre mer. Il fut ravi de cette impatience qui répondoit à la ſienne propre, mais il leur dit : Que dans l'intention qu'ils avoient d'être utiles à leurs compatriotes, il ne falloit pas négliger la connoiſſance des terres : Que c'eſt par la détermination exacte qu'ils feroient de leur hauteur, & par le détail des autres circonſtances des lieux, qu'ils rendroient leur découverte conſtante, & que l'on pourroit retrouver leur route. Il ſe réduiſit néanmoins à ne deſcendre que dans les endroits où

1. Elles ſont appellées aujourd'hui Aroé, Laurent - Marquez, Maunbé & Tenbé.

ils verroient des embouchures de rivieres.

Ils rencontrerent ici une autre espece d'hommes (*les Hottentots*) semblables à ceux qu'ils avoient déja vûs, par l'effroi & par la disposition à la fuite. Mais ils étoient d'une figure si horrible, qu'ils hesiterent d'abord à les prendre pour des hommes. Cherès fit monter à cheval une cinquantaine de soldats pour courir après eux, & en amener quelques-uns, afin qu'on les pût voir de plus près. Ils paroissoient ne former aucun discours, mais on les entendoit repeter sans cesse en criant [1] *Chainouquas*, & c'est le nom que Cherès leur imposa. D'ailleurs, ils avoient les bras & les jambes environnez d'intestins d'animaux en forme de bracelets ou de jarretieres à plusieurs tours, ce qui les rendoit aussi hideux que puants. Ainsi on les lâcha bien-tôt, & ils se mirent à fuir d'une maniere assez pesante, embarrassez qu'ils étoient de leurs ornemens detestables. Cherès demanda aux Phœniciens s'ils vou-

1. Tout ceci est conforme à la Carte que le P. Tachard a donnée de la pointe de l'Afrique dans ses voyages.

ſoient faire là quelque ſorte d'établiſſement. Ils répondirent tout d'une voix que leur Nation ſeroit toûjours à temps de s'emparer, quand elle voudroit, d'un terrain qui paroiſſoit avoir ſi peu de défenſe, & qu'ainſi ils n'aſpiroient qu'à continuer leur route. Ils ſe rembarquérent donc, & ſuivant la regle dont ils étoient convenus, ils mirent pié à terre ſur le bord d'une riviere, où les Habitans auſſi vilains & auſſi fuyards que les précedens, avoient un aſſez grand nombre de barques & de filets d'ozier. C'eſt pour cela que nos Navigateurs la nommerent la riviere *de la Pêche*. Une raiſon ſemblable à celle qui avoit donné le nom aux Chainouquas, fit appeller ces ſeconds habitans *Gouriquas*. En avançant toûjours au Sud, ils trouverent encore une riviere, qui ſurpaſſoit beaucoup en largeur les deux précedentes, & quelques autres dont je ne parle point. Ainſi ils l'appellerent riviere *Large*, & les habitans furent nommez *Gaſſiquas*.

Il ne s'étoit guéres écoulé qu'un mois depuis leur départ du promontoire, lorſqu'ils apperçurent devant eux

la mer couverte au loin d'herbes épaiſſes comme un vaſte champ. [1]. Cette vûë les effraya : ils crurent être arrivez à des bas-fonds. Ils commençoient à les regarder comme une barriere que la nature avoit miſe aux navigations du côté du pole Auſtral ; & ils diſoient entre-eux qu'il ne falloit plus s'étonner qu'on n'eut jamais pû faire le tour de l'Afrique. Ce fut peut-être ce même objet qui donna lieu à Sataſpès, ce Prince coupable, que Xercès condamna depuis à cette même expédition, qu'il entreprit du côté de l'occident, ſuivant le rapport [2] d'Herodote, d'alleguer que ſon Vaiſſeau arrêté n'avoit pû voguer davantage. Cherès dans une vive eſperance de diſſiper bien-tôt la cauſe de ce découragement, déclara à ſon Equipage que ſe mettant dans une chaloupe il alloit lui-même reconnoître cet obſtacle. Il ajoûta que s'il étoit réellement invincible, il n'avoit rien au-deſſus de l'homme pour le ſurmonter. Mais qu'il ne ſe laiſſeroit pas abuſer par ſon imagination, & que l'ap-

1. Premier voyage du P. Tachard au paſſage du Cap de Bonne Eſperance, p. 55. & 56.

2. Livre 4.

parence ne lui tiendroit pas lieu de la verité. En même-tems faiſant attacher ſa chaloupe par un cordage, à un gros Vaiſſeau qui devoit la remorquer au premier ſignal, il s'enfonça dans cette eſpece de marais. Les Rameurs n'éprouverent aucune réſiſtance, ſi ce n'eſt que les rames ſortoient de l'eau toutes chargées de ces herbes qui ne tenoient à rien. Il jugea que les vents ou les courans les ayant apportées des terres ou des Iſles voiſines, les avoient aſſemblées en un goiſmon qui n'avoit fait peur à tout ſon monde que par ſon étenduë prodigieuſe. Et comme tous les corps en mouvement tendent aux lieux où ils trouvent le moins de reſiſtance; il conjectura que la terre ferme de l'Afrique finiſſoit vers cet endroit-là, & qu'il trouveroit bien-tôt le paſſage qu'il cherchoit.

Toute la Flote s'étant donc avancée ſans crainte à ſon exemple, on vit la Côte manquer tout d'un coup au Sud, & courir comme en droite ligne à l'Oueſt. Ce furent alors des cris de joie; telles que les peines & les inquiétudes fréquentes des voyageurs ſur mer leur donnent ſujet d'en faire,

quand ils s'en croyent délivrez. Ils élevoient Cherès juſqu'aux Cieux, comme étant le premier Navigateur qui eut vaincu les difficultez qui avoient rebuté tous les autres. Cherès rejettant en grand homme toute admiration mal placée, leur fit remarquer lui-même qu'il avoit dans leur Flote un avantage que les autres Navigateurs n'avoient pas eu. Qu'il y avoit bien de la difference entre ce que peut tenter un ſeul Vaiſſeau, & ce qu'on peut riſquer à la vûë & à la portée du ſecours. Que la poſterité compareroit leurs actions avec leurs forces, & ne leur ſçauroit gré que de ce qui ſeroit digne de leur nombre. Qu'enfin ils avoient encore à ſuivre la Côte qui regarde à peu près le Sud ; & que pour lui il ne ſeroit content que lors qu'ils ſeroient arrivez à l'autre pointe, & qu'ils pourroient porter au Nord.

En effet, quoique l'extrêmité de l'Afrique puiſſe paſſer pour une pointe à la comparer à la largeur du reſte de ſon continent ; il eſt pourtant vrai que c'eſt une Côte qui biaiſe un peu vers le Sud en allant à l'Oueſt, & qui en ce ſens n'a guéres moins de cent ſoi-

xante lieuës de longueur. Or comme ils la rangeoient de trop près, la ſonde leur fit reconnoître un banc qui les avertit de prendre le large : Et ce qui fit à Cherès une inquiétude qui dura plus que la précedente, ce banc s'avance à cinquante ou ſoixante lieuës dans la mer, & regne preſque d'une pointe à l'autre de la Côte. Ainſi ils voguerent pendant plus de quinze jours hors de la vûë de tout rivage & par des temps très-orageux [1]. La mer leur paroiſſoit couverte toutes les nuits de brillans ou paſſagers ou permanens. Les goutes d'eau qui rejailliſſoient des vagues briſées ſe changeoient en autant d'étincelles, & le ſillage de chaque Vaiſſeau devenoit un fleuve de lumiere [2]. La connoiſſance que Cherès avoit priſe à Thebes de ce ciel étranger, le ramenoit pourtant toûjours vers le Nord, & il ſe reconnut enfin à trente-deux dégrez de latitude Auſ-

1. C'eſt par cette raiſon que le Cap de Bonne Eſperance avant que de porter ce dernier nom que lui donna Jean II. Roi de Portugal, fut appellé le Cap des Tourmentes par Barthelemi Dias Portugais, qui le doubla en 1493. *Bergeron.*

2. Le P. Tachard,

trale : c'eſt-à-dire, plus près de l'Equateur de trois dégrez que l'extrêmité même de l'Afrique. Il ne s'agiſſoit plus que de ſçavoir s'ils l'avoient paſſée ; c'eſt-à-dire, s'ils avoient l'Afrique à leur droite ou à leur gauche : En un mot c'étoit une queſtion de longitude que la vûë des terres pouvoit ſeule décider. Cependant comme il avoit déja obſervé que dans ces mers les vents portent toûjours à l'Oueſt, il ne douta pas qu'il ne fût dans l'Ocean occidental. C'eſt pourquoi il guida à l'Eſt pour retrouver l'Afrique, qu'il eut bien-tôt la ſatisfaction de découvrir. Enſuite retournant au Sud pour s'aſſûrer de ſon extrêmité, ils virent enfin le Cap qui la terminoit.

Une montagne extrêmement haute coupée au-deſſus en forme de table, & qui paroît de loin au bord de la mer, quoiqu'elle en ſoit à près d'une lieuë, fait comme le fond d'une baye ou d'un baſſin propre à recevoir les plus grandes Flotes. Celle de Cherès y entra comme en triomphe, parce qu'en effet elle remportoit une eſpece de victoire ou ſur la diſtance des lieux ou ſur l'ignorance des hommes. Mais

pour dire la verité, ce triomphe n'avoit pas là ſes vrais ſpectateurs. La communication des deux mers trouvée étoit un ſervice rendu à des Nations abſentes ou à des hommes futurs : Et aujourd'hui même nous en avons laiſſé perdre l'uſage & preſque l'idée. Trop heureux ſi ce que j'en rappelle dans cette Hiſtoire ſert à reveiller la curioſité des Navigateurs, & ſur-tout l'attention de nos Princes.

Dès que Cherès eut mis pied à terre en cet endroit, qu'il appella le Cap du paſſage, (*c'eſt le Cap de Bonne Eſperance*,) il dit aux Phœniciens : Que quand il n'y auroit aucun commerce à faire dans ce lieu particulier, il ne falloit pas manquer d'y élever une fortereſſe qui fût un monument de leur découverte, & qui fournît un hoſpice & des rafraîchiſſemens à tous ceux qui dans la ſuite entreprendroient le voyage des deux mers. Il ſongea d'abord à employer à ce travail les habitans, même eſpece d'hommes que ceux qu'il avoit trouvez ſur la Côte Orientale en-deçà du tropique. Mais la crainte avoit écarté ceux-ci encore plus loin au premier aſpect de ſa Flote.

Ainſi, pour en raſſembler le nombre à peu près dont il avoit beſoin, il réſolut de faire avec mille chevaux une battuë & une enceinte comme en une chaſſe de Bêtes fauves. Cet expedient lui réüſſit pour en amener en une ſeule fois deux ou trois cens. Il les fit dépoüiller, hommes & femmes par ſes Rameurs, des boyaux qui leur ſervoient d'ornemens & preſque de vêtemens. Pendant cette operation forcée, ils faiſoient des cris qui les firent nommer *Souſiquas*. Ce ſpectacle n'étoit que biſarre; mais ce fut autre choſe quand il voulut les contraindre à quelque ouvrage. Car il n'y eut ni démonſtration de douceur, ni châtimens actuels, ni appareil du dernier ſupplice qui pût les réduire à faire aucun emploi de leurs mains, pour le ſervice de leurs vainqueurs. Diodore [1] parle de certains Peuples d'Afrique voiſins de la mer Rouge qui ne s'ébranlent point des coups qu'on leur donne, & qui voyent égorger leurs femmes & leurs enfans ſans triſteſſe & ſans colere. Cherès ne mit pas ceux-ci à cette der-

1. Livre 3.

niere épreuve, mais il leur en fit toute la peur inutilement. Il conclut de-là, qu'il y a des hommes comme des animaux, dont la proprieté eſt d'être inutile, & qui ne ſont capables ni de ſocieté ni d'eſclavage. Ainſi il envoya demander à la Colonie de Sophir des ouvriers accompagnez d'une garniſon ; & par un autre Vaiſſeau il voulut faire ſçavoir à Aſtarte l'importante découverte qu'il venoit de faire. Il ajoûta que comme il alloit s'éloigner de plus en plus en achevant le tour de l'Afrique, il n'enverroit peut-être plus la relation de ſes progrès directement juſqu'à lui ; & qu'il tireroit de proche en proche des dernieres Colonies qu'il auroit établies les ſecours dont il auroit beſoin pour en établir de nouvelles. Mais que comme la Phœnicie en devoit être la premiere ſource, il l'invitoit de preſſer le Roi de Tyr de multiplier ſes embarquemens pendant toute la durée de leur navigation.

En attendant au Cap du paſſage le retour des Vaiſſeaux envoyez à la Colonie de Sophir, il s'avança aſſez dans les terres pour en reconnoître la na-

ture. Quoiqu'elles ne fuſſent point cultivées, elles lui parurent très-fertiles par elles-mêmes ; & il trouva un grand nombre d'arbres dont un ſeul auroit fourni de l'ombre à cent hommes à la fois [1]. C'eſt ce qui porta dans la ſuite les Phœniciens à former là un jardin, dans lequel ils raſſemblerent toutes les plantes des trois parties du monde connu [2].

Dès que les ouvriers furent arrivez, Cherès fit commencer la fortereſſe ; & comme il voulut la voir achevée, il eut le temps de recevoir la réponſe & les remercîmens d'Aſtarte ; après quoi il ſe remit en mer & commença à côtoyer les rivages en cinglant au Nord. Suivant la methode qu'ils avoient obſervée de l'autre côté, ils s'arrêterent d'abord à la riviere *des Monts*, & enſuite à celle *des Elephans*, dénominations tirées des circonſtances des lieux. Les habitans juſqu'au tropique ſe trouverent à peu près ſemblables à ceux de la côte Orientale correſpondante. Il nomma les plus

1. Dapper p. 383.
2. Les Hollandois ont entrepris depuis de faire la même choſe au Cap, en y ajoûtant les plantes de l'Amerique.

proches du Cap *Grigriquas* & les plus proches du Tropique *Namaquas*. Et dans toute cette étenduë les Phœniciens ne daignerent fonder ni habitation ni commerce.

En continuant leur route ils virent un peu au-deſſus du Tropique meridional un très-grand fleuve (*le Bravaghul.*) Cherès ne les obligea point à faire là une deſcente, parce que ce fleuve étoit environné de déſerts affreux à droite & à gauche, auſſi loin que la vûë pouvoit s'étendre. Cependant comme il avoit déja parcouru une aſſez longue Côte dans cette partie occidentale de l'Afrique, ſans avoir fixé aucun entrepôt pour le commerce des Phœniciens, & pour la commodité des Navigateurs à venir; il avoit deſſein de faire un établiſſement au premier endroit dont le terroir lui paroîtroit favorable. Mais il étoit bien aiſe auſſi que cet endroit fût un peu plus avancé vers l'Equateur que le Tropique; d'autant que de tous les pays enfermez dans la Zone torride, ceux qui ſont les plus voiſins des Tropiques ſont les plus expoſez aux ardeurs du ſoleil perpendiculaire, par

le long séjour que cet astre fait, tant dans ces cercles, que dans ceux qui les précedent immédiatement. Cette observation a déja été faite par l'Astronome Geminus [1] dès le temps d'Auguste, & citant même Polybe, qui vivoit du temps de Scipion. Ils rencontrerent enfin trois bras de riviere réünis, dont l'embouchure formoit une baye très-large & très-arrondie. C'est de quoi Cherès étoit le plus curieux, parce qu'ayant une assez grande Flote, il regardoit comme le principal avantage d'un lieu d'établissement d'avoir un bon port. Celui-ci se trouva excellent [2]. L'eau de ces trois bras de riviere est salée, & la Colonie Phœnicienne en tira dans la suite tout le sel dont elle eut besoin: Mais un peu au-dessus vers l'Equateur est une riviere d'eau douce. Cherès fit prendre les alignemens d'une Forteresse & d'une Ville dans l'espace intermediaire située vers le douziéme dégré de latitude meridionale.

Ce lieu commençoit à être très-

1. Elem. Astron. c. 13.
2. Dapper le nomme Catonbelle dans le Royaume de Benguela, pag. 375.

champêtre. La plaine qui n'étoit interrompuë que par quelques côteaux verds paroiſſoit extrêmement fertile. Elle étoit couverte d'arbres fruitiers, les uns tels qu'on en trouve par tout, & d'autres dont on ignoroit les noms mêmes dans l'Egypte & dans la Phœnicie. Mais on ne voyoit encore aucun habitant. Cherès jugeant qu'il y en avoit dans les environs, & ne ſçachant point quelles ſeroient leurs diſpoſitions à l'égard des étrangers, fit comprendre à ſon Equipage qu'il étoit important d'avoir là une place d'arme, un lieu de défenſe, & un rendez-vous; au cas qu'il en fallût venir à quelque expedition militaire. Ainſi il commença les travaux avec le ſecours des ſeuls hommes qu'il avoit amenez. Ils montoient alors à plus de vingt mille, qui entre-eux tous ſçavoient tous les arts. Ce Héros mettoit lui-même la main à l'œuvre; & il avoit formé de toute ſa Flote une communauté d'ouvriers dont le Chef conduiſoit par ſon ordre & par ſon exemple tous les exercices. Leurs chevaux, qui ne leur étoient pas néceſſaires là pour des expéditions de guerre, leur furent très-utiles pour les

tranſports & pour les charrois. Le deſert voiſin leur fournit plus de pierres & plus de ſable qu'ils n'en auroient pû tirer des carrieres les plus abondantes ; & leur unique peine fut de reconnoître les lieux qui renfermoient des mines de fer, bien plus avantageuſes pour les uſages de la vie, & bien plus rares en ces climats que les mines d'or.

L'ouvrage avançoit déja beaucoup ; & ils commençoient à avoir une place & une enceinte de ville incomparablement plus forte que toutes les habitations des Sauvages, qui ne conſiſtoient qu'en des hameaux plus ou moins grands fermez de clayes. Cherès avoit déja donné le nom de nouvelle Tyr à la Ville, & celui de nouvelle Phœnicie à la campagne dans laquelle il vouloit auſſi s'étendre ; lors qu'ils apperçurent ſur les hauteurs quelques Noirs qui les regardoient travailler. Il ordonna que ſans ſe détourner de leurs occupations ordinaires, on les laiſsât venir juſqu'à eux, s'ils le jugeoient à propos. En effet ils s'approchoient tous les jours un peu davantage. Enfin ils détacherent trois de leurs hommes

les plus apparens, tenant à la main des branches d'olivier, dont une convention tacite ſemble avoir fait un ſigne de paix chez tous les Peuples. Ces hommes étant arrivez juſqu'à la garde la plus avancée, donnerent à entendre qu'ils ſouhaitoient de parler au Commandant. Cherès fit appeller auſſitôt, outre ſes Ethiopiens, ceux qui lui avoient paru avoir le plus de génie parmi ſes Rameurs. Une de ſes vûës en les choiſiſſant entre les captifs de Sophir, avoit été de trouver en eux des interpretes; parce qu'il préſumoit avec quelque fondement, que le pays de l'Agiſymbe qu'occupoient les Antropophages s'étendant du rivage oriental à l'occidental correſpondant de l'Afrique, il n'y auroit pas une extrême difference de langage de l'un à l'autre. Lui-même en accoûtumant ces Rameurs à la langue Phœnicienne, s'étoit inſtruit de la leur, autant qu'il avoit pû. Ainſi en s'aidant les uns les autres, ils comprirent que le plus âgé des trois Negres qui adreſſa la parole à Cherès, lui tint à peu près le diſcours ſuivant:

Seigneur: Quoique le petit nombre d'hommes & de femmes que vous

avez pû appercevoir ſur ces côteaux, & qui nous ont députez vers vous, ſoient encore étrangers dans ces campagnes où nous ne ſommes entrez que depuis très-peu de temps; il paroît par la couleur dont vous êtes, par la forme de vos habillemens, & par la grandeur de vos ouvrages, que vous ſortez d'une Nation plus éloignée & plus heureuſe que la nôtre. Nous étions habitans du Congo, vaſte pays qui s'étend depuis le fleuve Coanſa juſqu'au fleuve Gabon, ſous la ligne *Equinoxiale*. Nous fuyons la perſecution ſanglante que nous fait un Roi dont nous n'avons eu long-temps aucun ſujet de nous plaindre. Mais il s'eſt livré depuis un an aux conſeils d'un Miniſtre inhumain, qui le porte à exercer ſur ſes ſujets des cruautez fantaſques, ſous le ſeul prétexte de leur prouver l'autorité qu'il a ſur eux. Ces maux ne ſeroient peut-être que paſſagers. Mais nous ſommes expoſez à un autre qui eſt permanent, & qui vient même d'augmenter. Le temple principal de nos Moquiſies ou de nos Idoles eſt à Sogno, demeure du Roi. Il eſt deſſervi par des Sacrificateurs barbares qui leur offrent des victi-

mes humaines, qu'ils envoient chercher ſucceſſivement dans toutes les parties du Royaume [1]. Ces cruelles immolations ne ſe faiſoient autrefois qu'au commencement de l'année : Mais ſous l'apparence d'une plus grande pieté, ils ont obtenu le pouvoir de les réïterer en chaque lune, en partageant ſous main avec le Miniſtre les préſens que leur font les riches pour éloigner d'eux un funeſte choix. Ainſi voyant que le tour de nos familles qui ſont pauvres alloit bien-tôt arriver, nous traversâmes il y a quelques jours le Coanſa, ou dans nos canots, ou à la nâge, comptant de trouver un aſyle dans ce pays inhabité. Dès que nous apperçûmes votre camp formidable, nous crûmes être tombez d'un péril dans un autre. Cependant ayant obſervé d'abord de loin & enſuite de plus près la conduite de ce Peuple nombreux qui vous obéït, nous avons eſperé que des hommes ſi réglés & ſi doux entre-eux, traiteroient favorablement des infortunez qui ne cherchent que la sûreté de leur vie.

1. Il eſt parlé de ces ſortes de ſacrifices dans Dapper, p. 369. au ſujet du Royaume d'Angola, qui appartient au Congo.

Cherès interrompit là le Député pour lui dire de ce ton qui portoit la confiance juſques dans le fond des ames, que toute ſa Nation trouveroit un pere en lui & des freres dans ceux qui l'environnoient. Vous profiterez vous-mêmes, ajoûta-t-il, de tous vos travaux. Mais ce qui eſt encore plus important, il ne tiendra qu'à vous de prendre avec nous les mœurs & les coûtumes des Nations policées, auſquelles vous paroiſſez déja plus conformes qu'aucun des Peuples que nous ayons rencontrez juſqu'ici dans notre route. A ces mots les trois Negres ſe proſternerent devant Cherès; & s'étant relevez auſſi-tôt, ils lui dirent que ceux qui les avoient envoyez vers lui les avoient chargez ſur la premiere réponſe favorable qu'ils recevroient de lui, de le ſupplier d'être leur Roi. Cherès leur répondit: Je ne puis pas être votre Roi. Je ſuis Egyptien d'origine, & du Royaume de Memphis. L'évenement d'une guerre que le Roi de Memphis a eûë contre un autre Roi de l'Egypte m'a fait paſſer entre les mains des Phœniciens, un des deux Peuples qui compoſent l'armée que vous voyez. Ayant

été favorablement reçû d'eux, je me ſuis devoüé pour un tems à leur ſervice. Mais en me chargeant de la conduite de leur Flote, j'ai déclaré qu'après avoir tâché d'établir leur commerce ſur toutes les Côtes de l'Afrique, je rentrerois moi-même dans ma patrie, qui ſera le terme de ma courſe. Aucun de ceux que je conduis ne peut non plus être votre Roi, parce qu'ils ont eux-mêmes les leurs. Comme leurs Rois ne leur fourniſſent les moyens de venir dans ces mers éloignées que pour contribuer à la felicité de leurs Peuples; toutes les entrepriſes de ces Peuples ſe rapportent au ſervice de leurs Rois. Mais je ne quitterai point ce rivage dont nous ſommes les premiers ſaiſis, que je n'y aye fondé & affermi la domination des Phœniciens. J'y laiſſerai, par le pouvoir que j'en ai reçû, un Gouverneur qui commandera pour le Roi de Phœnicie, aux conditions qu'on m'a donné droit de preſcrire, & qu'on fera ſerment de tenir. Je choiſirai même entre les Phœniciens qui m'accompagnent, celui que je croirai le mieux entrer dans mon eſprit & dans mes vûës, qui ſont de

Le Negre lui répondit qu'il n'avoit guéres vû venir dans le Congo d'autres étrangers que leurs voiſins qui occupoient de l'autre côté de la ligne un pays appellé le Royaume de *Guinée*. Notre Roi, ajoûta-t'il, les a toûjours reçus favorablement, & on leur laiſſe beaucoup de liberté dans nos ports, où ils ſont amenez par des barques un peu plus grandes que les nôtres. Ils y viennent chercher des pierres précieuſes, des dents d'Elephans qui ſont ſi groſſes que celles d'un ſeul Elephant peſent deux quintaux, mais ſur-tout des Beſoars, qu'on trouve dans la tête de ces animaux, & qu'on croit être un grand remede [1]. Ils ſont curieux auſſi des peaux de nos Bufles, de nos Tigres, & ſur-tout de nos Bievres [2] qui ſont ſi rares que perſonne n'en porte dans le Congo ſans la permiſſion du Roi. Enfin ils achetent des Eſclaves que notre Roi fait faire chez des Peuples vagabonds dans le milieu des terres à l'orient de ſon Royaume.

Après cet éclairciſſement, Cherès renvoya le Negre, & diſpoſa inceſſam-

1. Dapper, p. 345. & 346.
2. Eſpece de Caſtor.

ment l'ambaſſade qu'il meditoit, afin de ne pas effaroucher le Roi par l'aſpect imprévû d'une Flote entiere. Cependant comme il vouloit être inſtruit à fond du caractere de ce Prince & de ſes ſujets, par rapport à la sûreté du commerce qu'on pourroit faire avec eux, il imagina d'être lui-même un de ſes Ambaſſadeurs, caché ſous un autre nom que celui qu'il s'étoit donné.

Mais avant que de partir il envoya un Vaiſſeau pour demander un détachement de la Colonie de Sophir, encore plus grand que celui qu'on avoit établi au Cap du paſſage, d'autant que la nouvelle Tyr étoit une ville en forme. Il marqua néanmoins qu'il ne falloit mettre qu'un Lieutenant à la tête de cette Colonie; parce qu'il avoit jetté les yeux ſur un des Officiers Phœniciens qu'il avoit avec lui, pour gouverner en chef la Ville & les nouveaux habitans qui lui étoient ſurvenus du Congo, & qu'il avoit déja répandus dans la campagne pour la cultiver. Il écrivit la même choſe & plus au long à Aſtarte par un autre Vaiſſeau. Il lui nommoit cet Officier auquel Cherès laiſſoit encore ignorer la place

qu'il lui deſtinoit ; parce qu'il vouloit que l'ambaſſade au Roi de Congo ne prît ſon autorité que du Commandant de la Flote. Il ajoûtoit enfin qu'il donneroit le nom de Viceroi à ce nouveau Gouverneur ; non-ſeulement parce que la poſſeſſion réelle du territoire, & la domination ſur des Peuples qui s'étoient donnez librement & volontairement aux Phœniciens paroiſſoit demander ce titre ; mais encore pour attirer à leur Chef une plus grande conſideration de la part du Roi de Congo & des autres Peuples voiſins.

Voulant donc placer ſon ambaſſade dans l'intervalle de ſes lettres & des réponſes qu'il en attendoit ; il fit équiper deux Vaiſſeaux de moyenne grandeur, d'une maniere fort leſte, & ſans aucune apparence d'être armez en guerre. Lui-même, deux autres Ambaſſadeurs, dont l'un étoit Phœnicien, & l'autre de la Taprobane, s'habillerent très-proprement, auſſi-bien que tout le reſte de leur Equipage, ſans avoir d'autres armes ni offenſives ni défenſives qu'une épée à leur côté. Les deux Vaiſſeaux étoient chargez de toutes ſortes de meubles commodes par

eux-mêmes, & curieux par les façons & les ornemens. Des coffres & des cabinets très-beaux en dehors enfermoient des étoffes d'or & de ſoye de toutes couleurs ; & ce qui n'étoit pas moins précieux, des Draps de Tyr à double teinture de pourpre. C'étoit les préſens qu'il deſtinoit au Roi & à ſes Officiers. Les deux Vaiſſeaux portoient encore un grand nombre d'autres effets de moindre prix, mais tous d'uſage, & dont la nouveauté devoit ſurprendre les yeux des Sauvages. Tout ſon monde avoit ordre de les diſtribuer aux particuliers auſquels ils auroient affaire dans l'établiſſement de leur commerce.

Avec ces préparatifs, les deux Vaiſſeaux ornés de banderolles, qui du haut des mâts auroient trempé dans l'eau ſans le vent qui les ſoûtenoit, ſe préſenterent devant Sogno, Ville où reſidoit le Roi, à l'embouchure du Zaire. C'eſt un grand fleuve qui conſerve la douceur de ſes eaux juſqu'à ſoixante milles dans la mer[1]. Il coule à une diſtance à peu près égale du Coan-

1. Barros. Decad. 1. c. 3.

ſa, du côté du Tropique, & du Gabon ſous l'Equateur, & il ſepare l'Angola vers le Midi du Loango vers le Nord, deux grandes Provinces qui compoſoient le Royaume de Congo. Quand ils furent devant le port, au point où les objets ſe pouvoient facilement diſtinguer; Cherès fit monter ſur les deux proües des trompettes & des tymbales, qui jouerent pendant une heure les airs les plus vifs & les plus gais qu'on eut compoſez dans la Phœnicie. Ce ſpectacle attira ſur le rivage tout ce qu'il y avoit d'habitans dans la Ville. Le Roi même, dont le Palais qui n'étoit qu'une maiſon de bois un peu plus haute que les autres, regardoit la mer, étoit charmé de voir des étrangers ſi magnifiques & ſi gracieux; & il ſe promettoit de les recevoir avec de grands témoignages d'eſtime & d'amitié. Auſſi-tôt Cherès appercevant de loin le ſuccès qu'avoit eu ſa ſeule préſentation, envoya une chaloupe toute peinte & toute dorée juſqu'aux rames, pour prier les premiers Officiers qu'on trouveroit en abordant, d'avertir le Roi: que les deux Vaiſſeaux amenoient trois Ambaſſadeurs de la part de Che-

rès, Egyptien, repréſentant la perſonne du Roi de Phœnicie & des Rois de la Taprobane, & commandant de leur part une Flote compoſée de ces deux Peuples. Il fit declarer par avance que les Ambaſſadeurs ne venoient que dans un eſprit de paix, pour demander alliance avec le Roi & liaiſon de commerce avec ſes ſujets. Le Roi ſuivant ſon inclination naturelle, répondit que les Ambaſſadeurs ſeroient les très-bien venus, & qu'il les invitoit d'entrer inceſſamment dans le port.

Pendant que l'on portoit cette réponſe, le Miniſtre du Roi toujours méchant, ſoit par reflexion, ſoit par habitude, & qui ne ſçavoit pas mieux ſe conduire avec des étrangers qui devoient lui paroître reſpectables, qu'avec des peuples ſoûmis juſqu'à l'eſclavage, s'aveugla en cette occaſion d'un orgueil très-mal entendu pour ſon maître. Il lui perſuada qu'il étoit important pour lui de faire ſentir ſa propre grandeur aux Ambaſſadeurs de tant de Rois, dont on faiſoit valoir les noms, & de les effrayer par quelque ſpectacle bien different de celui qu'ils avoient étalé. Il lui conſeilla d'abord

d'exiger d'eux à la premiere audience des proſternemens qu'il n'exigeoit pas des Ambaſſadeurs des Rois ſes voiſins, & de leur faire voir enſuite juſqu'où alloit l'obéïſſance de ſes ſujets. Par-là, dit-il, vous leur ferez comprendre, combien il ſeroit dangereux de vous offenſer; & vous les détournerez des entrepriſes que cette Flote dont on nous parle pourroit faire ſur vos Etats.

Cette nouvelle forme de ſalutation fut ſignifiée aux Ambaſſadeurs dès qu'ils eurent mis pied à terre. Les deux ſeconds parlant pur Phœnicien, pour n'être entendus qu'entre eux trois, diſoient à Cherès qu'il étoit impoſſible d'accepter cette condition. Ils lui repréſentoient: qu'outre l'honneur de l'Egypte, dont le monde entier reſpectoit le nom, ils avoient à ſoutenir la dignité de leurs Rois, & celle de leurs perſonnes mêmes, qu'ils croyoient fort au-deſſus de toutes les eſpeces d'animaux qu'ils rencontroient en Afrique. Cherès leur repliqua avec douceur: que ces Sauvages meritoient de la conſideration en qualité d'hommes, & que les Nations actuellement les plus policées avoient commencé par

l'état où celle-ci étoit encore. Je vous avoüe, continua-t'il, que je me ſens porté d'inclination pour ces Peuples à proportion du beſoin qu'ils ont de nous. Mais à ne conſiderer que nous-mêmes, le véritable honneur d'une Ambaſſade conſiſte à réüſſir dans ſon objet; & il ne faut jamais que des diſputes de Ceremonial faſſent manquer une entrepriſe réellement avantageuſe. En un mot, il ne s'agit pour le préſent que de vous établir dans le Congo, & je prévois de loin que le retour de cette affaire ſera à votre avantage.

Les trois Ambaſſadeurs entrerent donc, & même de bonne grace, dans une eſpece de grande cabane ornée de nattes de differentes couleurs. Le Roi étoit aſſis ſur un trône de bois rouge, poſé ſur cinq marches. Il avoit autour de lui un grand nombre d'Officiers, entre leſquels ſon Miniſtre debout, tenoit le premier rang. Cherès pour montrer l'exemple à ſes deux compagnons ſe mit d'abord à genoux à platte terre; & ce Prince iſſu du ſang le plus noble qu'il y eût dans le monde, ne feignit point de toucher de ſon front la derniere marche d'un trône où étoit aſſis

un Sauvage noir plus qu'à demi-nud ; n'ayant ſur ſon corps que quelques peaux herminées, & ſur ſa tête qu'une toque chargée de plumes & de pendans d'yvoire & de corail. Se levant enſuite il expliqua ſa commiſſion de la maniere dont il l'avoit déjà fait annoncer. Il demanda au Roi ſon amitié de la part de Cherès, Egyptien, actuellement campé dans un pays inhabité au-delà du Coanſa, tenant en mer la place du Roi de Phœnicie, & des Rois de la Taprobane ; & aſsûrant en leur nom le Roi de Congo, qu'ils ne ſouhaitoient autre choſe que de faire dans ſon Royaume un commerce, qui ſeroit avantageux à ſes Peuples mêmes. Le Roi Sauvage qui ne levoit pas les yeux de deſſus cet Ambaſſadeur, dont la phyſionomie paroiſſoit avoir quelque choſe de ſuperieur aux autres hommes, étoit confus de plus en plus de la faute qu'on lui avoit fait faire. Pour la réparer en quelque ſorte, dès que Cherès eut fini ſon diſcours, il deſcendit de deſſus ſon trône pour lui ſerrer la main, & pour l'aſsûrer que celui qui l'envoyoit & les Rois qu'il avoit nommés trouveroient toûjours en lui un ami ſin-

tere ; & un allié fidele. Il donna un plein pouvoir à lui & aux ſiens de lier avec ſes ſujets tout le commerce qui conviendroit réciproquement aux uns & aux autres. Là-deſſus Cherès ſupplia le Roi de venir voir au-dehors les préſens qu'on lui offroit, & qui n'auroient pas pû tenir dans la ſalle d'audience quand il n'y auroit eu perſonne. Pendant que le Roi admiroit leur magnificence ; le Miniſtre l'interrompit deſagréablement, pour lui montrer ſur le plancher découvert d'une haute tour de bois, trois Negres qui n'attendoient que ſon ordre pour ſe jetter du haut en bas, en préſence de tout le monde. Auſſi-tôt Cherès avec un mouvement de douleur qu'il ne put contenir, dit au Roi : Seigneur, un pareil ſpectacle eſt ſi contraire à nos mœurs, que je ne ſçaurois vous diſſimuler que nous nous en tiendrions offenſez, ce que je ne crois pas être de votre intention. Le Roi ſur le champ donna ordre à ſon Miniſtre de monter lui-même au haut de la tour, pour aller dire à ces trois hommes que les étrangers leur ſauvoient la vie.

Cependant ces nouveaux hôtes ſe ré-

pandirent dans Sogno, & portoient par-tout une joye inconnuë à ces pauvres Peuples. Ils leur donnoient des idées de commerce qu'ils n'avoient point encore ; ils achetoient d'eux un grand nombre de choſes dont ils n'avoient que faire, pour leur donner le goût des échanges ; en leur indiquant néanmoins les productions de leur pays, dont les étrangers ſeroient le plus curieux, afin qu'ils en fiſſent des proviſions. Les Prêtres Egyptiens les traitoient avec une douceur extrême, & avec un ſuccès merveilleux, de leurs maladies & de leurs bleſſures, qui les expoſoient de la part de leurs Medecins ordinaires à des operations plus cruelles & plus dangereuſes que leurs maux mêmes.

D'un autre côté, Cherès qui ſentoit que le Roi avoit de la conſideration pour lui, en profitoit pour l'aborder le plus ſouvent qu'il lui étoit poſſible. Il lui inſinuoit des maximes d'équité par rapport au Gouvernement. Il lui racontoit la maniere dont les Rois des Nations policées en uſoient avec leurs ſujets ; & embeliſſant quelquefois le tableau, il lui diſoit que leur puiſſance ne

consistoit point dans une autorité tyrannique ; mais qu'elle avoit son principe dans le cœur & dans l'affection de leurs Peuples. Il ajoûtoit que pour entrer véritablement en commerce avec les Nations les plus celebres de la terre, comme il paroissoit en avoir envie, il falloit prendre quelque chose de leurs mœurs. Que l'on ne viendroit point avec plaisir dans un pays où l'on verroit faire des massacres sans forme ni ombre de justice. Que les étrangers ne croiroient pas même qu'il y eût assez de frein contre le crime, ni par consequent assez de sûreté pour leurs personnes, dans un Royaume où les supplices, qui devoient être reservez pour les voleurs & les assassins, étoient ordonnez suivant la seule fantaisie du Prince, contre des innocens. Qu'enfin il ne concevoit pas comment lui-même pouvoit être à l'abri des attaques les plus ouvertes, n'ayant pas d'autres menaces à faire à ceux qui entreprendroient contre sa vie, que celles qu'il executoit tous les jours contre ceux mêmes qui étoient disposez à la défendre.

Le Roi frappé de ce discours, dit à

Cherès : Que quoiqu'il sentît bien l'infériorité de ses lumieres à celles des Nations policées, il avoit toûjours eu une répugnance secrette pour les cruautez qu'on lui faisoit exercer. Mais, ajoûta-t'il, nous sommes ici guidez par des Sacrificateurs & par des Devins, qui sçavent tous les secrets de nos Moquisies ; & qui me menacent moi & mes Peuples des malheurs les plus terribles pour peu que nous résistions à leurs conseils. Nos Idoles qui leur ont demandé de tout temps des victimes humaines, & qui se contentoient auparavant qu'on leur en offrît une fois l'année, exigent maintenant ce sacrifice en chaque lune. Mon Ministre que les Sacrificateurs m'ont donné eux-mêmes, m'a fait concevoir que pour entretenir mes sujets dans une disposition continuelle de livrer leur vie au premier ordre des Moquisies, je devois les accoûtumer moi-même à la donner au premier signal de leur Roi. Cherès repliqua sur le champ : Seigneur, Quel plus grand malheur les Dieux peuvent-ils faire tomber sur vous & sur vos Peuples, que de vous permettre ainsi d'autoriser vos Sacrificateurs, qui sont leurs

meurtriers, en vous rendant vous-même le meurtrier de vos sujets ? Vous les contraindrez par-là à déserter un à un & peut-être en foule votre Royaume, & à vous livrer vous-même au premier ennemi qui voudra s'emparer de vos Etats. Croyez, Seigneur, que toute Religion qui représente les Dieux comme méchans, & toute politique qui rend les Rois méchans, est une religion & une politique inventée par de méchans hommes.

Ces dernieres paroles étoient un peu trop fortes pour un Sauvage enséveli dans une superstition dont les raisonnemens étoient incapables de le tirer. Aussi laissa-t'il là Chérès sans lui répondre. Il y avoit plus ici. Le Roi lui-même n'auroit pas été en sûreté de sa vie, s'il avoit marqué de l'indifference pour quelque signe de la volonté des Idoles annoncé par les Sacrificateurs, Diodore [1] raconte que les Prêtres de Meroé dans l'Ethiopie, dépêchoient quand il leur plaisoit un Courier au Roi pour lui ordonner de mourir. Ils lui faisoient dire que les Dieux l'avoient ainsi reglé,

1. Livre 3.

& que ce ſeroit un crime que de violer un ordre qui venoit de leur part. Ils ajoûtoient pluſieurs autres raiſons qui ſurprenoient aiſément des eſprits ſimples ; & les premiers Rois s'étoient ſoûmis à ces ordonnances injuſtes. Ergamenès, qui regnoit à Meroé vers le temps où les Ptolemées regnoient en Egypte, & qui étoit inſtruit de la Philoſophie des Grecs, fut le premier qui oſa s'élever contre cette ſuperſtition. Ayant pris, dit cet Hiſtorien, une réſolution vraiment digne d'un Roi, il s'en vint avec ſon armée attaquer la forteresſe où étoit autrefois le temple d'or des Ethiopiens. Il y fit égorger tous les Prêtres & inſtitua un culte nouveau plus conforme à l'idée que les hommes doivent avoir des Dieux. Cherès rouloit bien dans ſa tête quelque choſe de ſemblable ; mais ne voulant rien faire qui bleſsât tant ſoit peu le droit des gens, il attendoit tout du temps & des conjonctures.

Son eſperance ne fut pas vaine, & il acquit bien-tôt le droit de délivrer de l'oppreſſion ce malheureux Peuple & ſon Roi même, en vengeant une injure faite à ſon Ambaſſade & aux deux

Nations qu'il commandoit. Comme il y avoit plus d'un mois qu'il étoit à Sogno, les Sacrificateurs, avertis d'ailleurs par le Miniſtre, avoient eu le temps de s'appercevoir des entretiens frequens que le principal Ambaſſadeur avoit avec le Roi; & ils ſe doutoient aſſez qu'il n'étoit pas favorable à leurs pratiques. Il n'auroit tenu qu'à eux de s'en éclaircir avec lui-même. Cherès avoit tenté plus d'une fois de les aborder: mais il n'avoit trouvé en eux que des hommes farouches, qui affectoient même de regarder ces étrangers comme des prophanes, & de ſe détourner à leur rencontre. Ils firent donc au Roi une députation en forme, par laquelle ils lui annonçoient de la part de leurs Moquiſies, la perte prochaine de ſon Empire, s'il ne chaſſoit inceſſamment ces étrangers, qui ne tendoient qu'à abolir leur culte & à changer leur religion. Le Roi effrayé, & ſoûtenu dans ſon effroi par le Miniſtre, n'heſita pas un moment à envoyer ordre aux Ambaſſadeurs de vuider, avec tout leur monde, la ville & le Port dès le jour même. Cherès fut ravi d'obéïr en cette occaſion, qui le mettoit en état

d'aller prendre un autre titre que celui d'Ambaſſadeur & d'hôte. Il laiſſa en partant un regret univerſel dans le cœur de ces Peuples, qui ſe voyoient abandonnez ſans conſolation à la barbarie de leurs Sacrificateurs. Il ſe fit pourtant la violence de ne leur donner aucun eſpoir qui pût manifeſter ſon deſſein. Cela ſuffiſoit pour le tenir dans un ſecret profond. Car le Roi ſe confiant entierement aux révélations ſecretes dont ſe vantoient les Devins, négligeoit toute précaution humaine, & s'en rapportoit à eux de ce qui concernoit la ſûreté de ſa perſonne & de ſon Royaume.

Cependant l'expulſion des Ambaſſadeurs donna lieu à un grand nombre d'autres familles du Congo de ſe jetter à l'exemple & ſur la trace des premieres, du côté de la nouvelle Phœnicie. Ainſi Cherès revenant par mer amena par terre, ſans le ſçavoir, de quoi compoſer une Nation entiere. Il avoit donné ordre au Capitaine Phœnicien qu'il avoit laiſſé à ſa place en allant à ſon Ambaſſade, de former aux exercices militaires les Sauvages qu'il avoit déja reçus; afin qu'ils puſſent ſe défendre & défendre

défendre même les Phœniciens dans leur nouvel établiſſement. Il prit le même ſoin à l'égard des derniers venus. Mais il les borna tellement à cet eſprit de défenſe, qu'il refuſa leur ſecours lors qu'ils s'offrirent de l'accompagner à ſon ſecond départ pour le Congo. Il leur dit qu'un Chef de Nations policées n'étoit pas venu leur apprendre à porter les armes contre leur ancienne Patrie. Il ajoûta que lui-même n'alloit point faire la guerre aux habitans du Congo, qui ne lui avoient donné aucun ſujet de plainte, & qu'il avoit pris en affection. Qu'il n'en vouloit pas même à leur Roi, dans lequel il avoit reconnu un très-bon caractere & un amour réel pour ſes ſujets. Qu'il alloit ſeulement le guérir de ſa foibleſſe à l'égard de ſes Devins, en exterminant ces auteurs uniques de ſes cruautez involontaires. Mais que pour parer le ſoupçon d'avoir voulu engager des ſujets à la révolte contre leur Roi, il ne vouloit employer à cette expédition que ſes anciennes troupes.

Cherès partit donc du port de la nouvelle Tyr, avec une magnificence beaucoup plus grande, mais d'un autre

genre que celle de ſon Ambaſſade. A dire le vrai, c'étoit plûtôt pour imprimer le reſpect & la crainte dans l'ame de ces Peuples Sauvages, & pour leur donner une idée de la puiſſance des Nations policées, que par le beſoin qu'il eût de beaucoup de forces, qu'il menoit contre-eux une armée Navale. Les habitans de ces Côtes ne connoiſſoient guéres entre-eux d'autres attaques que les incurſions & les ſurpriſes, ni d'autres défenſes que des attroupemens ſubits où ils faiſoient voir plus de courage que de regle. Auſſi Cherès diſoit-il ſouvent à ſes Officiers, que leurs victoires ſur de pareils ennemis, ne pouvoient avoir de recommandable que l'uſage qu'ils en ſçauroient faire. Son deſſein n'étoit pourtant pas ici de montrer d'abord ſa Flote entiere à la rade de Sogno. Mais ayant obſervé pendant ſon ſéjour en cette Ville que le temple des Sacrificateurs étoit placé du côté meridional hors de ſon enceinte, & ne voulant pas leur laiſſer le temps de s'échapper; il prit les devants avec les ſix plus grands de ſes Vaiſſeaux, pour aborder la nuit en cet endroit. En effet dès la pointe du jour le temple ſe trou-

va environné, ſans aucun obſtacle, de quatre mille hommes armez de pied en cap. Le reſte de la Flote, compoſé encore de plus de trente Vaiſſeaux de toute grandeur & de toute forme, entra en même-temps dans le port en criant de tous côtez qu'on n'en vouloit point au Peuple; mais en faiſant main baſſe ſur tous ceux qui ſe mettoient en défenſe. Les Chefs n'ayant eu à combattre que des Sauvages qui ne ſe défioient de rien, prirent le Roi & le Miniſtre vivans, ſelon l'ordre qu'ils en avoient reçû. Non-ſeulement ils épargnerent toutes les femmes & tous les enfans; mais envoyant de tous côtez ceux qui connoiſſoient déja la Ville & la plûpart des habitans par le premier voyage qu'ils y avoient fait; ils calmerent eux-mêmes en moins de trois heures le tumulte qu'ils y avoient excité.

Alors Cherès qui gardoit toûjours le temple avec ſes quatre mille hommes, fit amener le Roi & ſon Miniſtre pour être témoins de l'exécution qu'il alloit faire. Là en préſence des principaux de la Ville, & d'un grand Peuple qu'on ne laiſſoit avancer qu'avec beaucoup d'or-

dre ; Cherès adreſſa la parole au Roi, qui fut véritablement conſterné, de trouver au Commandant de cette Flote victorieuſe le viſage de ſon Ambaſſadeur. Aveugle Roi, lui dit-il, qui vous êtes laiſſé conduire à votre chûte par les voyes ſanguinaires que vos abominables Devins vous preſcrivoient pour vous en garantir, vous allez voir tomber ſur eux-mêmes l'accompliſſement de leurs fauſſes & ignorantes prédictions. Et toi ſcélerat, ajoûta-t'il, en ſe tournant vers le Miniſtre; toi qui t'entendois avec les voleurs & les aſſaſſins enfermez dans cette caverne, attens-toi de partager le châtiment de ceux dont tu partageois les richeſſes. Le Miniſtre à ce reproche ouvroit la bouche pour ſe juſtifier. Mais il fut accablé par les témoignages des habitans les plus conſiderables, qui lui allegueront en face les préſens qu'il avoit reçus d'eux pour n'être pas du nombre des victimes : nouveau ſurcroît de confuſion pour le Roi, qui apprenoit d'un étranger ce qui ſe paſſoit à ſon inſçû dans le cœur de ſes Etats.

Aussi-tôt Cherès fit crier à ſon de trompe tout à l'entour du temple & de

la maiſon des Sacrificateurs qui l'environnoit, qu'ils pouvoient faire ſortir leurs femmes & leurs enfans, auſquels on ne feroit aucun mal. On ne reçut d'abord aucune réponſe à cette publication. Mais un moment après on vit ce bâtiment en feu dans toute ſon étenduë. Ces furieux qui avoient obſervé avec attention du dedans de leur maiſon tout ce qui s'étoit fait & tout ce qui s'étoit dit au dehors, aimerent mieux enſevelir leur honte ſous leurs propres cendres, que de s'expoſer aux interrogations d'un Juge inſtruit, aux imprécations d'un Peuple irrité, & aux rigueurs d'un ſupplice dont le vainqueur ne déclaroit point la nature. Le feu qui ſe ſoutenoit également partout, & qui parut long-temps attiſé avec ſoin, conſuma en deux heures cet édifice extrêmement vaſte, mais qui n'étoit bâti que de bois & de roſeaux ſecs.

Quand la flâme eut ceſſé faute d'alimens, à peine diſtingua-t'on dans le débris effroyable de l'incendie un reſte de forme dans quelques corps. Cherès ſe tournant vers l'aſſiſtance, dit: Peuples du Congo, c'eſt un effet viſible de

la faveur des Dieux à votre égard, que l'Arrêt porté par ces malheureux contre eux-mêmes, ait détruit jusqu'aux dernieres semences de la superstition barbare, qu'un mouvement de compassion m'auroit peut-être fait conserver dans leurs femmes & dans leurs enfans. Mais il ne suffit pas d'avoir aboli un culte faux & criminel; il en faut élever sur ses ruines un qui soit raisonnable & digne de la Divinité à laquelle il sera offert. Mon dessein n'est pas de vous faire recevoir par force les Dieux particuliers de l'Egypte, de la Phœnicie ou des Indes. Mais tous les Peuples du monde s'accordent dans l'idée generale d'un premier Etre, auteur & conservateur de la nature. Si les Dieux de chaque Nation ne sont autre chose que les divers symboles sous lesquels elles se représentent les différentes perfections ou les differens dons de cet Etre unique & souverain, le nombre des Dieux ne sera que le nombre de ses attributs ou de ses bienfaits. Vous avez dans votre délivrance un grand sujet de celebrer ses bontez: c'est pourquoi je vous aiderai moi-même à jetter ici les fondemens d'un temple consacré

aux Dieux bien-faisans 1. J'amene avec moi des Prêtres Egyptiens, qui passent pour les plus sçavans de tous les hommes dans le culte Divin. Ils vous instruiront de tout ce qui regarde cet article le plus important de tous pour un Etat & pour chacun des particuliers qui le composent. Ce sont eux qui vous diront : Que quoique la bonté, l'amour pour les hommes, la volonté de les rendre heureux, soit le premier aspect sous lequel il faille se représenter la Divinité, sur-tout par opposition à l'idée affreuse & impie que vos Devins en vouloient donner : cependant cette même Divinité si bienfaisante devient terrible contre toute sorte de crimes & d'injustices, contre les Rois ennemis & persecuteurs de leurs Peuples, contre les Peuples rebelles & infidelles à leurs Rois. Chérès termina ce discours en leur disant que la journée ayant été suffisamment remplie par les premieres mesures qu'il venoit de prendre à l'égard de la Religion, il travailleroit dès le lendemain à ce qui concernoit le

1. Ciceron, *de Nat. Deor.* 3. 34. parle de l'inscription *bonorum Deorum*, mise sur d'anciens temples des Grecs.

Gouvernement politique ; & qu'ils apprendroient dans peu de jours la deſtinée de leur Roi & de ſon Miniſtre dont il ſe chargeoit : Qu'ainſi chacun d'eux s'en retournât paiſiblement chez ſoi, & ſe conduisît comme s'il n'étoit arrivé aucune eſpece de changement dans le Royaume.

Dès que la foule fut écoulée, il fit conduire le Roi ſans lui parler dans la maiſon qui lui tenoit lieu de Palais. Il l'y fit enfermer ſous une très-sûre garde, en lui laiſſant à ſon choix une demi-douzaine de perſonnes, ou de ſa famille, ou de ſes domeſtiques, qui n'auroient aucune communication au-dehors juſqu'à nouvel ordre. Mais pour le Miniſtre, il le fit mettre ſeul & enchaîné dans une priſon baſſe où il ne pouvoit attendre que ſa condamnation.

Cherès employa les deux jours ſuivans à ſonder par lui-même & par les plus ſages d'entre les Phœniciens, les ſentimens des principaux habitans de Sogno au ſujet de leur Roi. On les trouva favorables pour lui ; & ces Peuples, quoique Sauvages, avoient eu aſſez d'équité pour démêler ſa bonté

naturelle à travers les cruautez forcées que les Devins & ſon Miniſtre avoient exigées de lui. Ce n'eſt pas que Cherès ne fût déja perſuadé de cette diſpoſition des eſprits par les diſcours qu'il avoit oüis en differens temps. Mais comme il avoit deſſein de remettre le Roi ſur ſon thrône, il étoit bien aiſe de tirer des Peuples ce témoignage formel; afin que le Roi eut plus d'affection pour des ſujets auſquels il devroit en partie ſon rétabliſſement, & que les ſujets fuſſent plus attachez à un Roi qu'ils auroient en quelque ſorte choiſi eux-mêmes. Ainſi dès le matin du troiſiéme jour, il fit élever dans la place publique, d'un côté une eſtrade, ſur laquelle étoit poſé un thrône à cinq marches, & de l'autre côté, mais un peu plus bas, un échaffaut. Toutes les troupes de la Flote étant diſpoſées dans les quartiers de la Ville, ou rangées en haye dans la place, le Roi & le Miniſtre furent amenez. On fit d'abord mettre le Miniſtre à genoux ſur l'échaffaut, le viſage tourné vers le Peuple, & ayant derriere lui un Exécuteur qui le tenoit lié. Cherès ſuivi de l'Officier Rhoenicien qui avoit été le ſecond Am-

baſſadeur monta de l'autre côté ſur l'eſtrade, & y fit monter enſuite le Roi accompagné de quatre hommes qui le gardoient ſans le toucher. Là les uns & les autres étant debout au pié du thrône, Cherès ayant préparé ſon diſcours dans la langue du pays, pour être entendu de tout le monde, parla ainſi: Mani, c'étoit le nom propre du Roi, vos Etats appartiennent aux Phœniciens par une conquête d'autant plus juſte que leur premiere intention n'étoit pas de vous les enlever. Cette Nation qui ſe vante d'être la fille aînée de l'Egypte, ancienne patrie de tous les Dieux, premiere origine de tous les Peuples, n'avoit pas dédaigné d'envoyer une Ambaſſade à un Roi Sauvage comme vous. Cette Flote déja victorieuſe de toutes les Côtes de l'Afrique qu'elle a parcouruës; au lieu de commencer avec vous par la guerre, & de vous reduire à l'eſclavage comme vos voiſins, vous a prévenu par des recherches d'amitié, & par des propoſitions d'alliance. Pour vous éclairer & vous conduire dans la maniere dont vous deviez le recevoir, ſon Ambaſſade a paru avec éclat devant vos ports.

Les Phœniciens avoient transformé leur puiſſance formidable en magnificence polie, & leurs invincibles forces en riches préſens. Il vous a plû de ne rien comprendre à des ſignes ſi marquez. Vous avez inſulté des Ambaſſadeurs de Nations policées, auſquelles vous deviez du reſpect. Vous avez fait proſterner devant vous des hommes dont la ſocieté vous faiſoit honneur. Non content de cet outrage, vous avez chaſſé de votre capitale ces Ambaſſadeurs dans le temps qu'ils la combloient de biens, & lorſqu'ils tâchoient d'adoucir par des conſeils adreſſez à vous-même, & par des conſolations à l'égard de vos Peuples, la cruauté ſuperſtitieuſe de votre Gouvernement. Cependant la Phœnicie, quoiqu'offenſée & toute-puiſſante, transforme aujourd'hui ſa vengeance en bienfaits. Elle vous rétablit ſur votre thrône, & vous remet en poſſeſſion de votre Royaume. Sa protection & le commerce libre & volontaire de part & d'autre qu'elle veut bien avoir avec vos Peuples, va rendre cette poſſeſſion plus sûre qu'elle ne l'étoit lorſque votre négligence & votre ignorance

ſur tout ce qui ſe paſſoit au-dedans & au-dehors de vos Etats, vous livroit à l'invaſion de tout autre Peuple qui n'auroit eu ni l'équité des Egyptiens, ni la ſageſſe des Phœniciens. Mais en qualité de Roi vaincu, vous allez rendre à la Phœnicie l'hommage que vous lui devez. Le Capitaine Phœnicien que vous voyez à côté de moi, & qui étoit mon ſecond Ambaſſadeur, eſt celui que je nomme par l'autorité de la commiſſion generale que j'ai reçûë, Viceroi de la nouvelle Phœnicie que nous avons fondée & établie au-delà du fleuve Coanſa. C'eſt à lui comme repréſentant ici le Roi de Phœnicie que vous allez adreſſer votre hommage.

Auſſi-tôt Cherès fit monter cet Officier ſur le thrône ; & faiſant mettre le Roi à genoux ſur les planches de l'eſtrade, il lui ordonna de toucher de ſon front la derniere marche du thrône. Il l'avertit enſuite qu'on alloit lire à côté de lui la forme de ſon hommage qu'il repeteroit à haute voix, phraſe à phraſe, en demeurant toûjours à genoux. Cette formule étoit conçûë en ces termes. Moi rétabli Roi de Congo,

par Cherès Egyptien, commandant la Flote du Roi de Phœnicie & des Rois de la Taprobane, qui m'avoit vaincu & fait prisonnier : Je fais une réparation publique & solemnelle des injures qu'un Conseil insensé m'a fait faire aux magnifiques Ambassadeurs qui portoient les noms de l'Egypte, de la Phœnicie, & de la Taprobane, Nations policées que je devois respecter. Je reconnois le Roi de Phœnicie pour mon Seigneur Souverain, auquel je vouë sur le nom des Dieux, soûmission, fidelité & service. Je reconnois aussi Aseryme Phœnicien, séant actuellement sur mon Thrône, pour Viceroi de la nouvelle Phœnicie, fondée à côté de mes Etats. Je promets de recevoir & de suivre les avis & les instructions qu'il me donnera pour entretenir dans mon Royaume un commerce qui soit agréable au Roi de Phœnicie, dont je me déclare Vassal en mon nom & en celui de mes successeurs [1].

Alors Cherès fit lever le Roi, & lui ayant dit de monter sur le Thrône d'où

1. L'an 1660. un Roi de Congo rétabli par les Portugais, s'est rendu vassal de Dom Sebastien, Roi de Portugal. V. Dapper p. 358.

le Capitaine Phœnicien venoit de deſcendre, il lui parla ainſi : Roi de Congo, la Phœnicie oublie pour jamais les injures que vous lui avez faites ; parce qu'elle ſçait que vous n'en avez pas été le premier Auteur, & qu'elles n'ont eu pour cauſe que les ſuggeſtions de votre Miniſtre, & les menaces de vos Devins. C'eſt par la même raiſon qu'elle vous rend la puiſſance ſouveraine ſur vos Peuples. Soigneuſement interrogez pendant ces deux jours, ils ont rendu témoignage à votre équité, & à votre bonté naturelle que je connoiſſois auſſi par moi-même. Si les cruautez que vous avez exercées ſur eux avoient eu leur principe dans votre cœur, nous leur aurions donné un autre Roi : Mais ils vous ont redemandé eux-mêmes. S'ils vous ont rendu juſtice dans le temps où les effets exterieurs parloient contre vous ; s'ils vous ont été fidelles lorſque vous les abandonniez à la barbarie de vos Sacrificateurs ; quelle affection & quel zele ne devez-vous pas attendre d'eux, lorſque deſabuſé d'une ſuperſtition confonduë & punie par nos ſoins, vous exercerez ſur eux une autorité douce & raiſonna-

ble ? Comme on ne peut avoir de commerce agréable & avantageux qu'avec des Peuples contens & tranquilles ; la Phœnicie qui a interêt que vous gouverniez les vôtres avec bonté, n'en a pas moins de les maintenir dans l'obéïſſance qu'ils vous doivent.

A peine Cherès eut-il ceſſé de parler, que le Roi frappé lui-même de la ſageſſe, qui avoit paru dans toute la conduite & dans tous les diſcours de ſon vainqueur, deſcendit au bas de ſon thrône, & lui dit avec plus d'eſprit qu'on n'en auroit attendu d'un Sauvage : Seigneur, la Phœnicie doit être contente des témoignages de reſpect & de dépendance que vous m'avez fait prononcer à ſon égard : Mais je ne le ſuis pas moi-même par rapport à vous. Souffrez que de mon propre mouvement je vienne reconnoître en vous un homme ſuperieur à elle auſſi-bien qu'à moi. Quel Dieu favorable vous a mis à la tête de ſa Flote pour apporter le ſalut & la félicité chez les Nations mêmes qui s'oppoſent à vos bienfaits ? Votre victoire pouvoit ſeule me délivrer de l'oppreſſion cruelle de nos Sacrificateurs & de nos Devins. Il eſt im-

poſſible que mes Peuples ſe ſentent plus ſoulagez que moi de l'extinction de leur culte & de leur race : Rien ne m'empêchera deſormais de regarder mes ſujets comme mes enfans. Le Roi fut interrompu là par des acclamations qui marquoient l'amour qu'on avoit pour lui, & combien on le croyoit ſincere dans ſa promeſſe. Cherès leur laiſſa pendant quelque temps un libre cours ; après quoi demandant ſilence au peuple avec un ſigne de la main, il dit au Roi : Seigneur, remontez ſur votre thrône ; vous ſentez-bien que le ſpectacle de cette journée n'eſt pas encore fini.

En même-temps ſe tournant vers le Miniſtre qui attendoit ſa Sentence toûjours à genoux ſur ſon échaffaut : Et toi, malheureux, lui dit-il, qui dois être la victime & le ſceau de la joye publique ; tu ſçais que ſi l'on vouloit proportionner ton ſupplice au nombre de tes compatriotes que tes intelligences avec les Devins ont fait égorger, toutes les parties de ton corps ne ſuffiroient pas aux tourmens qu'il faudroit te faire ſouffrir. Mais je n'ai garde d'exciter ou de nourrir dans le Peuple

le goût de la vengeance. C'eſt la juſtice & non la paſſion qui doit ordonner des peines des criminels. Je ne veux pas même autoriſer ici dans les Rois la licence des ſupplices arbitraires, qui eſt un des plus ſiniſtres ſymboles de la Tyrannie. Il ne doit y avoir dans un Etat bien reglé, qu'un nombre fixe de ſupplices, dont les dégrez répondent à peu près à l'énormité des crimes qu'on doit punir; & dont la rigueur ſerve à effrayer les méchans, & non à ſatisfaire la cruauté du Prince ou des Peuples. Dans cette ſuppoſition même ton châtiment ſeroit encore terrible. Mais entrant en conſideration de l'attente où tu es de la mort depuis trois jours, auſſi-bien que des humiliations que tu as eſſuyées pendant cet intervalle; ou plûtôt parce que la miſericorde cherche moins de raiſons que la juſtice; je t'ai reſervé le plus doux & le plus court de tous les ſupplices, qui eſt d'avoir la tête tranchée. J'aurois voulu même te ſauver la vie; mais toutes les circonſtances rendent ton pardon impoſſible. Ta patrie ne peut être parfaitement en ſûreté que par ta mort; & elle auroit toûjours ſujet d'apprehen-

der que la complaiſance de ton Roi ne te laiſſât rentrer dans ſes bonnes graces. Là-deſſus le Miniſtre prit la parole & dit : Ne crois pas que j'acceptaſſe la vie quand tu voudrois me la donner. Je reconnois auſſi-bien que le Roi & tout ce Peuple, l'équité, l'humanité même qui preſide à tes projets, & qui conduit tes démarches. J'ai merité la mort, & elle peut ſeule appaiſer les reproches que je me fais à moi-même. J'oſe ſeulement te recommander une jeune femme & un enfant de cinq ans que je laiſſe après moi. Tu n'as pas lieu de craindre que mes crimes renaiſſent en eux ; ma jeune femme les a perpetuellement deſapprouvez, & elle élevera mon fils dans des maximes toutes contraires à celles que j'ai malheureuſement ſuivies. Cherès lui répondit ſur le champ : Les criminels qui ſe reconnoiſſent à la mort ſont dignes de quelque faveur. Ta demande t'eſt accordée de ma part ; & le Roi qui m'écoute ne m'en refuſera pas l'accompliſſement. Auſſi-tôt Cherès ſe détourna, & l'Executeur auquel il avoit donné ce ſignal, fit voler d'un coup de ſabre la tête du criminel, qui fit trois bonds ſur l'échaffaut.

Alors Cherès dit au Roi : Seigneur, la circonſpection que j'ai employée dans la mort d'un très-grand coupable, fait voir de quel prix eſt chez les Nations policées la vie des innocens. Je vous ai épargné en condamnant votre Miniſtre, le chagrin de le condamner vous-même. Mais de plus il ne convient point à un Roi de prononcer de ſa propre bouche un Arrêt de mort. Il doit commettre le jugement des criminels à des Tribunaux de Juſtice, & ne ſe reſerver que l'adouciſſement des peines, ou même la grace abſoluë des condamnez, lorſqu'il en croit l'exemple plus utile que celui de leur punition. Roi de Congo, & vous ſes ſujets, je me demets en ce moment de l'autorité que j'ai exercée pendant ces trois jours en qualité de vainqueur, parce que je crois qu'elle ne vous eſt plus néceſſaire. Je reprens la condition d'étranger & d'hôte ; & dans le peu de temps qui me reſte à demeurer parmi vous, je n'agirai avec votre Roi que par voye de conſeil. Je vous rends à l'obéïſſance que vous lui devez, & je l'inviterai à en faire un uſage qui ne ſçauroit être avantageux pour vous

qu'il ne le ſoit pour lui-même ; d'autant que les vrais interêts d'un Roi & de ſes Peuples ſont inſéparables.

Cherès tint exactement la parole qu'il avoit donnée. Il cedoit partout le pas au Roi, quoiqu'il voulût que lui-même le cedât par honneur dans ſes Etats au Viceroi de la Phœnicie, à condition que le Viceroi le lui cederoit par la même raiſon, ſi le Roi l'alloit voir dans le nouvel établiſſement des Phœniciens. S'occupant enſuite de matieres plus importantes, il fit agréer au Roi le plan du temple des Dieux bienfaiſans, tel que les Prêtres Egyptiens l'avoient tracé. Il conſentit de laiſſer deux d'entre-eux dans le Congo pour l'inſtitution du nouveau culte & pour l'inſtruction des Peuples: Et ces deux Prêtres ſe propoſerent d'attirer dans la ſuite quelques autres de leurs collegues de Memphis, pour partager leurs ſoins & pour les étendre. On leur aſſigna dès-lors tous les biens des Sacrificateurs.

Cherès forma de concert avec le Roi divers reglemens qui pouvoient convenir à des Sauvages, qui étoient d'ailleurs très-dociles. Ces reglemens

étoient assez simples pour être retenus sans le secours de l'écriture que ces Peuples n'avoient pas. Il est vrai qu'ils y suppleoient par certaines marques taillées ou gravées, dont l'invention & l'interpretation supposoit en eux beaucoup d'esprit. Mais c'est là précisement ce qui fait l'inferiorité des Peuples Sauvages, Barbares, ou moins instruits que d'autres. Ils sont réduits à employer tant d'efforts & tant de temps à la connoissance des signes, qu'ils n'en ont presque plus à donner à la connoissance des choses [1]. Cherès souhaitoit que les habitans de Congo fussent fidéles dans le commerce, & heureux à leur maniere ; mais il vouloit plûtôt les policer que les polir. Il croyoit qu'il étoit de l'interêt du genre humain pris en general, qu'il y eût des Sauvages, c'est-à-dire, des hommes qui ne connussent ni les ornemens de l'esprit, ni les aisances de la vie. Les fatigues & les risques de leurs chasses

1. C'est le cas des methodes difficiles, ausquelles seules il faut mettre plus de temps que n'en demanderoient les sciences mêmes ausquelles on seroit conduit par des methodes aisées.

aux bêtes farouches qui nous fournissent des peaux rares & des pelleteries précieuſes ; les courſes ou plûtôt les voyages immenſes qu'ils font dans le milieu des terres, à travers de leurs fleuves impraticables & par-deſſus des montagnes inacceſſibles, pour apporter des plantes ou des ſubſtances medecinales & pluſieurs autres productions de la nature, ſont des travaux dont la moindre idée d'une plus douce occupation ne manqueroit pas de les dégoûter. Il avoit néanmoins des projets un peu plus avantageux pour les refugiez de la nouvelle Phœnicie où il ſe hâta de revenir. Il ne laiſſa même à Sogno qu'un bureau de commerce qui devoit ſe rapporter comme à ſon centre à celui qu'il alloit fonder à la nouvelle Tyr.

Comme Cherès avoit employé près d'un an à ſes deux voyages au Congo, il trouva à la nouvelle Tyr la Colonie qu'il attendoit, & même la réponſe d'Aſtarte. Celui-ci lui marquoit qu'il approuvoit extrêmement le choix qu'il avoit fait d'Aſeryme pour Viceroi : Et quoiqu'ils connuſſent l'un & l'autre le deſintereſſement d'Aſtarte & ſon zele

pour le bien du ſervice ; il les ſurprit beaucoup en leur mandant que dès le lendemain du jour qu'il avoit reçu cette nouvelle, il avoit envoyé propoſer à la Cour de Phœnicie de donner à ce dernier l'Intendance du commerce de l'occident. Il eſt inutile de rapporter ici la réponſe pleine d'honnêtetez & de déference qu'Aſeryme lui fit ſur ce ſujet. Mais le ſeul expoſé d'un établiſſement auſſi favorable que celui de la nouvelle Phœnicie, avoit engagé la plûpart de ceux qui compoſoient la Colonie nouvellement arrivée, d'apporter toute ſorte de marchandiſes, comme en une Ville d'un commerce ouvert pour toutes les côtes Occidentales de l'Afrique. Ils en trouverent en effet l'employ dans la ſuite, & ſans attendre même bien longtemps.

D'abord après l'inſtalation du Vice-roi, Cherès ſongea à donner une forme convenable à ce nouvel Etat. Il n'avoit rien à innover à l'égard des habitans de la Ville, qui étoient des Phœniciens, des Inſulaires, de la Taprobane, & même auſſi des Ethiopiens. Les uns & les autres, par rapport à la

Religion, avoient leurs Prêtres ; & par rapport au Gouvernement civil, ils étoient tous obligez de ſe conformer aux Loix Phœniciennes. Il ne s'agiſſoit que des habitans de la campagne originaires du Congo, & qu'on ne devoit pas traiter en eſclaves comme à Sophir, ni même en Serfs comme à Menuthias.

Il avoit eu ſoin d'abord de les faire inſtruire en ſon abſence par des Prêtres Egyptiens qu'il avoit laiſſez auprès d'eux. Ils s'étoient prêtez avec beaucoup de zele & de bonté à ce Miniſtere, & y avoient déja très-bien réüſſi. Une Religion qui tend beaucoup à la morale, comme étoit celle des Prêtres de Memphis, eſt capable toute ſeule d'adoucir les mœurs les plus feroces, & ne manque point de purger une Nation des vices les plus contraires à la ſocieté. A plus forte raiſon eſt-elle propre à perfectionner ceux en qui elle trouve des diſpoſitions plus favorables.

Il les fit renoncer enſuite aux courſes éloignées, auſſi-bien qu'aux chaſſes violentes. Il penſoit que des hommes long-temps ſéparez les uns des autres par

par des voyages de plusieurs centaines de lieuës, tels que les Sauvages en font frequemment, n'acquierent jamais la douceur & l'humanité que procurent les habitations rassemblées : Et ç'a été là le premier motif des anciens fondateurs des Villes. C'est par une raison semblable qu'il leur défendit la poursuite des bêtes feroces. Mais outre cette raison qui regardoit l'interêt particulier de ce Peuple, il avoit deux autres vûës non moins importantes & plus generales.

La premiere étoit que les habitans demeurez dans le Congo ne faisant commerce que de ce qu'ils apportoient de ces longues courses & de ces grandes chasses, il ne falloit point leur enlever ce moyen de subsistance ou ce profit. C'est une mauvaise politique pour de grands Commerçans, que de chercher à appauvrir leurs voisins ; d'autant qu'ils perdent par-là le débit de leurs propres marchandises que leurs voisins ne sont plus en état d'acheter. Le commerce ne consiste que dans un mouvement de matieres differentes qui se font, pour ainsi dire, avec des puissances égales. Sa seconde vûë étoit

d'engager ces refugiez à ſe livrer tout entiers à la culture des terres, très-négligée ſur toutes les Côtes qu'il avoit ſuivies, & preſque inconnuë aux Sauvages. Extrêmement vifs pour des travaux extraordinaires, ils ſont incapables d'un travail aſſidu, & paroiſſent à la fois très-laborieux & très-fainéans. Cherès remedia néanmoins à ce défaut en les empêchant d'une part de s'écarter, & de l'autre en donnant un droit réciproque aux uns & aux autres ſur les parties de leurs terres qu'ils laiſſeroient en friche. Mais pour prévenir les querelles qui pourroient naître de ces ſortes d'intromiſſions, elles ne ſe devoient faire que par une Sentence des Prêtres qu'il leur donnoit pour Juges dans tous les differends qu'ils auroient entre-eux. Le beſoin de ſubſiſter ſoûtenu de cette émulation, & joint à la défenſe rigoureuſe de mendier, engagea bien-tôt ces nouveaux habitans à porter toute la campagne à un très-haut point de fertilité. C'eſt le plus grand de tous les avantages pour un Royaume que de trouver dans ſon propre ſein, toutes les néceſſitez de la vie, de pouvoir même les fournir aux

étrangers, & de n'emprunter d'eux que les commodités ou les ornemens.

Il étoit permis aux Noirs de se loger à la campagne, comme ils le jugeroient à propos ; en tâchant néanmoins de se réünir dans le centre de plusieurs possessions pour y former des Villages, ce que les habitans de tout pays font assez d'eux-mêmes, attirez aussi par la commodité des rivieres & des grandes routes. Mais il leur étoit défendu de s'établir jamais dans la Ville en y achetant des maisons dont l'élegance ne convenoit pas à la premiere éducation qu'ils avoient eûë ; ou en s'y faisant Ouvriers & gens de métier, la Colonie Phœnicienne en ayant suffisamment de sa propre Nation ; ou enfin en se donnant aux blancs pour serviteurs volontaires, ce qui les mettroit dans un avilissement dont ils devoient s'éloigner eux-mêmes. Les blancs pouvoient acheter pour leur usage des esclaves de la Colonie de Sophir, ou même des habitans du Congo qui se mêloient aussi de ce commerce. Mais il étoit défendu aux Noirs d'avoir des esclaves. Il vouloit les engager par là à travailler toujours de leurs propres

mains, ou à ſe procurer pour ſerviteurs des enfans & des petits-enfans par des mariages prompts. Mais indépendamment de ce ſecours, il ne leur défendit pas les ſerviteurs volontaires de leur Nation.

Il n'en étoit pas du ſervice du Roy comme de celui des particuliers. Outre la levée des gens de guerre dont le Prince a toujours le droit dans le beſoin, il étoit permis aux Noirs de ſe préſenter d'eux-mêmes pour le ſervice de terre ou de mer. Mais comme on faiſoit faire l'exercice aux gens de la campagne une fois chaque ſemaine, même en temps de paix; il vouloit que les ſoldats de la garniſon, blancs ou noirs, travaillaſſent dans la Ville hors des temps de leurs fonctions. Ils ne pouvoient pas être maîtres d'atteliers ou entrepreneurs d'ouvrages, de peur qu'ils ne s'attachaſſent trop à leur demeure; mais ils avoient des facilités pour les places de compagnons ou d'aides: Et de plus, il invitoit le Vicerοi à les employer à des travaux publics avec moderation, & en les payant non-ſeulement comme ſoldats, mais comme ouvriers. Il entretenoit par-là

en eux l'occupation, & par conſéquent la probité, ſeule ſource du vrai courage.

Il permit aux blancs d'acheter des maiſons de campagne pour leur divertiſſement, d'y planter des allées d'arbres ſteriles, & d'y avoir des parterres de fleurs. Mais ſuivant toûjours le deſſein de maintenir la difference des profeſſions & des eſpeces de negoce, il leur défendit expreſſément de poſſeder un pouce de terre portant des bleds ou des fruits; tout cela devant leur venir de la main des Noirs. Les Prêtres Egyptiens même, quoique réſidans à la campagne étoient ſujets à cette loi. Ils n'y pouvoient avoir qu'un terrain d'habitation, & leur revenu n'y devoit pas être en fonds de terre. Mais on leur permettoit d'avoir un hoſpice dans la Ville, tel qu'il leur plairoit de le bâtir; à condition encore de n'y paroître qu'en habits de marchands, comme ils le pratiquoient dans toutes les Colonies Phœniciennes; pour faire voir qu'ils n'avoient aucun droit d'inſpection ſur elles; l'autorité en matiere de Religion étant toute confiée aux Prêtres Phœniciens.

D'un autre côté, pour procurer aux blancs, qui étoient tous négocians, le débit de leurs marchandiſes, & ſur-tout de leurs étoffes dans le pays même ; il invitoit les Noirs dans ces loix de ſe vêtir à la campagne, en leur inſinuant qu'ils conſerveroient mieux leurs perſonnes, & ſur tout celles de leurs femmes & de leurs filles avec des habits, qu'en s'expoſant découverts aux ardeurs du ſoleil. Mais il leur étoit abſolument défendu d'entrer jamais dans la Ville pour la vente de leurs denrées, qu'étant vêtus d'une maniere auſſi complette que les citoyens. Comme cette eſpece de payſans & de payſanes furent bien-tôt à leur aiſe ; ils changerent dans peu les vêtemens en parures, & formerent par-là un ſpectacle très-amuſant dans les fêtes, ou dans les foires de la Ville ou de la campagne. On recommandoit aux citoyens d'avoir beaucoup d'égard pour eux, & de les traiter par-tout comme des compatriotes de fondation.

Les revenus du Roi ou du Viceroi, qui étoient ici la même choſe, conſiſtoient dans toutes les carrieres & dans toutes les mines du pays. Il donnoit

l'avis de ne point chercher celles d'or, & de ſe contenter de l'or de Sophir, conformément au principe general, de laiſſer à chaque lieu ſon avantage : Mais il contribua lui-même à faire foüiller celles d'argent. Il avoit établi d'abord un bureau de change pour recevoir les coquilles des Sauvages étrangers qui viendroient négocier dans la nouvelle Phœnicie, & pour leur en donner la valeur d'eſtimation, en or & en argent. Mais avant la fin des deux années qu'il demeura dans le pays, toutes les Côtes de l'Afrique voulant participer au commerce des Phœniciens, s'étoient déja accoûtumées à la monnoye de métal, commune à tous les Peuples de la terre qui veulent avoir entre-eux quelque relation.

Non content de ce premier fond pour le Roi, il établit le dixiéme ſur tous les revenus de la campagne. C'eſt une eſpece d'impoſt, qui étant levé équitablement, & tenant lieu de tous les autres, n'augmente jamais qu'à la ſatisfaction du contribuable, ſuivant la reflexion de l'Avocat des Siciliens contre Verrès ; parce que c'eſt une marque qu'il eſt devenu plus riche. Mais de

plus, il fait connoître à un ſage Prince les véritables forces de ſon Etat. D'ailleurs enfin il jugeoit que des impoſitions moderées animent le travail du Laboureur, qui ſans cet aiguillon, tomberoit bien-tôt dans la pareſſe, & par conſéquent dans la pauvreté. Il ne voulut rien preſcrire à l'égard des droits ſur les marchandiſes. C'eſt un point ſur lequel les Colonies Phœniciennes avoient déja leur uſage. Il avertit ſeulement le Viceroi en particulier de ne pas gêner un commerce qui ne faiſoit que de naître, & de ne pas mettre obſtacle à une abondance future & prochaine pour un gain préſent peu conſiderable.

Enfin Cherès crut devoir ſonger auſſi à l'interêt des Prêtres Egyptiens. Il faiſoit voir que chez tous les Peuples qui ont quelque idée de Religion, les Prêtres exempts de toute contribution forcée, prélevoient eux-mêmes des droits differemment reglez ſuivant les lieux, mais qui alloient au moins au dixiéme. Il appelloit en témoignage les Prêtres Phœniciens, ceux de la Taprobane, & même ceux de l'Ethiopie, qui ayant été pris par les Antropo-

phages avec les marchands Ethiopiens, & ayant été délivrez comme eux, les avoient ſuivis dans ſa Flote. Il concluoit de-là, que les Prêtres Egyptiens s'étant chargez de la Religion à l'égard des Sauvages, & ayant ſubi genereuſement les premiers travaux de leur inſtruction, il falloit aſſigner pour eux, & pour leurs Collegues, qu'ils feroient venir inceſſamment de Memphis, la dixiéme partie du reſtant après la levée du dixiéme Royal. Il faiſoit valoir la modicité de cette portion qui n'alloit qu'aux neuf centiémes des revenus de la campagne, en comparaiſon du tiers de tous les biens qu'ils poſſedoient en Egypte; & il annonçoit l'uſage que leur magnificence ordinaire leur feroit faire encore du peu qu'on leur attribuoit, par des temples & d'autres édifices qui embelliroient la nouvelle Phœnicie.

Il établit dans la Ville des Ecoles où l'on ne devoit pas porter les ſciences auſſi loin que dans l'Egypte: Et l'on n'y devoit enſeigner que celles qui peuvent convenir à des Négocians Navigateurs. Il en confia le ſoin aux Prêtres Phœniciens. Mais il n'en voulut

établit aucune à la campagne. Suivant la maxime constante des Egyptiens qui demeuroient de pere en fils dans la même profession, il croyoit que les mêmes occupations de l'esprit qui tirent les enfans de familles de l'oisiveté, y jettent les enfans des Laboureurs, & même des Ouvriers. Toute étude selon lui étoit ennemie du travail des mains, & débauchoit l'esprit de ceux que leur naissance a destinez aux arts méchaniques. Rectifiant néanmoins ce qu'il y avoit de trop general dans cette exclusion, il permit aux Prêtres d'instruire dans leur maison ceux en qui ils appercevroient un talent marqué pour quelque chose de superieur à la culture de la terre.

C'est ainsi que Cherès après avoir été le vainqueur & le bienfaicteur des Sauvages du Congo, fut encore leur Legislateur. Quand il fut sur le point de partir, il fit jurer solemnellement au Viceroi qu'on observeroit ces loix écrites au long avec leurs motifs, & publiées dans toute l'étenduë de la Viceroyauté; ou qu'on ne les changeroit selon les besoins & avec le temps, que dans l'esprit même de leur institution. Il

lui recommandoit particulierement dans les tables qu'il en fit faire, les habitans venus du Congo ; & il exigeoit que la faveur fût toûjours pour eux, dans toutes les affaires douteuſes & équivoques qu'ils pourroient avoir avec les Phœniciens ou leurs autres aſſociez ; par la raiſon même de l'inferiorité de leurs lumieres & de leurs connoiſſances. Il y a beaucoup d'apparence que les Vicerois ſucceſſeurs d'Aſeryme, ſe prévalant, comme il arrive d'ordinaire, de l'éloignement où ils ſe ſentoient du Roi leur maître, violerent bien-tôt le ſerment de leur prédeceſſeur ; & qu'ayant uſé tyranniquement de leur autorité, ils ſe firent chaſſer peu d'années après par les Sauvages : puiſque la memoire d'un ſi bel établiſſement ne s'eſt conſervée que dans mes Auteurs anecdotes, & qu'on ne trouve par-tout ailleurs que des traces confuſes du grand nombre de Colonies que les Phœniciens avoient ſur les Côtes de toutes les mers.

Cherès étoit prêt à mettre à la voile pour continuer ſa route, lors qu'il reçut un paquet d'Aſtarte. Celui-ci lui envoyoit l'original d'une lettre du Roi

dans laquelle le Roi lui marquoit ſon admiration & ſa reconnoiſſance à l'égard de cet homme extraordinaire, qui avoit déja fait arriver juſques dans la Phœnicie les fruits de ſes établiſſemens, & dont les bienfaits avoient apporté la réputation. Le Roi ajoûtoit qu'il n'adreſſoit pas ſes remercîmens à Cherès, pour ſuivre le canal que cet illuſtre inconnu avoit choiſi en ne s'adreſſant lui-même qu'à Aſtarte, & pour ne point écarter le voile ſous lequel il paroiſſoit vouloir ſe cacher. Mais qu'il ratifioit avec joye toutes les diſpoſitions, toutes les inſtitutions & toutes les nominations qu'il avoit faites, & qu'il pourroit faire dans le cours de ſes découvertes. Il confirmoit en particulier Aſeryme dans la Viceroyauté de la nouvelle Phœnicie, & lui donnoit par le conſeil & ſur les inſtances d'Aſtarte, l'Intendance du commerce d'Occident. Cherès répondit à Aſtarte que n'ayant pas l'honneur d'être connu perſonnellement du Roi, il n'avoit pas cru devoir l'importuner d'une lettre ſouſcrite d'un nom auſſi indifferent que le ſien. Il ajoûtoit qu'il n'y avoit aucune entrepriſe qui ne fût aiſée avec des

Officiers & des ſoldats auſſi ſages, auſſi courageux & auſſi entendus que l'étoient ceux qui compoſoient la Flote Phœnicienne. Il finit en diſant qu'il regardoit cette lettre comme la derniere qu'il écriroit à Aſtarte avant que de rentrer dans l'Egypte; & qu'ainſi le Roi de Phœnicie ſçauroit néceſſairement avant lui la concluſion de leur voyage.

Il eſt à propos de dire ici que la réputation de Cherès commençant en effet à ſe répandre dans la Phœnicie, & par conſéquent dans les pays circonvoiſins; Azarès, l'ancien Eſclave de Sethos, jugea qu'il étoit temps de faire courir un bruit ſourd que ce Prince étoit caché dans l'Arabie. Intimement perſuadé de l'avoir vû mort, il ne craignoit pas de le voir revivre. Mais il avoit peur que Cherès dont il entendoit parler, ſe prévalant de la gloire qu'il auroit acquiſe dans ſon expédition, ne voulût ſe faire paſſer un jour pour ce Prince; & il vouloit le prévenir. Il s'étoit nommé Sethos au Roi de Meriaba dès le premier jour qu'il lui fut préſenté, & lui avoit demandé le ſecret ſous prétexte d'attendre l'occa-

ſion favorable de rentrer dans le Royaume de Memphis, & de faire rendre aux Arabes les Provinces que les Egyptiens avoient conquiſes ſur eux. Mais ſa véritable intention dans ce délai étoit de laiſſer changer ſon viſage, qui devant perdre la fleur de la jeuneſſe par un petit nombre d'années depuis l'âge de ſeize ans, deviendroit méconnoiſſable à tous ceux qui ne l'auroient pas vû dans cet intervalle. C'étoit auſſi la penſée de Cherès en prolongeant ſon abſence, & ils ſongeoient l'un & l'autre à ſurprendre la Cour de Memphis, le premier par l'impoſture, & le ſecond par la verité. Mais Cherès n'aura les premieres nouvelles de ce Competiteur que ſur les Côtes de la Mediterranée.

La Flote de Cherès ſortit donc enfin du port de la nouvelle Tyr. Ce n'étoit plus à la verité pour parcourir comme auparavant des Côtes abſolument inconnuës, toûjours incertains de ce qui s'alloit offrir à eux. Ils faiſoient route de propos déliberé au Royaume de Guinée. Ainſi ils alloient reconnoître en paſſant les Côtes du Congo. Mais de plus, Cherès ſçavoit

déja la carte de la Guinée même. Outre ce qu'il en avoit entendu dire aux habitans du Congo, il étoit venu déja plus d'une fois à la nouvelle Tyr des Marchands de cet autre Royaume ; & il les avoit interrogez ſur le gouvernement & les coûtumes de leur pays. Il avoit appris d'eux qu'ils avoient un commerce reglé avec les Colonies Phoeniciennes, déja fondées ſur les Côtes de la mer Atlantique, les plus avancées vers l'occident. Il comprit par-là qu'il ſe rapprochoit inſenſiblement des terres connuës. Pour s'éclaircir encore davantage de ces circonſtances, il avoit engagé quelques-uns de ces Marchands de la Guinée, quoique d'ailleurs aſſez ſauvages, à s'embarquer avec lui dans ſa Flote. L'embouchure du fleuve Gabon qu'ils rencontrerent, leur donna occaſion de faire entre-eux des ablutions extraordinaires. Ils en allegueront pour raiſon qu'ils paſſoient actuellement ſous le milieu de la route du ſoleil. Cherès trouva l'obſervation aſſez importante pour la faire ſur le rivage même ; & tous les Pilotes marquerent en grand caractere ſur leur journal la datte du

jour & l'aſpect du lieu de leur paſſage ſous l'Equateur.

En avançant un peu, Cherès s'aſſûra par lui-même de ce que ces Marchands lui avoient déja dit, ſçavoir, que l'Afrique, au lieu de courir au Nord juſqu'à ſon extrêmité ſeptentrionale, préſentoit à cinq ou ſix dégrez au-deſſus de l'Equateur, une longue côte oppoſée directement au midi. C'eſt-là qu'étoit la Guinée & ſa capitale Acara, qui ſeront les derniers noms barbares que j'aurai beſoin d'emprunter de mes Auteurs anecdotes dans la courſe de mon Héros. Cherès, s'attachant toûjours dans la route à côtoyer les rivages d'auſſi près qu'il étoit poſſible; les Marchands de la Guinée lui conſeilloient de cingler un peu plus en droite ligne vers Acara, ſe faiſant fort de l'y conduire en toute sûreté & en très-peu de temps. Il leur répondit que ſon deſſein étoit de reconnoître l'aſpect de toutes les terres: Qu'il vouloit même aborder dans les endroits les plus remarquables, & ſur-tout s'aſſûrer du fond de ce Golphe, où commençoit le détour de l'Afrique. Ces Marchands lui repliquerent qu'il trouveroit peu de

curioſitez ſur cette partie des Côtes : Que les Peuples en étoient extrêmement ſauvages ; & que s'ils avoient quelques Villes, il faudroit s'avancer beaucoup dans les terres pour les trouver. Cherès apperçut à la vivacité avec laquelle ils lui alleguoient ces raiſons, que ces Marchands étoient inquiets de ce que ſa Flote alloit prendre connoiſſance d'un pays où ils faiſoient un très-grand commerce qu'ils craignoient qu'on ne leur enlevât. Il leur dit à ce ſujet qu'ils avoient pû remarquer par la conduite qu'il avoit tenuë à la nouvelle Tyr, & par les loix qu'il avoit laiſſées à la Colonie, combien il étoit attentif à conſerver à chaque Nation ſon commerce propre. Qu'il n'avoit en ſon particulier aucune envie de s'engager dans les terres, ni d'interrompre par des excurſions impraticables à un ſeul homme l'entrepriſe du tour de l'Afrique qu'il ſe voyoit prêt d'achever : Enfin que les Phœniciens eux-mêmes étoient des Négocians maritimes, qui ne s'établiſſoient en differens ports que pour recevoir en échange des marchandiſes qu'ils y débarquoient, ce que les naturels du pays leur appor-

toient du fond de leurs Provinces les plus reculées.

Les Marchands Negres raſſûrez par ce diſcours, virent ſans chagrin les Phœniciens mettre pied à terre ſucceſſivement à l'embouchure de la riviere d'Angre, à celle de Barba, & à celle des Camarones. Ils leur ſervoient même de Pilotes dans ces rades, dont pluſieurs ſont dangereuſes, & d'interprêtes auprès des Peuples qu'ils rencontroient ſur le rivage. Ceux-ci, après le premier effroi cauſé par le nombre & par les habillemens de ces hommes nouveaux pour eux, leur faiſoient toute ſorte d'accueils, & portoient eux-mêmes dans leurs Vaiſſeaux des rafraîchiſſemens que Cherès leur faiſoit toûjours payer au-delà de leur prix. On lui dit là que tout ce canton appartenoit au Royaume de Benin. Ils trouverent enſuite la riviere appellée *du Roy*, dont l'embouchure eſt préciſément dans l'angle du détour. Quelques inégalités de rivages aboutiſſent à un enfoncement de la mer dans les terres qui y fait une pointe d'environ trois dégrez de profondeur. Elle eſt terminée par une Iſle qui du côté du levant

n'eſt ſéparée de la terre ferme que par la largeur de l'embouchure de la riviere de Benin. C'eſt ſur cette riviere, mais à plus de ſoixante lieuës dans les terres qu'eſt bâtie le grand Benin, capitale du Royaume.

Cherès fut étonné de voir dans toutes les Villes maritimes de la Guinée, la quantité & la nature des marchandiſes que les Negres de ce Royaume tiroient des Phœniciens déja établis ſur les Côtes les plus occidentales de l'Afrique, pour les tranſporter dans le Royaume de Benin. Car ces marchandiſes n'étoient point differentes de celles qu'on porte chez les Peuples les plus polis & les plus ſomptueux. C'étoient toutes ſortes d'étoffes d'or & de ſoye, des damas des Indes, des taffetas d'Italie, des velours brodez d'or & d'argent, des habits de coton, de la vaiſſelle même ſculptée, des coraux blancs & rouges, & une eſpece de corail bleu nommé Acori; en un mot tout ce qui peut ſervir pour la commodité & pour l'ornement [1]. Ces particularitez ſemblent dignes de remarque dans des

1. V. les liſtes de Dapper, p. 300. 306. & 310.

Sauvages du milieu des terres, que l'on croiroit encore plus groſſiers & plus négligez que ceux qui voyent paſſer d'autres hommes le long de leurs Côtes. Les Negres [1] ne recevoient d'eux en échange que des Eſclaves, des pelleteries, de l'yvoire, ou des dents d'Hippopotames que l'on donne ſouvent pour de l'yvoire, & d'autres marchandiſes à peu près ſemblables à celles que nous avons vû qu'ils alloient prendre au Congo. Mais les habitans de la Guinée ſçavoient peu l'uſage que les habitans du Benin faiſoient des marchandiſes qu'on leur portoit. Ces derniers ne ſouffroient pas que les premiers entraſſent dans leurs Villes de terre; comme les Negres de la Guinée n'avoient pas ſouffert juſqu'alors que les Phœniciens paſſaſſent le Cap des trois pointes, ſitué entre la corne heſperienne, (*Cap des Palmes*,) où ceux-ci avoient une grande Colonie, & Acara capitale maritime de la Guinée. C'eſt ce triple Cap, auquel ſa figure avoit fait donner le nom de trois pointes, que les uns & les autres

1 Habitans propres de la Nigritie & de la Guinée.

avoient choisi pour un lieu mitoyen, où ils venoient deux fois l'année faire leurs échanges. Les Phœniciens étoient principalement curieux de l'or que les Negres tiroient abondamment de la Côte d'or & du rivage de la Mine. Le dessein de Cherès étoit d'inspirer aux habitans de la Guinée un peu plus d'ouverture & de confiance dans le commerce, & de les engager à recevoir plus librement chez eux les autres Nations. Comme ils sçavoient déja négocier, ils n'avoient plus que ce pas à faire pour cesser d'être Sauvages. Car ce défaut consiste à ignorer l'existence, ou à fuir la frequentation des autres Peuples; comme la simple barbarie consiste à n'avoir point de lettres. Les Sauvages n'ont aucune liaison dans le monde présent; & les Barbares capables d'ailleurs de traitez & même de societé avec les étrangers, demeurent privez de la communication que la lecture donne aux Nations polies avec les hommes de tous les temps. Mais Cherès ne vouloit rien entamer sur cet article que dans la capitale, qui donne toûjours la loi, ou qui sert toûjours de modéle au reste d'un Etat. Il remettoit

là ſon entrepriſe, d'autant plus volontiers qu'il entendoit dire que le Roi de Guinée, quoique jeune encore, travailloit à former l'eſprit & les mœurs de ſes ſujets. Il arriva donc enfin à Acara avec toute ſa Flote, conduite en quelque ſorte par les principaux des Negres qu'il avoit embarquez avec lui.

Si Cherès connoiſſoit déja la réputation de cette Ville & de ſon Roi; la ſienne qui étoit encore plus brillante l'y fit recevoir avec de grands témoignages de reſpect & d'admiration. Tous les citoyens vinrent au-devant de lui ſur le rivage en danſant & en chantant, accompagnez d'inſtrumens qui ne tenoient de la muſique qu'un bruit meſuré. Le Roi lui marqua qu'il l'attendoit avec impatience pour l'aider dans la réformation qu'il avoit commencée. Ce Peuple étoit déja hors de la ſituation malheureuſe où pluſieurs Rois barbares retiennent encore aujourd'hui leurs ſujets, qu'ils regardent comme des victimes devoüées à leurs cruautez extravagantes. Le Roi regnant avoit même aboli l'uſage des victimes humaines établi avant lui ſur cette

Côte [1]. Les Prêtres de leur Idole Fetiſ, qu'ils nommoient pour cette raiſon des Fetiſeros [2], y avoient conſenti par l'adreſſe que le Roi avoit eûë de leur faire mieux trouver leur compte dans les victimes d'animaux qu'on leur préſentoit. Cependant comme ſi les hommes étoient faits pour ſe procurer eux-mêmes les maux qui ne leur viennent pas d'ailleurs ; ces Peuples, & ſur-tout les femmes s'étoient impoſé des loix cruelles, dont l'honneur qu'on y avoit attaché rendoit l'obſervation indiſpenſable. Aux funerailles d'un mari, par exemple, toutes ſes femmes étoient obligées de ſe faire brûler avec lui dans le bucher, où l'on jettoit auſſi une partie de ſes eſclaves, & ſur-tout ceux qu'il avoit le plus aimez [3]. A l'égard des Eſclaves, le Roi avoit déja remedié à cet abus ; en declarant qu'après qu'on auroit préſenté devant le bucher du mort pour lui faire honneur les Eſ-

1. Dapper, p. 277.
2. *Id.* p. 313.
3. Dapper, p. 307. dit ſeulement qu'on étrangle les femmes & les Eſclaves à Curamo qui appartient à la Guinée. Et p. 262. qu'on les enterre avec le mort. Mais la pratique de ſe brûler eſt commune aux femmes en pluſieurs endroits. V. Bernier, ſur le Mogol.

claves que les parens deſtinoient à le ſuivre, on les donneroit aux Fetiſeros comme des Eſclaves conſacrez au ſervice des Idoles. Cette deſtination étoit fort bien imaginée, parce qu'elle engageoit les Fetiſeros par leur interêt à la ſoutenir. Mais il n'en étoit pas de même des femmes. Comme la vie & la mort étoient au fond à leur choix, & qu'il n'y avoit point d'autre peine impoſée au refus de ce ſacrifice qu'une honte irréparable, elles n'auroient pas crû s'en garantir par un azile que le Roi même leur auroit marqué. Le Roi ayant propoſé à Cherès cette difficulté, Cherès lui répondit d'abord, qu'il admiroit la pénétration avec laquelle il avoit ſenti qu'à peine les Rois ſont-ils maîtres d'un faux point d'honneur qui s'eſt malheureuſement emparé de l'eſprit de leurs ſujets; Qu'ainſi il s'agiſſoit de tourner autrement ce point d'honneur, ou de donner à ſon ancien objet une face honteuſe. Après avoir cherché ce moyen pendant quelque temps, ils conclurent enſemble que le Roi publieroit une Ordonnance, par laquelle la punition des femmes convaincuës d'adultere, qui étoit auparavant

vant d'être venduës comme des Eſclaves [1] par leurs maris, ſeroit changée en une priſon dans laquelle elles ſeroient miſes ſur une Sentence du Juge. Qu'elles y demeureroient toutes enſemble juſqu'à la mort de leurs maris, à moins qu'ils ne les redemandaſſent eux-mêmes de leur vivant. Mais que celles qui à la mort d'un mari ſe trouveroient dans la priſon ſeroient conduites au bucher funebre pour y être jettées les premieres. Il ſembloit qu'il ne reſtoit rien à faire pour la guériſon abſoluë de cette prévention funeſte; après avoir changé ainſi le dévoüement des femmes fidelles en ſupplices d'adulteres. Cependant quelques zélées paſſoient encore par-deſſus cette conſidération, en diſant que l'immolation volontaire & l'immolation forcée mettoient pour les aſſiſtans une différence aſſez marquée entre l'innocence & le crime. C'eſt pourquoi Cherès conſeilla au Roi de publier une ſeconde Déclaration, par laquelle la premiere ſubſiſtant dans toute ſa force; il ajoûtoit que toutes les femmes qui ſe jetteroient dans le feu ſeroient cenſées faire par cette ac-

1. Dapper, p. 299.

tion l'aveu d'adulteres ſecrets dont elles ſe ſentoient coupables ; & que leur effigie ſeroit placée dans le regiſtre criminel après les ſignes ou les [2] figures de celles qui auroient été condamnées publiquement. Aucune d'elles ne tint à la menace de cette diffamation, & la pratique fut entierement abolie.

A cette même occaſion Cherès fit comprendre au Roi, qui s'en appercevoit déja, combien la pluralité des femmes cauſoit de diſſenſions domeſtiques ; & ſur-tout combien elle donnoit à une Nation l'air de deſordre & de cette promiſcuité contraire non-ſeulement à la bonne éducation des enfans, mais encore à la nature de l'homme, qui ayant une ame eſt capable de choix & d'attachement ; puiſque cette multiplicité le met au-deſſous d'un grand nombre d'animaux qui s'apparient. Le Roi s'offrit auſſi-tôt de la défendre. Cherès lui repréſenta que cette défenſe, quelque ſage qu'elle fût, jetteroit d'abord la conſternation par-

2. Voyez dans le P. Laffiteau l'explication de ces ſignes ou de ces figures qui tiennent lieu de nom ou de ſignature chez les Sauvages. *Mœurs des Sauvages*, *tome 2.*

mi ces femmes, qui étant excluës de la maiſon de leurs maris ne ſçauroient quel parti prendre : Qu'ainſi il croyoit qu'il falloit diſpoſer l'appareil avant que de faire l'inciſion. Qu'à ſon avis cet appareil étoit d'ordonner à tout homme qui auroit atteint l'âge de vingt ans de ſe marier. Cette Ordonnance embarraſſa d'abord pluſieurs jeunes hommes qui ne trouvoient pas de femmes. Mais ils furent ſoulagez par l'Ordonnance qui ſuivit bien-tôt après, par laquelle il étoit défendu à tout homme marié de garder chez lui plus d'une femme : Et parmi ces Peuples où l'on ne faiſoit pas difficulté d'épouſer des filles qu'on ſçavoit avoir perdu leur virginité par libertinage, on aimoit encore mieux celles qui avoient vêcu à l'ombre d'un mari.

Mais nous n'avons garde d'omettre une autre ſource de tourmens volontaires qui n'alloit pas à la mort des patiens, mais qui étoit d'une conſéquence fatale aux mœurs & au repos de la ſocieté. Ce ne fut pas ſans une extrême ſurpriſe que Cherès trouva là une image de l'initiation Egyptienne, mais ſi défigurée & ſi hideuſe qu'elle étoit ca-

pable de faire honte à ſon original. Les Fetiſeros avoient perſuadé à tout ce Peuple qu'il y avoit dans la Guinée une multitude innombrable d'eſprits qu'ils appelloient *Jannanes*, & qui habitoient certains bocages d'où il n'étoit permis à aucun profane d'approcher. Que ces eſprits vouloient avoir un grand nombre de ſerviteurs de l'un & de l'autre ſexe qui ſe fiſſent initier à leur culte ; faute de quoi ils ſe jetteroient ſur toutes les campagnes & y cauſeroient une deſolation univerſelle. Cette menace étoit ſoûtenuë par des feux qui paroiſſoient aſſez ſouvent à travers les arbres d'un de ces bocages le plus voiſin d'Acara ; & ſur-tout par des Spectres, qui ſous la forme d'Ægipans & de Satyres, venoient quelquefois faire entendre des ſons de flute auprès de la Ville, comme Pline le rapporte de la partie interieure de l'Afrique, vers ces cantons [1] ; & d'autresfois faiſoient rouler dans les champs ces torrens enflâmez dont parle Hannon au ſujet des mêmes lieux. Ces prodiges cauſoient tant de frayeur aux ha-

1. Liv. 6. c. 30.

bitans qu'il n'y avoit preſque perſonne qui s'exemptât de l'initiation, quelque rudes qu'en fuſſent les préliminaires pour les aſpirans, & quelque dure que fût pour leur famille une abſence de deux ou trois ans qu'on exigeoit d'eux. On les conduiſoit dans ce bocage où on leur ſillonnoit tout le corps avec des pierres tranchantes, ou avec des foüets de corde qui faiſoient ruiſſeler le ſang de toutes parts, & laiſſoient des cicatrices ineffaçables. Il falloit ſoûtenir enſuite des jeûnes terribles dont les premiers étoient de trois jours entiers ſans mettre dans ſa bouche aucune ſorte de nourriture ni de boiſſon. Le reſte du temps ſe paſſoit dans les ſuperſtitions, dans la crapule & dans une fainéantiſe parfaite. Les femmes des Prêtres en faiſoient de leur côté ſubir preſque autant aux filles. Mais au lieu que les garçons devoient ſouffrir toutes leurs épreuves avec un viſage ferme & toûjours égal, les grimaces & les contorſions étoient permiſes aux filles, pourvû qu'il ne leur échapât aucun cri. Le moindre manquement aux conditions preſcrites auroit fait chaſſer avec ignominie les uns ou les autres.

Le prix de leur patience étoit qu'au ſortir de-là ils ſe voyoient reſpectez dans toutes les aſſemblées, à cauſe de l'aſſociation dans laquelle on croyoit qu'ils étoient entrez avec les eſprits. Ils regardoient avec dedain, & menaçoient même ſouvent de leur pouvoir ſecret ceux qui à un certain âge ſe trouvoient encore profanes. Ils s'ingeroient devant les Juges nommez par le Roi pour chaque crime, de diſcerner les innocens des coupables par des épreuves de feu ou de breuvages, indépendamment des preuves judiciaires tirées des témoins & des circonſtances des faits. Ils alloient chez les malades imputer leurs maux à des ſortileges jettez ſur eux par leurs ennemis ou leurs envieux, qu'ils déſignoient ſur des indices de fantaiſie qu'ils donnoient pour sûrs. En un mot, les fruits les plus communs de cette initiation ſanguinaire étoient les inimitiez, les vengeances & les homicides. Au reſte les Fetiſeros ne l'ouvroient que de vingt en vingt ans, parce qu'elle ſe faiſoit en commun, hors la ſéparation des deux ſexes dont il faut tenir compte à ces Sauvages, vû la debauche

dont cette pratique même étoit d'ailleurs accompagnée [1].

On commençoit alors l'année dont la fin alloit ramener cette abomination insensée. Le Roi qui passoit vingt-cinq ans, ne vouloit pas differer lui-même d'entrer dans les mysteres des Jannanes, dont il estimoit que la connoissance étoit essentielle à son autorité & à ses desseins. Mais comme il se fioit peu aux Fetiseros, il disputoit vivement avec eux pour le lieu, pour la durée & pour d'autres circonstances de sa préparation ; & quelques égards qu'ils eussent pour lui par la crainte où les tenoit l'idée de son esprit & de sa fermeté, ils n'étoient point encore d'accord sur tous ces articles. Cherès jugea l'occasion favorable pour proposer au Roi de substituer à ces mysteres également fâcheux & impies quelque imitation legere de l'initiation Egyptienne. Celle-ci n'étoit point

1. Le fond de tout ceci ne s'accorde malheureusement que trop avec ce que le P. Lafiteau rapporte des initiations actuelles des Sauvages de l'Amerique, tome 1. & Dapper des mysteres de Belli-parao dans la Guinée, p. 268. ou des consecrations des Moquisies, p. 333. & auparavant p. 326. & 327.

abſolument inconnuë à la Guinée. Non-ſeulement le commerce Phœnicien en avoit apporté la réputation juſqu'à eux ; mais ils ſçavoient par les traditions de leurs voiſins que l'Hercule Egyptien, un des premiers Initiez, étoit venu juſqu'au détroit des deux mers. Le Roi goûta beaucoup cette propoſition, & l'ayant communiquée à quelques-uns de ſes ſerviteurs les plus fidéles, & les plus intelligens ; ils lui firent tous eſperer que ſes Peuples recevroient avec joye une inſtitution empruntée de la Nation la plus célébre de la terre, apportée dans leur pays par des Egyptiens mêmes, & qui d'ailleurs les délivreroit des longueurs, des ſouffrances, & ſur-tout des ſuites funeſtes de l'initiation des Jannanes. Le Roi conclut donc avec Cherès & avec les Prêtres ſes compagnons qu'ils offriroient inceſſamment aux habitans de la Guinée une initiation participée de celle de l'Egypte. Mais pour parer s'il étoit poſſible par les ſeules voyes de la prudence & de la douceur, les obſtacles qui pourroient leur venir de la part des Fetiſeros, il fut décidé que le Roi aſſembleroit en particulier les

principaux d'entre-eux, & les prévien-droit lui-même ſur la réſolution qu'il avoit priſe.

Cette conference leur ayant été indiquée au moment précis où il falloit s'y rendre ; le Roi bien préparé, leur dit : Qu'ils ne pouvoient ignorer eux-mêmes à quel point la plûpart de leurs Initiez abuſoient de leur credit ſur l'eſprit des Peuples. Qu'ils ſembloient ne revenir de leur conſécration que pour être impunement des malfaicteurs ſecrets & publics. Que cependant ſelon une verité tirée des ſimples lumieres de la nature, & qui ſortoit quelquefois de la bouche même des Fetiſeros, les Dieux ſont eſſentiellement juſtes & bons. Qu'ainſi ſans porter le raiſonnement plus loin, il regardoit comme de mauvais eſprits les Jannanes, dont on n'employoit le nom que pour faire du mal, & comme de très-grands criminels ceux de ſes ſujets qui entreroient deſormais avec eux en quelque commerce. Qu'il avoit appris que chez les Nations policées ce crime s'appelloit Magie ; & qu'en qualité de Roi prépoſé au repos & au bonheur de ſes Peuples, il prétendoit l'exterminer de ſes Etats.

Mais que comme il ſçavoit que les maladies d'imagination & d'opinion ne ſe guériſſent que par des inſtructions réïterées & avec le temps : il avoit deſſein de profiter du paſſage des Prêtres Egyptiens par Acara, pour mettre à la place des pernicieux myſteres des Jannanes, quelque image du moins ou quelque ombre d'une initiation auſſi éclairée dans ſes principes, auſſi liée à la pratique de toutes les vertus, auſſi favorable au bien public que l'étoit l'initiation Egyptienne. Qu'à la verité les Fetiſeros ne pouvoient y avoir aucune part, d'autant qu'une de ſes premieres conditions étoit qu'on n'eût ſur le corps aucune cicatrice reçûë au nom & pour le culte des mauvais eſprits. Mais qu'on y admettroit avant tous les autres leurs enfans non encore initiez aux Jannanes. Qu'on tâcheroit de leur donner des lumieres ſuffiſantes afin qu'ils puſſent enſuite preſider eux-mêmes à cette importante ceremonie : parce que les Prêtres Egyptiens ne voulant point priver des fonctions Sacerdotales les naturels du pays qui ſeroient en état de les exercer, ne prétendoient employer leur miniſtere qu'à

fixer toutes les loix de cette initiation, & à former des disciples capables de les maintenir après eux. Le Roi ajoûta sans s'interrompre : Que l'initiation nouvelle devant influer beaucoup dans la Religion dont elle alloit être l'Ecole ou l'apprentissage, il étoit impossible que les Fetiseros en fussent les chefs & en exerçassent les fonctions. Mais que si demeurant satisfaits que leurs enfans instruits prissent leur place, les peres à qui il parloit se prêtoient de bonne grace à ses intentions ; non-seulement il leur laisseroit leurs biens & leur domicile ; mais encore il leur renverroit la plûpart des causes particulieres à juger, il leur confieroit l'administration de plusieurs affaires concernant le bon ordre de l'état, & appelleroit même fréquemment les uns ou les autres dans ses conseils. Le Roi leur dit en les quittant qu'il leur donnoit tout le temps qu'ils voudroient pour leur réponse, & qu'il les dispensoit même de lui en rendre aucune autre que la conformité de leur conduite à ses desseins. Les Fetiseros ayant reconnu au ton & aux regards du Roi qu'il vouloit être obéï, se tinrent long-temps au

parti du ſilence qui étoit le plus sûr pour eux. Ils ſuſpendirent même tout exercice public de leur Religion, & laiſſerent au Roi, à Cherès & aux Prêtres Egyptiens un repos d'environ ſix mois, que ceux-ci employerent de la maniere que nous allons rapporter en abregé.

Ces Prêtres n'étoient entrez dans l'Acara qu'au nombre de ſix. Mais ayant déja eu du temps devant eux pour prévoir qu'ils auroient beſoin de ſecours dans l'execution de leur entrepriſe ; ils avoient aiſément obtenu du Roi la liberté de faire venir quinze ou ſeize de leurs confreres mêlez ſuivant leur coûtume dans la Colonie Phœnicienne établie au Cap des Palmes, qui appartient à la Guinée. Ainſi ils ſe trouverent plus de vingt à l'entrée de leurs travaux. Ils étoient tous convenus avec Cherès, qui étoit Sethos pour eux, qu'il falloit préſenter aux habitans de la Guinée une initiation moins myſterieuſe, moins héroïque même, & plus generale que celle de l'Egypte : d'autant que celle-ci étant inſtituée dans une Nation qui avoit d'ailleurs tous les ſecours néceſſaires pour la vertu com-

mune, ſon prix conſiſtoit à n'être acceſſible qu'à des hommes extraordinaires ; au lieu qu'une initiation préſentée à un Peuple encore Sauvage, & qui avoit beſoin de toute ſorte d'inſtruction, ne ſeroit utile qu'en y admettant au moins toute la jeuneſſe qui n'étoit pas encore voüée aux mauvais génies. Qu'ainſi la préparation, les exercices & les obligations mêmes en devoient être praticables à tout ſexe, à toute condition, & en quelque ſorte à tout caractere d'eſprit.

On fit donc conſtruire d'abord dans un grand eſpace pris au milieu de la Ville pour la commodité des citoyens, deux longues galleries ou Chapelles ſoûtenuës ſur des piliers d'yvoire dont on ſe ſert dans la Guinée au lieu de poutres[1], couvertes à la maniere du pays & environnées d'ais de tous côtés. Elles étoient placées de part & d'autre d'un vaſte terrain qui traverſoit toute la Ville. Tout le Peuple fut averti qu'elles n'étoient dreſſées que pour fournir un lieu où l'on pût donner les premieres inſtructions que l'on ne vou-

1. M. Huet *de Navig. Salom. c. 7. p. 181*

loit pas differer. Mais que ces Chapelles ne ſubſiſteroient que juſqu'à ce qu'on eut achevé un Temple & une Maiſon ſacerdotale que le Roi vouloit faire bâtir dans le terrain du milieu. Que les Prêtres Egyptiens conſacreroient ce Temple à la Déeſſe des Vertus, à laquelle on invitoit tous les jeunes gens de l'un & de l'autre ſexe qui auroient atteint l'âge de quinze ans, de venir d'avance ſe faire initier.

Le nom ſeul de la Déeſſe charma tous ceux qui l'entendirent prononcer. Les hommes & les femmes, qui voyoient ſur leurs corps les malheureuſes cicatrices des Jannanes, ſe déſoloient de ne pouvoir participer à cette nouvelle initiation. Pour appaiſer ces plaintes dont on fut agréablement ſurpris, les Prêtres Egyptiens alloient dans toutes les maiſons aſſûrer les peres & les meres, qu'en offrant de bon cœur leurs enfans, comme ils le faiſoient, à la Déeſſe des Vertus, & en renonçant eux-mêmes aux mauvais eſprits, ils auroient part à toutes ſes graces. Ils ajoûterent que dans tout le cours de l'initiation, qui ſeroit de ſix ſemaines, on les admettroit, auſſi-

bien que les enfans au-deſſous de quinze ans, à toutes les inſtructions, & à toutes les ceremonies, excepté à celles de chaque huitiéme jour.

Celui qu'on avoit marqué pour l'ouverture étant arrivé, on rangea en chacune des deux Chapelles les enfans des Fetiſeros dans une eſpece de ſanctuaire aux deux côtez d'un autel où l'on avoit poſé une figure de bois légèrement ébauchée, & qui ne devoit ſervir qu'à rappeller l'idée de la Déeſſe des Vertus. Immediatement après le baluſtre qui fermoit le ſanctuaire, étoient placés en pluſieurs rangs ſur la droite les aſpirans, & ſur la gauche les aſpirantes; après quoi une barriere de fer laiſſoit les ſimples aſſiſtans dans le bas de la Chapelle.

Le Roi qui voulut d'abord ſe faire initier, pour donner un exemple qu'il ne faiſoit maintenant que ſuivre, avoit la premiere place du côté du ſanctuaire ſur le banc le plus proche des ais de clôture, & plus élevé que tous les autres qui alloient un peu en échaffaut. Les exercices ne devoient être que de deux heures: Et pour éviter la confuſion, on les repetoit quatre fois par

jour dans chacune des deux Chapelles. L'heure du Roi fut toûjours la premiere de la journée. La Reine ſon épouſe encore plus jeune que lui, prit la premiere de la ſoirée ; & pour partager les honneurs que l'on vouloit faire aux Initiez, elle s'attacha à la Chapelle où le Roi n'alloit point. Elle y fut placée comme le Roi dans la ſienne. Elle faiſoit mettre tout de ſuite à côté d'elle les filles ou les femmes de ſa Cour capables encore d'initiation ; comme le Roi le pratiquoit auſſi à l'égard de ſes Officiers qui ſe trouvoient dans le même cas. Mais de plus la Reine étoit accompagnée de toutes les filles des Fetiſeros qui avoient accepté la nouvelle initiation, & qu'elle logeoit dans les appartemens de ſon palais, comme le Roi logeoit leurs freres dans le ſien. On jugeoit même à propos de ne rendre les uns & les autres à leurs parens que lorſque le nouveau culte ſeroit parfaitement établi, & que les fils, qui en ſeroient les Prêtres, ſe trouveroient plus en état de retirer leurs peres de leurs ſuperſtitions, que de s'y laiſſer replonger par eux.

Le premier exercice du premier jour

fut un discours dans lequel le plus ancien des Prêtres destinez à chaque assemblée, dit à son auditoire : Que la Déesse des Vertus à laquelle on vouloit les initier, n'étoit autre que l'Isis Egyptienne, sous le nom de laquelle il falloit entendre la sagesse éternelle & souveraine, premier exemplaire de la nature. Qu'elle vouloit être imitée des hommes à proportion de leur état, & qu'on ne pouvoit lui ressembler que par les vertus. Mais que selon l'ordre de toute discipline qui tend à la réformation des mœurs, l'extirpation de chaque vice devoit nécessairement préceder l'acquisition de la vertu qui lui étoit opposée. Que dans cette vûë les exercices des quarante-cinq jours commenceroient tous par un discours de trois quarts d'heure qui seroit fait par un des leurs, contre un vice particulier. Que ce discours seroit suivi du sacrifice d'un bouc immolé à la Déesse comme un symbole de ce vice ; & que pendant le sacrifice on la supplieroit d'en délivrer & d'en garantir toute l'assistance. Qu'ensuite un autre des leurs feroit un second discours où il expliqueroit les conditions & les avantages

de la vertu contraire. Qu'après ce discours on offriroit à la Déesse une colombe, image de l'innocence des mœurs ; en la priant de mettre cette vertu dans l'ame de tous les auditeurs, & particulierement des Initiez : après quoi on laisseroit aller cette colombe vers le Ciel par une ouverture qui étoit au fond & près du toit de la Chapelle.

Ce projet fut executé fidellement; & quoiqu'il n'enfermât rien que de très-simple, les seules instructions produisirent un effet merveilleux dans l'esprit de tout ce Peuple. Comme les seize discours de la journée se faisoient dans les deux Chapelles sur les mêmes sujets par seize Prêtres differens, & que chacun des auditeurs n'en avoit entendu que deux ; on les voyoit s'assembler par petites troupes dans les ruës mêmes, pour se demander les uns aux autres ce qu'ils avoient oüi, & pour en faire des comparaisons. Les Peres de familles, qui ne pouvoient être pour la plûpart que simples assistans, avoüoient entre-eux que rien ne les éloignoit plus des anciennes superstitions, que le soin que l'on prenoit de recomman-

der aux aſpirans la ſubordination aux puiſſances, l'obéïſſance aux parens, la condeſcendance à l'égard de tout le monde. Qu'ils avoient d'abord craint que leurs enfans ne tiraſſent de la nouvelle initiation un prétexte de les mépriſer : Mais qu'ils étoient pleinement raſsûrez contre cette crainte. Car au lieu que les Initiez des Jannanes étoient fiers, inſolens, toûjours menaçans, & très-ſouvent mal-faiſans ; on ne pouvoit attendre de ceux-ci que de la modeſtie, de la douceur, & de bons Offices.

A l'égard de chaque huitiéme jour auquel l'entrée des Chapelles étoit interdite aux profanes ; cette exception avoit pour motif principal de conſerver quelque apparence du ſecret de l'initiation Egyptienne, & de donner quelque émulation aux Initiez. Car d'ailleurs le ſecret ne tomboit ici ſur aucune curioſité exterieure, & on ne le dirigeoit qu'à l'utilité morale des aſpirans. On leur apprenoit que les ſacrifices d'animaux, ne contentoient point la Divinité par eux-mêmes. Qu'elle haïſſoit en particulier les inciſions faites ſur ſon propre corps, & que l'on

croyoit ſi agréables aux mauvais eſprits. Que c'étoient les vices dont il falloit couper la racine, les paſſions du cœur qu'il falloit amortir en ſoi. Que le jeûne moderé qu'on avoit preſcrit à tout le monde pour le temps de la préparation, étoit un ſigne de ce retranchement, un moyen d'y parvenir, & une ſatisfaction dûë pour les deſordres où l'on étoit tombé avant que de l'avoir fait. On leur parloit enſuite des vertus portées à leur plus haute perfection. Le plus grand des crimes, par exemple, eſt de ne reconnoître ou de n'adorer aucun Dieu, ou bien d'adreſſer ſon culte à des eſprits impurs & malfaiſans, comme les Jannanes. La vertu oppoſée à ce crime eſt la Religion, telle que vous la faites voir à l'égard de la Déeſſe des Vertus par votre aſſiduité à ſes cérémonies & à ſes inſtructions. Mais la perfection de cette vertu eſt l'initiation de cœur & d'eſprit, une régularité de mœurs qui ſoit ſoûtenuë par la perſuaſion intime des récompenſes ou des châtimens de cette vie future dont l'idée ſe trouve imprimée dans tous les eſprits auſſi avant que celle d'une Divinité auſſi juſte que puiſſante. Un ſecond

crime eſt l'amour déreglé de ſoi-même. De-là naiſſoit votre inſenſibilité pour les maux d'autrui, l'injuſtice de vos prétentions, la vengeance des chagrins qu'on n'avoit quelquefois pas voulu vous faire. La vertu oppoſée à ce crime eſt l'amour de vos freres & de vos ſemblables. C'eſt par-là que vous deviendrez miſéricordieux à l'égard des indigens, que vous aimerez mieux relacher de vos droits que d'arracher à votre concitoyen quelque choſe qui lui appartienne, que vous pacifierez plûtôt vos querelles par des avances d'amitié que vous ne les échaufferez par vos préventions. Mais la perfection de cette vertu eſt l'amour general des hommes, en y comprenant même vos ennemis.

Nous ſçavons qu'un des prétextes qu'alleguoient les Fetiſeros, pour faire ſouffrir tant de maux à leurs Initiez, étoit de les accoûtumer aux tourmens auſquels vous êtes expoſez de la part de vos ennemis, lorſque le malheur veut que vous ſoyez pris en guerre. Mais renoncez dès aujourd'hui à leur rendre la pareille & vous verrez qu'ils s'adouciront bien-tôt. Par qui voulez-

vous que commence la ceſſation d'une pratique ſi condamnable, ou par des Peuples Sauvages qui n'ont encore aucune lumiere ni de raiſon ni de religion, ou par vous que la Déeſſe des Vertus eſt venuë ſi heureuſement éclairer? Combattez vos ennemis à la guerre où votre Prince vous conduit ou vous envoye. Mais traitez humainement & favorablement les priſonniers qui tomberont entre vos mains: Et de plus accoûtumez-vous en pardonnant à vos ennemis particuliers & compatriotes à pardonner à vos ennemis étrangers. Au reſte, chers aſpirans, ſi nous vous donnons ces maximes à portes fermées, ce n'eſt pas abſolument afin que vous en faſſiez un ſecret pour vous ſeuls, & que vous en priviez vos concitoyens. La vertu n'a rien de caché & elle ne cherche qu'à ſe répandre. Mais c'eſt afin que vous ne la préſentiez pas bruſquement à des hommes encore foibles ou indociles. Il ne faut leur propoſer qu'avec prudence ce haut dégré de perfection, dont vous ne leur montrerez jamais mieux la route qu'en y marchant les premiers.

Le zéle des Prêtres Egyptiens ne ſe

bornoit pas au ſervice des Chapelles. Tout le reſte de la journée étoit employé à l'éducation continuë & particuliere des fils des Fetiſeros deſtinez à être un jour les Prêtres de la Déeſſe des Vertus. On réduiſoit leurs obligations propres au bon exemple & à la doctrine. On leur faiſoit ſentir à quel point ils devoient porter ce bon exemple pour ſe rendre propre une obligation qu'on impoſoit déja aux Initiez. On ſe loüoit néanmoins de celui qu'ils donnoient actuellement. Mais on ne leur diſſimuloit pas qu'ils étoient bien éloignez de la doctrine néceſſaire pour remplir les fonctions qu'ils devoient néanmoins exercer dans très-peu d'années. Qu'ainſi ils ſe voyoient obligez de faire & dans la vertu & dans l'étude des pas de Géants. On leur dit dès le premier jour qu'il falloit commencer par apprendre l'art de la lecture & de l'écriture qu'on alloit leur enſeigner; & qu'afin de leur faire faire, s'il ſe pouvoit, deux progrez à la fois, on leur donneroit les élemens de cet art dans des livres de Religion & de Morale, compoſez ſelon les principes de l'Egypte, & mis en langue Phœnicienne,

Que cette langue, dont le commerce Phœnicien leur avoit déja donné quelque notion, mais qui n'étoit pas vulgaire pour eux, devoit être celle des livres faits pour inſtruire les Prêtres, celle même des Rites du Temple futur, pour leur conſerver plus de dignité. Mais que les explications de ces Rites, auſſi-bien que les inſtructions de toute eſpece devoient toûjours être données au Peuple en langue vulgaire. Pour animer encore davantage ces nouveaux diſciples au travail qui ſe préſentoit à eux; leurs inſtituteurs leur declarerent qu'ils ne vouloient exercer dans la Guinée les fonctions & de Prêtres & de Maîtres que pendant cinq ans, & juſqu'à l'initiation prochaine que l'on placeroit à cet intervalle par une regle qui ſubſiſteroit toûjours. Que ce ſeroit pour lors à eux à préſider à cette initiation, à en porter les fruits avec le temps dans tout le Royaume, & enfin à former eux-mêmes leurs propres ſucceſſeurs.

On ne s'en tint pas à l'éducation des fils des Fetiſeros. Les Prêtres Phœniciens, qui étoient en aſſez grand nombre dans la Flote, s'offrirent, par

une

une communication du zéle des Prêtres Egyptiens, de tenir auſſi pendant cinq ans & juſqu'à ce que les fils des Fetiſeros fuſſent en état de prendre leurs places, des écoles où ils recevroient non-ſeulement les aſpirans, mais encore tous les enfans de famille qui ſeroient trop jeunes pour participer à l'initiation. Mais comme c'étoit dans la langue de la Guinée qu'ils vouloient principalement leur apprendre à lire & à écrire, ils fournirent à toutes les prononciations de cette langue les caracteres de la Phœnicie; comme les Phœniciens en avoient déja fourni aux Grecs mêmes, & à d'autres Peuples chez leſquels leur abord avoit porté quelque politeſſe. Cependant pour ſe conformer auſſi à la vûë d'une double utilité; les inſtructions des Prêtres Egyptiens données les jours ordinaires des Chapelles & copiées en langue vulgaire comme elles avoient été prononcées, furent les livres de lecture, ou les modéles d'écriture ſur leſquels les Prêtres Phœniciens montrerent à ces enfans l'un & l'autre art. Il ſervit enſuite infiniment à ceux-ci pour leur négoce & pour toutes leurs autres af-

faires. Car ce qui eſt bon pour un objet raiſonnable l'eſt ordinairement pour beaucoup d'autres.

Tous ces exercices avoient continué pendant quarante jours avec une ferveur admirable; lorſqu'on entendit une nuit des bruits ſourds, & des hurlemens interrompus qui ſembloient venir de fort loin du côté du bocage. Les habitans de tout ce canton vinrent auſſitôt, ſuivant leur coûtume en de ſemblables occaſions, ſe refugier dans la Ville; parce qu'une triſte experience leur avoit appris que les Jannanes une fois répandus dans la campagne n'épargnoient aucun de ceux qui tomboient ſous leur main. Les Prêtres entrant à l'heure ordinaire dans les Chapelles n'y trouverent que la moitié des aſſiſtans, & même des aſpirans. Il eſt vrai que le Roi & ſes Officiers n'y manquerent point; Mais toutes les places de la maiſon de la Reine à commencer par la ſienne, ſe trouverent vuides après-midi. Ceux qui s'étoient chargez des diſcours, au lieu de prendre le ſujet courant, firent tous leurs efforts pour raſſûrer le reſte de leur auditoire contre la terreur qui paroiſſoit ſur le viſage de

ceux mêmes qui n'étoient venus là que pour eſſayer de la ſurmonter. Ils leur diſoient que les mauvais génies étoient néceſſairement ſoûmis à la Déeſſe des Vertus ; & que leurs attaques, quand elles ne ſeroient pas illuſoires, ne devoient avoir d'autre effet que de redoubler la confiance de ſes ſerviteurs en elle. Ils étoient tombez d'accord dès le matin avec Cherès de ne pas s'expliquer davantage ; & lui-même avoit obtenu du Roi, auquel il avoit parlé très-ſecrettement, une permiſſion complete d'apporter à cet obſtacle imprévû le remede qu'il jugeroit le plus convenable & le plus prompt.

Les eſprits qui étoient venus à bout d'une grande partie de leur deſſein par leur voix ſeule, ne douterent pas qu'en paroiſſant dès la nuit ſuivante avec leur attirail le plus effrayant dans la plaine qui ſe trouvoit entre le bocage & la Ville, ils n'achevaſſent abſolument leur ouvrage & ne diſſipaſſent ſans retour la nouvelle initiation. Cherès ne s'étoit pas endormi de ſon côté ; & devinant leur projet, il avoit deſigné aux Officiers de ſa Flote les endroits de la campagne les plus creux ou les plus

couverts, où ils iroient poſter en ſilence dès le commencement de la nuit un certain nombre de leurs troupes. Il avertit ces Officiers que leurs hommes devoient être legerement armez pour le beſoin. Que cependant ſon intention étoit que l'on ne tuât perſonne s'il étoit poſſible ; mais que laiſſant venir les phantômes le plus avant qu'il ſe pourroit dans la campagne, & les prenant ſur-tout par derriere pour empêcher leur retour dans le bocage, on les chaſſât du côté de la Ville, au-dehors de laquelle il ſe trouveroit pour les reçevoir.

Dès l'entrée de la nuit ſuivante on entendit les Jannanes mugir & hurler dans leur bocage d'une maniere beaucoup plus forte que la premiere fois, & en pouſſant des ſons aigus ou graves au-delà de toute faculté d'organe humain. Après ce prélude qui dura plus d'une heure, on vit de loin ſortir de cette retraite des Spectres d'une taille giganteſque, dans leſquels on n'appercevoit aucune autre forme que des yeux étincelans & une gueule enflâmée ; ou bien des monſtres de toute

figure ; dont tout le corps étoit lumineux. Plus loin étoient des torrens de feu qui traverſoient des champs plantez ou ſemez, où ils faiſoient un ravage accompagné d'un bruit épouvantable. Les Officiers Phœniciens communiquant à leurs troupes cette aſſûrance d'eſprit que Cherès leur avoit inſpirée, envelopperent par derriere & par les côtés cette maſcarade infernale, & la pouſſerent ſur Cherès qui avec une troupe d'élite l'attendoit de front. Alors les uns & les autres ne ſe ſervant de leurs épées que pour deſarmer les Jannanes des poignards avec leſquels ils eſſayoient de ſe défendre, ou pour leur faire tomber des mains les torches allumées qu'ils vouloient porter au viſage de ceux qui les alloient ſi cruellement dévoiler ; on les lia au nombre d'environ deux cens qu'ils ſe trouverent. Et comme Cherès s'étoit douté qu'ils ſe coucheroient par terre, & qu'ils préfereroient de ſe faire aſſommer en cet état à l'ignominie qu'on alloit leur faire ſubir ; on les attacha derriere une centaine de chevaux qu'il avoit fait conduire là. Ainſi les ſoldats n'é-

toient occupez qu'à faire tenir debout malgré eux ces priſonniers de nouvelle forme.

Ce fut au point du jour que ce monſtrueux équipage entra avec un grand fracas dans la Ville. On l'amena entre les deux Chapelles, pour en faire hommage, comme le diſoit Cherès, à la Déeſſe des Vertus. Les exercices de cette journée furent changez en la contemplation d'un triomphe ſi ſingulier. Tous les habitans d'Acara, pluſieurs des Villages voiſins, le Roi lui-même & la Reine bien-tôt après ſe rendirent dans cette grande place, pour être témoins de la confuſion des Jannanes qui ne montroient pourtant point encore leur viſage. On les laiſſa quelque-temps enſevelis ſous leur attirail que le délabrement où il étoit, ſa proximité deſavantageuſe, & la lumiere du jour rendoit auſſi ridicule qu'il avoit parû terrible par l'arrangement de leur jeu, par la diſtance des objets, & par les ombres de la nuit. On voyoit renverſées auprès d'eux des perches où tenoient encore de groſſes têtes de carton, par les trous deſquelles on appercevoit des lampions éteints. Il y avoit

par terre des corps de même matiere & garnis de même, qui ſoûtenus par deux hommes formoient des reſſemblances d'animaux à quatre piez. C'étoient en un mot des inventions à peu près ſemblables à celles dont on fait uſage ſur nos théatres pour des répréſentations ſurnaturelles. Cependant la plûpart d'entre-eux étoient couverts ſimplement d'un ſac noir depuis le ſommet de la tête juſqu'au-deſſous du genou; & ce ſont ceux qui avec des torches dont ils faiſoient joindre les flâmes, imitoient les torrens de feu. Mais ils portoient auſſi à leur ceinture ou des ſifflets prodigieuſement aigus, ou des veſſies d'une eſpece de cheval ſauvage nommé Janaca qui leur ſervoient à enfler leurs ſons[1].

Enfin quand l'heure fut venuë où l'on voulut voir ces captifs en face: Les Prêtres Egyptiens auſquels Cherès avoit donné le mot, conduiſirent dans le palais les fils & les filles des Fetiſeros; comme ne devant pas aſſiſter à l'immolation ſanglante que le Roi avoit

1. Dapper rapporte le même fait des Devins ou faiſeurs de preſtiges dans la Guinée, page 255. & 256.

déja dit qu'il falloit faire de ces victimes qu'on voyoit bien n'être que des hommes. Un moment après on leur arracha à tous en même-temps les voiles qui les couvroient : Et toute l'assistance, excepté Cherès qui s'y attendoit beaucoup, demeura bien étonnée de voir les visages très-connus des Fetiseros. Le Roi encore plus irrité contre-eux qu'il ne l'auroit été contre d'autres à cause de leur desobéïssance formelle à ses derniers ordres, prononça leur Arrêt de mort sur le champ. Il en differa seulement l'exécution jusqu'après la fin de l'initiation ; afin qu'on pût rappeller en general dans cette espace de temps la quantité des ravages, & le nombre de meurtres qu'ils avoient faits, pour regler à peu près sur cette mesure la grandeur de leur supplice. Ce n'étoit pas là l'intention de Cherès, & il comptoit fort de faire adoucir la Sentence. Mais il voulut leur en laisser essuyer toute la frayeur qu'ils ne meritoient que trop. Cependant on les conduisit dans les prisons Royales à la satisfaction de tout le peuple.

Les enfans des Fetiseros apprenant cette nouvelle dans le palais, tombe-

rent dans une conſternation d'autant plus grande, qu'avant leur initiation aux Jannanes, leurs peres ne les rendoient jamais participans du ſecret de leurs impoſtures. Cherès qui voulut accompagner le Roi juſques dans ſon palais, profita du ſpectacle touchant de cette jeuneſſe éplorée pour l'émouvoir à compaſſion. Il lui répréſenta que de jeunes hommes deſtinez au ſacerdoce de la Déeſſe des Vertus avoient beſoin d'une réputation ſans reproche. Qu'il y avoit lieu d'eſperer de leur zéle pour le ſervice du public & de la pureté de leur Religion, qu'ils répareroient les forfaits & les ſuperſtitions des Fetiſeros; mais que rien n'effaceroit aux yeux d'une populace groſſiere la tache du ſupplice de leurs peres. Les punitions des parens, ajoûta-t'il, des-honorent plus auprès du commun des hommes les familles les plus innocentes, que les fautes les plus griéves ne des-honorent les coupables mêmes lorſqu'elles demeurent impunies. Le Roi répondit auſſi-tôt que n'ayant voulu ſacrifier les Fetiſeros qu'à la vengeance de la Déeſſe des Vertus, il ſe deſiſtoit de ce ſacrifice, dès qu'il ne lui étoit pas

agréable. Qu'ainſi il remettoit à Cherès le ſoin de trouver l'expédient le plus propre pour empêcher du moins que ces malheureux ne puſſent jamais troubler ni le culte de la Déeſſe, ni le repos de ſes ſujets. Tous les enfans & les filles même des Fetiſeros ſe proſternerent devant le Roi pour le remercier de ſa clemence, dont ils ſentoient bien qu'ils avoient l'obligation à Cherès. Celui-ci en ſortant avec le Roi lui dit en particulier qu'à l'égard des ſuperſtitions dont il y avoit encore de grands reſtes dans ſon Royaume, & qu'on ne pourroit pas toutes anéantir par des convictions de fait comme celle des Jannanes; il croyoit qu'elles ſeroient toûjours mieux punies par le mépris & par la riſée, que par des châtimens qui leur donnent ſouvent du poids.

Il reſtoit encore trois jours des exercices de l'initiation. On diſpenſa les enfans des Fetiſeros des deux premiers pour leur épargner les regards du public juſqu'à la déciſion du ſort de leurs peres qu'on n'avertiſſoit encore de rien. Cherès s'abſenta lui-même pendant ces deux jours qu'il employa à la viſite du bocage, accompagné de deux Prêtres

Egyptiens, & de quelques-uns des principaux Officiers de la Guinée. On découvrit derriere trois ou quatre rangs d'arbres qui bordoient ce bocage du côté de la plaine, un terrain à perte de vûë garni au loin de cabanes où devoient loger les aſpirans que les Fetiſeros attendoient à la fin de l'année; & ſur la droite on apperçut une allée environnée de hayes très-épaiſſes & très-hautes qui les conduiſoit à leur maiſon ſituée auſſi-bien que leur Temple hors de la Ville.

Cependant ce n'eſt pas-là ce qu'on trouva de plus remarquable dans le bocage. On prit bien-tôt garde qu'il s'élevoit de temps à autre & d'eſpace en eſpace comme des jets de fumée en differens endroits du terrain vuide. Cherès & les Prêtres Egyptiens conclurent d'abord qu'il y avoit-là une ſouffriere; & ils dirent aux Officiers qui les accompagnoient, que ces jets de fumée ſe changeoient dans les tenebres de la nuit en jets de flâme. Ils leur expliquerent cet effet des exhalaiſons terreſtres qui trouvent une plus libre iſſuë en certains lieux qu'en d'autres. Ils leur rapporterent que dans l'Italie,

dont les marchandiſes venoient juſqu'à eux, il y avoit un canton auquel un ſemblable phénomene, qui y eſt perpetuel, avoit fait donner le nom de place de Vulcain, ou de champs Phlegréens 1. Qu'il y avoit apparence que les premiers Fetiſeros s'étoient prévalus de cette diſpoſition de la terre en ces climats chauds, pour en groſſir l'idée dans l'eſprit des peuples, & pour leur faire accroire que ces exhalaiſons étoient des Etres vivans qui ſe répandoient à leur gré dans les campagnes. Cependant pour laiſſer quelques ſignes de deſtruction dans un lieu qui avoit ſervi ſi long-temps de retraite à des malfaiteurs impies; il regla du conſentement du Roi qu'on abatroit tous les arbres qui ſéparoient ce terrain de la plaine, & ſur-tout l'allée qui conduiſoit du bocage à la maiſon des Fetiſeros.

La veille du dernier jour de l'initiation on publia qu'on recevroit au milieu de la matinée tous les citoyens

1. *Forum Vulcani. Campi Phlegræi.* C'eſt aujourd'hui Solfatara dans le Royaume de Naples. Voyez en la deſcription & l'eſtampe dans le Théatre d'Italie de M. Blaeu. *vol.* 3.

dans la place qui ſéparoit les deux Chapelles. On avoit mis une grande pierre quarrée dans le lieu même où devoit être poſé l'autel du temple futur, & ſur ſon milieu une Statuë de marbre que Chérès avoit fait faire ſecrettement à des Sculpteurs Phœniciens. C'étoit une figure de hauteur mediocre, mais très-bien proportionnée, vêtuë à l'Egyptienne, ayant une main ſur la tête d'une brebis, tenant une houlete de l'autre, & levant les yeux au Ciel. Là les rangs étant d'ailleurs reglez à peu près comme dans les Chapelles, les Prêtres Egyptiens amenerent les enfans des Fetiſeros, & dirent à toute l'aſſiſtance : Que le Roy actuellement préſent avoit bien voulu accorder la vie aux criminels en conſideration de la regularité exemplaire de leurs fils, du progrès très-conſiderable que ceux-ci avoient déja fait dans les ſciences qu'on leur enſeignoit, & du zéle dont ils donnoient déja de très-grandes marques pour le ſervice de la Déeſſe, & pour l'utilité des peuples. C'eſt ainſi que l'on tourna à l'honneur des enfans la honte des peres. Le Roy ayant confirmé cette de-

claration par ſon aveu, on fit paroître au milieu de l'aſſiſtance cinq ou ſix des plus anciens Fetiſeros bien gardez pour repréſenter tous les autres. On fut frappé d'étonnement de voir deux d'entre-eux de Negres qu'ils étoient auparavant, devenus plus blancs que des Européens dans les trois jours de leur priſon. Il eſt vrai que l'on connoiſſoit déja ces monſtres de couleur parmi les naturels de la Guinée. On regardoit même leur état comme une lepre habituelle, d'autant plus que leur blanc étoit de près extrêmement pâle. Mais on croyoit ne les avoir vûs tels que de naiſſance; & peu de gens ſçavoient que la révolution des humeurs dans un chagrin ou dans une crainte vive, eſt capable de produire cet effet en certains hommes, qui ont un corps plus ſuſceptible que d'autres des impreſſions de l'eſprit. C'eſt par une cauſe à peu près ſemblable que des cheveux noirs ſont devenus blancs dans une nuit [1].

1. Pontis rapporte ce dernier fait dans ſes memoires, comme arrivé à lui-même, & il eſt connu par d'autres exemples. Mais Voyez Dapper, page 331. citant Voſſius, *de origine Nili*, ſur cette couleur accidentelle aux Negres;

Après que le Roy lui-même eut donné quelque temps à cette consideration, son Ministre qui étoit assis à ses piez se leva & dit: Que le Roy non-seulement accordoit la vie aux Fetiseros, mais qu'il leur assignoit pour prison leur maison même dont on ne raseroit que le Temple. Qu'à la verité il entendoit qu'ils y demeurassent enfermez pour le reste de leurs jours, & qu'ils n'eussent de leur vie aucune espece de commerce avec aucune personne du dehors, sous quelque prétexte que ce pût être. Qu'il vouloit de plus que l'administration de leurs biens & toute l'autorité de leur maison fût remise dès le jour même à ceux de leurs fils initiez à la Déesse des Vertus qui auroient atteint l'âge de vingt-cinq ans. Mais que ceux-ci partageroient dans la suite cette administration & cette autorité avec leurs freres initiez aussi, à mesure qu'ils atteindroient le même âge. Que l'intention du Roy

& qui a fait nommer Albinos par les Portugais ceux en qui elle se rencontre. Cet Auteur ajoûte même que cet inconvenient arriveroit à la plûpart d'entre-eux, s'ils n'entretenoient la beauté de leur noir par de fréquentes onctions.

étoit pourtant toûjours que les enfans des Fetiſeros, garçons & filles qui ſe trouvoient actuellement dans le palais, y demeuraſſent juſqu'à ce que la maiſon Sacerdotale du nouveau Temple fût bâtie, & qu'ils y pûſſent former une Communauté à laquelle les Prêtres Egyptiens donneroient des reglemens convenables. Mais qu'il permettoit & ordonnoit à leurs fils parvenus à lâ'ge marqué de choiſir dès le jour même ceux d'entre-eux qu'ils jugeroient les plus propres pour reſider dans la maiſon des Fetiſeros ; afin d'y pourvoir à l'entretien de leurs peres, & ſur tout de leurs meres que l'on ne vouloit pas croire complices des crimes de leurs maris. Que néanmoins par rapport à leur conduite elles demeureroient dans la même dépendance qu'eux, quoique non condamnées pour leurs perſonnes à la même captivité. L'on conduiſit en effet tous ces priſonniers dans leur maiſon ſous une ſûre garde, dont le Roy y entretint toûjours une partie pour y faire obſerver ſes ordres : & dès le ſoir ſix des plus ſages d'entre leurs fils y allerent prendre poſſeſſion au nom de

tous les autres du gouvernement qu'on leur avoit confié. Mais ils ſe reſerverent eux-mêmes le droit de venir aſſiſter tous les jours & tour à tour aux inſtructions que les Prêtres Egyptiens donneroient à leurs freres dans le palais.

Cette interruption étant finie les Prêtres Egyptiens reprirent & acheverent la matiere de l'initiation. On dit à toute l'aſſiſtance : Que pour entretenir dans leur memoire & dans leur cœur les leçons de la Déeſſe qu'ils avoient reçûës avec tant de ſoûmiſſion; on continueroit tous les huit jours dans les Chapelles les pratiques de chaque jour de la préparation, juſqu'à ce que dans le Temple futur on pût leur donner des ceremonies plus auguſtes & plus conformes aux differentes fêtes de l'année : Que les Initiez n'auroient de particulier qu'un jour de chaque mois, auquel on les recevroit ſeuls dans les Chapelles. On termina ce qui s'adreſſoit à toute l'aſſiſtance par le ſacrifice d'une brebis, victime offerte au nom de ce grand troupeau qui entroit dans le bercail de la ſageſſe, qui de ſon côté ſe

montroit à eux comme un paſteur.

Enfin les aſpirans ſeuls s'étant aſſemblez l'après-midi dans les Chapelles, on leur préſenta d'abord un écrit fort court diviſé en deux parties. La premiere contenoit les obligations particulieres de leur état, & la ſeconde, les fautes principales qu'ils devoient éviter dans le commerce de la vie ; le tout conforme aux inſtructions plus étenduës qu'on leur avoit données dans le cours de la préparation. On leur dit que ceux d'entre-eux qui ſe rendroient aſſez forts dans l'art d'écrire que les Prêtres Phœniciens vouloient bien leur enſeigner, devoient copier cet écrit de leur propre main ; & le porter toûjours ſur eux. On leur fit auſſi-tôt la lecture de la premiere partie : & ſur la promeſſe qu'ils firent tous enſemble d'obſerver les choſes qui y étoient preſcrites ; on leur mit à tous ſans diſtinction de ſexe, une écharpe blanche en commençant par la famille Royale, & en finiſſant par Cherès qui voulut la recevoir lui-même. Après cette ceremonie, on en vint à la ſeconde partie de l'écrit qui contenoit les fautes dont on les

avertiſſoit de ſe préſerver. Quoique les plus griéves ne fuſſent point encore du nombre de celles dont le Roy faiſoit informer par ſes Juges ; on leur declara que ces fautes étant connuës & prouvées, feroient perdre l'écharpe aux coupables ſur une Sentence des Prêtres, qui ſeroit renduë en préſence de tous les Initiez ; & que les exclus ne pourroient être rétablis qu'au renouvellement d'une initiation dont ils ſubiroient toute la longueur, & à laquelle même ils ne ſeroient admis que ſuivant les diſpoſitions que les Prêtres trouveroient en eux. On alleguoit pour raiſon de cette peine : Qu'outre l'interêt particulier & perſonnel qu'ils avoient tous à ſe maintenir dans la vertu, ils avoient encore à ſoûtenir l'honneur de l'aſſociation qu'ils alloient former entre-eux. Qu'ainſi il n'étoit pas juſte que les prévaricateurs, ſi le malheur vouloit qu'il y en eût, demeuraſſent confondus avec les perſonnes vertueuſes ; ou qu'ils pûſſent reprendre la marque exterieure de la vertu, avant que d'avoir donné des ſignes ſuffiſans de leur repentir. Mais on avoit eu ſoin d'ajoû-

ter que l'on ne prétendoit point que cette excluſion influât en aucune ſorte ſur les fonctions publiques ou domeſtiques des particuliers, ou diminuât en rien le reſpect ou l'obéïſſance qu'on leur devroit : parce que la Religion bien entenduë ſervoit plûtôt à affermir qu'à détruire l'ordre & les loix de la nature, & de la ſocieté civile.

Voilà ſans doute l'établiſſement le plus conſiderable que Cherès fit dans la Guinée. Il s'y étoit occupé pendant près d'un an, & il y en demeura encore un autre pour l'affermir ; pour voir avancer le Temple qui n'étant pas de pierre ne demandoit point autant de temps qu'un édifice Egyptien ; pour donner au Roy les conſeils qu'il paroiſſoit deſirer lui-même ſur les autres parties du Gouvernement ; & enfin pour établir dans Acara le commerce des Phœniciens. Le Roy qui s'étoit fait raconter plus d'une fois les merveilleuſes actions de Cherès, admirant en particulier l'ouvrage de l'initiation conduit juſqu'à ſa fin avec tant de prudence, de courage & de douceur ; remarquant enfin la déference qu'avoient pour lui les plus venéra-

bles Prêtres de ſa Nation dans les choſes mêmes qui regardoient leur miniſtere, s'étoit bien-tôt douté qu'il étoit lui-même Initié Egyptien. C'eſt pourquoi lui parlant un jour à cœur ouvert; il lui avoüa qu'il ſe ſentoit porté d'un deſir ardent d'aller puiſer les qualités héroïques qu'on voyoit en lui, dans l'initiation Egyptienne qu'il jugeoit bien en être la ſource. Il l'invitoit à l'aider dans ce projet qui paroiſſoit très-convenable à un Roy qui, ſortant comme lui d'une éducation très-groſſiere & très-vitieuſe, avoit oſé former le deſſein de donner des mœurs & de la politeſſe à un Peuple barbare & preſque ſauvage. Cherès lui répondit tout d'un coup: Qu'il ſeroit toûjours demeuré dans le Royaume de Memphis, s'il s'étoit crû auſſi utile & auſſi néceſſaire à ce Royaume que le Roy l'étoit à la Guinée: Qu'il exerçoit actuellement à l'égard de ſes Peuples tout l'Heroïſme qu'il pourroit rapporter de l'Egypte: Que cet Heroïſme même, dans un Roy tel que lui, conſiſtoit à renoncer en faveur de ſes ſujets à l'éclat d'un titre dont il n'avoit eu aucun beſoin pour s'a-

nimer dans une entrepriſe qu'il avoit déja ſi heureuſement avancée : Que ſa préſence étoit plus importante que jamais pour aſſûrer & pour étendre le fruit de la nouvelle inſtitution que l'on venoit de faire. Cherès ne diſoit que trop vrai, car elle fut abolie quelques années après la mort de ce même Roy. Cependant pour lui ôter la penſée qu'il parlât en homme qui veut conſoler les autres de n'avoir pas une prérogative dont il eſt flaté lui-même ; ce Héros, par un genereux ſacrifice de l'opinion, quoique juſte, que l'on avoit de lui, dit au Roy, en lui cachant la verité ſans prononcer de menſonge ; qu'il n'y avoit point de Cherès dans la liſte des Initiez Egyptiens, & qu'il ſe croyoit trop honoré de porter comme lui l'écharpe de la Guinée. Il lui recommanda enſuite de cultiver ſur tout l'éducation de la jeuneſſe de ſon Royaume. Il lui fit remarquer que c'étoit là le principal avantage de la nouvelle initiation, dans la forme qu'on lui avoit donnée ; en ce que les jeunes gens y ayant eu la plus grande part, lui préſentoient une generation nouvelle, ſur laquelle il y

avoit beaucoup plus à compter que ſur des hommes pleins d'anciens préjugez & endurcis dans les vieilles habitudes : Qu'il pouvoit trouver quelque choſe de plus ſatisfaiſant à publier des ordonnances qu'un prompt effet devoit ſuivre : Mais que cet effet, quelque avantageux qu'il fût, étoit ordinairement forcé, & ne conſtituoit point, à proprement parler, les mœurs d'une Nation, juſqu'à ce que les enfans à naître le trouvaſſent plus ancien qu'eux : Qu'il ne deſapprouvoit pas en bien des rencontres que l'on forçât les hommes d'être heureux, ou qu'on hâtât leur bonheur en dépit de leurs préventions : Mais qu'en general il en étoit d'un bon Roy comme d'un bon pere de famille, qui ne dedaigne pas de planter des arbres qu'il ne verra de long-temps, ou qu'il n'eſpere point de voir lui-même dans toute leur beauté.

A l'égard du commerce Phœnicien qui étoit l'objet general de Cherès, il n'eut pas de peine à l'établir dans Acara. La fréquentation que les habitans de cette Ville avoient eûë avec les Phœniciens de la Flote, leur avoit appris

que cette Nation, bien loin de nuire à leur commerce, étoit très-propre à le faire valoir ; non-seulement par ses grandes relations, mais encore par son intelligence & par ses conseils. Ainsi avant la fin de la seconde année tous les ports d'Acara étoient ouverts aux Phœniciens du Cap des Palmes ; & le Cap des trois pointes n'étoit plus une barriere entre les deux Peuples. Les Prêtres Egyptiens s'étoient aussi multipliez à cette occasion dans la Guinée. Et Cherès, n'oubliant pas le secours dont avoient besoin ceux qu'il avoit laissez dans le Congo & dans la nouvelle Phœnicie, leur envoya de ceux-là, sans qu'on eût la peine d'en aller chercher à Memphis. C'est aussi ce qui lui donna moyen quand le jour de son départ fût arrivé, d'emmener avec lui, sans faire tort au service de la Guinée, les six Prêtres qui lui restoient des dix qu'il avoit embarquez dans sa Flote en partant de la Taprobane. Comme ils ne l'avoient point perdu de vûë depuis le jour qu'ils le reconnurent à Galiba, & qu'ainsi son visage n'avoit changé qu'insensiblement pour eux ; ils étoient à son égard des témoins précieux

cieux pour le temps auquel il jugeroit à propos de ſe découvrir.

Je ne raconterai point ici les regrets qu'il laiſſa dans Acara le jour qu'il mit à la voile pour continuer ſa route. Il en auroit été attendri lui-même ; ſi de bonne heure il ne s'étoit armé de la penſée, qu'il n'étoit qu'un voyageur qui ne devoit s'attacher à rien ſur ſon paſſage, & à qui il n'étoit pas permis de goûter en des terres étrangeres la douceur de ſes propres bienfaits.

On l'avertit au Cap des trois pointes que pour aller au Cap des Palmes, & même pour viſiter la Côte juſqu'au détroit d'Hercule ; il falloit prendre d'eſpace en eſpace des Pilotes qui ſçuſſent les fonds, les écueils, & ſur-tout les entrées des ports qui avoient preſque tous leurs difficultez particulieres. En effet, on lui fit tenir la haute mer juſqu'à la pôinte occidentale du Cap des Palmes, où il vit ſur une élévation un petit bocage de palmiers [1], qui avoit fait donner ce nom au Cap par les Negres. Je trouve pourtant dans un autre de mes Auteurs, que ce nom venoit

1. Dapper, p. 275.

auſſi des cabanes ſuſpenduës à des palmiers à vingt & trente pieds au-deſſus de terre, où les Negres ſe mettoient à l'abri de l'humidité du terrain, de la perſécution des inſectes, & des attaques des coureurs [1]. Les Phœniciens & enſuite les Grecs, comme nous l'avons dit par avance, ont nommé ce Cap, Corne ou pointe Heſperienne, *Heſperum cornu.*

Ce fut-là, pour ainſi dire, un premier terme des voyages ou du moins des projets de Cherès. Car comme il trouva dans ce lieu une grande Colonie Phœnicienne établie avec l'agrément du Roy de Guinée, il étoit parvenu à joindre les deux bouts du commerce Phœnicien depuis la Taprobane juſques-là; & il venoit de frayer une route continuë & auparavant ignorée entre deux extrêmitez connuës. C'eſt pourquoi auſſi il réſolut de mettre fin à ſes établiſſemens; croyant que ſa deſtination, & diſant que ſa commiſſion ne regardoit point des pays ou des rivages déja découverts. Il ſe contenta d'inviter les Négocians Phœniciens

1. Le P. Loyer. Voyage d'Iſſini qui eſt dans ce même canton.

du Cap des Palmes de s'unir inceſſamment à ceux de la nouvelle Phœnicie. Ils y étoient déja portez d'eux-mêmes; & ils lui dirent qu'ils avoient reçu depuis près d'un an la ſignification que le Roy de Tyr leur avoit fait faire de l'Intendance d'Aſeryme ſur le commerce d'Occident, au cas que la Flote de Cherès trouvât un paſſage juſqu'à eux.

Il partit donc du Cap des Palmes dans le deſſein de parcourir legerement & comme par ſimple curioſité, les Villes de la Côte qui commence là à ſe détourner pour courir au Nord. Il ſe borna même à ne deſcendre que dans celles où il y auroit des Colonies Phœniciennes; auſquelles il étoit à propos qu'ils annonçaſſent par eux-mêmes la communication qu'ils avoient trouvée entre les deux mers, & qu'ils donnaſſent leur route. Mais quoiqu'il ne s'agît plus, ſelon la penſée qu'il avoit alors, que de ramener cette Flote juſqu'au premier port ſeptentrional de l'Egypte, pour la renvoyer de-là à Tyr qui en eſt fort proche; il demanda ſeulement la liberté d'un mois de ſéjour dans le pays ſacré des Heſperides,

dont il avoit entendu parler dans l'Egypte même, & qui étoit ſitué vers la partie la plus ſeptentrionale des Côtes occidentales de l'Afrique.

Ils découvrirent d'abord l'Hippodrome ou l'entrée de l'Ethiopie dont ils ſortoient (*Hippodromus Æthiopiæ, Côte de Malaguette ;*) Car Homere même [1] a diſtingué l'Ethiopie occidentale, qui eſt celle-ci, de l'orientale au-deſſus de l'Egypte. Ils apperçurent en même-temps un peu plus vers le nord, mais aſſez avant dans les terres, cette ſuite de montagnes que leur hauteur a fait nommer le char des Dieux. Ils virent enſuite une haute montagne, au pié de laquelle les flots font un bruit qui reſſemble de loin au mugiſſement d'une Lionne *Sierra Lionna.* Ptolémée ſemble avoir placé là l'*Heſperum cornu* [2]. Au-deſſus du dixiéme dégré ils trouverent l'embouchure du fleuve Stachir, *Riviere de Mallous*; & enfin la Ville de Babiba *Guinala*, qui ayant une Colonie Phœnicienne donna lieu à leur premiere deſcente. S'étant rafraîchis en ce port pendant quelques jours, ils ſe remirent en mer & paſſerent de-

1. Odyſſée 1.

2. Voyez les cartes du Ptolémée de Bertius.

vant le fleuve Darade *Gambie*, vers le treiſiéme dégré[1]. La plus grande embouchure qu'ils devoient rencontrer ſur cette Côte étoit celle du fleuve Nuius *le Senegal*, près du dix-huitiéme dégré; au bord duquel ils trouverent le promontoire & la Ville de Soloës, où les Phœniciens étant les maîtres avoient une Colonie encore plus groſſe qu'au Cap des Palmes. Ce fut-là qu'ayant demandé des éclairciſſemens ſur ces Iſles qu'ils avoient laiſſées à leur gauche à la hauteur du quinziéme dégré; on leur répondit, qu'elles étoient au nombre de dix, & qu'on les nommoit les Gorgades (*les Iſles du Cap verd.*) Quoique Ptolémée les ait obmiſes dans ſes tables, & que Pline varie beaucoup ſur leur poſition; il y a toute apparence que c'eſt à ces Iſles que ſe rapporte l'hiſtoire aſſez étenduë dans Diodore[2] de la défaite des Gorgones par les Amazones d'Afrique, qui les allerent combattre dans leur propre habitation.

Tous les rivages qu'ils avoient par-

1. Le rapport des noms anciens aux noms modernes eſt tiré ici de la graduation des cartes de Cellarius, confrontée avec celle de l'Afrique de M. de l'Iſle en 1722. = 2. Livre 3.

courus depuis l'Hippodrome étoient ceux de la Libye intérieure séparée de la Getulie qu'ils alloient côtoyer, par le Nigris (*le Niger.*) C'est un des plus grands fleuves du monde, qui a ses accroissemens comme le Nil, avec lequel même on a crû qu'il avoit communication par ses sources. Ce fleuve, au lieu de se décharger dans la mer, se perd dans les terres. Mais il est à présumer qu'il en ressort pour se rendre dans l'Ocean Atlantique sous le nom de quelques autres fleuves qui ne sont réellement que ses branches 1.

En sortant de Soloës ils convinrent d'aller d'une traite & sans mouiller l'ancre jusqu'au-delà du grand Atlas. Cette longue chaîne de montagnes est coupée par le tropique du Cancer : Et l'aridité des campagnes, aussi-bien que la ferocité des Autololes & de quelques autres Sauvages qu'on y rencontre, avoit empêché les Phœniciens de faire dans tout cet espace aucun entrepôt de commerce. Par-delà même le grand Atlas, il falloit naviguer presque autant, mais en declinant à l'Est, pour arriver au promontoire d'Hercule, qui

1. Cela paroît verifié à l'égard du Sénégal.

vers ſon midi préſentoit une ville appellée Tamuſiga, (*Meſſe ; ou Temeſt*,) où les Phœniciens s'étoient formé un établiſſement conſiderable.

Les Iſles qu'ils venoient encore de laiſſer à leur gauche vers le trentiéme dégré, avant que de prendre terre à Tamuſiga, furent pendant huit ou dix jours le ſujet de pluſieurs entretiens entre les Phœniciens de la Flote & ceux de la Colonie. Ceux-ci apprirent aux premiers que c'étoient les Iſles Fortunées (*les Canaries*,) où les Poëtes ont placé les ames des gens de bien. Elles ſont par-là bien plus fameuſes que les Gorgades, dont il les faut diſtinguer, ce que la plûpart de nos Geographes ne font pas. Ptolémée lui-même place les Fortunées entre le dixiéme & le vingtiéme dégré de latitude boréale, qui eſt la poſition des Gorgades ; au lieu de mettre les Fortunées entre le vingt & le trentiéme dégré, où elles ſont effectivement.

Cherès ayant communiqué aux Phœniciens de Tamuſiga le deſſein qu'il avoit de viſiter le pays ſacré des Heſperides ; on l'avertit qu'après avoir paſſé le petit Atlas, il devoit d'abord s'aller

rendre avec toute ſa Flote dans le port de Banaſa ſur le fleuve Subur [1], limite meridionale de ce pays : Qu'il ſeroit même obligé de laiſſer à Banaſa toute ſa Flote à la garde de la Colonie de leur Nation, qui heureuſement pour ce dépôt étoit maîtreſſe de la Ville. Car, lui dirent-ils, les habitans du pays des Heſperides, qui ſe donnent le nom d'Atlantes, ne reçoivent jamais enſemble deux Vaiſſeaux étrangers arborant même pavillon dans leur port unique de Lixus (*la Rache* ;) ni plus de cinq hommes d'une même compagnie dans Lixa, plus avancée dans les terres, & le ſeul lieu qui porte chez eux le nom de Ville. Cherès paſſa donc le petit Atlas, le ſeul que nos Geographes ayent connu avant Ptolémée qui le premier des Grecs en ait fait deux [2]. Il répond au trente-troiſiéme dégré de latitude ſeptentrionale, & eſt véritablement celui qui a tiré ſon nom du Roy Atlas.

Cherès muni de ces premieres inſtructions, cingla du côté de Banaſa [3]

Il entra dans le Subur, fleuve

1. Subu. Dapper 139.
2. *Cellarius. Africæ*. p. 129.
3. Tefenfare ou Fanſare ſelon Marmol.

ſuperbe & très-navigable, ſelon l'expreſſion de Pline [a], & aborda à pleines voiles à Banaſa, quoique diſtante de la mer de quelques lieuës. Cette Ville placée ſur le bord meridional du fleuve voyoit ſur l'autre bord vis-à-vis d'elle les confins du pays des Atlantes. Mais ni les Phœniciens, ni les autres habitans du même côté, ne communiquoient point par là avec ce Peuple ſingulier, que ſa Religion envers les Dieux avoit rendu lui-même un objet de Religion à l'égard de tous les hommes. D'ailleurs même leurs rivages n'avoient aucune eſpece de port, & ne donnoient retraite d'eſpace en eſpace qu'à de petites barques de peſcheurs. On peſchoit effectivement de part & d'autre. Mais comme le fleuve eſt extrêmement large, les barques reciproquement étrangeres ne couroient point riſque de ſe joindre contre la défenſe impoſée aux Atlantes, & celle que leurs voiſins vouloient bien s'impoſer par rapport à eux. Il y avoit ſeulement auprès de l'embouchure & dans l'endroit où l'on a bâti depuis la Ville de Subur, une très grande eſplanade

a. Liv. 5. c. 1.

couverte d'un toit ſoûtenu de pluſieurs rangs de piliers, mais ſans aucune eſpece de clôture. C'eſt-là que les Commerçans Phœniciens venoient étaler les marchandiſes qu'ils apportoient aux Atlantes. Mais il ne faut pas croire qu'ils pûſſent les étourdir de ces loüanges exceſſives, dont quelques marchands accompagnent la montre qu'ils font de leurs marchandiſes déguiſées. Après avoir expoſé leurs effets; ils étoient obligez de ſe retirer dans leurs vaiſſeaux, d'où ils faiſoient élever de groſſes fumées pour avertir les Atlantes de leur arrivée & de l'ouverture de leurs balots. Les acheteurs venoient alors mettre auprès de chaque choſe le prix qu'ils vouloient en donner, après quoi ils ſe retiroient à leur tour. Cette eſtimation étoit faite avec tant d'équité, qu'il étoit rare que les marchands laiſſaſſent l'argent & remportaſſent leurs marchandiſes. Herodote [1] dit que les Carthaginois en uſoient ainſi à l'égard de certains peuples de l'Afrique, au-delà des Colonnes d'Hercule, qui ſont apparemment ceux-ci même [2]. Mais les Atlantes pratiquoient

1. Livre 4.

2. M. Huet rapporte la même choſe de Seres, Hiſtoire du Commerce, p. 369. Mais voyez la Motte le Vayer de la marchandiſe, tom. 9. de ſes Recueils.

auſſi la même choſe à l'égard de ces étrangers, par rapport aux beſtiaux & aux fruits qu'ils expoſoient enſuite dans le même lieu; & comme l'une & l'autre eſpece de biens étoient d'une ſi grande beauté qu'elle a donné lieu à la Fable des pommes d'or dont parle Strabon [1], & à celle des brebis dorées dont parle Diodore [2]; les marchands rendoient ordinairement pour les avoir beaucoup plus d'argent qu'ils n'en avoient reçû pour ce qu'ils avoient apporté.

Le même nom qu'on peut employer en Grec pour ſignifier des brebis & des pommes, a donné lieu à la double tradition Mythologique qui met des troupeaux ou des fruits dans le jardin des Heſperides. Le Dragon qui les gardoit n'étoit autre choſe que les détours ou les ſinuoſitez du fleuve Lixus ou de la mer, ſelon d'autres, qui rendoient difficile l'entrée du port [3]. Il y a auſſi deux opinions ſur l'enlevement des pommes d'or, un des travaux de l'Hercule Grec. Car les uns diſent qu'il tua le Dragon

1. Livre 3.
2. Livre 4.
3. Voyez ſur le ſujet des Heſperides une diſſertation complete de M. l'Abbé Maſſieu. Mém. de l'Academie des Inſcriptions. *vol.* 3.

qui en étoit le gardien, & qu'il les emporta de force. Mais les autres racontent qu'il les obtint du Roy Atlas & de ſon épouſe Heſperis, en récompenſe de ce qu'il avoit délivré leurs ſept filles nommées Atlantides ou Heſperides des mains de quelques Pirates qui les avoient enlevées. Diodore [1] rapporte le fait des deux manieres dont il paroît laiſſer le choix aux lecteurs.

Mais je le crois plus curieux de ſçavoir hiſtoriquement, qu'un Prince nommé Acmon, fils de Man ou de Manée, le plus ancien nom que l'Hiſtoire Grecque, ou même la Phœnicienne, nous faſſe connoître; ſe trouvant plein de courage & d'ambition, amena les Scythes, qui diſputoient d'antiquité avec les Egyptiens [2], juſques dans la Phrygie & la Cappadoce. Acmon eut pour fils Urane, qui auſſi vaillant & auſſi ambitieux que ſon pere, fit paſſer aux mêmes Scythes le Boſphore de Thrace, ſe jetta dans la Grece & ſoumit l'Iſle de Crete. Non content de ſes premiers exploits, il parcourut pluſieurs Provinces de l'Eu-

1. Liv. 4.
2. Juſtin, Liv. 2, ch. 1.

rope, vint en conquerant juſqu'aux extrêmitez de l'Eſpagne ; & ſi nous en croyons Diodore [1], il penetra juſques dans les parties de l'Afrique, qu'on a depuis appellées les Mauritanies, & parvint juſques aux Côtes de l'Ocean. Il termina là ſes courſes, & faiſant en ces cantons ce qu'Oſiris avoit fait du côté de l'Orient ; il raſſembla dans les Villes les hommes qui avant lui étoient répandus dans la campagne ; il les retira de la vie brutale & deſordonnée qu'ils menoient, & leur communiqua toutes les inventions & tous les arts qui pouvoient leur procurer une vie douce & innocente. Il commença ce grand ouvrage par l'Eſpagne qu'il nomma Tarteſe, comme la capitale qu'il y bâtit ; & c'eſt à lui que la Province particuliere de la Betique fut redevable de ces mœurs excellentes que l'on a depuis tant celebrées. Mais il n'oublia pas non plus les Provinces de l'Afrique où il fit même ſa principale réſidence ; & il en adoucit tous les Peuples, autant que les differens degrez de leur ferocité le pûrent permettre. Urane s'appliqua à l'Aſtronomie

1. Livre 3.

avec tant de ſuccès qu'on appella le Ciel de ſon nom. Il épouſa ſa ſœur Titæa, qui dans ſa langue ſignifioit la terre, & qui fit donner le nom de Titans aux enfans qu'elle eut de lui. Saturne en fut un; mais il revint du côté de l'Italie & de la Grece, & ne fait rien à notre ſujet préſent. Un autre fut Japet, pere d'Atlas. C'eſt ce dernier qui ayant ſuccedé à Japet, a fait paſſer ſon nom aux Atlantes dont il s'agit ici, aux deux monts Atlas, à l'Ocean Atlantique, & enfin à cette Iſle qui ne s'eſt appellée Atlantide que depuis ſa ſubmerſion, & qui ſelon les apparences ſe nommoit pendant ſon exiſtence, Iſle Fortunée, comme ſe nomment aujourd'hui les ſix petites, qui ne ſont que les débris de la grande. Atlas égala ou ſurpaſſa même ſon ayeul Urane dans les connoiſſances Aſtronomiques. C'eſt de lui que l'Hercule Grec emprunta cette repréſentation de l'Univers, qu'on appelle une Sphere. Il ſe tint plus glorieux que d'aucun de ſes travaux, de l'apporter à ſes compatriotes avec les noms d'Helius & de Selene, le Soleil & la Lune, qu'on avoit donnez auparavant à un Prince

& à une Princeſſe, deſcendans d'Urane au même dégré qu'Atlas [1].

Pendant le ſéjour qu'Hercule fit chez ce fameux Roy, il trouva plus d'une occaſion de lui marquer ſa reconnoiſſance pour les inſtructions qu'il recevoit de lui. A peine eut-il délivré ſes filles des mains des Pirates dont nous avons parlé plus haut, qu'il le délivra d'un ennemi voiſin beaucoup plus conſiderable. Les états qu'Urane avoit laiſſez à ſes ſucceſſeurs étoient trop grands pour ſe maintenir longtems dans la dépendance d'un ſeul maître. Les Gouverneurs particuliers, comme il arrive d'ordinaire dans les Empires trop vaſtes, ſe ſaiſirent après la mort d'Urane des Provinces éloignées qu'on avoit confiées à leurs ſoins, & commencerent à donner lieu à la diſtinction encore uſitée des trois Mauritanies. Ainſi Japet pere d'Atlas n'avoit ſauvé que la partie du Royaume d'Urane la plus voiſine de l'Ocean. Mais dès la premiere année du Regne d'Atlas encore fort jeune, un Gouverneur

1. Tout ceci ſemble tiré de l'Antiquité des Celtes du P. Pezron, p. 58. - 91. comparée avec les livres 3. & 4. de Diodore.

nommé Antée commis à la garde du détroit, s'aviſa de faire bâtir ſur la pointe de l'Afrique une Ville qu'il appella Tingi (*Tanger*,) & qui depuis a donné le nom à la Mauritanie Tingitane [1]. Il ſe rendit maître enſuite de tout le terrain juſqu'au fleuve Zilis; & prenant encore le Royaume d'Atlas par le dedans des terres, il ne lui laiſſa guéres que les rivages de l'Ocean depuis ce fleuve juſqu'au petit Atlas, ſur lequel ce Roy alloit quelquefois contempler les aſtres. Antée voulant porter ſon invaſion plus loin, entreprit de paſſer le Zilis. Hercule à la tête de quelques barques chargées de ſoldats, le repouſſa aiſément [2]. Mais ayant voulu le pourſuivre ſur ſes propres terres; Antée ſe trouva ſoûtenu de bataillons toûjours nouveaux; de ſorte qu'Hercule ayant défait trois fois ſes troupes, ne ſe voyant pas plus avancé qu'au commencement du combat. Là-deſſus il jugea à propos de ſe rembarquer. Mais pour attirer Antée ſur ſes pas; il fit partir d'abord la plus grande partie de ſes barques pour l'autre rive;

1. Pline Liv. 5. c. 1.
2. Pline met ce combat ſur le Lixus, *Ib.*

Il ordonna aux ſoldats de s'y cacher derriere de petits bois qui la garniſſoient. Ainſi Antée voyant qu'Hercule deſcendoit de ſa barque preſque ſeul, il eut la temerité de deſcendre de la ſienne après lui, & accompagné d'une eſpece de Flote telle qu'on peut ſe la répréſenter ſur une riviere. Auſſitôt Hercule ſe retournant pendant l'embarras de cette deſcente, & rappellant à haute voix ſes troupes cachées, il renverſa Antée d'un coup de ſa maſſuë, pendant que ſes ſoldats défirent ceux qui avoient déja pris terre. Cet exemple mit en fuite ceux qui étoient encore dans leurs barques, & ils allerent annoncer ſur l'autre bord la perte de leur Chef. Ce récit tiré de mes Auteurs anecdotes a donné lieu ſans doute à la Fable Grecque, qui dit qu'Antée ne put jamais être vaincu tant qu'il touchoit la terre, c'eſt-à-dire, la ſienne qui lui fourniſſoit de nouvelles forces: Mais qu'Hercule le fit périr en l'élevant entre ſes bras; c'eſt-à-dire, en le tirant du pays qu'il s'étoit approprié.

Atlas pendant le cours de ſon regne avoit cultivé dans ſes ſujets les ſemences de vertu que ſon ayeul Urane

avoit jettées en eux en les ſoumettant à ſes Loix. Il augmenta ſur-tout leur amour pour la Religion, & tira de la contemplation des aſtres de preſſans motifs pour le culte de la Divinité qui les gouverne. Etant prêt de mourir & ne ſe voyant que des filles qui étant conſacrées à Diane vouloient conſerver leur virginité [1]; il nomma pour leur tuteur, & en même-temps pour heritier de ſa Couronne, l'homme de ſon Royaume qu'il crut le plus propre à maintenir ſes peuples dans la tranquillité qu'il leur avoit procurée, & ſur-tout dans cette piété dont il leur avoit donné les leçons & l'exemple. Comme le pays enfermé entre le Subur & le Zilis, & coupé dans ſon milieu par le Lixus, étoit la partie de ſes Etats la plus délicieuſe par les dons de la nature, & dont les habitans avoient eu le génie & les inclinations les plus faciles à porter au bien; cette conſideration l'avoit engagé à leur donner par préference à ſes autres ſujets le nom particulier

1. Voyez le Scoliaſte d'Homere, imprimé dans l'Edit. de Barnez, ſur le L. 18. de l'Iliade, au ſujet des Pleïades.

d'Atlantes. C'eſt pourquoi auſſi il dit à celui qu'il venoit de deſigner pour ſon ſucceſſeur : Que voyant l'ambition du fils d'Antée qui ſe faiſoit appeller Roy de Tingi & de la Mauritanie Tingitane, il ne le chargeoit point de défendre contre cet Uſurpateur tout le pays qui environnoit la portion de ſon Royaume, qui lui avoit été la plus chere : Qu'ainſi il ne lui laiſſoit ces autres Provinces, ou preſque deſertes ou occupées par des habitans qui tenoient encore beaucoup de leur ancienne ferocité, que pour avoir de quoi rendre meilleures les conditions qu'il feroit avec l'ennemi pour ſe reſerver le pays des Atlantes, & le ſéjour de ſes filles, déja aſſez fameux dans le monde pour être nommé par-tout le jardin des Heſperides. Il lui recommanda ſur-tout de donner pour rempart & pour forteresſe à ce petit Etat l'innocence de ſes habitans, une Religion épurée de tout culte barbare, ſuperſtitieux, & même deſagréable, une hoſpitalité ſage qui laiſſât aux étrangers un ſouvenir plein de reconnoiſſance & de reſpect pour les Atlantes, ſans expoſer ceux-ci à la com-

munication des vices des autres Nations.

C'eſt ainſi que mourut cetilluſtre Roy, ſelon mes relations anecdotes plus conformes à ſon caractere connu, & plus vraiſemblables en elles-mêmes que celles qui le font changer en la montagne qui porte ſon nom. Il y avoit alors cinquante ans ou environ que ſes ſucceſſeurs, toûjours ſemblables à celui qu'il avoit choiſi lui-même, s'étoient reduits, ſuivant ſes derniers conſeils, au ſeul pays des Atlantes; & y avoient conſervé ſon eſprit & ſes maximes.

Cherès étoit ſi attentif à ces recits qu'on lui faiſoit à Banaſa, & qu'il regardoit comme des avis eſſentiels ſur la maniere dont il devoit ſe conduire chez les Atlantes, qu'à peine prêta-t'il l'oreille à la premiere nouvelle qu'il reçut là d'une guerre ſanglante qu'un des ſucceſſeurs d'Antée venoit de porter juſques dans le centre de l'Empire Carthaginois. Il ſe contenta de demander ſi Zoros ſon fondateur & ſes deux fils Saphon & Giſçon vivoient encore. Comme on lui eut répondu qu'on les croyoit vivans tous les trois,

& que les noms des deux fils étoient fort mêlez dans cette guerre, dont il n'étoit parvenu juſqu'alors à Banaſa que des bruits extrêmement confus; il repliqua qu'avec des Chefs auſſi braves que ces deux-là, il croyoit la République de Carthage en ſûreté. Ainſi il ne ſongea plus qu'à choiſir deux des plus ſages Officiers de ſa Flote, l'un Phœnicien & l'autre de la Taprobane, & deux de ſes plus fideles eſclaves pour eux trois; ce qui faiſoit en tout le nombre de cinq qu'on lui avoit dit être le plus grand où l'on reçût une même compagnie dans Lixa. Il monta enſuite dans un des plus petits, mais des plus propres de ſes Vaiſſeaux. Et quoiqu'arrivant à la mer, il la trouva encore émûë par une tempête qui avoit regné pendant tout le temps qu'il avoit paſſé à Banaſa; un jour & une nuit de navigation l'amenerent devant le port de Lixus.

Fin du ſeptiéme Livre.

SETHOS.

LIVRE HUITIEME.

LORSQUE Cherès ſe diſpoſoit à mettre en mer un eſquif pour envoyer demander au Gouverneur du port la permiſſion d'y entrer ; il fut prévenu lui-même par un bateau plat, qui venoit au-devant de lui pour ſçavoir ſon nom, ſon pays & ſes intentions. Ce Heros ſatisfit avec beaucoup de ſincerité & de modeſtie à toutes les queſtions qui lui firent faites. Le député voyant que Cherès connoiſſoit déja leur Nation, oſa lui promettre de la part de ſon Roy, qui étoit actuellement dans le port, une reception telle qu'un homme de ſon merite & de ſa réputation pouvoit l'attendre d'un Peuple qui ſe flattoit d'aimer & d'eſtimer la vertu. Auſſi-tôt il fit atta-

cher le Vaiſſeau de Cherès au ſien ; & à force de rames, il le remorqua juſques dans le baſſin qui enfermoit un aſſez grand nombre de Vaiſſeaux étrangers, que la tempête des jours précedens y avoit fait recevoir.

Dès que ce nouvel hôte fut débarqué avec les deux Officiers de ſa Flote ſuivis des deux eſclaves, le Roy lui-même fit quelque chemin pour venir à leur rencontre. Il étoit environné d'une grande troupe d'hommes & de femmes ; au milieu deſquels il étoit comme l'un d'eux, ſans aucune garde, & diſtingué ſeulement par l'attention qu'on avoit à ne pas le preſſer. Cette confiance faiſoit l'éloge des ſujets autant pour le moins que celui du Roy. Car dans les Nations plus nombreuſes, & mêlées de bons & de méchans, comme ſont les nôtres : la juſtice & les autres vertus du Prince lui font ſouvent des ennemis particuliers dont il doit ſe garantir. Les premiers complimens conſiſterent de la part de Cherès dans la préſentation des deux Officiers ; & de la part du Roy dans de grands témoignages de joye & même de reconnoiſſance, de ce que des

hommes qui avoient fait de ſi grandes choſes avoient jugé digne de leur curioſité une Nation auſſi ſimple que la leur. Auſſi-tôt le Roy conduiſit ces étrangers dans une Chapelle propre, mais ruſtique, ſituée ſur le rivage. C'étoit le Temple des Dieux hoſpitaliers. On y fit un ſacrifice, au ſortir duquel on les mena dans une maiſon voiſine où ils devoient trouver toutes ſortes de rafraîchiſſemens. Mais le Roy leur fit promettre qu'ils viendroient prendre le repas du ſoir dans l'endroit où il mangeoit avec tous les habitans du port.

Cherès entrant dans cet hoſpice, trouva pluſieurs perſonnes de très-bon air diſpoſées à ſervir les étrangers, pour le bain, pour le repas, & pour les chambres où ils devoient coucher. Il y avoit dans le même lieu d'autres pieces & des domeſtiques, pour les eſclaves, pour les matelots & pour les rameurs. L'Intendant de l'Hoſpice homme d'une gravité polie, dit à Cherès & à ſes deux compagnons: Que quoiqu'on ne voûlut pas les priver du ſervice de leurs propres eſclaves, on les invitoit à les laiſſer repoſer pendant le ſéjour

le ſéjour qu'ils feroient chez eux. Qu'ils n'avoient qu'à demander tout ce qu'ils ſouhaiteroient à tous les Officiers hommes ou femmes, qu'ils rencontreroient à tous momens. Qu'ils pouvoient même les honorer de leur converſation, s'ils le jugeoient à propos; pourvû qu'il y eût au moins deux Atlantes enſemble : Ce qu'il ne diſoit pas, ajoûta-t-il, comme une regle qu'ileut droit de leur preſcrire; mais pour les avertir qu'ils n'auroient la ſatisfaction de recevoir aucune réponſe de quelque homme ou de quelque femme que ce fût dans tout leur pays, qu'ils voudroient entretenir en ſecret. Que néanmoins le Roy & les Intendans des Hoſpices dans tous les lieux où il y en avoit, étoient exceptez de cette Loy.

Dans le cours de la journée, Cherès toûjours accompagné de ſes deux Officiers, voyant des fenêtres de cette maiſon les Vaiſſeaux étrangers, qui ayant été radoubés commençoient à arborer leurs pavillons pour partir dès e lendemain, demanda à l'Intendant qui ils étoient. Il inſera même dans ſon interrogation une plainte honnête de ce que ces Vaiſſeaux, qui paroiſ-

ſoient compoſer une même Flote, avoient été reçûs en ſi grand nombre dans le port du Lixus ; quoiqu'il eût oüi-dire à Banaſa, où on l'avoit averti de laiſſer ſa Flote, qu'on ne recevoit jamais chez eux deux Vaiſſeaux de compagnie. L'Intendant lui répondit que ces Vaiſſeaux ayant été battus & endommagés par la tempête, étoient venus chercher un aſyle qu'on accordoit toûjours en ce cas, ſans avoir égard au nombre. Que le deſſein même de ces paſſagers n'avoit pas été d'aborder ſur leurs rivages. Mais que faiſant voile pour la Bétique, & voulant prendre port à Cadix, les vents contraires les avoient jettez à l'embouchure du Lixus. Il ajoûta que ceux qui leur étoient amenez par de ſemblables accidens avoient leur demeure de l'autre côté du port, & que les malades y trouvoient un Hôpital ſoigneuſement ſervi; mais que les uns & les autres ne ſortoient point de ce quartier juſqu'à leur départ. Qu'à l'exception même des Officiers attachez à cet hoſpice, il n'y alloit aucun Atlante qui n'y fût envoyé par un ordre exprès du Roy; & que le Roy ne manquoit point de

venir lui-même de Lixa à leur occaſion. Ces Vaiſſeaux que vous voyez au nombre de huit, continua l'Intendant avec de grands ſentimens de compaſſion, portent de malheureuſes familles de Carthaginois chaſſées de leurs pays par la crainte qu'ils ont eûë d'Antée, Roy de la Mauritanie Tingitane. Et ſi vous le ſouhaitez je vous raconterai leur hiſtoire telle qu'ils l'ont racontée eux-mêmes à l'Intendant de leur Hoſpice. Cherès & ſes deux compagnons ayant marqué une grande envie de l'entendre; le ſage Atlante, qui leur parloit, pourſuivit ainſi ſon diſcours.

Le Roy de la Tingitane, dont les Etats nous environnent, eſt petit-fils du fameux Antée vaincu & tué par Hercule, il y a environ cinquante ans, ſous le Regne d'Atlas notre illuſtre Fondateur. Le ſecond Antée aujourd'hui regnant, homme ennemi du repos, & plus jaloux de faire parler de lui, que de former un Empire d'une étenduë convenable, portoit depuis long-temps ſes vûës ſur Carthage; parce qu'il falloit aller juſques-là pour faire une conquête d'un grand nom.

Il y a deux ou trois ans que dans ce deſſein il forma une ligue ſecrette contre les Carthaginois avec les Rois des deux autres Mauritanies, la Maſſæſylienne (*nommée par les Latins Cæſarienſis,*) & la Sitifenſe. Les conditions de cette ligue étoient que les deux Rois qui avoient été vaincus & faits tributaires des Carthaginois par Saphon fils aîné de Zoros, Fondateur & Prince de Carthage, ne feroient de leur côté aucun mouvement qui pût les rendre ſuſpects aux Carthaginois : mais qu'il lui fourniroient dès-lors, & à des termes reglez dans la ſuite, certaines ſommes d'argent pour lever des troupes. Que quand il en ſeroit temps ils livreroient ſecrettement paſſage à ces troupes dans leurs Etats. Qu'enfin il ſe chargeoit lui-même de ſurprendre & de reduire Carthage par cette voye, & de les affranchir ainſi de la domination injuſte de cette Republique nouvelle.

Le traité de ces Rois fut ignoré ; & l'établiſſement des troupes de la Tingitane dans les deux autres Mauritanies étoit déja fort avancé, lorſque Zoros & ſon Senat en furent avertis. La Re-

publique sembloit présenter dans les deux fils de Zoros, Saphon & Giscon, les deux Capitaines du monde les plus capables de la défendre. Ils prévinrent eux-mêmes la demande qu'on leur devoit faire de leurs services. Mais le Senat, jugeant à propos d'attaquer l'Ennemi par deux endroits, résolut de separer leurs commissions. Il étoit important que l'un d'eux défendît les frontieres de l'Empire Carthaginois avec une grande armée de terre du côté des Mauritanies, & en entrant même dans les deux qui leur étoient tributaires, pour les maintenir ou les remettre dans le devoir. Mais on vouloit en même temps que l'autre Chef conduisît une grande Flote à Siga, Ville maritime de la Tingitane sur la Mediterannée. Antée en avoit fait sa place d'armes, & s'étoit avancé jusques-là, non-seulement avec toutes ses troupes, mais encore avec sa maison & sa famille; pour être plus proche des Massæsyliens qui devoient lui ouvrir la premiere entrée dans le pays qui ne lui appartenoit pas. Saphon homme entreprenant, & redoutable par ses victoires, étoit très-propre à l'expe-

dition la plus éloignée. Il y avoit long-temps qu'il avoit voulu joindre la Tingitane à l'Empire Carthaginois : Et les peines qu'Antée lui avoit déja données, lorſque la Republique le chargea de châtier & de reduire les Maſſæſyliens amis de ce Roy, le lui faiſoient regarder comme un adverſaire digne de lui. Il ne falloit au contraire propoſer à Giſcon, pour bien entrer dans ſon eſprit, que la défenſe legitime de ſa patrie & de ſes droits préſens, ſans aller plus loin. Par-là il étoit en quelque ſorte le bouclier de l'Empire dont ſon frere étoit l'épée : Et il ſembloit à propos de le garder pour le centre & pour l'interieur de l'Etat. Ces raiſons furent expoſées à Zoros. Mais comme les Princes âgés cherchent volontiers dès le commencement de la guerre des moyens d'accommodement, il ſouhaitoit de faire nommer pour l'expédition de Siga celui de ſes fils qu'il croyoit être le plus propre à pacifier les choſes après les premieres hoſtilités. Il projettoit de faire accepter à Antée quelques Provinces de l'interieur de l'Afrique qui ſeroient plus à ſa bienſéance que Carthage même, quand il

ſe flatteroit de l'eſperance chimerique d'arriver ſeulement juſqu'à cette Capitale. Il allegua donc au Senat que ſon fils aîné étant un vainqueur inexorable, & qui avoit pour le moins autant qu'Antée l'eſprit de conquête ; il ſe ſentiroit bien plus porté à envahir les Etats de ce Roy, ſur un prétexte auſſi plauſible que celui qui étoit offert, qu'à lui ceder des Provinces de l'Empire Carthaginois, quelques incultes, quelques éloignées & quelques inutiles qu'elles puſſent être. Le ſecond au contraire n'ayant jamais attaqué ces Peuples n'en étoit nullement haï : Et ne favoriſant point l'agrandiſſement d'un Empire qu'il ne trouvoit déja que trop étendu ; il étoit par-là bien plus diſpoſé à préſenter à l'Ennemi des propoſitions de paix, quand on jugeroit à propos de lui en faire. De plus la Republique des Capſenſes qu'il avoit fondée par des travaux heroïques, & ſans aucune ombre d'interêt perſonnel, lui donnoit une réputation, ſinon d'un plus grand éclat, au moins d'un plus grand credit que celle de ſon frere aîné. Enfin l'avantage qu'il avoit eu de rentrer dans ſa patrie,

revêtu de l'initiation Egyptienne, l'avoit mis dans une consideration extraordinaire auprès de tous les Rois de l'Afrique. Le Senat après quelques représentations, se rendit aux vûës de son Prince ; & regardant au fond ses deux fils comme deux grands Capitaines, quoique de caracteres differens, il distribua les deux commissions suivant les desirs de Zoros. Saphon en acceptant la sienne ne laissa pas d'appercevoir le plus d'inclination & de confiance que son pere marquoit encore en cette occasion, comme il l'avoit déja fait en quelques autres, pour son frere que pour lui.

Gisco partit donc incessamment avec cent Vaisseaux de ligne. Leur prompt abord surprit Antée : on en vit descendre soixante mille hommes, qui étant guidez par quelques Carthaginois qui connoissoient le pays, formerent malgré la résistance tumultueuse des assiegez, la circonvallation de Siga, dont le contour n'étoit pas grand. Cependant la présence du Roy, le choix des troupes qui gardoient sa personne & les grandes munitions qu'il avoit fait conduire là, comme en un lieu qui

devoit lui ſervir d'entrepôt & de magaſin, ranimerent le courage de la garniſon & des habitans. Le ſiége devenoit long : de ſorte qu'Antée plus ruſé que ſon aggreſſeur, crut qu'il ſeroit bien reçû à lui faire des propoſitions d'accommodement. Giſcon qui étoit chargé en ſecret de la même choſe, quoiqu'avec ordre de ne s'ouvrir qu'après la priſe de la Ville, jugea qu'il ne riſquoit rien à recevoir avant ce terme les avances de l'ennemi. Le Roy voulant connoître par lui-même cet homme celebre, lui fit demander une entre-vûë ſeul à ſeul, ſous une tente découverte par les côtez, qui ſeroit à une diſtance préciſement égale d'une des portes de Siga & des quartiers de l'armée Carthaginoiſe. Que là ils ameneroient l'un & l'autre, pour la ſatisfaction réciproque des deux Nations, une garde de cent hommes qui ſe tiendroit vis-à-vis l'une de l'autre à vingt pas derriere chacun d'eux. Giſcon accorda cette entrevûë avec toutes ces conditions, & ſe trouva au lieu de la conference à l'heure dont ils étoient convenus.

Le Roy parlant le premier, dit qu'il

ne croyoit point que le Prince & le Senat de Carthage euſſent une envie ſerieuſe de porter leur domination juſques dans la Tingitane. Qu'il voyoit bien que le ſiége de Siga n'étoit qu'une diverſion que l'on vouloit faire à l'entrepriſe que lui-même Antée executoit actuellement d'affranchir les Maſſæſyliens & les Sitifenſes du joug des Carthaginois. Vous avez eu le temps d'apprendre, continua-t'il, que depuis votre arrivée devant ces murailles, mes Lieutenans qui ont été reçûs à bras ouverts par les Maſſæſyliens, ſe ſont auſſi inſinuez, quoiqu'avec plus de délai chez les Sitifenſes. Le Roy de ces derniers, ſoit qu'il vous craignît comme étant plus voiſin du ſiége de votre Empire, ſoit qu'il ſe fût accoûtumé à votre domination comme plus ancien tributaire, a réſiſté long-temps à la délivrance que je lui offrois: mais il l'a enfin acceptée, & toutes ſes places ont été ouvertes à mes troupes. Vous ſçavez que votre illuſtre frere, quelque ardeur qu'il ait de rentrer dans ſes conquêtes, eſt encore devant Sitifi qu'il aſſiége pour la ſeconde fois de ſa vie. Je veux bien ſuppoſer que le

bonheur ordinaire de ſes armes la lui fera prendre. Mais enfin s'il trouve, comme je l'eſpere, autant de réſiſtance dans toutes les autres places de la Sitifenſe que dans celle-là, elles conſumeront bien des campagnes, avant qu'il puiſſe arriver ſeulement juſques aux Maſſæſyliens. Ayant donc affaire ici à un Ennemi tel que vous, dont la valeur n'eſt gouvernée que par l'équité; mon deſſein eſt de retrancher toutes les propoſitions qui ne ſeroient que des tentatives ſuperfluës. Je vous offre tout d'un coup de faire retirer par un ſeul ordre de ma main & en une ſeule fois toutes mes troupes de la Mauritanie Sitifenſe; avec la ſeule condition d'une amniſtie generale pour ces Peuples que je n'ai gagnez qu'avec peine, & dans leſquels je reconnois avoir trouvé une véritable inclination pour les Carthaginois. A l'égard des Maſſæſyliens, je continuerai de les défendre. Outre qu'il eſt juſte de partager un différend, je vous avertis d'ailleurs & vous le ſçavez peut-être auſſi-bien que moi, que votre Empire leur eſt odieux; & qu'ils cheriront éternellement l'alliance de la Tingitane dont ils ſont voiſins,

& avec laquelle ils ont eu de tout temps un commerce d'interêt.

Giſcon répondit à ce diſcours : Seigneur, je ſuis perſuadé que mon pere & ſon Senat ne ſont point ennemis de la paix, puiſqu'ils n'ont commencé cette guerre que pour ſe défendre. Mais je ſçai auſſi que leur deſſein n'eſt pas de vous laiſſer maître de la Mauritanie Maſſæſylienne que mon frere a conquiſe auſſi-bien que l'autre. Je ne refuſe pourtant point de leur faire ſçavoir inceſſamment votre propoſition. Mais en attendant leur réponſe, vous trouverez bon que le ſiége de Siga continuë avec la même vigueur qu'auparavant. Le retour des troupes que vous ſerez obligé de rappeller pour vous ſoûtenir ici pourra ſoulager mon frere, & diminuer la longueur, & peut-être auſſi le nombre des ſiéges qu'il ſera obligé d'entreprendre. Si vous nous aviez demandé quelques Provinces de l'interieur de l'Afrique par leſquelles nous reſſerrons nous-mêmes vos Etats du côté du midi, & qui ſont par conſequent plus à votre bienſéance que les deux Mauritanies qui nous ſéparent ; j'aurois pû ſuſpendre

le ſiége de Siga. Je n'aurois exigé pour cela que de voir partir vos ordres pour la retraite abſoluë de vos troupes, en conſéquence de la ceſſion actuelle de ces Provinces interieures, de laquelle j'aurois oſé vous répondre pour mon pere & pour mon Senat. Mais tant que vous perſiſterez à retenir aucune des deux Mauritanies; mes ordres, Seigneur, ſont de perſiſter dans le ſiége de Siga.

Vous le pouvez, repartit le Roy, & je ne ſçaurois trouver mauvais que chacun pourſuive ſon entrepriſe. Mais vous vous trompez beaucoup ſi vous penſez que le ſiége de Siga ſuſpende l'execution de mes projets. Je vous avertis qu'avant qu'il ſoit deux jours, je ſortirai moi trois ou quatriéme de la place par des iſſuës qu'il vous eſt impoſſible de connoître. J'y laiſſerai un Gouverneur qui la défendra auſſi long-temps que moi. Je veux même que vous la preniez en peu de temps; & qu'entrant dans mes campagnes, & emportant d'autres Villes malgré leurs Gouverneurs que vous jugez bien être dès-à-préſent ſur leurs gardes, vous arriviez juſqu'à ma capitale. Je vous

déclare que mon Royaume n'eſt pas actuellement mon plus cher objet. Pendant que vous ravagerez la Tingitane, moi ſuivi des troupes ſans nombre qui m'attendent dans les deux autres Mauritanies, je ravagerai les terres de votre Empire; & nous diſputerons de loin vous & moi à qui prendra plûtôt, vous Tingi, & moi Carthage. Giſcon ſe laiſſa effrayer par un propos ſi extraordinaire. Le Roy qui s'en apperçut continua & dit : Si au contraire vous ſuſpendez les attaques juſqu'à la réponſe de votre Senat, je ſuſpendrai de mon côté toutes mes démarches. Je me fixerai dans Siga, il ne tiendra qu'à vous d'y entrer & d'en ſortir comme dans un temps de paix. Vous me verrez moi-même tant qu'il vous plaira dans mon Palais; & vous ſerez témoin, que je laiſſerai comme elles ſont les breches qui ont été faites juſqu'à préſent par vos machines.

Giſcon toûjours porté à la douceur, & qui la regardoit comme l'acheminement le plus ſûr à la concluſion de toutes les affaires; répondit au Roy: Seigneur, je crois devoir

me rendre à la ſuſpenſion d'armes que vous me demandez ; bien que je ſente que je m'écarte en ceci du plan que l'on m'a donné en partant. Mais auſſi ne prévoyoit-on pas que vous propoſeriez le premier de ſuſpendre toutes les hoſtilitez de part & d'autre. Quoique vos offres ne ſoient pas completes, elles font un commencement de négociation qui pourra ſe perfectionner. Mais pour écarter à mon ſujet de l'eſprit de mon pere & du Senat toute ombre de liaiſon avec leur Ennemi, ou de complaiſance à ſon égard ; il me paroît important de ne pas mettre le pié dans votre Ville, & à plus forte raiſon dans votre Palais, avant que d'avoir ſçû leurs intentions. Quoique cette derniére reſerve de Giſcon mît obſtacle au principal moyen de ſéduction que le Roy vouloit employer contre lui ; il parut néanmoins très-ſatisfait, & terminant la conference, il rentra dans Siga.

Les trois premiers jours de la trêve n'étoient pas écoulez, & l'on étoit encore loin du temps où l'on pouvoit recevoir la réponſe que l'on attendoit de Carthage, lorſqu'on apprit que le

Roy des Maſſæſyliens venoit de mourir ſans laiſſer aucun ſucceſſeur de ſa race. Comme les hommes fins ſçavent profiter de tous les hazards ; Antée envoye auſſi-tôt à Giſcon une députation honorable des deux plus grands Officiers de ſa Cour. Le premier lui dit que le Roy lui mandoit par eux que la nouvelle de cette mort changeoit en mieux la face des choſes ; & qu'à ſon occaſion il venoit de concevoir un projet auquel il croyoit voir clairement que le Prince Zoros ſon Pere conſentiroit avec plaiſir. Mais que le détail de ſes vûës étoit trop long pour être diſcuté au gré de l'un & l'autre parti au milieu d'un camp. Ils lui dirent enſuite d'un ton gracieux, qu'ils ne penſoient pas que Giſcon dût craindre que perſonne l'accuſât d'avoir fait une demarche trop ſoumiſe, lors qu'il rendroit à un Roy la viſite qu'il avoit reçûë le premier : Que par rapport à la ſûreté de ſa perſonne on lui permettoit de faire entrer dans Siga, dont les portes demeureroient toûjours ouvertes, ſix cens hommes pour ſa garde : Que le Roy ſe fiant à un Heros fameux par

ſa vertu & par l'initiation Egyptienne, plus qu'il n'exigeoit que ce Heros ſe fiât à lui : il conſentoit que Giſcon environnât ſon propre Palais, d'autant de ces ſix cens hommes qu'il voudroit, & qu'il plaçât les autres ou auprès de lui, ou en tel lieu de la Ville qu'il le jugeroit à propos.

Giſcon répondit à ces députez qu'il s'étoit mis dans l'obligation d'accepter toutes les entrevûës qui pourroient conduire à la paix ; depuis qu'il avoit accordé au Roy une ſuſpenſion d'armes qui ne pouvoit être juſtifiée auprès du Senat, ou du moins auprès de ſon pere qu'en arrivant à cette fin : Qu'il iroit dans la Ville, & que comme il étoit déja tard il y paſſeroit la nuit, s'il le falloit, pour donner le temps au Roy de lui expliquer au long & à loiſir toutes ſes penſées. Mais qu'à l'égard de cette garde extraordinaire, dont l'offre donneroit peut-être du ſoupçon à quelqu'autre ; il alloit prendre l'extremité oppoſée aux meſures qu'on lui propoſoit pour la ſûreté de ſa perſonne : Qu'il entreroit dans la Ville ſeul, ou ſuivi d'un ſeul eſclave pour le ſervir : Qu'il fai-

ſoit aſſez peu de cas de lui-même pour s'expoſer ſans aucun regret, ſuppoſé néanmoins qu'il s'expoſât, ce qu'il ne croyoit en aucune ſorte: Mais que ne devant pas diſpoſer ainſi des ſoldats de la Republique il étoit bien aiſe au contraire de ne faire courir pas même à un ſeul d'entre-eux le riſque qu'il vouloit bien courir lui-même. Qu'enfin avant que de ſuivre les députez que le Roy lui faiſoit l'honneur de lui envoyer; il alloit remettre le ſoin de l'armée Carthaginoiſe à celui que le Senat avoit choiſi pour le premier de ſes Lieutenans generaux, homme capable de conduire le ſiége auſſi bien, & peut-être mieux que lui, s'il falloit le recommencer en ſon abſence; ſoit qu'elle n'allât que juſqu'au lendemain matin, comme il le deſiroit, ſoit qu'un accident imprévû la rendît plus longue, ou même éternelle. C'eſt auſſi ce qu'il alla faire en préſence de ſes principaux Officiers aſſemblez à la hâte en forme de conſeil de guerre. Après quoi publiant lui-même à droite & à gauche, en traverſant les rangs de l'armée, cette démiſſion conditionnelle, il vint ſe

remettre entre les mains des deux Députés. Ceux-ci le conduiſirent dans la Ville, ſans ceremonie pourtant, comme il convenoit alors, & juſques dans le Palais du Roy.

Antée avoit laiſſé à Tingi un fils de dix à douze ans qu'il avoit eu de la Reine ſa femme morte un peu avant ſon départ pour Siga: mais il avoit amené avec lui ſa fille, jeune Princeſſe d'une beauté ſurprenante, & dont on avoit oüi parler dans Carthage même. Giſcon avoit appris durant l'oiſiveté d'une trêve, qui étoit déja une grande faute de ſa part, que cette Princeſſe étoit dans Siga avec ſon pere. Et quoique juſques-là il ne ſe fût occupé que des maximes de vertu; il ſe peut bien faire qu'une curioſité couverte pour lui-même du pretexte ſpecieux d'un accommodement plus prompt, contribua à lui faire accepter plus facilement la propoſition d'entrer dans la Ville. Cependant le Roy ne lui montra pas d'abord ſa fille en ſon Palais même. Car l'ayant reçû dans ſon cabinet par une porte derobée, il ſe contenta de lui dire en general: Que ſelon le nouveau plan

qu'il s'étoit fait au ſujet de la Mauritanie Maſſæſylienne qui venoit de perdre ſon Roy ; il conſentoit d'en retirer actuellement ſes troupes, & qu'elle rentrât dans la plus étroite alliance avec les Carthaginois : Qu'il n'attachoit à cela qu'une condition qu'il croyoit pleine de douceur, qui pouvoit devenir un gage éternel de paix & d'amitié entre les Princes de Carthage & les Rois de la Tingitane, telle enfin qu'il oſoit dire que ce ſeroit à Carthage même à la demander. Mais enfin ajoûta-t'il, les loix de l'hoſpitalité ne permettent point de recevoir des étrangers chez ſoi pour commencer par les affaires. L'entrée de la nuit nous invite à un repas que vous voudrez bien agréer dans ce Palais ; & demain je vous expliquerai tout mon projet dès le matin, pour vous laiſſer la liberté de retourner au plûtôt dans votre camp.

A peine le Roy eût-il prononcé ces dernieres paroles qu'on entendit un grand bruit d'inſtrumens de muſique mêlez de Trompettes & de Tymbales. La grande porte du cabinet s'ouvrit à deux batans, & laiſſa voir

une vaſte gallerie magnifiquement illuminée, pleine d'hommes & de femmes en habits ſomptueux, dont les deux files étoient terminées à une longue diſtance par une table ſuperbement ſervie. Cette table étoit une demi-ovale, autour de laquelle pouvoient tenir neuf ou dix perſonnes. Le Roy & Giſcon parurent d'abord les deux ſeuls qui dûſſent s'y mettre. En effet le Roy paſſant au fond vis-à-vis la profondeur de la galerie, fit ſigne à ſon hôte de s'aſſeoir en même-temps que lui à l'extrêmité de l'ovale à ſa droite. Dès qu'il fut aſſis il lui dit qu'il lui avoit deſigné cette place, afin qu'il n'y eût aucun objet entre lui & les ſpectacles amuſans qu'on eſſayeroit de lui donner dans la galerie pendant le feſtin. Il l'invita de manger avec lui des premiers mets ſervis devant eux. Un moment après, Giſcon vit ouvrir vis-à-vis de lui la porte d'une autre galerie auſſi grande que la premiere & faiſant équerre avec elle. Les inſtrumens d'un grand ſon qui joüoient dans la premiere ceſſerent pour laiſſer entendre d'autres inſtrumens plus doux qui s'avançoient en

fais la dot de ma fille, & je vous préſente l'un & l'autre. Mais je prétens que le Roy ſon époux abſolument indépendant du Prince de Carthage, aille de pair avec la Republique, & ne contracte avec elle qu'une alliance libre & volontaire. Giſcon ſentit d'abord qu'il ne pouvoit accepter par lui-même cette propoſition ni comme ſujet, ni comme fils, ni même comme frere. Quelque ſéduiſant que pût être un ſceptre apporté par la plus belle main du monde; la répugnance qu'il trouva en lui à conſentir au démembrement d'un Empire auquel il n'avoit aucun droit, lui fit croire à lui-même qu'il étoit encore maître de ſon cœur, & que la Princeſſe Zarite ne le tenoit pas encore dans ſes chaînes. Il répondit au Roy: Seigneur, à ne conſulter que les premiers ſentimens de la nature; je regarderois le double préſent que vous m'offrez, comme le comble de toute la felicité dont un homme eſt capable. Je crois même que vous me faites la juſtice de diſcerner quel eſt de ces deux preſens celui qui me ſeroit le plus précieux. Mais j'ai un pere & le meil-

leur

leur de tous les peres. Mon malheur veut que vous ſoyez en guerre avec lui. Je ne préviens point ſa réponſe, d'où dépendra mon propre aveu. J'attendrai l'un & l'autre ſans vous preſſer, dit le Roy. Vous pouvez retourner dès ce matin ſous vos tentes, comme vous l'avez promis à votre armée. Vous pouvez auſſi rentrer dans la Ville & dans le Palais à toutes les heures, ſûr de la parole que je vous donne de vous laiſſer r'ouvrir à vous-même le premier diſcours ſur la matiere dont nous venons de parler. Giſcon ſe retira & revint en effet dans le camp des aſſiégeans. On apperçut qu'il affecta de ſe montrer à toutes ſes troupes, parce que la matinée étant avancée, il craignoit déja que ſon abſence trop longue ne cauſât parmi elles quelque émotion qui donnât lieu de recommencer le ſiége; ce qui auroit nui à ſa paſſion naiſſante, & l'auroit empêché de ſonder les ſentimens de la Princeſſe, qu'il n'avoit pas encore pû entretenir en particulier.

Il n'en eut que trop d'occaſions dans la ſuite. Car profitant de la permiſſion que le Roy lui avoit donnée

de revenir dans ſon Palais autant de fois qu'il voudroit ; il en cherchoit des pretextes continuels, qui commençoient à faire baiſſer le reſpect qu'avoit eu pour lui ſon armée, où l'on ſe doutoit de la verité. Ce fut dans ce Palais même que le courrier qui lui apportoit enfin les premieres réponſes de Carthage, fut obligé de l'aller chercher. La paſſion funeſte où il ſe ſentoit alors plongé, & que la Princeſſe même entretenoit pour ſuivre les intentions de ſon pere, le fit trembler à l'aſpect de ces lettres, ſur la ſuſpenſion du ſiége qu'il avoit regardée comme innocente, & qui étoit le ſeul article dont on pût lui parler encore. Il paſſa dans un jardin ſuivi à quelque diſtance par le courrier. Ayant ouvert ſon paquet ; il trouva d'abord une réprimande grave du Senat de ce qu'il avoit contrevenu aux ordres qu'on lui avoit donnez, en faiſant à l'Ennemi des propoſitions d'accommodement avant la priſe de Siga. On ajoûtoit que la ſuſpenſion du ſiége étoit un crime d'Etat ; d'autant que dans une double attaque on n'agit d'une part qu'en comptant ſur ce qui ſe fait de

l'autre : Qu'en effet Antée ſoulagé à Siga, ayant renforcé les garniſons de la Sitifenſe avoit rompu toutes les meſures de Saphon, & changé en fautes involontaires, les démarches hardies & courageuſes de ſon frere : Que pour toutes ces raiſons, le Senat par une commiſſion portée par le même courrier, chargeoit ſon premier Lieutenant general de prendre la conduite de l'armée, de recommencer le ſiége à l'inſtant de la reception de ces nouveaux ordres, ou après un ſeul avis donné du pié des murs à la ſentinelle de la garniſon, & de le pouſſer avec encore plus de vigueur qu'on n'avoit fait avant la ſuſpenſion. Giſcon appella alors le courrier & lui demanda à voir la ſuſcription de la lettre adreſſée à ſon Lieutenant. Le courrier lui répondit qu'il la lui avoit remiſe dès qu'il avoit ſçû que le general même étoit dans Siga. Seigneur, continua-t-il, eſt-ce ici que je devois vous trouver ? Ah que votre frere a bien raiſon de dire que vous êtes plus propre à policer des barbares qu'à les vaincre ; & que vous ſçavez mieux la morale que la guerre : Hé plaiſe aux

Dieux qu'il n'y ait rien ici de pire ! Cher ami, lui dit Giſcon, je remets volontiers ma place à celui que le Senat juge à propos d'y nommer : Je ne crois pas m'en être rendu indigne par la raiſon qui me la fait ôter. Tu me trouve, je l'avoüe, dans une ſituation plus ſuſpecte : Mais elle ſera peut-être plus avantageuſe à la Republique, qu'une grande victoire. J'en vais rendre compte à mon pere en répondant à ſa lettre que je n'ai pas encore ouverte. Seigneur, repliqua le courrier, j'attendrai que vous l'ayez lûë, pour ſçavoir ſi vous aurez quelque choſe à y répondre de bouche : Car je ne ſçaurois attendre une réponſe par écrit, à moins que vous ne la veniez faire dans l'inſtant même hors de Siga. Votre Lieutenant, que je tiens pour mon General, ne m'a donné qu'une heure pour vous ramener ou pour faire joüer les batteries. Giſcon ouvrit ſa lettre au même inſtant ; il la trouva pleine de tendreſſe. Les mots de *mon très-cher fils*, y étoient repetez à chaque phraſe. Son pere lui diſoit qu'il ne douteroit jamais de la droiture & de la ſageſſe de ſes intentions : Qu'il

avoit déja éprouvé que ſes démarches les plus mal interpretées s'étoient trouvées plus utiles & plus glorieuſes que celles de ſes cenſeurs & de ſes rivaux. Qu'il avoit cru devoir laiſſer agir le Senat dans la nomination d'un autre Chef pour la guerre, mais qu'il fit de ſon côté tout ce qu'il jugeroit de plus convenable pour la paix ; & qu'il l'aſſûroit par avance de ſon conſentement, & même de ſon approbation. Après cette lecture, Giſcon tourna vers le courrier ſes yeux moüillez de larmes, & lui dit : Cher ami, dis à mon pere, que quoique tu m'ayes laiſſé chez ſon Ennemi, je compte toûjours de ſacrifier ma vie pour ſon ſervice. Je lui ferai tenir par quelque autre voye une réponſe plus étenduë, puiſque tu ne veux pas l'attendre. Mais ne manque pas de dire au nouveau General & à tous les Carthaginois, qui ſeront ſurpris du rapport que tu leur vas faire de moi, que je puis être un aveúgle, mais que je ne ſuis point un traître.

A peine le courrier eut-il gagné les portes de la Ville en courant, que les attaques recommencerent de toutes

parts. Le Roy mécontent & preſque honteux de demeurer chargé d'un homme inutile, & qui ne le garantiſſoit plus d'un ſiége incommode pour ſes deſſeins, ſongeoit à le renvoyer; lorſque Giſcon l'aborda pour lui faire part de ſes lettres. Cette lecture fit changer d'avis au Roy. Il ſongea que Giſcon devenoit pour lui un excellent objet de diviſion entre Zoros & ſon Senat; & que le phantôme de Royauté, dont il le revêtiroit, irritant la République, feroit peut-être plaiſir à ſon pere, qui n'avoit encore oſé faire de partage pour le plus cher de ſes fils. Il regardoit en un mot ces troubles prochains comme une voye qui le conduiroit inceſſamment à Carthage, au ſujet de laquelle il ne prenoit point le change; & où il vouloit arriver malgré tous les obſtacles étrangers, & tous les traitez dont il auroit fait ſemblant de ſe lier lui-même. Ainſi il dit à Giſcon: Vous voyez que le Senat vous traite de criminel d'Etat, & vous declare ſous ce nom une guerre plus fâcheuſe qu'à moi-même. D'un autre côté votre Prince & votre pere vous laiſſe le maître abſolu de vos actions.

Concluons votre mariage ſur cette permiſſion generale, & en prevenant l'embarras où nous pourroit mettre ſa réponſe ſur cette propoſition particuliere. Seigneur, repliqua Giſcon, cet embarras n'eſt pas à craindre ſi-tôt. Je vous avouë que je n'ai pas encore oſé m'ouvrir à mon pere ſur cet article; d'autant plus que je ne me flatois point que l'execution de votre promeſſe fût ſi prochaine. La choſe eſt encore mieux de cette maniere, dit le Roy; nous avons encore plus de temps devant nous, pour menager un agrément qu'il ſera peut-être plus aiſé d'obtenir ſur une choſe faite. Nous celebrerons vos nôces dès aujourd'hui, comme on peut les celebrer dans une Ville aſſiegée. Mais cachez à ma fille la lettre de votre Senat, pour ne point lui préſenter en votre perſonne l'idée d'un homme proſcrit. Vous jugez bien qu'une ſi étroite alliance emporte la condition d'un attachement ſincere à mes interêts. Seigneur, répondit Giſcon, en s'applaudiſſant d'un reſte de ſentiment vertueux que cette déplorable chûte laiſſoit encore au fond de ſon ame: Je ſens le prix du don

que vous me faites, au-delà de ce que je puis l'exprimer. Je ſçai ce que je dois au pere de la Princeſſe la plus accomplie qu'un mortel puiſſe poſſeder. Mais j'employerai tout ce que mon amour peut me laiſſer de connoiſſance pour lier ce devoir avec ceux que la nature m'a impoſez à l'égard de mon pere & de ma patrie : ou plûtôt, pour amener cette liaiſon generale à quelque choſe de précis, & dont vous ſoyez averti dès ce moment : J'ai penſé, Seigneur, depuis la premiere propoſition que vous avez bien voulu me faire de la Couronne des Maſſæſyliens, qu'il m'étoit défendu de l'accepter en mon nom ou comme regardant ma perſonne. Mais je ne puis pas empêcher que vous en étant rendu maître par la force, vous ne la mettiez ſur la tête de la Princeſſe votre fille. Je vais plus loin ; la qualité de ſon époux dont je me verrai honoré, ne me donnera ni le droit, ni la volonté de défendre cette Couronne par mes armes contre ma patrie qui s'en étoit renduë maîtreſſe avant vous, & qui ne m'avoit envoyé ici moi-même que pour la maintenir dans cette

poſſeſſion. Il faut auparavant que la Mauritanie Maſſæſylienne vous ſoit cedée par un traité. Je m'offre d'y travailler comme à un accommodement que les conjonctures préſentes me paroiſſent avoir rendu néceſſaire à la Republique. Mais ſi le traité eſt une fois paſſé, & que vous terminiez là, comme vous me l'avez fait entendre, la guerre que vous avez commencée contre Carthage; je me rends le défenſeur de la Couronne de votre fille, contre toutes les prétentions qu'on voudroit renouveller ſur ce Royaume; & tous vos Ennemis, ſans aucune exception, ſeront les miens. Antée ſe tint également ſatisfait, & de ces offres & de ces reſerves; parce qu'ayant affaire à un homme ſans ſuite, & comptant de ſoûtenir le Thrône de ſa fille par lui-même, à peine ſe ſoucioit-il qu'un tel gendre lui fut fidele.

L'Atlante ſe repoſa ici un moment. Mais avant que la ſurpriſe & la compaſſion de ſes auditeurs leur eut permis d'ouvrir la bouche, il reprit ſon diſcours, & leur dit: Reſpectables hôtes, j'ai été long à vous faire voir

les degrez par où l'un des plus vertueux hommes de ſon ſiecle eſt deſcendu dans le plus profond abîme de l'aveuglement de l'eſprit & de la corruption du cœur : ſans ce détail ſon hiſtoire n'auroit pas été vraiſemblable. J'irai plus vîte, ſans rien omettre d'important, dans le recit des effets ſanglans de cette deſertion ; quoiqu'ils ayent rempli beaucoup plus de temps, & qu'ils doivent peut-être donner au monde le ſpectacle du renverſement d'un des plus grands Empires qui ayent encore exiſté. Dès le lendemain de ces nôces malheureuſes, le Roy dit à Giſcon : Que pour lui prouver la verité de ce qu'il lui avoit annoncé dès leur premiere entrevûë, il alloit remettre la défenſe de Siga au Gouverneur particulier de cette Ville : Qu'il en alloit ſortir preſque ſeul par une iſſuë qu'il ne vouloit pas lui découvrir ; parce que ſon deſſein étoit qu'il y demeurât avec ſa fille, juſqu'à ce que lui-même eût été diſpoſer toutes choſes pour les faire recevoir & couronner avec la magnificence convenable, à Jol Capitale des Maſſæſyliens. *Elle fut nommée depuis*

Cæsarée par le Roy Juba en l'honneur d'Auguſte 1. Antée qui bien qu'abſent gouvernoit tout dans ce Royaume, ſur-tout depuis la mort de ſon Roy, y trouva en très-bon ordre une armée de cinquante mille hommes. Il la mena ſur le champ à Tubuſupte, place autour de laquelle Saphon commençoit à ſe poſter, après la reduction de Sitifi que la tréve de Siga avoit renduë très-difficile. Ce fut là qu'Antée ſaiſiſſant l'occaſion d'un campement qui ſe formoit à la hâte parce qu'on le ſçavoit proche, livra bataille à Saphon. Ce grand homme après ſix heures de tous les efforts qu'on pouvoit attendre de ſa capacité & de ſon courage, fut tué par une fléche lancée au hazard, & cauſa par ſa perte la défaite entiere des Carthaginois. Antée preſſant la premiere terreur de ſa victoire & de ſon nom, & groſſiſſant ſes troupes de celles qu'il avoit encore à lui dans les places de la Sitifenſe, arriva en très-peu de temps juſques à la capitale d'un Empire dont les Provinces n'avoient plus de défenſeur.

1. Voyez Cellarius, p. 189. Afr.

Giſcon n'apprit que le même jour la mort de ſon frere, la deroute de ſon armée, & le ſiége de Carthage. Ce fut alors que les conſéquences affreuſes de ſon crime lui en firent ſentir tout le poids. Il comprit que la condeſcendance temeraire & defenduë, qu'il avoit eûë pour l'Ennemi, étoit la premiere cauſe des malheurs de ſa patrie, & de la perte de ſon innocence. Il conçut pour Saphon tué les armes à la main, & dans le glorieux exercice de ſon devoir, un reſpect qu'il n'avoit pas porté ſi loin pendant ſa vie, & la mort d'un frere avec lequel il n'avoit pas été extrêmement uni, lui laiſſa tous les regrets de l'amitié la plus tendre & la plus vive. Mais ſur toutes choſes il fut accablé de l'image de ſon pere. Il ſe repréſentoit les inquiétudes, les terreurs, les tranſes mortelles que ce venerable vieillard éprouvoit peut-être actuellement, pour prix de tant de marques d'affection & de confiance qu'il avoit reçûës de lui dans tous les temps; & lors même qu'il renverſoit ſon Empire par une imprudence volontaire & capitale, & qu'il offenſoit les droits paternels

par un amour & par un mariage diſſimulé. Ne pouvant reſiſter à tant de remords, il reſolut, malgré tous les charmes de ſa nouvelle épouſe, de ſortir ſecrettement de Siga pour courir au ſecours de Carthage. Il trouva moyen de faire ſçavoir ſon deſſein au General des aſſiegeans. Il l'avertit qu'au milieu d'une nuit prochaine qu'il deſigna, il devoit y avoir une ſortie nombreuſe des aſſiegez, dans laquelle il comptoit de ſe confondre avec eux par des armes toutes pareilles aux leurs: Qu'il auroit avec lui deux eſclaves armez de même, l'un qu'il avoit amené à Siga, & l'autre qu'il y avoit acquis, & qui lui paroiſſoit auſſi fidelle & auſſi attaché que le premier. Le General, dans la penſée que Giſcon rentré en lui-même ſerviroit peut-être encore à défendre ſa patrie, ou qu'il mourroit du moins dans un poſte plus convenable que celui dont il ſortoit, approuva beaucoup cette entrepriſe. Il lui promit par la même voye de favoriſer ſon évaſion, & de lui donner, ſuivant la demande qu'il lui en faiſoit, une fregate pour le conduire tout de ſuite au port de Carthage.

Giſcon ſortit de Siga ſans être apperçû ; & ſon bâtiment leger arriva à Carthage dès les commencemens du ſiége : car l'armée ennemie étant venuë par terre laiſſa toûjours malgré elle le port libre. Les Carthaginois qui ſont ici y virent entrer un matin la fregate d'où ſortit un homme très-fatigué, ſuivi de deux eſclaves qui ne l'étoient pas moins. Le maître pourtant étoit revêtu de ſes armes comme allant combattre : mais les deux eſclaves avoient ſur le corps un long manteau dont ils s'enveloppoient tout entiers, & dont ils ſe couvroient auſſi le viſage en ſigne de confuſion & de triſteſſe. Dès qu'ils furent à terre, l'homme armé commença à crier : Je ſuis le coupable Giſcon qui viens apporter ma tête à mon pere & au Senat, à moins qu'ils ne jugent plus à propos que j'aille livrer ma vie ſur les murailles à l'attaque la plus violente. Ces paroles repetées à chaque pas, parvinrent bien-tôt juſques à Zoros. Ce Prince envoya inceſſamment des Officiers pour amener ſon fils dans ſon Palais. Comme un grand monde le ſuivoit, le Capitaine des Gardes

vint dire à la porte : Que le Prince ſouhaitoit que pour cette premiere entrevûë ſon fils entrât ſeul, & ne parût que devant le Senat que l'on faiſoit aſſembler. Mais Giſcon répondit avec une force de voix qui excitoit en même-temps de l'étonnement & de la pitié : Qu'il exigeoit au nom de la juſtice Divine & publique que ſon pere laiſſât entrer avec lui ſes deux Eſclaves : parce qu'ayant été témoins de toutes ſes démarches à Siga ; ils dépoſeroient contre lui, & interdiroient tout accès à la miſéricorde ſi l'on en vouloit uſer à ſon égard. Cette demande lui fut accordée ; & les deux Eſclaves étant paſſez on ferma la porte ſur eux trois. Cinq ou ſix heures après le Secretaire du Senat, Senateur lui-même, montant ſur un Tribunal expoſé à la vûë de la grande place, à l'extrêmité de la ſalle où étoient encore aſſis tous les Juges ; & ayant ſur ſa droite au bas des marches Giſcon debout & toûjours armé, prononça cet Arrêt auſſi extraordinaire que la cauſe qui y donnoit lieu.

Le Senat de Carthage, de l'avis & du conſentement de ſon Prince, de-

clare Giſcon criminel d'Etat ; par les propoſitions d'accommodement faites malgré les ordres de la Republique, au Roy de la Tingitane, avant la priſe de Siga ; par la ſuſpenſion du ſiége accordée d'avance au Roy ſans la permiſſion & contre les intentions du Senat ; & par le mariage contracté à l'inſçû de ſon pere & de ſon Prince, avec la fille d'Antée ennemi perpetuel de notre Empire, dont il attaque actuellement la capitale. Ces trois actions priſes enſemble, ont été jugées dignes de mort ; par la perte de l'incomparable Saphon, par la diſſipation de nos armées, & par le ſiége de Carthage même dont elles ſont cauſe. Cependant le Senat ſuſpend l'execution de cet Arrêt par la vûë du beſoin que la Republique a du condamné, qui reſte aujourd'hui le principal ſoûtien dont elle eſpere ſon ſalut. Ses Juges exigent de lui, qu'avant que de venir ſe ſoûmettre à la mort qu'il merite, il aille chercher ailleurs les ſecours qui nous ſont abſolument néceſſaires pour prévenir la ruine de notre Empire. Mais l'eſperance qu'il en a donnée a paru aſſez plauſible, pour engager le Senat

à laiſſer devant Siga les troupes qu'on étoit ſur le point d'en rappeller. Quand il ſera venu à bout de cette entrepriſe ; le Senat n'executera pas encore ſa Sentence : parce que regardant aujourd'hui le condamné comme l'unique ſucceſſeur naturel de ſon pere ; ſa mort jetteroit la Republique dans l'embarras d'un choix que les brigues rendent dangereux dans le cours de l'élection ; & que la pluralité des voix ne fait pas recevoir dans le cœur de tous les ſujets après l'élection même. On a donc ſtatué qu'il ne ſubiroit point la mort qu'il merite avant que d'avoir eu d'un mariage rendu légitime par l'aveu du Prince ſon pere, un fils que nous puiſſions regarder comme ſucceſſeur né de la Principauté de Carthage. Ce ſera alors ſeulement que le coupable viendra préſenter ſa tête à l'épée de la Juſtice ; ſuppoſé néanmoins encore qu'il n'ait point actuellement ſuccedé lui-même à ſon pere mort : d'autant que le Senat reconnoît n'avoir aucun droit de punition à l'égard de ſon Prince, & qu'il ne conviendroit pas au Prince même de s'y ſoûmettre. Dès que ces paroles eurent été prononcées, on fit

deſcendre Giſcon dans la place publique. Il la traverſa ſeul & libre, en priant tous les aſſiſtans de ne point le ſuivre, parce que le Senateur avoit encore quelque choſe de plus important à leur declarer. On le perdit en effet de vûë, & l'on ne ſçait pas ce qu'il devint.

Le Senateur rappella auſſi-tôt tout le peuple, & dit: Que bien qu'on ne deſeſperât point du ſalut de la Republique, le Senat vouloit mettre d'abord en ſûreté la dignité & la vieilleſſe du Prince: Qu'à ce deſſein on avoit obtenu de lui, quoiqu'avec beaucoup de peine, qu'il cherchât une retraite hors de ſon Empire juſqu'à un temps plus heureux. On ne juge pas à propos, continua-t'il, de nommer ici le lieu qu'on lui a indiqué, & où il a conſenti de ſe rendre. Mais ſi les Dieux favorables nous accordent la délivrance de la Ville; nos Députez iront bien-tôt prendre le Prince dans ſa retraite pour le ramener à Carthage. Il s'embarquera dès cette nuit, où il eſt défendu à tout autre Vaiſſeau que le ſien de ſortir du port. Cependant le Prince n'étant pas le ſeul dont nous

longions à procurer la tranquilité ; le Senat permet & conſeille même à tous les citoyens dont la condition n'eſt pas de porter les armes, ou qui n'ont pas été occupez juſqu'ici aux travaux du ſiége, de ſe retirer avec leurs familles. Il vous eſt permis d'emporter tout ce que vous avez chez vous d'argent & de proviſions ; & de chercher un aſyle dans les Provinces de l'Europe & de l'Aſie, qui bordent la Mediterranée, & où chacun de vous eſpere de trouver plus d'accès par les habitudes de ſon commerce particulier. Vous pouvez partir dès demain & les jours ſuivans dans les Vaiſſeaux qui appartiennent aux uns ou aux autres d'entre vous, & y recevoir à votre choix tous ceux qui ſe diront être dans le cas que je viens de vous marquer. Le Senat, dont aucun des membres ne prétend uſer de la permiſſion qu'il vous donne, n'exige aucune autre formalité pour votre départ. Mais ſi par le courage de ceux qui nous reſteront, ou par les ſecours que Giſcon promet de nous amener, notre Ville reſiſtoit comme il y a lieu de l'eſperer, juſqu'à faire lever le ſiége ; les

biens fonds à votre retour ne ſeront rendus qu'à ceux qui en auront laiſſé les titres & les enſeignemens dans le dépôt public. Et ceux qui perſevereront avec nous dans la défenſe de la Ville demeureront quittes envers ceux qui ſe ſeront retirez, de toutes dettes courantes ou annuelles, une année encore après notre délivrance.

Quoique les Carthaginois, qui nous ont appris les choſes que je viens de vous raconter, ayent préferé la fuite au riſque de perdre avec le peu de bien qu'ils ont ſauvé, leur propre vie par les mains d'un vainqueur barbare; comme ils ne partirent de Carthage que huit jours après cette publication, ils ont vû commencer le bon effet qu'elle devoit produire. Car outre le ſoulagement d'eſprit que le Senat procuroit par-là à toutes les femmes, & à un grand nombre d'hommes timides; ils délivrerent Carthage de toutes les bouches inutiles, & ils augmenterent l'émulation de ceux qui avoient choiſi de la défendre juſqu'à leur mort. En effet nous n'avons pas entendu dire encore qu'elle ſoit priſe: Comme nous ſçavons auſſi que les Carthaginois

ſont toûjours inutilement devant Siga.

Ce recit frappa les trois auditeurs, tant par le caractere & la ſituation des perſonnages, que par les deux faces très-differentes que l'évenement de cette guerre alloit donner aux affaires de l'Afrique. Mais Cherès, quoique le moins émû des trois à l'exterieur, avoit reçû au fond de ſon ame toutes les impreſſions que pouvoient éprouver en une pareille conjoncture ceux qui y étoient interreſſez dans leurs perſonnes ; & il s'étoit déja rendu propre le ſort de Carthage & de tous les ſujets de cet Empire. Il n'étoit pas moins vivement touché de la playe qu'avoit reçûë l'honneur de l'initiation Egyptienne, quoique Giſcon ne fût pas comme Sethos, ce qu'on appelloit un Initié Egyptien. Mais ſur toutes choſes, il ſe perſuada que les Dieux lui fourniſſoient une occaſion d'exercer cette amitié, dont les Initiez ſe faiſoient un devoir capital, & qui a rendu fameux dans l'antiquité ces couples d'amis dont la fable & l'hiſtoire nous ont conſervé les noms [1]. Il penſa

1. Voyez cet article très-bien traité dans le

que ſi les adverſitez, qui ne regardent que les biens de la fortune dont un ami ſe voit dépoüillé, ſont une raiſon de s'attacher à lui avec plus de zéle, & de faire pour lui de plus grands efforts ; la perte de l'innocence & de l'honneur quand elle ne vient pas d'une dépravation ſans reſſource, étoit un motif bien plus preſſant de voler au ſecours d'un homme qui tâche lui-même de ſe relever de ſa chûte. Ainſi dès que la compagnie fut ſéparée, & qu'il ſe vit ſeul, il s'écria : O Giſcon Giſcon, je vous ai promis autrefois mon amitié ; je ne deſeſpere pas de vous en donner bien-tôt des marques. Il alla faire cependant une viſite dans ſon Vaiſſeau, pour recommander à tous ceux qui étoient employez à la manœuvre, & qui ne devoient point ſortir du port pour le ſuivre à Lixa, d'avoir une conſideration extrême pour les Atlantes qui vouloient bien les ſervir, ou dans l'hoſpice, ou dans le Vaiſſeau même. Il chargea le maître Pilote de cette inſpection pendant ſon abſence, qui ſeroit encore moins longue

P. Laffiteau, Mœurs des Sauvages, *vol.* 1. *pag.* 603. *& ſuiv.*

qu'il ne l'avoit d'abord projetté. Après quoi, il ſongea à aller avec ſes deux compagnons rendre leurs devoirs au Roy avant l'heure du repas public.

Le Roy accompagné d'un de ſes Miniſtres, ſortoit alors de l'hoſpice des paſſagers où étoient les Carthaginois ; & que l'on diſtinguoit de celui des étrangers, où l'on avoit mis Cherès & ſes compagnons. Ils allerent tous trois juſqu'à l'endroit où le Roy étoit attendu par les plus conſiderables des Atlantes. Il ſe promena d'abord avec eux tous, ſous de grandes allées couvertes le long du rivage ; & bien-tôt après il invita les trois étrangers de s'aſſeoir à ſes deux côtez ſur un banc de gaſon formé en cercle. Là il pria Cherès en faveur de la grande aſſiſtance qu'il voyoit autour de lui, & dont ceux qui voudroient s'aſſeoiroient vis-à-vis & à côté d'eux, de leur faire le détail des principaux exploits que la renommée leur avoit appris confuſement ; tels qu'étoient le paſſage de l'extrêmité meridionale de l'Afrique, la fondation de la nouvelle Phœnicie, & la réforme de l'initiation de la Guinée. A cette demande le premier des

deux Officiers prit la parole & dit au Roy: Seigneur, comme la modeſtie de notre Commandant, auſſi grande que ſa ſageſſe & ſon courage, lui feroit déguiſer la part qu'il a eûë dans l'execution de ces glorieuſes entrepriſes; ſouffrez que je réponde au lieu de lui à la queſtion que vous lui faites. Cette propoſition ayant été agréée; le Phœnicien fit de tout ce que le lecteur a vû dans le Livre précedent, un précis d'autant meilleur que ſans employer un ſeul mot de loüange, il loüa beaucoup ſon Heros par la ſeule expoſition des faits. Pendant ce narré; Cherès s'étoit ſi fort occupé de ſes nouveaux projets en faveur des Carthaginois, & des moyens de trouver Giſcon, qu'il fut éveillé comme en ſurſaut par les applaudiſſemens que toute la compagnie lui adreſſa à la fin du diſcours du Phœnicien.

L'heure du repas étant inſenſiblement arrivée, le Roy ſe leva le premier pour aller vers le lieu où l'on avoit dreſſé les tables. C'étoit une plaine riante, qu'une colline fort droite & couverte d'arbres mettoit à l'abri du Soleil couchant. Là une vingtaine de tables formoit

moit un quarré long. Tous les habitans du port ne pouvoient pas y tenir ; mais on y faiſoit paſſer à tour de rolle tous les Citoyens. La table du Roy étoit ſeule du côté de la colline. Mais elle étoit aſſez longue pour y faire trouver place aux principaux Officiers de l'Etat : car il n'en avoit aucun pour ſa perſonne, & il n'étoit ſervi comme les particuliers que par des domeſtiques. Le premier de ces Officiers, ou le plus proche du Roy étoit le premier des Prêtres du lieu ; car le grand Prêtre de la Nation réſidoit à Lixa. Le Roy faiſoit mettre immediatement à côté de lui les Etrangers quand il y en avoit ; & l'on ne recevoit chaque compagnie qu'une fois ſuivant l'ordre de ſon arrivée. Cette premiere table n'étoit compoſée que d'hommes, & on ne s'y mettoit comme dans toutes les autres que d'un côté. Dans le ſens de la longueur les tables des hommes étoient à droite, & celles des femmes à gauche. L'Epouſe du Roy, qui ne portoit que ce nom au lieu de celui de Reine, occupoit la premiere place de celle-ci, & ſes filles ſe plaçoient de ſuite après elle. Ses fils étoient à la table des hommes

vis-à-vis d'elle, pourvû que les uns & les autres fuſſent au moins dans l'adoleſcence. Mais dans ce Royaume électif les autres degrez de parenté demeuroient à table, comme partout ailleurs, dans l'ordre des Citoyens, d'où le Roy avoit été tiré. Les Prêtres venoient enſuite; après eux étoient placez les Citoyens qui vivoient de leurs revenus; le même ordre s'obſervoit du côté des femmes. A une certaine diſtance marquée, mais toûjours dans le ſens de la longueur, étoient les tables des Ouvriers vêtus très-proprement dans l'habit de leur condition. Enfin le quarré étoit fermé par les deux tables des domeſtiques des deux ſexes, qui ne ſervoient point actuellement dans le repas; mais nourris d'ailleurs comme les maîtres, ils n'entroient qu'après un certain intervalle de temps. Le ſervice des trois premiers rangs des tables étoit toûjours gouverné par deux hommes, & par deux femmes d'entre les Citoyens. En un mot cette aſſemblée charmante, qui ne ſe faiſoit jamais qu'où étoit le Roy, avoit en même-temps l'air d'un état & celui d'une ſeule & même fa-

mille. A l'égard des mets, il y en avoit toûjours de cinq ſortes, un ſeul plat de chacune pour chaque convive ; la viande, le poiſſon, le laitage, les legumes, & les fruits. On les varioit ordinairement d'un jour à l'autre. Mais tout ce qui devoit être apprêté l'étant toûjours de la maniere la plus ſimple ne formoit jamais aucune eſpece de ragout. Les hommes avoient chacun une meſure de vin très-ſuffiſante. Les femmes n'en avoient que le quart qu'on leur donnoit ſur la fin du repas : parce que l'eſprit de cette Nation étoit de maintenir la ſobrieté & même la bienſeance ; mais ſans une privation abſoluë qui nourrit ſouvent des deſirs violens & pernicieux. Il étoit permis à tout le monde de converſer avec ſes voiſins, mais à demi voix, pour éviter le bruit qu'auroit fait autrement une ſi nombreuſe compagnie. Cherès qui étoit à la droite du Roy, profitant de cette permiſſion dont le Roy s'étoit déja ſervi à ſon égard, lui dit : qu'il avoit encore plus de ſujet d'être curieux des Loix d'une Nation auſſi vertueuſe, & auſſi celébre que celle des Atlantes ; que le Roy n'avoit eu lieu de l'être de

ſes foibles entrepriſes, qui n'avoient réuſſi que par le ſecours des Nations qui compoſoient ſa Flote. Le Roy lui répondit qu'il alloit avoir ſatisfaction. Auſſi-tôt il appella le Secretaire de ſon Conſeil qui étoit à l'extrêmité de ſa table. Il lui fit donner un ſiege à peu près vis-à-vis de lui ; afin qu'il fût aiſément entendu des deux autres Etrangers, dont l'un étoit à la gauche du Roi & l'autre à la droite de Cherès : Et le faiſant ſervir à cette place, comme on le pratiquoit en de ſemblables occaſions ; cet Officier en continuant ſon repas leur parla familierement en ces termes.

Reſpectables hôtes, pour commencer par la Religion qui fait toute notre gloire & toute notre défenſe ; je vous dirai d'abord que nos Prêtres ſont tous les jours trois ſacrifices, l'un au lever du Soleil, l'autre dans le milieu de la matinée, & le troiſiéme ſur le midi. Chacun ne remplit qu'une demi-heure de temps. Tous les Atlantes ſont obligez d'aſſiſter à l'un des trois ; à moins qu'ils n'ayent pour s'en diſpenſer des raiſons connuës des Prêtres qui ſont très-indulgens ſur les permiſſions, &

très-exacts à ſe les faire demander. Nous avons d'ailleurs aſſez de Temples dans tout le pays, pour qu'il y en ait toûjours quelqu'un dans le voiſinage de tous ceux qui habitent ce petit Royaume. Lixa étant notre ſeule Ville eſt la ſeule habitation où il y ait pluſieurs Temples ; mais dans Lixa même chacun eſt tenu d'aller au ſien, pour les exercices d'obligation. Ces exercices ſe réduiſent pour tous les jours au ſacrifice du matin & à l'action de grace du ſoir, où vous verrez que le Roy nous conduira tous après le repas ; & où aſſiſteront ceux mêmes, qui n'ont pas eu aujourd'hui place à la table. Nous avons un certain nombre de ſolemnitez dans le cours de l'année ; ſur-tout au commencement & à la fin des ſaiſons, pour demander aux Dieux de les rendre heureuſes, ou pour les remercier de leurs préſens. Mais outre cela chaque huitiéme jour ramene une fête ordinaire deſtinée particulierement au culte des Dieux, auſſi-bien qu'au repos & au délaſſement des Citoyens, & ſur-tout de ceux qui travaillent. C'eſt pour cela que nous ſommes obligez ces jours-là d'aſſiſter d'abord dans le Temple, pen-

dant trois heures consecutives de la matinée, aux pratiques de la Religion. Il n'y a pourtant qu'un sacrifice un peu plus solemnel que celui des jours communs, & qui n'est plus long que parce que l'on y chante en concert de voix & d'instrumens les prieres qu'on ne fait que reciter les autres jours. Un des Prêtres fait ensuite à l'assemblée des hommes & des femmes un discours d'une petite heure, où il mêle à des regles de morale les loüanges des Dieux, & des personnes de l'un & de l'autre sexe qui ont excellé dans la vertu. Mais dans le même temps un autre Prêtre instruit les enfans par des interrogations familieres dans un lieu séparé. Enfin on se rejoint encore pour la distribution des offrandes que l'on a faites avant le sacrifice, pour des processions, & pour d'autres ceremonies pieuses où l'on fait entrer tour à tour les hommes, les femmes & les enfans. Car nos peres ont eu pour maxime de faire aimer les Temples par la beauté, & par la diversité des cerémonies. Ils ont cru que pour le maintien de la Religion, il ne suffisoit point de compter sur la piété réelle & interieure de

quelques particuliers ; mais qu'il falloit lui donner un exterieur qui réunit tout un peuple. Le culte exterieur eſt le ſeul qui puiſſe former une ſocieté viſible, & diſtinguer une Nation Religieuſe de celles qui ne le ſont pas, ou qui le ſont autrement. Il s'eſt trouvé parmi nous, en des temps qui ont précedé ceux-ci, des hommes & ſur-tout des Prêtres trop ſpirituels, qui rapportant tout à l'interieur regardoient les cérémonies même comme un objet de diſtraction dans les Temples. Ils en retranchoient ſur-tout ce qu'ils y trouvoient de trop agréable, comme contraire à l'eſprit de la Religion, qu'ils croyoient d'autant mieux ſaiſir qu'ils le rendoient propre à moins de gens. Il arrivoit de là que l'on déſertoit nos Temples dans les ſolemnitez libres, & que les prétextes de diſpenſe ſe multiplioient dans les autres. Nos Grands Prêtres chargez en quelque ſorte du corps de cette même Religion ſe ſont toûjours oppoſez à cette eſpece de réforme. Comme chefs de la ſocieté en une partie ſi conſiderable, ils ont eu une attention extrême à la multitude. La perfection de quelques particuliers

eſt une affaire particuliere, dont les Prêtres que l'on va conſulter en ſecret & ſéparément doivent prendre un très-grand ſoin. Mais on ne peut en impoſer la Loy à un Peuple entier, dans lequel il eſt important néanmoins d'entretenir l'amour & l'habitude de la Religion. En un mot les maximes de nos grands Prêtres, & le ſuccès de leur conduite nous ont convaincus, qu'au lieu que l'eſprit borné entreprend en vain de réduire le commun des hommes à ſes goûts, le grand homme les amene où il veut par les leurs.

Le ſecond objet de la fête du huitiéme jour étant, comme je l'ai déja dit, le repos & le délaſſement des Citoyens, & ſur-tout de ceux qui travaillent; l'après-midi demeure libre. Il n'en eſt pas ainſi des autres ſolemnitez, où nos cérémonies ſont plus magnifiques, & trop longues toutes enſemble pour n'occuper que les matinées. Mais auſſi l'aſſiſtance n'y eſt que volontaire. A l'égard du huitiéme jour, on veut ici que le Peuple & les Domeſtiques non-ſeulement ſe repoſent, mais ſe réjoüiſſent: Et afin que ces réjoüiſſances ſoient toûjours honnêtes,

nos Loix ordonnent qu'elles ſoient communes, & que les Citoyens mêmes y ſoient mêlez. Les lieux où l'on s'exerce à des jeux d'adreſſe, où l'on danſe, & où l'on mange ſoit dans Lixa, ſoit dans les campagnes, ſont déſignez & à découvert. Et de plus les Magiſtrats y préſident pour prévenir toute querelle, toute indécence, & tout excès. On a fait une loi générale de ces divertiſſemens; de peur que les peres & les meres de famille, ne retinſſent ces jours là leurs enfans ou leurs domeſtiques dans le travail, dans la contrainte & dans le chagrin, comme quelques-uns le faiſoient, ſous prétexte même de piété. Et l'on a reglé que ces divertiſſemens ſeroient publics, de peur qu'il n'y en eut de particuliers; ou que les Citoyens deſœuvrez ne ſe livraſſent aux médiſances les uns contre les autres, ou aux cenſures du Gouvernement.

Pour paſſer maintenant à la police de notre Etat: Sa conſtitution nous diſpenſe d'abord de cette grande partie qui fait ailleurs le militaire; puiſque nous n'avons d'autre défenſe que la faveur des autres Nations, & l'eſtime

qu'elles veulent bien faire de notre ſimplicité. Nous n'avons même aucun beſoin de la politique, entant qu'elle eſt l'art de ſuſpendre les guerres, ou de reculer les frontieres par des traitez. Perſonne ne nous diſpute notre territoire enfermé par la Mer à l'Occident, par deux rivieres, le Subur au midi & le Zilis au nord, & par une chaîne de montagnes au levant. Nous ne cherchons point non plus à l'accroître. Et pour dire le vrai, nos Loix ſeroient trop reſſerrées pour un grand Royaume, où nous ne pourrions jamais conſerver l'union & l'uniformité qui eſt l'ame de nos mœurs & de nos pratiques. Il ſuffit donc de vous dire que notre Roy eſt électif, depuis qu'Atlas notre Fondateur mourant ſans aucun ſucceſſeur de ſon ſang, en choiſit un lui-même parmi nos Concitoyens. Nous voulons ſur le modele de ce premier élû, que le Roy ſoit au temps de ſon élection entre cinquante & ſoixante ans. Tout Citoyen auſſi-bien que tout habitant de la campagne qui a fait preuve d'un certain revenu fixe, peut être nommé; à condition pourtant qu'il ne ſoit point fils du dernier mort,

ou ſon plus proche parent, s'il n'a point eu de fils ; ce qui exclut en ce cas ou tous les neveux, ou tous les couſins au même degré. Les brigues ſont abſolument défenduës ; & elles ſeroient même aſſez inutiles, vû la liberté & le ſecret du ſcrutin donné par les ſeuls Citoyens qui ont paſſé l'âge d'être élûs, mais qui d'ailleurs étoient de condition à l'être. Le Roy une fois nommé eſt maître abſolu du Gouvernement. Mais il fait ſerment de ne point toucher aux Loix de l'Etat, & de recevoir les repréſentations des Magiſtrats aſſemblez qu'il ne nomme pas, mais qu'il agrée. On le ſupplie auſſi le jour de ſon inſtallation de conſerver tous les Miniſtres de ſon prédéceſſeur capables de remplir leurs fonctions. Auſſi un changement de Roy ne fait-il pour l'ordinaire aucun changement dans l'Etat. Mais le Roy a d'ailleurs le droit de deſtitution & de nomination à l'égard de toutes les places uniques, excepté une ſeule qui eſt celle du grand Prêtre. Celui-ci eſt nommé par les Prêtres du même âge que les Citoyens qui nomment le Roy ; & l'âge du grand Prêtre qu'il s'agit d'élire eſt déterminé

de la même maniere que celui du Roy. Mais le Roy a un privilege particulier dans cette élection : c'eſt que dans la liſte qu'on lui préſente des Prêtres qui peuvent remplir cette place, il en peut exclure trois auſquels il ne faut plus penſer, & dont la nomination ſeroit nulle. Quelques Prêtres zelez murmurerent autrefois de ce reglement. Mais on leur fit concevoir que le plus grand bien du Sacerdoce & de l'Empire conſiderez enſemble, étoit l'union & la concorde des deux Puiſſances, qu'on ne pouvoit jamais eſperer quand un grand Prêtre ſeroit deſagréable au Roy. On ajoûta qu'il falloit éviter très-ſoigneuſement tout ce qui peut faire naître les diviſions & les partis, comme auſſi contraires à l'eſprit & à l'interêt même de la Religion qu'à ſon utilité publique & civile, & comme capables de faire d'un très-grand bien un très-grand mal. Ces remontrances eurent un tel effet ; & les Prêtres ont marqué depuis tant d'égards pour les Rois ; que dans les dernieres nominations, les Rois n'ont exclu perſonne, & ont laiſſé les trois noms en blanc pour conſerver ſeulement leur droit.

Nos Citoyens ſont partagez en trois claſſes, ceux qui vivent de leurs revenus, les Marchands, & les Ouvriers. Les Prêtres ſont de la premiere; quoiqu'ils n'ayent d'autres revenus que les offrandes qu'on leur porte dans les Temples, & les preſens volontaires qu'ils reçoivent à raiſon de l'éducation publique des enfans de l'un & de l'autre ſexe, de laquelle eux & leurs femmes ſont chargez ſéparément. Le revenu des autres ne conſiſte communément qu'en terres & en maiſons; & il y a peu de familles dans la ville même, ou dans le port qui n'ayent quelques meſures de terres à la campagne. Les poſſeſſeurs ſont obligez de les entretenir & de les faire valoir, non-ſeulement comme bons Peres de familles, mais encore comme bons Citoyens: parce que nous ne faiſons gueres d'autre negoce avec les Etrangers que celui de nos beſtiaux & de nos fruits. Ce ſont des Commiſſaires préſentez au Roy par le Corps des Marchands qui les vont prendre chez les proprietaires, & qui les conduiſent ou tranſportent dans ce marché unique que l'on a pû vous montrer, quand vous êtes allez à

Banaſa par le fleuve Subur. C'eſt là que l'on en fait l'échange, ſans ſe parler & ſans ſe voir, avec les Marchandiſes qui nous ſont apportées par les Phœniciens de la maniere dont ils vous l'ont ſans doute conté eux-mêmes à Banaſa. Ainſi nos Marchands ne recevant leurs marchandiſes que de ces Commiſſaires, ne les debitent qu'à nos Citoyens à un prix qui n'eſt jamais dit qu'une fois. Il leur eſt permis auſſi d'en livrer aux Etrangers comme vous pour leur uſage : mais vous verrez leur pratique à cet égard, ſi vous avez envie de vous fournir de quelque choſe ſous les piliers de Lixa. Il n'y a rien à dire au ſujet de nos Ouvriers qui ſelon les apparences ne ſoit commun à toutes les nations. Mais ce que je crois être propre à la nôtre, c'eſt qu'on n'y ſouffre perſonne dans l'indigence ; & que l'Etat ſupplée à ce que la vigilance & le travail ne peuvent pas fournir à quelques particuliers. Il eſt vrai auſſi que les Magiſtrats prennent garde, & même d'avance, que les beſoins auſquels il faudroit pourvoir ne proviennent de la fainéantiſe & du deſordre ; & on punit l'un & l'autre par des travaux

beaucoup plus grands que ceux qui ſuffiroient communément pour prévenir la pauvreté.

Voilà, reſpectables hôtes, le récit de nos loix, tel à peu près que nous le faiſons à tous les Etrangers qui témoignent quelque envie d'en être inſtruits. Le reſte eſt un détail dont vous avez déja pû appercevoir une partie par vous-même, & que vous verrez encore mieux ſi vous rempliſſez le mois qu'il vous eſt permis de ſéjourner dans ce pays. Vous jugez bien même que le principal objet de ce détail eſt dans Lixa qui n'eſt qu'à une demi-journée d'ici, & où le Roy nous a annoncé qu'il ſe rendroit demain après le départ des Vaiſſeaux Carthaginois.

Cherès demeura charmé de tout ce qu'il avoit entendu; & joignant ce qu'il venoit d'apprendre à ce qu'il ſçavoit déja, il remercia le Roy & le Secretaire de ſon Conſeil, en diſant: qu'au lieu que les Sauvages qu'ils avoient rencontrez juſques-là dans toute l'Afrique, étoient autant d'exemples des vices auſquels les hommes ſont ſujets ſans la culture de l'eſprit, & ſans la ſcience des mœurs, le pays

ſacré des Heſperides étoit un exemple de l'innocence où ſe conſervent quelques hommes éloignés du commerce des peuples pervertis par le luxe & par l'ambition. Il ajoûta que leur Nation lui rappelloit véritablement l'âge d'or; non pas tel que des hommes corrompus ſe le repréſentent, mais tel que l'amour de la félicité publique en faiſoit ſouhaiter le retour à des hommes ſages.

Le repas fini, le Roy prit le chemin du Temple ſuivi de la compagnie qui avoit aſſiſté à table, & qui groſſiſſoit à vûë d'œil par la réunion de tous les autres Citoyens du port. Cherès trouva le moment de dire à ſes deux Officiers, qu'après l'action de graces où l'on alloit, il avoit à demander au Roy quelques éclairciſſemens au ſujet des Carthaginois. Mais que comme il croyoit que le Roy ſeroit plus libre en ne parlant qu'à lui ſeul, il iroit leur rendre compte de ſa converſation dans l'Hoſpice, où ils ſe retireroient les premiers. Auſſi-tôt Cherès rejoignit le Roy; & en ſortant du Temple, il lui demanda à voix baſſe la permiſſion de s'aboucher un moment avec les Car-

thaginois qui étoient à la veille de leur départ ; d'autant que ſes deux Compagnons & lui s'étoient extrêmement interreſſez à leur hiſtoire, que l'Intendant de l'Hoſpice des Etrangers avoit bien voulu leur raconter. Le Roy lui ſerrant la main donna à tout le monde par un ſalut le congé ordinaire à cette heure-là. Après quoi il répondit à Cherès qui le conduiſoit du côté de ſon Palais : Que les égards qu'ils étoient obligez d'avoir pour les Etats voiſins, & ſur-tout pour le Roy de la Tingitane dont la puiſſance les environnoit, ne leur permettoit pas de faire du pays privilegié des Heſperides un lieu de rendez-vous, & de conférences entre des Etrangers ; & nommément entre un Heros auſſi illuſtre que Cherès, & des Carthaginois auſquels Antée faiſoit actuellement la guerre. Que pour cela même ils n'attiroient point chez eux les peuples fugitifs, qui ſçachant de leur côté cette attention des Atlantes jointe à la petite étenduë de leur territoire, ſe refugioient plûtôt en d'autres lieux, & ſur-tout dans la Bétique auſſi religieuſe & plus indépendante qu'eux,

Que néanmoins la réputation de la vertu de Cherès meritant une confiance qu'il n'auroit en nul autre que lui; il ne lui dissimuleroit pas combien ils desapprouvoient tous l'injustice de l'attaque, & la perfidie des procedez d'Antée contre les Carthaginois. Qu'en son particulier il seroit ravi que Cherès joignant la gloire de leur délivrance à tant de hauts faits qu'il avoit oui raconter, fut bien-tôt appellé le vainqueur & le bienfaicteur de toute l'Afrique. Qu'ainsi pour lui faciliter cette entreprise jusqu'au point où il pouvoit le faire; il lui avoueroit que depuis environ deux mois, il étoit arrivé dans leur port un petit Vaisseau Carthaginois, quoique sous une forme déguisée, qui débarqua deux hommes fort âgez, accompagnez de deux jeunes personnes voilées, & comme en habits de deüil. Celle des deux qui paroissoit la plus considerable & la mieux faite appelloit son pere le plus cassé des deux vieillards; & l'autre personne sembloit être au service de la premiere. Tous quatre étoient suivis d'un seul esclave. Comme c'est là le plus haut nombre d'une même compagnie qui ait droit,

ſuivant nos Loix, d'entrer dans l'interieur de ce pays ; on les reçut comme vous dans l'hoſpice des Etrangers. L'Intendant de cet hoſpice, le même qui vous a parlé aujourd'hui, me les adreſſa à Lixa ſuivant leurs ſouhaits, en me marquant qu'ils avoient une grace particuliere à me demander. Ils me confeſſerent d'abord que le Siege de Carthage les avoit chaſſez de cette Ville. Ils me ſupplierent, s'ils étoient les premiers de ce malheureux Empire qui euſſent abordé chez les Atlantes, comme ils le croyoient, de leur ceder au prix qu'on jugeroit à propos, une habitation en quelque lieu ſolitaire de nos campagnes. Que je vouluſſe bien les y ſouffrir, juſqu'à ce que leur Ville fût délivrée, ſi les Dieux lui faiſoient cette grace ; ou juſqu'à la fin de leurs jours, ſi elle étoit priſe, comme on avoit ſujet de le craindre. Je leur répondis que je ne m'éloignois point d'exercer cette hoſpitalité à leur égard. Mais que notre uſage n'étant pas de laiſſer établir des Etrangers parmi nous, je propoſerois la choſe à mon Conſeil, & même d'une maniere favorable : mais qu'au fond je lui laiſſerois décider

ſi leur qualité de Carthaginois fugitifs étoit pour eux une raiſon d'exception unique ou d'excluſion plus ſevere. Mon Conſeil, après quelque déliberation, conclut tout d'une voix: Que l'hoſpitalité, comme toutes les autres vertus, étoit de peu de merite, ſi on ne l'exerçoit qu'en des occaſions ordinaires, ou même gracieuſes; & que nous devions être ravis que la Providence nous donnât lieu de riſquer quelque choſe en faiſant du bien. Que c'étoit même par là que quelques-uns avoient eu l'avantage de recevoir de plus grands hôtes qu'ils ne l'avoient cru d'abord. Que néanmoins pour accompagner cette bonne œuvre de toutes les précautions convenables; il étoit bon que les Etrangers continuaſſent de taire devant nos Concitoyens qu'ils fuſſent Carthaginois; d'autant plus qu'ils ſe cacheroient ainſi beaucoup mieux eux-mêmes à Antée leur Ennemi, que nous ne voulions pas d'ailleurs indiſpoſer contre nous. Que par la même raiſon il ne ſembloit pas à propos de leur vendre aucune poſſeſſion; puiſque d'une part nous n'étions point dans l'habitude de negocier tête à tête

avec les Phœniciens mêmes qui nous apportent les marchandiſes dont nous avons beſoin ; & que de l'autre ces nouveaux hôtes n'étoient pas ſûrs du temps qu'ils devoient demeurer en ce pays. Qu'ainſi il n'y avoit qu'à les garder comme Etrangers, pour autant de tems que leur fortune exigeroit qu'ils y demeuraſſent. Mais qu'à la difference des Etrangers ordinaires qui ne paſſent ici qu'un mois au plus, on leur donneroit pour retraite un fonds de terre dont ils joüiroient comme uſufruitiers ; & dont ils enverroient annuellement une retribution libre & à deniers couverts dans le tronc du Temple des Dieux Hoſpitaliers, comme les Etrangers ordinaires payent les dépenſes, & même les achats qu'ils font quelquefois en parcourant ce Royaume. Que c'étoit à moi de choiſir à ces conditions dans le Domaine Royal un lieu que je jugerois capable de leur fournir leur ſubſiſtance. On ajoûta que la ſolitude que ces Carthaginois demandoient eux-mêmes, paroiſſoit très-importante ; ſoit pour leur propre ſûreté, par rapport aux hommes de toute Nation qui abordent ici de tems à autre ;

ſoit pour conſerver à l'égard de nos Atlantes la loy qui leur eſt impoſée de n'avoir jamais de converſation particuliere avec les Etrangers. Qu'ainſi l'on m'invitoit à regler le nombre, & à garder les noms des domeſtiques qui ſerviroient à la culture de leurs terres. Je témoignai à mon Conſeil que je ſuivrois exactement cet avis qui étoit le mien. En effet étant revenu aux Carthaginois, je leur dis qu'en conſéquence de cette déliberation que je leur rapportai : Je leur cedois une ſolitude fort agréable ſur une colline à quatre lieuës au-delà de Lixa. Je leur donnai ſur le champ un homme de confiance pour les y conduire, & pour les y établir. C'eſt celui qui fait leur commiſſions du dehors, & par lequel même ils ont communication avec moi. Voilà, illuſtre Cherès, les ſeuls Carthaginois auſquels je puiſſe vous permettre de parler. Je n'étens pas même cette permiſſion aux deux Officiers que vous avez amenés avec vous. Je pars demain pour Lixa dès que la grande chaleur du jour ſera paſſée ; & j'y ſerai rendu avant minuit. Je vous fournirai, ſi vous le ſouhaitez, une voiture pour vous, pour

vos deux compagnons & pour vos deux eſclaves, & vous y arriverez en même-tems que moi. Vous pourrez prendre vos meſures dès le lendemain pour aller ſeul à l'habitation de nos Solitaires. On l'appelle les grands Arbres : Vous y ſerez conduit par le chemin qui borde le fleuve, juſqu'à ce que vous trouviez un demi-cercle formé par le rivage, & dont le vuide eſt rempli par une Iſle environnée de barques de pêcheurs. Mettant cette Iſle à votre droite, vous découvrirez ſur la gauche une petite maiſon blanche ſituée à mi-côte, dans un aſſez grand éloignement, & environnée par trois côtez de grands arbres qui ne vous en déroberont pas la vûë. C'eſt la demeure des Carthaginois. Je vous en donne les indications afin que vous ne les demandiez à perſonne. Car il eſt mieux que vous arriviez chez eux comme un étranger qui eſt venu viſiter ce Royaume par curioſité ; & qui a perdu ſon chemin. Je vous donnerai néanmoins ſelon la coutume une lettre circulaire, par laquelle je déclarerai que vous êtes entré dans le Royaume par le port du Lixus, qui eſt la ſeule entrée permiſe aux Etrangers :

parce qu'on a ordre en divers endroits d'arrêter les inconnus qui ſeroient entrez par d'autres routes; pour ſçavoir d'eux qui les amene, & pour les reconduire ſur le champ hors de nos terres.

Cherès très-content de la permiſſion & des lumieres que le Roy lui donnoit, le remercia avec la même effuſion de cœur que s'il ſe fût agi de ſa propre délivrance. Et le Roy étant arrivé avec lui à la porte de ſon Palais, le renvoya à l'Hoſpice, accompagné, pour marque d'honneur, de deux de ſes gens.

Comme il étoit déja tard, Cherès remit ſes deux Compagnons au lendemain, pour leur propoſer un deſſein qu'il avoit formé au ſujet des Carthaginois, en conſéquence de ce qu'ils avoient appris enſemble, & de ce que le Roy lui avoit dit en particulier. En effet s'étant allez promener tous trois dès le matin dans un lieu champêtre & ſeparé; Cherès leur dit: Chers Compagnons, quelque juſte gloire que vous ayez acquiſe par la découverte du tour de l'Afrique, par les établiſſemens que vous avez faits ſur

ſes

ſes côtes, par les mœurs que vous avez données à la plûpart de leurs habitans; j'ai remarqué plus d'une fois, que dans les combats qui ſe ſont préſentez, votre courage a ſouffert de n'avoir affaire qu'à des Ennemis indignes de vous. Vous avez eu pitié en quelque ſorte de vos propres exploits: Et j'ai mis obſtacle moi-même à quelques entrepriſes que vous auriez ſans doute achevées beaucoup plûtôt par la force; mais dont j'ai cru que la patience & la douceur affermiroit mieux l'exécution. Il ſe préſente aujourd'hui une occaſion de donner un libre cours à cette ardeur que j'ai quelquefois reprimée. Voulez-vous m'aider à ſecourir les Carthaginois qui vous doivent leur origine, dit-il, en ſe tournant vers l'Officier Phœnicien, Nation démembrée de la vôtre depuis moins de trente ans; ou m'abandonnerez-vous dans cette expedition que je ſuis réſolu de tenter quand je devrois n'y porter que ma perſonne? Les deux Officiers n'heſiterent pas un moment dans leur réponſe; & Cherès pour les encourager encore davantage dans l'offre de leur vie qu'ils lui faiſoient au nom de toute la flotte, leur

dit : Qu'il croyoit que cet exploit ſeroit un digne couronnement de leur courſe. Qu'ils feroient voir par-là à toutes les Nations connuës & policées dont ils ſe rapprochoient, & aux yeux deſquelles ils alloient combattre, qu'ils étoient capables de quelque autre choſe que de commerce. Ou plûtôt qu'on ne peut étendre le commerce auſſi loin qu'ils l'avoient fait, ſans avoir autant de courage que de ſageſſe.

Ces deux Officiers portant la generoſité encore plus haut qu'il ne le demandoit, lui dirent qu'ils alloient partir ſur le champ pour aller prendre la flotte à Banaſa ; pendant que Cherès ſatisferoit chez les Atlantes & à Lixa une curioſité qui lui étoit plus convenable qu'à eux. Cherès leur répondit qu'il n'acceptoit point de leur part un ſacrifice dont il ne ſuivoit pas l'exemple, & qu'il étoit juſte que des amis qui s'étoient fait une joye de l'accompagner dans le pays des Heſperides, viſſent la Capitale comme lui. Mais il y a plus, continua-t'il ; notre départ ſubit, ou même notre ſéparation ſubite pourroit faire ſoupçonner au commun

des Atlantes, que de concert avec le Roy nous avons formé quelque ligue ſecrette avec les Vaiſſeaux Carthaginois; d'autant plus que partant à l'heure qu'il eſt, nous ſortirions, ou vous ſortiriez du port en même temps qu'eux. Or le Roy m'a déclaré qu'il étoit eſſentiel au repos de ſa Nation de ne prendre part en aucune maniere aux querelles des Nations voiſines, & ſur-tout à une guerre faite par Antée, dans les Etats duquel les Atlantes ſont comme enfermez, & avec lequel ils doivent garder de très-grands menagemens. C'eſt pour cela que le Roy n'a jamais voulu me permettre de parler aux Carthaginois, qui partent du port dès ce matin, & avec leſquels je voulois m'éclaircir plus particulierement de la ſituation de leurs affaires: Et je me ſuis flaté mal à propos qu'il accorderoit plûtôt cette grace à moi ſeul qu'à nous trois enſemble. C'eſt pour cela auſſi que nous ne mêlerons jamais dans l'execution de notre projet le nom des Atlantes, ni de leur Roy. Nous le ſuivrons cependant ce ſoir à Lixa où il veut bien nous faire conduire dans des voitures, ſans oublier nos deux eſclaves.

Mais ſi après avoir paſſé dans cette Ville toute la journée de demain, vous voulez retourner à Banaſa dans le Vaiſſeau qui nous a amenez, je ne m'y oppoſerai point. Il ne paroîtra extraordinaire à perſonne, que les deux principaux Officiers de notre flotte ſoient impatiens de la revoir. Ainſi après l'avoir pourvûë de toutes les munitions néceſſaires pour une grande entrepriſe, qu'il ne faut néanmoins donner que pour le paſſage de la Mediterranée actuellement couverte d'un grand nombre de Vaiſſeaux armez, vous amenerez inceſſamment cette flotte entiere devant le port du Lixus. Il ſuffira de m'envoyer de-là une chaloupe pour me prendre. Comme cette commiſſion, dont je crois que vous voulez bien vous charger, demande au moins huit ou dix jours de temps; je ſerai revenu alors infailliblement dans ce port. Vous voyez que ſelon cet arrangement, je conſens en partie à l'offre que vous m'avez faite de me laiſſer ſeul en ce pays. Ce n'eſt pas, comme vous pouvez croire, par une curioſité de voyageur, qui cede aujourd'hui à un bien plus grand objet qui nous occupe:

C'eſt pour augmenter, ſi je puis, chez les Atlantes les lumieres qu'ils nous ont données les premiers au ſujet des Carthaginois; pour leur faire repéter ce qu'ils en ont déja dit, ou pour leur faire dire ce qu'ils en avoient oublié. Carvous ſçavez auſſi-bien que moi qu'en fait de guerre le point principal eſt d'être inſtruit de l'état des choſes; & que les attaques ſont d'autant plus avantageuſes, qu'elles ſe font conformément à la diſpoſition des Ennemis mieux connuë. Ces meſures ayant été priſes d'un commun accord, ſans que Cherès eut rien découvert à ſes deux Compagnons, des Carthaginois Solitaires, qui étoient la veritable cauſe du retardement de ſon départ, ils retournerent tous trois à l'Hoſpice. Là ayant pris leur repas avec l'Intendant, ils lui dirent que comptant de partir pour Lixa à la ſuite du Roy, ils prenoient la liberté de lui demander à qui ils devoient payer les frais qu'ils avoient faits dans le port, & ſur-tout ceux de leur Equipage & de leur Chiourme. L'Intendant leur répondit qu'on leur diroit la maniere dont on recevoit ce payément à leur retour & à leur ſortie

du port ; s'ils ne l'apprenoient pas dans le cours de leur petit voyage. N'ayant pu tirer d'autre réponſe, ils ſe bornerent malgré eux à des remercimens très-affectueux & très-obligeans à l'égard de l'Intendant, & de toutes les perſonnes qui s'étoient employées à les ſervir ; & ils allerent trouver le Roy qui avoit ſeul le droit de recevoir les viſites des Etrangers dans ſon Palais.

Le Roy monta dans un char avec ſon Epouſe, & avec ſes filles qui le ſuivoient toûjours dans les voyages qu'il faiſoit au port. Les Miniſtres qu'il avoit avec lui rempliſſoient deux autres chars qui marchoient les premiers. Il ſe fit ſuivre immédiatement par celui qu'il avoit fait donner aux Etrangers ; & le char de ſes fils terminoit la file. Le Roy fut reçû aux portes de Lixa par une douzaine de perſonnes nommées à cet office, parce qu'on ne vouloit pas que le reſte de la Ville ſe dérangeât dans le temps du ſommeil. En deſcendant à la porte de ſon Palais, il fit mener les Etrangers dans l'Hoſpice de Lixa qui étoit dans la même place, & où ils furent reçûs comme dans celui du port. Ils employerent la journée

du lendemain à parcourir la Ville que le fleuve partageoit en deux parties, ou en deux demi-cercles, dont le diamettre étoit à peu près d'une demi-lieuë. Ils étoient conduits par deux Atlantes que l'Intendant de leur hoſpice leur avoit donnez pour le premier jour, ſuivant la coûtume. Ces conducteurs leur firent commencer leur courſe, par le Temple principal où ils aſſiſterent à un des trois ſacrifices de la matinée. Ce Temple comme tous les bâtimens de Lixa, étoit regulier, bien entendu, & bien conſtruit; mais ſans aucun ornement d'architecture. Au ſortir de-là ce furent les Etrangers qui demanderent eux-mêmes la permiſſion d'aller ſaluer le Roy; ce qui leur fut accordé. Ils furent menez enſuite dans tous les endroits de cette premiere partie de la Ville que leurs conducteurs jugeoient leur devoir faire le plus de plaiſir. Ils n'oublierent pas de les faire repoſer de temps en temps ſous des portiques plus commodes que ſuperbes, où d'autres Atlantes ſe rendoient pour s'entretenir ſur toutes ſortes de ſujets honnêtes & utiles. Comme on n'étoit là jamais ſeul, il étoit permis

aux Citoyens de lier converſation avec les Etrangers mêmes : Et ceux-ci remarquerent la diſcretion qu'avoient les Atlantes de ne point les fatiguer d'interrogations, & de ſe contenter de ce qu'ils vouloient bien dire d'eux-mêmes. Etant retournez à l'Hoſpice pour y paſſer la grande chaleur du jour, ils en ſortirent trois heures après pour aller dans l'autre partie de la Ville. Ils traverſerent le fleuve ſur un pont de bateaux qui s'ouvroit pour livrer paſſage aux barques des Atlantes ; car aucun autre Peuple ne ſe ſervoit de ce fleuve dans l'étenduë de leur territoire. Nos Etrangers apperçurent que dans le tems où commençoit la ſoirée, il y avoit avec les hommes beaucoup de femmes ſous les portiques. Leurs conducteurs leur dirent, qu'il n'y avoit pourtant là de femmes que celles qui étoient à la portée de la converſation des hommes. Cet avis leur inſpira la curioſité de s'approcher d'elles. Ils obſerverent qu'elles écoutoient avec une attention qui animoit ceux qui raiſonnoient juſte, qu'elles entendoient finement, & qu'elles parloient moins, mais avec plus de facilité que les hommes. Un

ſpectacle ſi amuſant fit dire à Cherès que la connoiſſance d'une ville ne conſiſtoit point à ſçavoir l'étenduë de ſon plan, ni le nombre & la forme de ſes édifices: Mais qu'il en falloit avoir étudié les habitans, & pouvoir dire quel y eſt l'interieur de la ſocieté. Qu'enfin cet interieur dépendoit beaucoup en chaque pays du genie des femmes, & de la maniere dont on ſe conduiſoit avec elles. Cependant, dit-il à ſes conducteurs, nous voudrions bien ne pas finir la journée, ſans apprendre de quelle maniere on reçoit ici les Etrangers qui ſe préſentent pour acheter quelque choſe. La pratique de votre marché de Subur, & quelques diſcours generaux que nous avons entendus, nous font ſoupçonner quelque ſingularité dans vos uſages ſur cet article. Leurs conducteurs répondirent qu'il ne tenoit qu'à eux de s'en inſtruire par eux-mêmes. Qu'ils voyoient devant eux la plus grande halle de Lixa à laquelle ſa conſtruction faiſoit donner le nom des grands piliers; & que pour leur menager le plaiſir de la ſurpriſe, ils les y laiſſeroient aller ſeuls, en les attendant ſous le portique même où ils étoient.

En effet Cherès & ſes deux Compagnons s'arrêterent ſous ces piliers, en un endroit où l'on étaloit un grand nombre de ces petits ouvrages de main, que les voyageurs emportent plûtôt comme un témoignage du pays d'où ils viennent, que pour s'en ſervir chez eux. Ils en mirent à part autant que leurs deux eſclaves qui les ſuivoient en pouvoient emporter commodément. Mais avant que de les enlever de deſſus la table, ils en demanderent le prix. La Marchande leur répondit gracieuſement qu'elle ſe tenoit heureuſe d'avoir leurs prémices, & qu'il paroiſſoit bien qu'elle étoit la premiere de ſa profeſſion à qui ils ſe fuſſent adreſſez. Qu'elle leur apprenoit donc que les marchandiſes des Atlantes, non ſeulement les ſiennes qui n'étoient pas bien conſiderables, mais les étoffes & les toiles les plus belles qu'ils pourroient demander à ſes voiſins, n'étoient d'aucun prix pour les Etrangers. Qu'ils pouvoient prendre tout ce qui conviendroit à leur uſage ou à leur goût, & qui par ſa quantité ne paroîtroit pas une fourniture de negoce, ſans s'informer de ce qu'il coute. Les

Etrangers lui repliquerent que quand elle ne recevroit point leur argent, il faudroit toûjours payer leur emplette à quelqu'un, ou en quelque maniere. Qu'en un mot ils n'emporteroient rien, s'ils ne ſçavoient du moins ce qu'elle vendroit ce qu'ils avoient choiſi à un Citoyen de Lixa. La Marchande répondit qu'on ne leur demanderoit compte en aucun endroit de ce qu'elle leur livroit, & qu'il ne tenoit qu'à eux de n'en jamais rien donner. Que néanmoins elle ne refuſeroit pas de leur dire qu'elle le vendroit tant à un Atlante; mais qu'il lui étoit défendu d'en recevoir le prix, & qu'ils la fâcheroient pourtant beaucoup de laiſſer là ſa marchandiſe. Nos Etrangers lui accorderent donc la grace qu'elle leur demandoit, & dont elle parut réellement très-ſatisfaite. Mais ſans faire d'autres épreuves qui ne les auroient pas inſtruit davantage, ils revinrent à leurs conducteurs, & les prierent de leur donner le dénouëment de cette ſcene.

Le premier des deux leur dit: Seigneurs, aucun étranger ne peut ici diſtribuer le moindre argent: Et ſi vous viſitez nos campagnes, comme il vous

eſt permis de le faire avec une lettre circulaire du Roy ; vous verrez qu'on ne recevra pas même le prix des repas ou des voitures que vous pourrez prendre dans les hôtelleries, & à plus forte raiſon dans les maiſons où l'on vous recevroit par devoir d'hoſpitalité. Mais ceux dont la profeſſion eſt de vendre ne perdent rien aux avances qu'ils font ; parce que le Garde du Tréſor public les paye à la premiere vûë de leur memoire. Les Etrangers auſſi généreux que vous paroiſſez l'être n'ont qu'une reſſource. C'eſt que ſur le point de partir du port du Lixus, on les conduit auparavant dans le Temple des Dieux Hoſpitaliers. Là après le ſacrifice que l'on fait à leur intention devant eux ; on leur dit qu'au dedans d'une cloiſon qu'ils voyent au bas du Temple, eſt un tronc où ils peuvent mettre ce qu'ils ont envie de donner, s'ils craignent de nous avoir de l'obligation pour les dépenſes qu'ils peuvent avoir faites. Nous devons avoüer en l'honneur des hôtes que nous avons eus juſqu'à préſent, que cette pratique a plus enrichi notre état que tout l'argent qu'ils auroient diſperſé de côté &

d'autre. L'Intendant de l'Hoſpice des Etrangers qui les conduit à ce Temple, a ſoin pourtant de leur dire qu'on ne leur conſeille point du tout de s'incommoder par un excès de généroſité ; d'autant plus que deux raiſons empêchent qu'on ne ſçache ce qu'ils auroient mis dans le tronc. L'une eſt qu'on les enfermera ſeuls dans la cloiſon ; & l'autre que l'on n'ouvre le tronc que tous les trois mois, & qu'ainſi leur argent ſera confondu avec celui de beaucoup d'autres. On agit autrement à l'égard des paſſagers, que les tempêtes ou les nauffrages ont jettez dans notre port, ou ſur nos côtes : Car la veille de leur départ le Roy aſſiſté du premier de ſes Miniſtres, & de l'Intendant de leur Hoſpice compte avec eux, non les frais que nous pouvons avoir faits pour le traitement de leurs hommes ſains ou malades, ou pour le radoub de leurs Vaiſſeaux ; mais les dommages qu'ils ont ſoufferts, & l'argent dont ils ont beſoin pour ſe rendre au lieu où ils tendent. On leur en donne aſſez ſouvent ; & ſi l'on reçoit quelque choſe d'eux, c'eſt à proportion de ce qui leur reſte, & non de ce qu'ils ont

dépensé. Ce désintéressement ne fit qu'allumer la liberalité de Cherès, & de ses deux Compagnons: Car étant revenus dans leur Hospice, ils convinrent tous trois ensemble que les deux Officiers en sortant du port, jetteroient dans le tronc le décuple de leur dépense qu'ils évaluerent entr'eux; disant que c'étoit la moindre part qu'ils pouvoient faire aux Atlantes des trésors qu'ils apportoient de Sophir. Et à l'égard de Cherès qu'ils laissoient seul pour huit ou dix jours; & qui ne vouloit pas garder une somme qui l'auroit embarrassé; ils lui promirent de lui envoyer par la chaloupe qui le viendroit prendre beaucoup plus d'or, qu'il ne lui en faudroit pour payer sur le même pié la dépense de sa personne.

Ils eurent encore le tems d'aller saluer le Roy avant le repas public: Cherès lui dit que ses deux Compagnons se contentant d'avoir vû Lixa, comptoient de partir dès le lendemain matin pour aller rejoindre leur flotte à Banasa; & que pour lui, si le Roy le lui permettoit, il visiteroit les campagnes de son Royaume pendant quelques jours; en attendant que cette flotte le vint pren-

dre en passant devant le port du Lixus, pour entrer dans la Mediterranée. Le Roy lui répondit que les deux Officiers avoient besoin d'une lettre de sa part adressée à l'Intendant de l'Hospice qui les avoit reçûs au port, pour autoriser cette séparation entre des étrangers qui étoient arrivez ensemble ; & qu'il falloit à Cherès une lettre circulaire pour être reçû sans difficulté par les habitans de leurs campagnes. Il leur donna sur le champ ces deux lettres signées de sa main. Les trois Etrangers se retirerent aussi-tôt dans leur Hospice pour y souper & pour y coucher. Dès le lendemain avant le jour, les deux Officiers partirent pour retourner au port. Ils emmenerent les deux Esclaves sur les instances de Cherès, qui leur dit qu'il n'avoit besoin ni de serviteurs chez les Atlantes, ni de témoins pour ses desseins. Le sur-lendemain ils sortirent du port même, & firent voile vers Banasa, où ils arriverent heureusement.

CHERE'S demeuré seul se mit bien-tôt en marche de son côté pour la solitude des grands Arbres. Il n'avoit

gardé qu'un habit très-ſimple, & prenant à la main un bâton, il partit à pié, avant le lever du Soleil. La pouſſiere, & la chaleur du climat lui donnerent bien-tôt l'air d'un Pelerin. Il ſe rappelloit en cet équipage les heros des premiers tems, & s'attendriſſant ſur leur memoire, il ſe diſoit: Qu'il étoit heureux de leur reſſembler par la ſimplicité; en attendant qu'il pût atteindre à leurs grandes actions. Il ſe repoſa deux fois à l'ombre des arbres, & ſe deſaltera avec l'eau du fleuve. Enfin au bout de quatre lieuës, il apperçut la petite maiſon blanche que le Roy lui avoit déſignée. Il commença à monter la colline par un ſentier étroit & couvert; & il arriva avant l'heure de midi à la porte qu'il cherchoit. Ayant heurté modeſtement à cette porte, elle lui fut ouverte par une perſonne vêtuë comme une domeſtique, qui travaille actuellement à préparer un repas: mais ſon air noble & ſon extrême beauté la mettoient bien au-deſſus de cet habillement, & de cette fonction. L'impreſſion ſeule qu'en reçût Cherès la lui fit ſaluer avec le même reſpect qu'il auroit pu ſaluer

une Princeſſe ; après quoi il lui préſenta la lettre circulaire qu'il tenoit à la main, & dans laquelle il n'étoit pas nommé. Il ajoûta que viſitant les campagnes des Atlantes ſur la permiſſion du Roy, l'aſpect de la ſolitude qu'elle habitoit l'avoit tiré du grand chemin, & qu'ayant erré long-tems dans les ſentiers dont ſa maiſon étoit environnée, il avoit eſperé qu'on voudroit bien l'y ſouffrir en quelque endroit où il pût paſſer la grande chaleur du jour. Cette perſonne, dont l'action n'avoit d'abord marqué que la bienveillance convenable à un hôte ordinaire, ayant bien-tôt apperçû à travers le dérangement exterieur de l'homme qui lui parloit, quelque choſe de très-diſtingué dans ſa phyſionomie, & dans le ſon de ſa voix ; elle lui répondit du même ton qu'elle auroit parlé à un Prince : Seigneur, mon pere ſera ravi de recevoir dans ſa maiſon un homme tel que vous. Il eſt dans un petit appartement au-deſſus de celui-ci. Mais avant que de vous donner la peine d'y monter, je vais vous faire repoſer dans l'appartement des hôtes. En effet prenant elle-même du pain & du vin, elle le

conduiſit de plein pié dans une chambre où elle lui montra des armoires ſans ſerrure, comme toutes celles de ce Royaume, & qui enfermoient toutes les eſpeces de hardes dont il pouvoit avoir beſoin pour changer. Enſuite allant avec lui juſqu'à l'autre bout de cette chambre, elle lui ouvrit une porte par où l'on deſcendoit dans un bain, au-delà duquel étoit une allée couverte qui ſe terminoit dans la campagne. C'eſt ici, Seigneur, lui dit-elle, l'appartement que nous deſtinons aux hôtes. Vous en ferez le premier eſſai : Car depuis que nous ſommes établis dans un lieu auſſi écarté des routes publiques que celui-ci, vous êtes le ſeul que nous ayons eu l'honneur de recevoir. Je ſuis fâchée que nous n'ayons ici qui que ce ſoit pour vous ſervir. Mais la récolte qui commença hier, occupe tellement le peu que nous ſommes de monde, que vous ne verrez revenir qu'au Soleil couchant, un ami preſque auſſi âgé que mon pere, qui veut bien nous tenir compagnie dans notre ſolitude, un ancien domeſtique de la maiſon, & une fille attachée à moi. Juſque-là vous aurez la bonté de vous contenter du pe-

tit repas que je prépare pour mon pere. Nous irons le trouver enſemble quand vous aurez pris les premiers rafraîchiſſemens dans ce lieu où je vous laiſſe, & dont vous ſortirez quand il vous plaira. Cherès en étant ſorti au bout d'une demi-heure, cette belle perſonne le conduiſit dans la chambre de ſon pere; & le lui ayant préſenté elle acheva de diſpoſer toutes choſes pour le repas.

Cherès trouva un homme accablé d'années qui eut toutes les peines du monde à ſe lever pour l'embraſſer; mais qui avoit conſervé un grand air de dignité parmi les rides de ſon viſage. Il ſe ſeroit tenu aſſuré que c'étoit le Prince Zoros lui-même, ſans cette fille qui auroit dû être ſœur de Saphon & de Giſcon; & dont il n'avoit pourtant jamais entendu parler, quoiqu'elle dût être déja née lorſqu'il vit les deux freres à Memphis. Suſpendant donc ſon jugement, & ne voulant point ſe déclarer ſans ſçavoir poſitivement à qui il parloit, ou du moins ſans avoir tenté de l'apprendre par quelqu'un de ceux qui devoient revenir le ſoir; il ſe mit à table d'un air de ſimple civilité avec

le pere & la fille. Mais pour détourner auſſi la curioſité que l'on pourroit avoir dès lors ſur ſon ſujet ; il dit lui-même ingenuëment qu'il étoit un Egyptien qui ayant eu envie de voyager, & ſurtout de voir le pays ſacré des Heſperides, avoit ſuivi des Marchands de Phœnicie qui l'avoient amené juſqu'à Lixa ; mais il ſe garda bien de dire par quelle mer. Enſuite parlant à ſes hôtes comme à des Atlantes, il donna de grandes loüanges à cette Nation, & accompagna de reflexions agréables le détail des pratiques qu'il avoit obſervées parmi eux. Le pere & la fille, à qui les malheurs auſſi-bien que la naiſſance avoient donné bien des lumiéres, crurent appercevoir dans leur hôte une affection ſecrette pour eux ; & ils conçûrent à ſon ſujet des ſentimens confus d'eſperance qu'ils étoient impatiens de ſe communiquer. Ils comptoient beaucoup l'un & l'autre pour s'éclaircir de leurs doutes, ſur l'autre vieillard leur ami qu'ils n'attendoient qu'à la fin du jour, & auquel ils jugeoient par des raiſons que l'Etranger ignoroit encore, qu'il s'ouvriroit bien plus librement qu'à eux. C'eſt pourquoi

un peu après que le repas fut fini, la jeune perſonne dit à Cherès que ſon pere ne pouvant vaincre le ſommeil qui le ſaiſiſſoit dès qu'il avoit mangé, ſeroit bien-tôt hors d'état de joüir de ſa converſation ; & que lui-même fatigué de ſon voyage & du poids de la chaleur auroit peut-être bien-tôt beſoin de dormir. Qu'ainſi elle l'alloit remener dans l'appartement des hôtes, d'où il pourroit paſſer ſur le ſoir dans les allées. Qu'il verroit même revenir par-là cet ami dont elle lui avoit déja parlé, & qui le connoîtroit peut-être lui-même, comme n'ayant pas toûjours vêcu dans leur ſolitude.

L'impatience qu'avoit Cherès d'arriver à l'éclairciſſement qui lui ſembloit proche, ne lui laiſſoit pas l'envie de dormir ; & lui en couvroit même le beſoin. Quelques paroles échapées à ſes hôtes avoient mêlé à ſa curioſité, qui d'abord ne regardoit que leurs interêts, quelque choſe de perſonnel, & d'intereſſant pour lui-même. Il n'entra dans la chambre où on le mettoit que pour en ſortir par l'autre porte. Les petites routes, les berceaux & les fontaines que l'on voyoit à côté de la grande

allée ne l'en détournerent point. Quand il fut au bout, il parcourut des yeux les côteaux chargez d'arbres fruitiers autour de quelques maiſons champêtres & diſperſées. Les deux côtez du fleuve offrirent à ſes regards les plaines couvertes au loin ou de blez ou de troupeaux. A travers tant d'objets il ne cherchoit que le lieu d'où pourroit venir le vieillard. Mais voyant dans la campagne un grand nombre de Moiſſonneurs en mouvement, il comprit que le plus ſûr étoit d'attendre que la fin de la journée les ſéparât les uns des autres. Il prit même le parti de ſe rapprocher de la maiſon, de peur que celui qu'il attendoit ne s'y rendît par quelque route plus abregée. Comme il revenoit ſur ſes pas en tournant fréquemment la tête vers l'autre bout de l'allée; il apperçut enfin un homme ſeul dont la démarche lente & la taille un peu courbée, lui fit juger qu'il étoit celui-là même qu'on lui avoit annoncé. Allant auſſi-tôt à ſa rencontre, & marchant d'un pas meſuré, il réſolut de l'étudier d'auſſi loin qu'il pourroit diſcerner quelques traits de ſon viſage. Il ne fut pas long-tems ſans s'aſ-

surer qui il étoit. De sorte que courant à ce vieillard, qui commençoit à lui faire les premiers signes de salut, il se jetta à son cou, en lui disant : Ah mon pere, ah mon cher pere, ô cher Amedès, les Dieux m'avoient-ils reservé le bonheur de vous revoir ? Amedès lui répondit : Seigneur, vous me parlez comme feroit le Prince Sethos. Mais la mort rend-elle sa proye ; ou serois-je assez heureux pour avoir versé des larmes vaines ? N'en doutez pas, lui dit l'Etranger, j'échapai au desordre de la bataille de Coptos. Il ne faut point d'autre signe de reconnoissance entre des Initiez que les secrets de l'initiation même. Qui conduisites-vous au fond du puits de la pyramide ? A qui proposa-t'on devant vous les trois questions sur l'heroïsme ? A qui les ouïtes-vous résoudre en répondant, helas, au grand Capitaine Saphon que les Carthaginois viennent de perdre ? Ces preuves sont bien fortes, dit le vieillard : mais quelle captivité insurmontable, quelle prison souterraine a caché au monde pendant huit ans un Initié d'une aussi grande esperance que le Prince Sethos ; & comment s'est-il laissé

enlever par un Egyptien inconnu, par le ſimple ſoldat Cherès, toute la gloire du ſiecle préſent ? Hé, c'eſt moi-même qui ſuis Cherès, s'écria l'Etranger. Amedès ſe jettant alors à ſes genoux, les embraſſa en diſant, Ah mon Prince; je vous reconnois pour Sethos, dès que vous êtes Cherès. Le Prince l'ayant relevé auſſi-tôt, Amedès continua, & dit: Seigneur, j'ai toûjours cru que ſi vous viviez, Cherès ne pouvoit être un autre que vous. Mais depuis deux ou trois ans il s'eſt répandu un bruit ſourd que vous étiez caché dans l'Arabie. Ce bruit même qui a pris créance par tout, détourne tous les eſprits de vous chercher dans le fameux navigateur Cherès: A mon égard il m'étoit impoſſible de vous reconnoître. Les huit années qui ont peu changé mon viſage, dans la vieilleſſe à laquelle j'étois déja parvenu, ont fait paſſer le vôtre de la fleur de l'adoleſcence à la gravité de l'âge viril. Le ſon même de votre voix eſt devenu beaucoup plus mâle, & vos courſes immenſes ont fait de vous un homme tout autre que je ne vous avois laiſſé. Ç'a bien été là un des motifs de ma longue abſence, dit le Prince;

Prince ; & je prétends bien que l'inconnu Cherès tire un jour Sethos du tombeau pour le placer sur le Thrône. Mais ce n'est pas là ce dont il s'agit maintenant. Le projet de secourir les Carthaginois m'amene dans cette solitude. Le Roy des Atlantes qui approuve mon dessein, m'a confié le secret de cette maison : il m'a appris qu'elle étoit habitée par des Carthaginois, mais il ignore qui ils sont, & il vous croit Carthaginois vous-même. Il m'a permis de venir ici comme si le hazard m'y conduisoit. J'y viens donc recueillir les instructions dont j'ai besoin pour travailler à la délivrance de cet Empire. La flotte que j'ai laissée à Banasa doit passer en huit ou dix jours devant le port du Lixus pour me reprendre, & me conduire jusqu'à eux. Ainsi il est important, cher Amedès, que vous m'exposiez la veritable situation de cette Republique. Mais pour vous épargner dans le récit que vous m'allez faire la répetition de ce que je sçai déja : Je vous dirai qu'à l'occasion de huit Vaisseaux Carthaginois que la tempête avoit jettez dans le port du Lixus, & qui en sont actuellement sortis, on m'a conté

le commencement de la guerre d'Antée contre Carthage : Les circonſtances du Siege de Siga, commencé, ſuſpendu & repris : La chute déplorable de Giſcon ; & ſon mariage illégitime avec la Princeſſe fille d'Antée, qui aida ſon pere à le pervertir & à le tromper : Le départ de ce Roy pour la ville de Tubuſupte au pié de laquelle a été tué le brave Saphon : L'effet de cette nouvelle ſur Giſcon, qui ſortit ſecrettement de Siga en abandonnant ſa nouvelle épouſe, & ſuivi ſeulement de deux eſclaves : Son arrivée à Carthage dont le Siége étoit déja avancé : La déclaration publique qu'il fit de ſon crime au peuple : La réſolution avec laquelle il demanda que ſes deux eſclaves fuſſent introduits avec lui dans le Palais, pour dépoſer contre lui-même ; La condamnation du coupable par le Senat, & l'ordre qu'il reçut d'aller chercher du ſecours pour délivrer ſa patrie avant que de ſubir la mort : Le départ du Prince Zoros dont on voulut à tout évenement mettre la perſonne en ſûreté, ſans dire au peuple le lieu de ſa retraite : Enfin la permiſſion que l'on donna enſuite à tous les Citoyens in-

tiles de ſe refugier chez les Nations qui bordent la Mediterranée. Voilà où l'on en eſt demeuré, & juſqu'où les Atlantes m'ont paru connoître l'état préſent de cette funeſte guerre. J'attens, cher Amedès, que vous m'en diſiez davantage. Puiſque vous vous trouvez avec des Carthaginois, & que vous êtes ſans doute parti avec eux de Carthage même, vous devez être beaucoup mieux inſtruit de toutes choſes. Mais j'exige que votre récit commence par l'évenement qui vous a conduit chez ces peuples, & qui vous a rendu le compagnon de leur infortune. Je ne refuſerai point après cela de vous dire à vous en particulier mon hiſtoire comme Sethos: & pendant un jour ou deux que je demeurerai peut-être encore chez ces hôtes; je trouverai plus d'une occaſion de raconter, s'ils veulent, mes avantures comme Cherès. Car bien que j'aye déja pris avec eux le repas du midi, la converſation n'eſt point ſortie des matieres indifferentes. Il ſemble que de concert nous nous en ſoyons rapportez à vous pour notre éclairciſſement mutuel; & ils ne me connoiſſent pas même ſous le nom de Cherès, que j'ai

pris pour me cacher juſqu'à mon retour en Egypte.

Seigneur, dit Amedès, votre curioſité eſt trop favorable aux Carthaginois pour ne pas vous informer de tout ce qui les regarde. Mais ſi vous le jugez à propos, nous irons nous aſſeoir un peu plus proche de la maiſon ; afin que vos hôtes nous découvrant de-là ne ſoient en peine ni de vous, ni de moi. S'étant donc placés dans un endroit convenable, Amedès commença ainſi ſa narration.

Pour remonter, Seigneur, juſqu'à cette nuit funeſte, où j'eus le malheur d'être ſeparé de vous ; vous vous reſſouvenez peut-être bien que je vous recommandai ſous la porte de Coptos de ne point vous laiſſer emporter à votre valeur, & de ne point ſortir de la Ville, en repouſſant les Ennemis qui s'efforçoient d'y entrer. Un inſtant après je tombai moi-même, comme vous ſans doute, dans l'inconvenient que je vous avertiſſois d'éviter : & nos gens me pouſſant par derriere, je fus jetté hors de la porte ſur la droite, & du côté des Troupes du Roy de This. Je reçus-là un coup d'épée qui me

renverſa par terre. Mais les Soldats mêmes qui m'avoient bleſſé, appercevant la veſte d'Initié qui débordoit ſous ma cuiraſſe, me porterent dans leur quartier. Là, ayant mis le premier appareil ſur ma playe qui ne ſe trouva pas dangereuſe, ils m'apporterent vers le milieu de la matinée la nouvelle de votre mort répanduë par-tout. Un violent accès de fiévre me ſaiſit à la vûë de la perte de tous mes ſoins; mais bien plus encore de celle que le genre humain faiſoit en vous: & les exploits de Cherès juſtifient bien les eſperances que je croyois tombées avec Sethos. Mes vainqueurs qui avoient réſolu de me porter dès le jour même à leur Roy demeuré dans Abydus, ſe crurent obligez d'attendre juſqu'au lendemain pour me préſenter en vie: & dans ce même deſſein ils adoucirent d'ailleurs, autant qu'il leur fut poſſible, toutes les incommoditez de mon tranſport. Le Roy de This me connoiſſoit, parce que le grand Seſonchis votre Ayeul m'avoit envoyé vers lui pour les premieres propoſitions du Mariage de la feuë Reine Nephté votre Mere avec le Roy Oſoroth votre pere encore vivant: ainſi il me

reçut avec de grands témoignages de bonté. Je m'en prévalus pour l'inviter à rentrer en paix avec le Roy de Memphis. Le Roy de This prenant vos interêts ſans votre participation, s'étoit plaint de ce qu'il ſembloit que le Roy votre Pere préferât les Enfans de Daluca au Fils unique qu'il avoit de la Reine Nephté ſa Sœur. J'appris que Daluca avoit entrepris ſur cela de me rendre ſuſpect au Roy, en lui inſinuant que j'avois ſuggeré cette eſpece de plainte au Roy de This; & que je l'avois même engagé à ſe joindre contre lui au Roy de Thebes. Votre mort généralement cruë, ôtant au Roy de This tout prétexte de continuer la guerre; j'employai cette raiſon à ſon égard, & je fis conclure la paix, ſoit qu'elle dût confirmer ou détruire l'injuſte accuſation de Daluca qui vit encore. Mais je ne crus point que de vains ſoupçons dûſſent m'empêcher de procurer à ma Patrie un bien réel & poſitif. Je ne jugeai pas de même du ſéjour tranquille & honorable, que le Roy de This voulut bien m'offrir dans ſa Cour. Je n'avois aucun deſſein de retourner à Memphis. Les entrepriſes de Daluca ſur ma per-

Zonne m'inquiétoient peu, & n'auroient servi qu'à abreger une vie ennuyeuse. Mais étant désormais inutile, je craignois de revoir des lieux qui ne pouvoient sans vous que renouveller mes regrets. La Cour de This qui avoit donné la naissance à la Reine votre Mere, étoit sans doute une retraite convenable à mon âge & à mon inclination. Mais je ne voulus pas donner cette prise à la calomnie, lorsqu'il ne s'agissoit plus que de mon goût, ou de ma commodité : Et j'aimai mieux me condamner à un éxil éternel, que de laisser à mes accusateurs cette ombre de preuve que je me fusse jamais entendu avec le Roy de This. Je pensai même qu'abandonnant le Royaume de Memphis, il n'étoit à propos de me retirer chez aucun autre Roy de l'Egypte. Je portai donc mes vûës du côté de Carthage. J'étois connu du Prince Zoros ; parce que j'avois été de l'Ambassade que lui envoya votre illustre ayeul pour le feliciter de la fondation de sa Ville & de son Empire, & pour lui offrir son amitié en lui demandant la sienne. Je fus très-bien reçû de lui, quoique je ne lui amenasse à cette se-

conde fois qu'un homme sans tître & sans crédit : Et nous fûmes bien-tôt liez, si j'ose le dire, de l'amitié la plus étroite. J'ai vû se fortifier en âge & en merite ses deux fils, helas ! tous deux excellens hommes, quoique de caracteres un peu trop differens l'un de l'autre. Me voici arrivé, Seigneur, à ce qu'il y a d'interessant dans le recit que vous m'avez demandé. Mais supprimant tout ce qui ayant paru au dehors doit entrer dans l'histoire de notre siecle, & que je vois bien être connu de vous ; je vais vous découvrir des anecdotes plus curieuses, l'ame des évenemens visibles, qui vous étant dévoilée, vous inspirera peut-être un nouveau zele pour les interêts du Prince Zoros & de sa famille.

Vous sçavez sans doute que la seule vûë de la Princesse Zarite fille d'Antée captiva l'infortuné Giscon, dès le premier jour qu'il eut l'imprudence d'entrer dans Siga, dont il avoit suspendu le Siege. Mais que devint-il ; lorsque dans la suite des conversations qu'il eut avec elle, il apperçut un fond admirable de cette vertu parfaite, qui avoit été jusques-là si familiere à lui-même,

& dont il se voyoit alors déchu ? La Princesse à qui son pere produisoit le Carthaginois, non comme un homme séduit, mais comme le mediateur des deux Nations, le recevoit avec un épanchement de cœur capable de toucher l'ame la plus insensible. Elle lui avoüa bien-tôt qu'ayant gemi de très-bonne heure de se voir élevée dans une Nation barbare, irreligieuse, & sans principe de mœurs ; elle avoit senti quelque sorte de consolation, lorsqu'au plus fort des troubles de Siga investie, elle avoit appris que c'étoit lui qui en étoit venu former le Siege : Qu'elle avoit osé se flater dès lors que les Dieux lui envoyoient pour liberateur cet Ennemi fameux par tant d'actions heroïques, que l'initiation de Memphis avoit couronnées : Qu'enfin elle admiroit les ressorts de la Providence qui du consentement, & de l'ordre de son pere même, alloit, selon toute apparence, unir pour jamais son sort au plus vertueux homme du monde. Des discours si tendres porterent dans un cœur où l'humanité penchoit vers la foiblesse, une atteinte d'autant plus vive, qu'ils étoient innocens & legitimes de la

part de la Princeſſe : Et l'amour de Giſcon s'augmentoit infiniment par la compaſſion qu'il avoit lui-même de l'erreur où il la jettoit. Sa penſée étoit bien de réparer par toute la ſuite de ſa vie ſa faute préſente, & de juſtifier un jour par de nouveaux efforts de vertu la bonne opinion que Zarite avoit de lui. Mais il ne s'agiſſoit pour lors que de lui déguiſer l'irregularité de ſa conduite, qu'il ſentoit bien n'être qu'un mélange funeſte de foibleſſe & de temerité. Le menſonge qui devient malheureuſement neceſſaire à ceux qui font mal, lui coutoit toûjours beaucoup : il évitoit même d'en prononcer. Mais il ne deſavoüoit point ceux que le Roy employoit devant ſa fille, le plus ſouvent avec une adreſſe qui leur laiſſoit à peine la qualité de menſonge dans les termes; mais qui portoit infailliblement au faux l'eſprit de ceux qu'il y vouloit conduire. Dans tout le tems néanmoins qu'on attendoit la réponſe de Carthage, il ſuffiſoit d'entretenir la Princeſſe dans une eſperance plauſible de l'aveu du Prince Zoros, pour le mariage de Giſcon avec elle. Mais celui-ci n'avoit oſé en faire ſeulement la propoſition à ſon

pere ; & par rapport à cette attente il avoit également trompé le Roy & sa fille. Il reçut enfin dans le Palais même d'Antée où il étoit pour lors, une lettre du Senat qui le traitant de criminel d'Etat, le sommoit de ceder la fonction de General à son Lieutenant, auquel on ordonnoit de recommencer le siege. Le Roy & lui jugerent à propos de cacher cette lettre à la Princesse : Mais on lui montra celle du Prince Zoros qui étoit pleine de tendresse & de confiance à l'égard de Giscon. Son pere lui donnoit un plein pouvoir de negocier la paix par les moyens qu'il jugeroit les plus convenables ; en l'assurant non-seulement de son consentement, mais encore de son approbation. Là-dessus le Roy Antée impatient de conclure ce mariage dont il vouloit faire, non le sceau de la paix, mais le voile de sa perfidie, jugea à propos de dire à sa fille devant Giscon ; que son amant avoit énoncé l'article du mariage dans la lettre dont on lui montroit la réponse : Mais que le courrier leur avoit dit à l'un & à l'autre, que le Prince Zoros, par égard pour le Senat mécontent qui faisoit recommencer le Siege, n'avoit

voulu donner à ſon fils qu'une permiſſion generale dont il conſentoit avec joye qu'il ſe ſervît. Or quoique Giſcon eut avoüé au Roy qu'il n'avoit pas encore eu la force de parler à ſon pere de cette alliance ; il n'oſa jamais oppoſer aux diſcours d'Antée un éclairciſſement qui auroit fait de la part de la Princeſſe un obſtacle terrible à ſon mariage, devenu pour lui un de ces crimes qu'on veut commettre avant que de s'en repentir. Il eſt vrai que la Princeſſe ne fut pas pleinement ſatisfaite de n'avoir pas en forme l'aveu de Zoros. Cependant entraînée par ſon pere, par ſon amant, & ſur-tout par ſon inclination ; elle conſentit à la célébration de ſon mariage, qui ſe fit authentiquement, quoiqu'à la hâte. Au ſortir de la ceremonie Giſcon fit l'effort d'écrire à ſon pere : il lui parla de la ceſſion de la Mauritanie Maſſæſylienne comme d'un parti qu'il croyoit neceſſaire ; & de ſon mariage avec la Princeſſe, à qui Antée donnoit ce Royaume en dot, comme d'une propoſition éloignée. Mais par quelque raiſon que ce puiſſe être, ces lettres ne furent jamais renduës.

Cependant ce nouvel époux reçut une leçon terrible, lorſqu'étant laiſſé ſeul avec la Princeſſe à la fin de la journée, elle lui dit: Seigneur, je ſuis parvenuë au plus grand bonheur de ma vie, puiſque je vous appartiens, & que je crois être aimée de vous. Mais vous ſçavez qu'il manque à notre union une circonſtance que j'ai toûjours demandée, & ſans laquelle elle ne peut être qu'une union d'eſprit & de cœur. Il m'eſt permis d'être plus jalouſe que mon pere de ma vertu & de ma perſonne. L'aſſurance qu'il croit avoir de l'aveu du Prince Zoros lui ſuffit dans les vûës de politique qui le font agir; & l'autorité abſoluë qu'il a ſur moi juſtifiera toûjours le conſentement public que j'ai donné au préſent qu'il vous a fait. Mais cette aſſurance & cette autorité ne ſuffiſent pas pour me donner réellement moi-même. Il faut que je liſe mon nom écrit de la propre main du Prince Zoros, ou que je l'entende ſortir de ſa bouche, avant que de ceder à ſon fils un droit entier ſur Zarite. Je vois avec une très-grande conſolation le cas que votre illuſtre pere fait de votre vertu & de votre ſageſſe, & l'ap-

probation qu'il donne à votre zele & à vos démarches pour la paix. Je prens en même temps une part ſenſible aux chagrins injuſtes que vous cauſe votre Senat trop paſſionné pour la guerre, & qui ne ſe prête point aſſez à la ſituation où mon pere a amené les choſes ſans me conſulter & malgré moi. Je vous ai épouſé, Seigneur, pour partager vos peines & vos traverſes; & non pour trouver ma ſatisfaction particuliere au milieu des troubles de ma patrie & de la vôtre. Continuez de travailler, comme vous l'avez fait juſqu'à ce jour, à la felicité des autres hommes. La nôtre, avant le ſuccès de vos ſoins, ne ſeroit pour nous-mêmes avec le temps qu'un ſujet de reproches & de remords. A ce diſcours Giſcon parut accablé de confuſion & de triſteſſe; mais la Princeſſe demeura inébranlable.

Dès le lendemain Antée annonça aux deux époux qu'il partoit ſecretement pour la Mauritanie Maſſæſylienne, où il alloit diſpoſer toutes choſes pour les y faire recevoir & couronner. Je dois vous dire en paſſant que Giſcon avoit refuſé le titre de Roy pour lui-même; juſqu'à ce qu'il eût

fait consentir son pere à la cession de ce Royaume, que les Carthaginois s'étoient rendu tributaire par les armes de Saphon ; mais dont Antée étoit actuellement maître par ses troupes. Le Roy ajoûta, parlant à Giscon en particulier, qu'il lui conseilloit de garder avec son épouse une retraite assez exacte dans son Palais ; soit par rapport à elle, pour empêcher que le fond de leur secret ne parvînt trop tôt à ses oreilles ; soit par rapport à lui, parce que le désaveu de son Senat, la perte du commandement de son armée, & sur-tout le renouvellement du siege avoient un peu diminué à son égard la considération & la bienveillance des habitans de Siga. Il fit plus : Car il donna ordre en partant de les tenir enfermez dans le Palais, & de n'y laisser entrer qu'un très-petit nombre de personnes qu'il nomma : parce qu'il ne vouloit pas lui-même que les nouveaux époux sçussent avant le temps qu'au lieu de se contenter du Royaume des Massæsyliens, il alloit faire la guerre à toute outrance, & tenter la prise de Carthage même. Dès que Giscon se sentit prisonnier, il prit des mesures

pour gagner quelques-uns de ſes gardes, & il y réuſſit par les préſens. Ce fut par leur moyen, & par les différentes adreſſes de ſon eſclave enfermé avec lui, qu'au bout d'un temps aſſez court il apprit la victoire d'Antée ſur les Carthaginois à Tubuſupte, auſſi-bien que la mort de Saphon tué dans le combat, & bien-tôt après le ſiege formé devant Carthage. Il y avoit long-temps que ſes inquiétudes augmentoient aux yeux mêmes de Zarite, qui de ſon côté s'allarmoit de jour en jour de la réſerve, & du ſecret qu'elle voyoit bien qu'il affectoit à ſon égard. Mais à cette derniere nouvelle, il ne fut plus maître de lui-même, & entrant précipitamment dans ſa chambre, où elle étoit ſeule, il lui dit: Madame, votre pere nous a trompez; & bien loin de s'en tenir à la Mauritanie Maſſæſylienne dont il vouloit vous faire Reine; non-ſeulement il a envahi la Sitifenſe, mais il eſt actuellement dans le centre de l'Empire Carthaginois, & il aſſiege mon pere dans ſa Capitale. Seigneur, dit Zarite, j'avoüe que ce procedé rompt tous vos engagemens avec mon pere: Vous devez aller ſecourir le vô-

tre. Bien loin de vous en détourner, je vous ſuivrai moi-même dans votre fuite. Les loix de l'hymen n'ont laiſſé à vous & à moi qu'un même devoir ; & je me joins à mon époux avec une ardeur d'autant plus ſincere qu'on a voulu ſe ſervir de moi pour le tromper. Vos ſoucis & vos inquiétudes que j'ai vû croître de jour en jour, ont été pour moi de nouveaux motifs d'attachement ; parce que je ſentois bien que la conduite de mon pere à notre égard, & les nouvelles que vous pouviez avoir de ſes démarches étoient pour vous de nouveaux ſujets de mécontement & de défiance. Ah, que je me tiens heureuſe, parmi tant de reproches que vous avez à lui faire, d'être tombée entre les mains d'un époux genereux, qui ne confondra point l'innocente avec le coupable ; & que j'ai lieu de m'applaudir de n'avoir recherché en vous que la vertu qui fait aujourd'hui ma ſeule reſſource ! Ah, Madame, lui dit Giſcon, en ſe jettant à ſes genoux : Je ne puis plus ſoutenir cet éloge. Vous ne voyez en moi-même qu'un criminel que la violence de ſon amour a engagé à vous tromper ; comme l'ambition portoit le

Roy votre pere à nous tromper l'un & l'autre. A ces premieres paroles, la Princeſſe s'écria : Vous un criminel, vous un trompeur ! Ah malheureuſe que vais-je devenir, & quel exemple en moi les Dieux veulent-ils donner au monde ? Auſſi-tôt appliquant ſon voile avec ſes deux mains ſur ſon viſage, elle appuya ſon front contre le mur le plus proche. Giſcon ſe relevant de lui-même, continua, & dit : Oüi, Madame, il faut enfin vous l'avoüer. Les démarches qui m'ont conduit juſqu'au nom de votre époux ont commencé par l'imprudence, & ont fini par le crime. C'eſt contre l'ordre du Senat que j'ai accepté une premiere conférence qui m'a inſenſiblement approché d'un objet dangereux que je ne devois jamais voir ; & c'eſt à l'inſçu de mon pere que j'ai enfin épouſé la fille de ſon ennemi irréconciliable. Votre équité vous a déja fait ſentir que je devois prêter mon bras à mon pere pour eſſayer de le tirer de l'abîme où je l'ai plongé ; & votre ſageſſe vous fera bien-tôt comprendre qu'il me ſeroit impoſſible de lui préſenter une épouſe, qu'il regarderoit comme la ſource de tous ſes malheurs. Je lui dois

sans doute le sacrifice d'un amour que je lui ferai peut-être encore trop tard pour sauver sa vie. Mais insensé que je suis ! j'entreprens de justifier mon départ auprès de la vertueuse Zarite. C'est elle qui doit me bannir à jamais de sa présence, depuis qu'elle connoît mon indignité & ma trahison à son égard même. Oüi, Madame, je cours vous cacher ma honte. J'ose seulement vous supplier de ne pas m'arrêter ici pour votre vengeance : confiez-la à la justice du Sénat de Carthage ; & ne m'ôtez pas le moyen de rentrer avant ma mort prochaine dans mon devoir.

Giscon sortoit effectivement, lorsque la Princesse courut à lui, & en l'arrêtant : Infortuné Giscon, lui dit-elle, je reconnois bien votre chute à l'aveuglement qui accompagne le dessein même où vous êtes de vous en relever. Vous avez trahi votre patrie & votre pere ; & vous croyez appaiser les Dieux en renonçant à votre épouse. C'est une suite du crime qu'il ne soit pas toûjours aisé d'en sortir, ou qu'on ne puisse pas en abandonner l'objet dès qu'on le veut. Votre infidélité envers Carthage ne seroit pas sans doute

auſſi fatale qu'elle l'eſt, ſi votre crime même ne vous avoit chargé ici d'un nouveau devoir. C'eſt à vous à ſubir tous les inconvéniens où vous vous êtes jetté, & à remplir en même-temps des obligations qui paroiſſent contradictoires. Oüi, quelque interêt que j'aye au diſcours que je vous tiens, & quoique ma vie dépende de votre fidélité; j'ai la confiance, & le courage de vous donner mon avis comme la loy des Dieux mêmes. Ils vous ont ſoumis à un pere, & vous vous êtes rendu redevable à une épouſe. C'eſt à vous à allier les droits de l'un & de l'autre. Je me prêterai moi-même à tous les menagemens qui pourront ſervir à ce deſſein: Mais enfin votre devoir eſt d'emmener une épouſe qui croit elle-même devoir vous ſuivre.

Vous me ſuivre! dit Gifcon: Ah, Madame, vous perdrez bien tôt cette penſée; quand vous ſçaurez que je ſuis proſcrit, & déclaré criminel d'Etat par le Senat de Carthage. Je n'y cours que pour me ſoumettre à l'Arrêt qui m'a déja condamné; & pour ſubir à la vuë de tous mes Concitoyens la mort qu'on me prépare, & que je n'ai que trop me-

ritée. Je me flatte seulement de quelques secours que je trouverai peut-être occasion de donner à ma patrie, avant que de me remettre entre les mains de mes Juges. Le Commandement de l'armée Carthaginoise que l'on m'a ôté n'est que le préliminaire de cette affreuse destination. Voilà l'époux que vous voulez suivre. Ah, joüissez plûtôt ici de la liberté que vous laisse un mariage qui va être rompu par ma mort, qui l'est déja par le desaveu des Dieux & des hommes, & que vous avez sçû rendre vous-même sans conséquence.

Vous êtes proscrit Giscon, repliqua la Princesse : C'est une raison qui fortifie la résolution que j'ai prise de vous suivre. Mon honneur demande que je me lave dans l'esprit de votre pere & de votre Senat du soupçon qui doit regner parmi eux, que je trempe dans la trahison qui leur est faite ; & que j'ai prêté à mon pere mon nom & ma main pour assurer leur ruine. Ne croyez pas qu'instruite aujourd'hui de la véritable cause de leur malheur, & de la part que la vrai-semblance m'y donne, j'acceptasse avec vous un asyle chez des peuples qui pourroient nous l'offrir. Vous ne devez

aller qu'à Carthage, quelque péril que vous y couriez, de la part des Ennemis de votre Empire, & de la part des Carthaginois irritez; parce que ce n'eſt que là que vous pouvez du moins vous mettre en devoir de réparer votre crime. Ce n'eſt qu'à Carthage auſſi que je prétens vous accompagner; parce que c'eſt-là que je veux être juſtifiée, moi préſente, par votre propre dépoſition. Je porte bien plus loin mes eſperances; & je ne ſçai quel preſſentiment ſecret me dit que ma juſtification ſera avantageuſe pour vous-même. Une faute particuliere, une foibleſſe perſonnelle eſt toujours moins odieuſe qu'un complot; & qui ſçait ſi une épouſe innocente ne ſauvera point un époux coupable? Votre pere me ſçaura gré d'avoir diminué votre déſobéiſſance par la réſerve qui, nonobſtant les nœuds formez & ſcellez publiquement par le mien, m'a fait vivre avec vous comme une ſœur & comme une amie; juſqu'à ce que j'euſſe l'aveu du Prince Zoros, ou ſigné de ſa main, ou prononcé de ſa bouche. Votre Senat, malgré les animoſités préſentes, aura peut-être quelque égard pour la fille du fameux

Antée, qui renonce à toute la gloire de ſon pere pour s'intereſſer aux malheurs de Carthage, & au ſalut du fils de ſon Prince. La ſageſſe de cet illuſtre corps dont les déciſions ſont propoſées en regle à toute la terre, lui fera trouver ſans doute quelque dénouëment qui nous ſera favorable. En un mot je m'expoſe à ſon arrêt plus tranquillement avec vous, que je ne vous y laiſſerois expoſer ſeul.

C'en eſt fait, Madame, répondit Giſcon : après vous avoir dit ſur la ſituation de mon ame, & ſur l'état de ma fortune tout ce que je devois vous dire pour m'acquitter envers vous, je cede à votre généroſité. Déchu de ma premiere vertu, je dois me ſoumettre à des conſeils plus éclairez que les miens. Mais il faut nous déguiſer l'un & l'autre pour ſortir de ce Palais ; & je crois même ne pouvoir vous faire entrer dans Carthage que déguiſée. La Princeſſe conſentit à tout. Ils convinrent entr'eux que Giſcon feroit ſçavoir au Général des aſſiegeans ſon deſſein particulier, & ſans parler d'elle. Qu'il l'avertiroit ſeulement qu'il devoit s'échapper avec deux eſclaves armez com-

me lui, à la faveur d'une ſortie que les aſſiegez devoient faire dans une nuit marquée. Tout cela fut conduit & executé avec toute la prudence & tout le bonheur imaginable. La Princeſſe, Seigneur, étoit un des deux eſclaves dont on vous a parlé dans l'hiſtoire qu'on vous a racontée. Elle ne put emporter avec elle d'autres effets que des pierreries dont elle étoit la maîtreſſe. Quoique Giſcon & ſon eſclave la tinſſent toûjours entr'eux deux, & combattiſſent vivement pour écarter d'elle le péril des attaques, juſqu'à ce qu'ils euſſent pu ſe faire connoître aux aſſiegeans; elle courut dix fois riſque de ſa vie. Mais enfin la Providence la ſauva, & ils furent tous trois conduits dans la tente du Général Carthaginois. Celui-ci donna à Giſcon une frégate où il étoit le maître, & qui ne portoit avec lui que l'équipage de ſervice. Il ſe pourvût dans le premier port de tout ce qui étoit neceſſaire pour les beſoins & pour les commoditez de la Princeſſe. Il la ſoulagea dans cette navigation autant qu'il lui fut poſſible; en la traitant neanmoins toûjours d'eſclave à l'extérieur; & n'ayant mis dans cette confi-

dence

dence que ſon prétendu camarade. Il fit faire à l'un & à l'autre une eſpece de cape qui tomboit juſqu'aux piés, & accompagnée d'une piece qui couvroit amplement la tête ; afin que ſous ce manteau ſimple & même groſſier, elle pût en entrant dans Carthage être vêtuë d'une maniere à peu près conforme à ſon ſexe & à ſa naiſſance. Ils arriverent malgré quelque agitation de la mer qui les fatigua ſans les retarder.

Je ne vous repete point la maniere dont Giſcon entra dans la ville, & en traverſa toutes les ruës juſqu'au Palais du Prince où ſe tenoit le Senat ; ni l'obſtination avec laquelle il demanda qu'on y introduisît avec lui ſes deux eſclaves ; puiſqu'on vous en a fait le recit. Mais voici ce qu'on laiſſa pour lors ignorer au peuple, & ce qui ſe paſſa dans le ſecret de cette aſſemblée, où le Prince & les Senateurs voulurent bien m'admettre. Giſcon alla d'abord ſe proſterner aux piés du Thrône de ſon pere, pendant que les deux eſclaves ſe mirent à genoux aſſez loin derriere lui. Il lui dit, en relevant ſon corps & ſa tête pour pouvoir parler : Qu'il avoit bien du regret que ſa mort ne fût pas ſuffi-

ſante pour réparer les maux dont il étoit cauſe : Qu'il ſouhaitoit pourtant que ſon Prince, qu'il ne méritoit pas d'appeller ſon pere, lui permît de combattre jour & nuit pendant la durée du ſiége, à l'attaque la plus forte : Qu'il renonceroit publiquement à l'honneur qui accompagne d'ordinaire un pareil trépas ; qu'il le déclareroit lui-même un ſupplice ; & qu'il viendroit s'y offrir en effet s'il ſortoit vivant du dernier combat qu'il faudroit donner.

Le Prince Zoros lui dit d'abord de ſe lever, & de s'aſſeoir ſur une ſelette qui étoit derriere lui ; & il fit ſigne en même-tems qu'on fit aſſeoir les deux eſclaves ſur un banc, placé au fond de la ſalle contre le mur : Après quoi il parla ainſi. Giſcon, lorſque votre frere crut vous avoir tué à la bataille de Capſa, je ne voulus le recevoir que dans le Senat. Il étoit juſte que je ne vous reçuſſe que de la même ſorte, vous qui êtes bien plus réellement coupable que lui : Mais voici ce qui diſtingue les deux conjonctures. Le courage de votre frere le portoit à des conquêtes auſquelles je conſentois peu ; & je n'avois aucune part à l'injuſtice perſon-

nelle qu'il vous faiſoit alors. Ici au contraire, je ſuis la premiere cauſe de vos malheurs, des miens; & ce qui eſt plus fâcheux encore, des malheurs de tout l'Empire Carthaginois. L'état déplorable où vous l'avez réduit eſt la ſuite de ma prédilection à votre égard, peut-être fondée d'abord, mais trop marquée à l'extérieur, & trop peu éclairée dans ſes effets. C'eſt elle qui m'a fait réſiſter aux conſeils du Senat qui connoiſſoit mieux que moi à quoi vous étiez propres l'un & l'autre. C'eſt elle enfin qui m'a fait perdre l'aîné de mes fils par une mort irréparable, & le ſecond par un crime inexcuſable. Je n'ai donc garde de me rendre votre Juge, puiſque je ſuis en quelque ſorte votre complice. Il m'eſt encore moins permis de me plaindre de l'offenſe particuliere que vous avez faite à l'autorité paternelle, que je n'ai pas ſçû conſerver ſur vous. Nous avons appris par tout autre que par vous, qu'abuſant de la permiſſion générale que j'ai eu la foibleſſe de vous donner à l'inſçû du Senat, de travailler à la paix par les moyens que vous croiriez les plus efficaces; vous vous êtes laiſſé vaincre aux charmes & aux ſéductions

de la fille de notre Ennemi mortel que vous avez épouſée & qui triomphe aujourd'hui avec ſon pere de notre perte, & peut-être même de votre fuite. Je vous pardonne tout cela, mon fils, ſans me le pardonner à moi-même. Mais voilà vos Juges : Comme ils ne peuvent pas être les miens ; le moins que je puiſſe faire pour la ſatisfaction publique, eſt de recevoir en votre perſonne la punition à laquelle ils jugeront à propos de vous condamner.

Je ne ſçai point, Seigneur, continua Amedés, quel jugement vous porterez de ce diſcours d'un Prince devant ſon Senat. Mais ſi vous daignez faire réflexion que le pouvoir de ce Prince n'étoit pas totalement abſolu : peut-être ne déſapprouverez-vous pas, dans une ſituation d'ailleurs auſſi terrible que celle où l'on ſe trouvoit, un tour qui d'une part dévoiloit à fond ſon intention & ſes deſirs ; & qui de l'autre déſarmoit les Juges par la ſoumiſſion, à laquelle ce vénérable Vieillard réduiſoit en quelque ſorte ſa perſonne même. Quoi qu'il en ſoit, Giſcon ſur la ſelette parla ainſi : Vénérables Sénateurs ; ce n'eſt point aſſez que je me

reconnoiſſe coupable en général : Je me crois obligé pour donner un fondement plus ſûr à votre Arrêt contre moi, de vous faire le détail de toute ma conduite à Siga. Là-deſſus il raconta fidellement tout ce qui s'étoit paſſé dans les entretiens qu'il avoit eus avec Antée & hors de la Ville, & dans ſon Palais ; la maniere dont le Roy lui avoit d'abord préſenté & enſuite offert ſa Fille conjointement avec la Couronne des Maſſæſyliens, les réponſes qu'il avoit faites à ces deux articles ; & enfin la concluſion de ſon mariage qu'Antée, pour mieux couvrir ſes deſſeins perfides, avoit extrêmement preſſé. Mais à l'égard du caractere, & des ſentimens de la Princeſſe, dans le deſſein qu'avoit Giſcon de ſurprendre plus vivement l'Aſſemblée par ſa préſence même, il ſe contenta de dire : Cependant, ô équitables Juges, il ne ſuffit point que je m'accuſe, ſi en même tems je ne juſtifie l'innocence. En épouſant la Princeſſe Fille d'Antée, je n'ai pas été moins criminel envers elle qu'envers mon Pere. Il a fallu, pour la faire conſentir à cette union, que ſon Pere & moi lui ayons déguiſé le véritable état

des affaires : que j'aye ſouffert que l'on m'ait préſenté à elle comme un Mediateur authoriſé par les deux Nations : & qu'enfin je lui aye donné lieu d'être perſuadée que mon Prince & mon Pere n'accordoit la permiſſion générale dont il a parlé lui-même, que ſur la propoſition expreſſe que je lui avois faite par mes Lettres de mon Mariage avec elle. Elle a été plus loin ; & je dois confeſſer à ſon honneur & à ma confuſion, qu'elle s'eſt obſtinée à demeurer vierge, malgré le don actuel de ſon Pere préſent, juſqu'à ce qu'elle vît l'aveu du Prince Zoros ſigné de ſa propre main, ou qu'elle l'entendît prononcer de ſa propre bouche. Elle ſeule eſt cauſe que ma déſobéiſſance à cet égard n'a point été complette. Je lui ai appris le premier le manquement de foi de ſon Pere qui nous tenoit enfermés à Siga, pour nous cacher ſon entrepriſe ſur Carthage : & du moment qu'elle l'a ſçu, elle m'a prévenu elle-même ſur l'obligation que je lui allois expoſer de venir au ſecours de mon pere, malgré toutes mes liaiſons avec le ſien. Bien loin de prendre part aux injuſtes ſuccès d'Antée, elle ne s'eſt intereſſée

qu'à mon juſte repentir, & à l'accompliſſement de mes devoirs, quelques perilleux que je me les fuſſe rendus moi-même. Vous allez entendre les témoins, & voir la preuve de ce que j'avance.

Auſſi-tôt ſortant de ſa place avec une action qui répondoit aux ſentimens dont il étoit penetré, il courut au bas de la ſalle ; & prenant par le bras le premier des deux eſclaves que l'autre ſuivoit, il l'amena devant ſon pere & devant les Juges. En même-tems levant la piece qui lui couvroit la tête, & développant tout le manteau qu'il jetta ſur les bras de l'autre eſclave ; la Princeſſe parut dans un habit convenable, avec toute la modeſtie d'une accuſée ; & toute la fermeté d'une innocente. On ne vit jamais mieux qu'alors quel eſt l'empire de la beauté. Tout le Senat ſe leva par reſpect, & il ſe fit un long murmure d'étonnement & d'admiration. Mais faiſant enſuite reflexion qu'ils étoient des Sénateurs & des Juges, ils convinrent entr'eux qu'ils ne devoient conſidérer dans la Princeſſe Zarite ni la beauté, ni la naiſſance ; & qu'il ne leur étoit permis d'admirer en elle que la ſageſſe, la fidélité & le cou-

rage. Ils la déclarerent comme par acclamation, la plus parfaite amante, & la plus vertueuſe épouſe qui fût jamais. Ils s'adreſſerent alors tout d'une voix à leur Prince; & ils dirent qu'ils n'avoient rien à lui preſcrire ſur l'aveu du mariage de ſon fils. Mais que ſi la Princeſſe portoit ſa conſtance juſqu'à vouloir être irrévocablement liée à ſon époux avant que d'avoir entendu l'Arrêt qui alloit décider de ſon ſort; ils ſeroient tous témoins avec plaiſir du conſentement que le Prince Zoros donneroit à cette union. La Princeſſe qui voyoit deja dans les yeux de ce pere tendre la ſatisfaction interieure qu'il recevoit de cet applaudiſſement général, prit elle-même Gifcon par la main; & s'alla mettre à genoux avec lui au plus bas des marches du Thrône. Ce bon Prince leur dit preſqu'en pleurant: Avancez-vous, mes enfans, & venez recevoir mes embraſſemens que je ne puis pas vous porter. Perſonne ne put alors ni retenir ni cacher ſes larmes. Dès que ce mouvement fut un peu appaiſé; le Prince Zoros dit à Zarite: Incomparable Princeſſe, dont mon fils & moi n'étions pas dignes, accordez

à mes vieux jours la consolation de ne m'appeller jamais que votre pere. Ah, s'écria Sethos en cet endroit, c'est elle-même qui est ici avec le Prince Zoros, & je vois dès-à-présent toute la suite de leur histoire. J'avois peut-être besoin de cet exemple pour me ramener à la modestie dont il est si aisé à l'homme de sortir : je sens que je n'ai rien fait encore d'aussi heroïque que cette Princesse ; & il est avantageux pour moi que ce soit une femme qui m'humilie. Seigneur, repliqua très-sagement Amedès, mon dessein n'est pas assurement de rabaisser sa vertu ; mais vous pouvez remarquer que l'amour l'a bien soutenuë. Il est beau sans doute que cette passion ne se soit pas opposée aux premieres précautions que sa sagesse lui fit prendre à l'égard de son époux. Mais au fond quoique la possession de ce qu'on aime ne soit pas exclue par l'amour heroïque ; elle est toûjours son objet le plus reculé. Avant elle passe l'interêt de la personne aimée quelquefois contraire à sa possession même ; & sur-tout l'accomplissement des devoirs qui nous rend plus digne de son estime & de ses regards. Après

cela je compte pour beaucoup du côté de la grandeur d'ame les travaux, & les périls essuyés en faveur de l'objet aimé: Mais je les compte pour rien du côté de la vertu, quand ils n'ont point eu d'autre motif. L'amour heroïque, c'est-à-dire, ce sentiment d'un coeur genereux; cette flâmme épurée, qui n'empêche pas les hommes d'être grands, & qui les invite même à le devenir, est sans doute fort au-dessus de l'amour vulgaire, contentement grossier, ou fureur effrenée des sens; qui confond le grand homme avec l'homme vil, & l'homme vil avec la bête. Mais je souhaite, Seigneur, pour votre repos & pour votre bien, que vous n'éprouviez jamais aucun des deux. Vous rentrerez bien-tôt dans le Royaume dont vous êtes l'heritier. Les exploits que vous avez faits jusqu'à ce jour, & ceux que vous allez faire encore en faveur des Carthaginois attireront sur vous les yeux de toutes les beautez de l'Egypte. Elles se laisseront gagner les premieres au mérite éminent, & à la haute réputation dont votre nom même supposé leur présentera l'idée. Gardez-vous alors, Sei-

gneur, de cet écueil des heros ; & penſez que pour un cas, comme celui de la Princeſſe, où le devoir même exigeoit la perſeverance ; il y en a mille où la ſeule grande action qu'il y ait à faire dans l'amour qui paroît le plus innocent, eſt de le ſurmonter & de l'éteindre. Cependant vous ne vous trompez pas en jugeant que le Prince Zoros & la Princeſſe Zarite ſont ici vos hôtes. Mais pour achever mon recit, je dois vous dire encore que d'abord après la confirmation de ce mariage ; le Sénat voulant proceder à la diſpoſition de ſon Arrêt, chargea deux Officiers de conduire les deux époux & leur eſclave dans une chambre voiſine, où le Prince donna ordre qu'on portât les rafraîchiſſemens dont ils avoient un grand beſoin.

Sur l'offre que Giſcon avoit faite d'aller combattre ſur les remparts, on jugea qu'il ſeroit bien plus avantageux qu'il pût tirer quelque ſecours des peuples voiſins ; & l'on jetta les yeux ſur les Capſenſes. Ceux-ci lui avoient bientôt pardonné le refus qu'il avoit fait autrefois de les commander à la bataille de Capſa ; & depuis ſon retour de

l'Egypte, ils lui avoient envoyé une Ambaſſade pour le remercier de leur fondation dont il étoit l'Auteur, & des loix qu'il leur avoit données. Il les étoit même allé voir plus d'une fois. On lui porta dans la chambre où il étoit cette nouvelle propoſition ; & vous jugez bien qu'il l'accepta avec joye. Mais on crut qu'il étoit bon de cacher au peuple le lieu où il alloit, afin qu'Antée l'ignorât auſſi plus long-tems. Du reſte le Senat qui vouloit prendre les voyes d'adouciſſement que vous avez ſçûës par ſon Arrêt, qui a été connu de tout le monde, fut bien-aiſe de faire voir aux Citoyens, que Giſcon faiſoit un bon uſage de ſa grace, ou du moins employoit bien le temps que lui donnoit le délai de l'execution de ſa Sentence. C'eſt par une vûë à peu près ſemblable que l'on jugea à propos de ne point manifeſter encore la Princeſſe, & même de l'envoyer inceſſamment avec le Prince dans cette retraite qu'on ne déſigneroit à perſonne, & où l'on ſouhaita que je les accompagnaſſe. Nous penſions tous dès lors qu'Antée ne manqueroit pas de faire bien-tôt un grand bruit de l'enlevement de ſa fille.

Mais le Commiſſionnaire, que le Roy des Atlantes nous a donné pour les affaires du dehors, rendit il y a quelque temps au Prince Zoros la lettre d'un Senateur adreſſée à lui même comme à un particulier ſous le faux nom qu'on lui fit prendre, & apportée au port du Lixus par un Carthaginois fidelle. Il eſt dit dans cette lettre qu'Antée n'a point ignoré l'évaſion de ſa fille. Mais que comme elle étoit renfermée très-étroitement dans le Palais de Siga, il a donné ordre qu'on ne publiât point cette évaſion. On ajoûte qu'il la diſſimule lui-même; pour écarter des propoſitions d'accommodement, auſquelles l'envie & l'eſperance de prendre Carthage ferme tout accès auprès de lui. On conclut enfin dans cette aſſemblée que les Senateurs ſans dire à perſonne ce que l'on convenoit de tenir ſecret, raconteroient néanmoins à leurs amis tout ce qui pourroit aller à la décharge de Giſcon, ou à la diminution de ſa faute; comme les ſéductions d'Antée à ſon égard, & le violement de ſes promeſſes qu'il lui avoit faites. C'eſt par cette voye que les Carthaginois, qui ne ſont ſortis de Cartha-

preſſé, & le plus intereſſant pour eux ſeroit de conferer enſemble des moyens les plus ſûrs & les plus prompts de délivrer Carthage. Amedès repliqua que bien que Zarite eut épouſé tous les interêts de ſa nouvelle patrie, ſurtout contre un pere injuſte, perfide, & qui l'avoit en quelque ſorte venduë & ſacrifiée elle-même à ſon ambition; il y auroit néanmoins quelque choſe de contraignant pour elle & pour les aſſiſtans, qu'elle fût préſente au projet & au plan d'une guerre où il s'agiſſoit d'attaquer perſonnellement Antée. Qu'ainſi il croyoit qu'il ſeroit mieux de renvoyer ce détail à une conference qu'ils auroient le lendemain dans le cabinet du Prince Zoros. En achevant ces paroles, ils ſe trouverent à la porte qui donnoit ſur la grande allée; & apprenant des domeſtiques qui étoient rentrez, que la Princeſſe qu'on ne nommoit pourtant pas ainſi, étoit auprès de ſon pere; ils monterent dans la chambre. Amedès parla le premier, & dit qu'il avoit l'honneur de leur préſenter le fameux Cherès. Le Prince Zoros répondit que ſa fille & lui avoient bien jugé que cet hôte n'étoit pas

un homme ordinaire. Qu'ils s'étoient même flatez qu'Amedès le connoîtroit comme étant tous deux Egyptiens ; & qu'il les confirmeroit dans les honneurs qu'ils avoient dessein de lui rendre. Là-dessus Amedès avoüa que connoissant en effet, non-seulement le nom & la personne, mais encore le caractere de ce Heros, il avoit trahi utilement leur secret ; & qu'il osoit leur montrer en lui un défenseur zelé, & le restaurateur prochain de l'Empire Carthaginois. La Princesse dit aussi-tôt : Seigneur, j'entre avec une reconnoissance infinie dans toutes les obligations que vont vous avoir le Prince Zoros & son fils mon époux absent. Mais si vous avez quelque pitié d'une Princesse affligée, épargnez la personne de mon pere. Vous que la renommée vante par tout comme un vainqueur bienfaisant, & un conquerant favorable ; ne me faites pas sentir le poids de vos succès, & de vos triomphes. Je consens que vous réduisiez mon pere à la paix ; mais ne me condamnez pas aux larmes par vos victoires : Ne rendez pas orphelin avec moi un jeune frere aussi innocent que moi des entreprises de

notre pere. Madame, répondit Cherès, ce n'eſt pas ici que j'ai pris la penſée de ſecourir Carthage; & je ne comptois pas même d'y trouver ni le Prince Zoros, ni la Princeſſe Zarite. Les Dieux ont mis ce deſſein dans mon ame dès la premiere fois que j'ai entendu parler des injuſtices du Roy Antée. Vous me faites déja la grace d'être perſuadée que je ne ſuis point alteré du ſang humain; mais les Dieux ſeuls peuvent conduire les évenemens d'une guerre qui ſera peut-être longue. D'ailleurs, Madame, vos demandes meritent autant de louanges que vos démarches; & en quelque lieu que je puiſſe être, je ſerai toûjours un des plus grands admirateurs de votre vertu.

La Princeſſe obligée de ſe contenter de cette réponſe, la ſeule en effet que Cherès pût faire alors, ſe retira; & deſcendit pour diſpoſer elle-même avec ſes deux domeſtiques un repas un peu plus ample que le précedent, & tel que la campagne, & la ſaiſon pouvoit fournir les moyens de le faire. Il fut porté dans la chambre; & le Prince ayant fait mettre Cherès au haut de la table; la Princeſſe dit, que leur hôte

ayant assisté au repas public du Roy des Atlantes, ne seroit pas surpris de voir s'asseoir au bout de la table leurs deux domestiques, qui ne se leveroient que pour changer les services. Elle ajoûta qu'indépendamment de la simplicité de ce merveilleux Peuple, à laquelle la bienséance demandoit qu'ils se conformassent tant qu'il voudroit bien les souffrir chez eux; leur fortune présente les dispensoit des distinctions qu'un autre état pourroit exiger. Il n'y a point ici d'Esclave, continua-t'elle, les Atlantes n'en connoissent point parmi leurs habitans. Mais quand le seul privilege du pays sacré des Hesperides n'auroit pas affranchi celui-là, dit-elle, en montrant l'ancien Esclave de Gisco; mon Pere a eu la bonté de me dire plus d'une fois, que le courage avec lequel il avoit aidé mon époux à me sauver des perils que je courus en sortant de Siga, lui auroit acquis à très-juste titre sa liberté. A l'égard de cette aimable fille que vous voyés, elle n'a jamais été Esclave. C'est une Carthaginoise de condition libre que le Prince Zoros m'a donnée lui-même en partant de Carthage; & le desir de récompenser sa fidelité

& ſon zele entre beaucoup dans l'impatience où je ſuis de voir le retabliſſement de cet Empire.

Dès que tout le monde fut à table, & chacun ayant devant ſoi ce dont il avoit beſoin, Amedès, pour prévenir tout autre diſcours, engagea Cherès à raconter ſes avantures. Toute l'aſſiſtance en fut enchantée. Et quoique dans un recit de ſes exploits fait par lui-même, la gloire de ceux qui l'avoient ſuivi lui fût bien plus recommandable que la ſienne propre; de ſi grandes actions, & leurs motifs encore plus grands, donnerent lieu au Prince & à la Princeſſe de tirer chacun ſelon ſes ſouhaits, les augures les plus favorables pour les ſervices que ce Heros devoit leur rendre. Il leur donna encore tout le lendemain: & ſans parler de la converſation particuliere qu'il eut dès le grand matin avec Amedès; il mit fort avant dans ſon eſprit toutes les lumieres qu'il reçut par rapport à ſon deſſein, des conferences qui ſe tinrent entre Zoros, Amedès, & lui; auſſi-bien que tout ce qu'il ouit dire à la Princeſſe ſans l'interroger.

Cherès partit le troiſiéme jour, ſans

vouloir souffrir que personne l'accompagnât d'un seul pas plus loin que la porte, pour ne donner aucun soupçon aux Atlantes qui pourroient les rencontrer. Il revint à Lixa, où il ne demeura qu'un jour & une nuit, du consentement du Roy même, auquel il affecta de parler peu. De-là il se rendit par le plus court chemin au port du Lixus, où les quatre jours qui s'écoulerent jusqu'à l'arrivée de sa flotte furent les plus longs de sa vie.

Dès le matin du premier jour il monta sur une petite hauteur couverte d'arbres, d'où l'on découvroit toute la mer. Et comme il trouva là une grotte dans laquelle il y avoit une source d'eau-vive, il la choisit pour être jusqu'à son départ l'habitation de sa journée, d'où il ne revenoit dans l'hospice que vers le soir. Il ne perdit point son tems dans cette grotte. Ce fut-là que sur toutes les connoissances qu'il venoit d'acquerir, il forma l'arrangement de la guerre que nous allons voir. Quoiqu'il se fût levé très-matin le cinquiéme jour, où l'impatience commençoit à le prendre, il fut prévenu par la chaloupe qu'il vit entrer des se-

nêtres de l'Hoſpice dans le port. Il prit congé de l'Intendant qui le conduiſit ſelon la coutume dans le Temple des Dieux Hoſpitaliers. Il jetta dans le tronc tout l'or qu'on lui envoyoit ſans le compter. Il fut reçû de ſa flotte avec des acclamations, où n'entroit point un ceremonial qu'il avoit eu la précaution de défendre, mais qui lui donnerent beaucoup de confiance pour les entrepriſes auſquelles il vouloit l'employer.

Fin du huitieme Livre.

SETHOS.

LIVRE NEUVIEME.

CHERE's en viſitant tous ſes vaiſſeaux les uns après les autres, les trouva renouvellés d'hommes, de munitions & de tout ce qui pouvoit leur manquer en arrivant à Banaſa. On avoit ſur-tout remplacé les chevaux, dont on avoit perdu à proportion plus que d'hommes dans le cours entier de la navigation : Et il eſt à remarquer que de tous les animaux de travail, l'homme eſt celui qui réſiſte le plus longtemps à la fatigue, à la privation de la nourriture ordinaire & au changement de climat. Les deux Officiers s'étoient acquittés de leur commiſſion avec un grand zele : Et ſans qu'on les pût accuſer d'avoir revelé le ſecret de

leur Commandant ; les Phœniciens de la flotte auſſi bien que ceux de Banaſa s'étoient bien douté que le ſeul amour de la juſtice l'animeroit contre Antée. Ils avoient appris des nouvelles plus particulieres de ce Roi par des Vaiſſeaux de leurs compatriotes arrivés au port de cette colonie dans l'intervalle de l'abſence de Cherès. Ces derniers déchargerent à la hâte leurs marchandiſes pour avoir l'avantage de joindre leurs Vaiſſeaux à la grande flotte, & de participer à la délivrance des Carthaginois leurs alliez & leurs parens. Il eſt vrai que le conſeil de Banaſa ne permit à aucun Phœnicien réſidant-là de s'enrôler en cette occaſion. Comme les Rois de la Tingitane avoient donné en ſouveraineté la Ville, & un grand territoire à la Colonie par l'eſperance qu'ils avoient conçûë des avantages que leur apporteroit le commerce Phœnicien ; elle ne jugea pas prudent ou équitable de laiſſer armer ſes habitans contre lui. Mais elle permit aux Phœniciens paſſagers de ſe fournir chez elle de tout ce qu'ils croiroient néceſſaire pour une expédition qui n'étoit pas même déclarée. Cherès

rès ayant fait assembler ensuite le conseil de guerre, proposa d'abord le dessein général de secourir les Carthaginois. Tous les assistans répondirent que la flotte entiere s'étoit prêtée d'elle-même à cette proposition avant qu'on la fît; & qu'elle seroit très-fachée que l'on trompât à cet égard son attente & son courage. Cela étant ainsi, dit Cherès, je crois que notre premier exploit doit être d'aller aider les Carthaginois à pousser le siége de Siga; parce que ne laissant dans cette ville après sa prise, qu'une garnison convenable, nous conduirons vers Carthage le reste des troupes assiegeantes: Et nous en ferons avec les trente mille Soldats que vos soins ont rassemblez dans cette flotte une armée suffisamment nombreuse. Ce projet fut approuvé par le Conseil, & reçu avec un applaudissement unanime dans chaque Vaisseau où la nouvelle en fut envoyée.

Ce n'est pas, continua Cherès devant le Conseil encore assemblé, qu'il ne se présente à mon esprit une expedition antérieure à celle-là, & de beaucoup plus prochaine. Le vent qui est favorable, nous peut mettre dans deux

jours à l'entrée du détroit, & à la vûë de Tingi capitale du Roy Antée. Il ne s'agit point d'en former le siége. C'eſt une entrepriſe pour laquelle nous n'avons ni les troupes, ni les machines neceſſaires ; & qui avec tous ces ſecours ſeroit trop longue, & laiſſeroit à ce Roy le temps de prendre Carthage. La même difficulté n'a pas lieu au ſujet de Siga dont le ſiége eſt déja avancé, & dont la priſe aura d'ailleurs l'avantage de groſſir notre armée, qu'il faudroit au contraire demembrer, pour laiſſer une Garniſon ſuffiſante dans Tingi. Je me borne donc à l'égard de cette derniere place à lui faire en paſſant, & dans l'eſpace d'une ſeule nuit, quelque inſulte qui puiſſe chagriner Antée, & diminuer la confiance avec laquelle il aſſiege la Capitale de l'Empire Carthaginois. Mais pour tenter avec prudence cette expedition ; il ſeroit bon que nous euſſions quelque idée de l'interieur de cette Ville, & des avenues par où nous pourrions la ſurprendre plus aiſément. J'ai déja oüi dire que les Phœniciens nouvellement venus à Banaſa, & dont les Vaiſſeaux ont bien voulu ſe joindre à notre flotte, avoient paſſé quelques mois à Tingi,

pour y diſtribuer leurs marchandiſes. Si leurs Capitaines ici préſens nous faiſoient part de ce qu'ils ont obſervé pendant le ſéjour qu'ils y ont fait ; nous jugerions tous enſemble, ſi l'on peut executer quelque choſe de ce que je viens de propoſer.

Le premier de ces Capitaines dit d'abord : Que s'étant trouvez à Tingi lorſqu'on y reçut la premiere nouvelle du ſiége de Siga, ils virent que le Gouverneur mettoit tout le monde en ordre & en regle. Qu'il fit même viſiter ſubitement leurs Vaiſſeaux ; où n'ayant trouvé que leur armement ordinaire, on les avoit laiſſés tranquilles. Mais que tout s'étoit relâché dès que l'on avoit ſçu la ſuſpenſion du ſiege de Siga ; & que les progrès d'Antée toûjours croiſſans, avoient enfin tout fait paſſer du relâchement à la diſſolution. Il ajouta que depuis qu'on avoit appris le gain de la bataille de Tubuſupte, & ſur-tout le ſiége de Carthage formé par le Roi en perſonne ; on avoit établi des fêtes nocturnes, pendant leſquelles toute la grande place devant le Palais d'Antée étoit illuminée, & qu'on n'y voyoit de toutes parts que des danſes

& des feſtins. Qu'on amenoit là tous les ſoirs le jeune Prince nommé Tygée & âgé d'environ douze ans. Qu'on le plaçoit au dehors du Palais ſur une haute & large eſtrade où on le faiſoit manger ſeul. Qu'il n'avoit auprès de lui que les deux Gouverneurs chargez de ſon éducation, & les Officiers de ſa table avec leſquels on le laiſſoit amuſer enſuite juſqu'à minuit. Qu'ils étoient tous ſans épée comme en pleine paix; Mais qu'une vingtaine de Gardes environnoient fort negligemment le bas de l'eſtrade. Que les deux Gouverneurs du jeune Tygée faiſoient proſterner contre l'ancienne coutume tout le peuple qui étoit en bas à ſon arrivée & à ſa ſortie. Qu'ils avoient oüi plus d'une fois l'un ou l'autre de ces Gouverneurs dire au Prince: Seigneur, voilà une petite partie des ſujets du Roy votre Pere. Vous ſerez un jour leur maître, & vous pourrez diſpoſer à votre gré de leurs biens & de leurs vies. Inſpirez-leur de bonne heure par votre air & par vos manieres le reſpect qu'ils vous doivent. Preſentez-vous toujours avec une contenance fiere, & accoutumez-vous à parler d'un ton de Roy. Seigneur,

ajoutoit l'autre : Non seulement vous serez Roy ; mais à l'exemple du grand Antée votre Pere, vous serez vainqueur & conquérant. Il faut que votre nom seul porte l'allarme chez les nations les plus éloignées, & que leurs Rois fugitifs les abandonnent successivement à votre puissance. Vos premiers châtimens sur ceux qui oseront vous resister, doivent vous applanir une route jusqu'au bout de l'Univers. Pour fruit de ces leçons le petit Prince se mettoit à joüer. Je me serois ennuyé aussi-bien que lui, dit Chérès, de pareils discours qui ne vont qu'au faste de la Royauté, ou à en faire la terreur du genre humain. On diroit que ces gens là dressent un cheval de parade, ou un oiseau de chasse, & non pas un homme. Cependant continua-t-il, je vois déja là une ouverture très-heureuse pour le plus beau coup que nous puissions faire. Ce seroit d'enlever le jeune Prince au milieu de ces réjoüissances qui apparemment durent encore. Mais il seroit à souhaiter que les gens dont nous avons besoin pour cet exploit, & qui selon ma pensée, ne doivent pas être en fort grand nombre,

puſſent deſcendre en quelque rade en deça de la Ville, & y entrer plus ſourdement qu'on ne peut le faire par le port. Un autre Capitaine dit qu'il en ſçavoit une d'où pluſieurs chemins conduiſoient à l'avenuë de la porte de la Ville appellée la porte du midi, qui n'étoit à guéres moins d'une demie lieüe du rivage: Mais qu'auſſi cette porte ne ſe fermoit point; & que c'étoit par-là que les habitans de la campagne entroient & ſortoient en foule toute la nuit, depuis l'établiſſement des fêtes. Voilà tout ce que je demande, dit Cherès. Dès que la nuit de demain ſera cloſe; une cinquantaine des nôtres, menez à terre par des Chaloupes prendront les differens chemins qui conduiſent à cette porte. Ils tâcheront de ſe confondre avec les habitans de la campagne: Et en arrivant ils ſe placeront autour de l'eſtrade du Prince le plus près qu'il leur ſera poſſible de le faire ſans affectation. Il faut donc n'employer à cela que nos gens, interrompit un autre Capitaine des Phœniciens qui avoient ſéjourné à Tingi. Ils ſont les ſeuls qui connoiſſent la Ville & ſes environs, & il faut de plus qu'ils ſoient

habillez comme les Tingitans de la campagne, & qu'ils ne portent aucune arme qui paroiſſe. Nous trouverons dans nos Vaiſſeaux de quoi former à peu près cet habillement pour cinquante perſonnes; & je me charge, ſi l'on veut, de les conduire. Il n'y a aucun de nous, dirent les Capitaines de ſon ordre, qui ne vous diſpute cet honneur. Chers Compagnons, reprit Cherès, vous trouverez bon pour vous accorder, que je conduiſe moi-même l'entrepriſe que je propoſe. C'eſt moi qui veux enlever la perſonne du jeune Prince. Je prendrai ſeulement pour guides les deux d'entre-vous, que le hazard vient de faire parler les premiers. Ils ne quitteront point mes côtez, & ils auront ainſi que leurs cinquante Soldats une épée cachée ſous une robe courte, telle que je crois que les hommes de la campagne la portent par-tout. Je ſerai le ſeul qui n'aurai aucune arme, de peur qu'elle ne m'embarraſſe dans l'action que j'ai à faire.

Mais comme dans la plûpart des coups de ſurpriſe, il eſt plus aiſé d'entrer que de ſortir; parce qu'on peut entrer furtivement, & qu'on ne ſort

gueres que dans le tumulte: C'eſt au ſujet du retour qu'il me paroît juſte que toute la flotte nous aide. Nos Pilotes qui connoiſſent cette côte m'ont déja dit que l'ouverture du baſſin de Tingi eſt aſſez large pour donner paſſage à dix Vaiſſeaux de front. Je compte qu'après que nous ſerons débarquez à la rade, dix de nos Vaiſſeaux de moyenne grandeur entreront trois heures après dans le Port à force de rames. Le reſte de la flotte demeurera au dehors, pour porter du ſecours à ceux qui ſeront entrez, s'ils en ont beſoin. Les fanaux qui éclairent la pointe des deux môles guideront des Ennemis que les Tingitans ne ſçavent pas être ſi proches. Les Vaiſſeaux entrez, jetteront d'abord à droite & à gauche les matieres combuſtibles dont vous ſçavez l'uſage, ſur les Barques qu'ils trouveront dans le Port: Car j'entens dire qu'Antée n'a point d'Armée navale. Il n'a pas cru qu'elle lui fût néceſſaire ſur l'Ocean que regarde Tingi, & qui en effet n'a point encore porté de flotte auſſi à craindre que la nôtre. Mais il n'en a point non plus ſur la Mediterranée, & dans une guerre entrepriſe contre un Empire

Maritime comme celui des Carthaginois. Cela vient ſans doute de ce que voulant conduire cette guerre par trahiſon, il a negligé de prendre tous ſes avantages. Mais j'oſe eſperer que ce défaut de précaution ſera la cauſe de ſa deroute ; & qu'étant maîtres de la Mer, nous le ſerons bien-tôt de la Terre. Par rapport à notre deſſein préſent, le premier bruit que vous exciterez dans le Port attirera néceſſairement de ce côté-là l'attention de tous les Citoyens. Ce ſera le premier avertiſſement pour nous qui nous trouverons dans la place. Nos gens tireront leur épée de deſſous leur robe dès que je mettrai le pié ſur la premiere marche de l'eſtrade. Mes deux guides ſeuls y monteront avec moi l'épée à la main, pour écarter, ou pour percer les Gouverneurs, ou les Officiers domeſtiques qui voudront ſans doute emporter le jeune Prince dans le Palais. Je me propoſe de me ſaiſir de lui entre leurs mains ; pendant que nos cinquante Soldats nous défendront contre les gardes, & contre tous ceux qui pourroient ſe joindre à eux, & les empêcheront ainſi de nous venir attaquer ſur

l'eſtrade. Pour la flotte, il eſt important que les premiers Vaiſſeaux qui pourront toucher le bord, débarquent à la hâte autant de Soldats qu'il en faudra pour faire deux fortes hayes depuis le Port juſqu'à la place, & juſqu'à nous. Il faut renverſer & immoler tout ce qui ſe trouvera dans cet intervalle, ſans aller ailleurs ni plus loin. C'eſt entre ces deux hayes, que je compte de m'en revenir en courant, portant le jeune Prince entre mes bras, & ſuivi de nos cinquante Soldats déguiſez, juſqu'au Vaiſſeau qui nous recevra. Mais je ne ſçais ſi cette traite ſera longue. Non, Seigneur, dit un autre Capitaine; car de la grande place au Port, il n'y a qu'une ruë fort droite, aſſez large, & qui n'a qu'environ cent pas de longueur. Cependant, ajoûta ce Capitaine qui n'avoit pas encore eu le temps de bien connoître Cherès; Nous voilà dans cette ſuppoſition maîtres de la Ville & du Port, pourquoi ne pas les garder? Ou ſi nous ne voulons y laiſſer aucunes troupes, il ne tiendra qu'à nous de faire paſſer tous les habitans de Tingi au fil de l'épée, ou de la détruire par les flammes avant que de

nous rembarquer. Non, dit Cherès, mon intention n'eſt pas de garder la Ville par la raiſon que j'ai déja dite, & que vous avez rappellée. Nous ne ſommes pas ſûrs même que les forces de la Tingitane, que nous ne connoiſſons pas, ne puſſent ſe réunir bientôt, & en chaſſer notre Garniſon. D'ailleurs notre but unique eſt de ſecourir Carthage, & c'eſt dans cette ſeule vûe que j'ai conçu le deſſein d'enlever le jeune Tygée. Les conquerans de profeſſion ſe ſoucient peu de leurs ſujets. Un Royaume Etranger les flatte plus que le leur propre; & je ſçai qu'Antée en particulier ſe conſoleroit de la perte de Tingi par la conquête de Carthage. Mais j'ai peine à croire que l'enlevement d'un fils ſon unique ſucceſſeur ne mortifie ſon orgueil, n'ébranle ſes eſperances, & ne dérange ſes projets mêmes. Je conſens encore moins au carnage & à l'embraſement de Tingi. Ne nous préſentons point aux peuples qui bordent la Mediterranée, & ſur tout aux habitans des trois Mauritanies, comme des Meurtriers ou des Incendiaires. Nous voulons être les liberateurs de Carthage votre alliée qu'on ati-

taque ſans équité & ſans honneur : Soutenons la juſtice de notre cauſe par celle de nos procedez. Faiſons voir à nos Ennemis en chaque rencontre, que nous ne verſons que le ſang néceſſaire pour une entrepriſe generale, dont le pouvoir de l'executer nous impoſe en quelque ſorte l'obligation. Que notre exemple enfin leur apprenne avec le temps à deſapprouver leur propre Roy ; au lieu de s'intereſſer follement à des ſuccès qui ne peuvent jamais que leur nuire.

Après quelque conférence des Officiers entr'eux ſur tout ce qui venoit d'être propoſé ; le plus ancien répondit à Cherès : Que ſous un autre Commandant que lui, le conſeil auroit de la peine à conſentir à un exploit auſſi perilleux pour lui-même que celui dont il s'agiſſoit. Mais qu'ayant été témoins de l'heureuſe execution de tous ſes projets ; ils ne pouvoient mieux faire que de ſe confier à ſa conduite, & ſurtout à la faveur dont les Dieux avoient recompenſé juſqu'alors la droiture & la généroſité de ſes intentions.

On employa donc tout le temps qui reſtoit juſqu'au ſoir du lendemain à pré-

parer, & à concerter une operation qui ne pouvoit réüſſir que par une correſpondance très-attentive des uns avec les autres. Cherès s'adreſſant d'abord en particulier aux deux Capitaines qu'il avoit choiſis pour ſes guides, leur communiqua l'envie qu'il auroit d'amener auſſi les deux Gouverneurs. Mais, ajouta-t'il, je n'entens pas que cela nuiſe en rien à notre objet principal. Prenons garde ſur toutes choſes de ne pas bleſſer le jeune Prince : Car je vous avouë que j'aimerois mieux le manquer que de voir aboutir un projet de guerre à bleſſer un enfant. Tâchons d'éviter le même inconvenient à l'égard des deux Gouverneurs, ce qui eſt aiſé s'ils ſont ſans armes. En tout cas ne nous chargeons pas d'eux s'ils ſont bleſſez, ou de celui des deux qui le ſeroit. Dans cette vûë, répondirent preſqu'en même temps les deux Capitaines, il faut nous faire ſuivre ſur l'eſtrade par quatre de nos Soldats deguiſez qui nous aideront à nous ſaiſir des Gouverneurs, en jettant même nos épées s'il eſt néceſſaire. Ceux qui reſteront en bas ſuffiront pour nous défendre. Voilà ſans doute, dit Cherès, tou-

tes les meſures que l'on peut prendre avant le coup : L'occaſion dictera le reſte. Allant enſuite parler lui-même à tous ceux qui devoient être employez à cette expedition ; il diſoit à chacun d'eux qu'il devoit s'armer d'une valeur inébranlable pour executer ce qui lui ſeroit ordonné, & d'un ſang froid toûjours égal pour ne point s'écarter vers quelque autre choſe. Que c'étoit par là ſeulement qu'ils conſerveroient juſqu'au bout ſur les Ennemis la ſuperiorité que donne l'attaque ; & qu'il pouvoit eſperer lui-même, nud & ſans armes, comme il le ſeroit, de revenir ſain & ſauf juſque dans la flotte. Ce ne fut pas là le moindre interêt qui anima le courage & la vigilance de tous ceux qui devoient le ſervir differemment depuis la place juſques dans le Port. En un mot le plan de l'entrepriſe, tel que nous venons de l'expoſer, fut ſuivi avec tant de juſteſſe, qu'en le rapportant nous avons fait d'avance le recit de l'execution.

J'ajouterai ſeulement que la premiere allarme qui vint du côté du port jetta tous les Citoyens vers le côté oppoſé. Un grand monde fut étouffé dans les

portes qui conduiſoient à la campagne. Les gardes du port mêlez dans la place parmi le peuple, & déja ivres, laiſſerent arriver preſque ſans obſtacle les ſoldats Phœniciens bien armez au pié de l'eſtrade. Ceux-ci trouverent à peine juſque là une trentaine d'hommes à tuer; parce que le Gouverneur, qui donnoit un grand repas dans la tour, n'eut pas le temps de venir former un corps de défenſe. Cherès qui ne perdoit point le jeune Prince de vûë, vit d'abord paſſer d'un ſaut tous les domeſtiques du haut de l'eſtrade dans la porte du Palais où ils ſe refugierent. Les deux Gouverneurs, qui ne pouvoient pas emmener le jeune Prince ſi vîte, l'avoient déja mis entr'eux deux pour lui faire deſcendre les marches, lorſqu'ils ſe ſentirent enveloppez & ſaiſis par les ſix hommes qui avoient ſuivi Cherès montant en ce moment avec une legereté extraordinaire ſur l'eſtrade. Ceux qui reſterent en bas furent plus que ſuffiſans pour égorger les vingt gardes dont la mort fit fuir au loin tous ceux qui venoient confuſément à leurs ſecours. Pendant ce tumulte qui ne regardoit que les Citoyens, les Soldats

de la flotte avoient pouſſé leur haye de part & d'autre juſques dans la place. Alors Cherès débarraſſant le jeune Prince du milieu de ſes Gouverneurs, & des ſix hommes qui les ſerroient, le prit ſur un bras ; & ce raviſſeur genereux emporta ſa proye, pour un deſſein encore plus heroïque qu'il ne le manifeſtoit alors. Il étoit ſuivi des deux Gouverneurs priſonniers qui ne ſongeoient pas même à s'enfuir, voyant à leurs deux côtez un double rang de ſoldats armez, & derriere eux une cinquantaine de prétendus payſans l'épée à la main qui leur faiſoient doubler le pas. Les ordres étoient ſi bien donnez, & les barques en feu jettoient encore tant de lumiere, que tout ce monde fut rembarqué en moins d'une demi-heure. Les dix Vaiſſeaux qui venoient de les recevoir ſortirent du port auſſi heureuſement qu'ils y étoient entrez.

Auſſi-tôt que l'on fut en mer, Cherès paſſa du Vaiſſeau où le hazard l'avoit mis, dans le Commandant qui étoit le ſien, & qui ſe trouva le premier au-delà des moles. Il fit monter avec lui le jeune Prince & les deux

Gouverneurs ; & les ayant tous trois devant lui, il dit : Seigneur, les circonſtances d'une guerre commencée par le Roy votre pere nous ont engagez à nous ſaiſir de votre perſonne. Vous trouverez ici toutes les commoditez & toutes les douceurs qu'on pourroit vous procurer dans un Vaiſſeau qui vous appartiendroit ; & vous y recevrez une meilleure éducation qu'on ne vous la donnoit dans votre Palais. Pour vous anciens Gouverneurs du Prince, vous n'avez pas été pris en hommes ſages, mais vous l'avez été en braves gens. Votre conduite à l'égard de votre Eleve n'étoit pas bonne : Mais vous êtes loüables de ce qu'il a fallu le tirer d'entre vous deux, & qu'on n'ait pu le prendre qu'en vous prenant vous-mêmes. Vous aſſiſterez à toutes les inſtructions que des Prêtres de l'Egypte ſes nouveaux maîtres lui donneront ; mais vous y aſſiſterez en diſciples : Et il vous eſt très-expreſſément défendu de lui parler en particulier juſqu'à ce qu'on s'apperçoive que vous ayez profité vous mêmes des leçons qu'il recevra en votre préſence. Il montra enſuite au Prince les deux domeſtiques qui

devoient le ſervir, & auſquels il demanderoit tous ſes beſoins. Le plus preſſé pour lors étoit de le faire coucher. L'on mena auſſi les deux Gouverneurs dans une même chambre aſſez éloignée de celle du Prince.

Dès le lendemain lorſqu'on eut paſſé le détroit; Cherès invita deux des Prêtres Egyptiens qui l'accompagnoient, de vouloir bien rendre utile au jeune Tygée le temps de ſa captivité. Ils accepterent cette fonction avec beaucoup de joye. Ils partagerent entr'eux le ſoin de ſes mœurs & de ſes études; & ils engagerent même leurs confreres à lui faire part en quelques heures de la journée de leurs connoiſſances particulieres, pour le délaſſer. Cherès ſe chargea autant qu'il lui fut poſſible de ſes récréations. Par toute cette conduite il gagna bien-tôt le cœur de cet enfant, au point qu'il n'avoit pas de plus grande joye que de voir l'Auteur de ſes fers; & il l'appelloit ſon maître plus tendrement qu'il n'avoit jamais nommé ſon pere. Ses Gouverneurs mêmes, qui étoient au fond les deux hommes les plus raiſonnables de la Tingitane, ſentirent bien

tôt l'excellence de la Morale Egyptienne ; & ils retractoient d'eux-mêmes les discours qu'ils avoient tenus avant que de l'avoir connuë. Les meilleurs esprits sont capables de se laisser entraîner au torrent des opinions regnantes, autorisées par l'éclat de quelques succès passagers ; mais dès que la verité se montre, ils l'embrassent avec plaisir : au lieu que les genies vulgaires conservent leurs anciens prejugez jusque dans une generation plus éclairée ; & deviennent singuliers par la raison même de l'habitude qui ne faisoit d'eux autrefois que des hommes très-communs.

Cette flotte arriva en peu de temps devant Siga. Dès qu'elle se fut fait connoître aux assiégeans ; ils pousserent mille cris de joye qui affoiblirent plus les coeurs de la garnison que la batterie la plus violente n'auroit pu affoiblir leurs murailles. Mais ce qui allarma encore davantage le Gouverneur & les Officiers chargez de la défense de cette place, fut qu'ils s'apperçurent dès lors que les Citoyens remplis depuis long-tems d'estime & de veneration pour Cherès, souhaitoient en

quelque ſorte de tomber entre ſes mains. La crainte des uns & l'eſperance des autres fut bien augmentée par le grand nombre, le bel ordre & le bon état des troupes qu'on voyoit du haut des murailles débarquer de chaque Vaiſſeau. Cherès convint avec le Général Carthaginois d'envoyer dès le jour même un Heraut au Gouverneur. Il lui fit ſignifier qu'il avoit le jeune Prince entre ſes mains, en lui faiſant raconter en même-temps la maniere dont il en uſoit à ſon égard. On lui préſenta de la part de Cherès & du Général, des propoſitions honorables pour la garniſon & avantageuſes pour les Citoyens ; & on l'invita de prevenir par une reddition prudente les malheurs d'une reduction forcée & infaillible. Le Gouverneur répondit qu'il rendroit compte inceſſamment au Roy ſon maître de ce qu'on venoit de lui faire entendre. Mais qu'en attendant ſes ordres, il ſe défendroit à proportion des attaques dont la meſure dépendoit de Cherès & des aſſiégeans, & non pas de lui.

En effet le Gouverneur dépêcha auſſi-tôt un Courier à Antée pour lui

expoſer, outre le diſcours du Heraut, la nouvelle ſituation des choſes. Il lui marquoit que les aſſiegeans venoient de recevoir par la flotte Phœnicienne un renfort de trente mille hommes, & un bien plus grand renfort encore dans le nom du fameux Cherès ſon Commandant. Il ajoûta que ce conquérant ſe faiſoit préceder, non par la terreur du carnage; mais, ce qui étoit bien plus dangereux, par la réputation de ſa ſageſſe & de ſes vertus. Qu'en effet les habitans de Siga cachoient peu l'inclination qu'ils avoient pour lui. Que les ſoins qu'on avoit ſçû qu'il prenoit de la perſonne, & de l'éducation même du Prince Tygée ſon captif, leur faiſoit eſperer toute ſorte de felicité de la part d'un tel vainqueur. Que la garniſon neanmoins paroiſſoit conſerver toûjours la même obéiſſance, & le même zéle pour ſon Roy. Mais qu'elle avoit beſoin d'être inceſſamment ſoutenuë contre le nombre des troupes, & ſur-tout contre la faveur publique qui accompagnoit Cherès.

Cependant Cherès, par une généroſité à laquelle les aſſiegez ne s'attendoient pas, ſuſpendit toute attaque

pendant les douze jours dont il juge que le Gouverneur avoit beſoin pour recevoir réponſe d'Antée. Mais cette ſuſpenſion fut bien différente de la malheureuſe tréve que Giſcon avoit accordée ſix mois auparavant à ce Roy lorſqu'il étoit dans Siga : Car il employa tout ce temps à faire dreſſer des machines énormes autour de la ville. Sans parler des tours de bois ; c'étoient des baliſtes, des catapultes, des poutres ferrées, dont il rappella les modeles qu'il en avoit vûs & dans les ſalles de Memphis & au Siege de Coptos. Son deſſein étoit d'en avoir un tel nombre, que la ville ne tînt pas au premier aſſaut, où elles ſerviroient toutes enſemble. Comme la jonction des deux armées lui fourniſſoit un grand monde; il en occupoit une partie à parer les traits dont les ennemis s'efforçoient d'incommoder les travailleurs pendant le jour, & l'autre partie à repouſſer les tentatives qu'ils faiſoient quelquefois pour venir détruire les ouvrages pendant la nuit. La vigilance des deux chefs, le courage des troupes tant Carthaginoiſes que Phœniciennes, le zéle même des Inſulaires de la Taprobane qui en

croient dans leurs intérêts & dans leurs travaux, alla si loin, que dans ces douze jours on ne recommença jamais la même machine; & que les assiegez perdirent pour le moins autant de monde à s'y opposer, que les assiegeans à les finir.

Le Gouverneur reçut réponse du Roy au bout de ce terme. Antée avoit appris avant sa lettre l'évenement de Tingi; parce qu'il avoit établi des couriers bien antérieurs, mais semblables à ceux des Persans, dans la Tingitane & dans les deux autres Mauritanies, depuis les premieres intelligences qu'il avoit euës avec leurs Roys. Il fut même averti avant le Sénat de Carthage du secours inesperé que la Providence envoyoit à cette République opprimée, quoique Cherès eut fait partir de bonne heure des corvettes pour le leur faire sçavoir. Mais l'inconstance des mers est cause que les nouvelles vont tantôt plus vîte, & tantôt plus lentement par cette voye, que par les couriers. Antée apprenant l'enlevement de son fils, étoit entré dans une fureur à laquelle l'affection paternelle avoit moins de part que la honte de l'insulte qu'il venoit de recevoir. Selon la coutume des

ambitieux dont les fourberies ne réuſſiſſent pas, il paſſa de la diſſimulation à la cruauté : ou plûtôt il commença de joindre l'une avec l'autre: Il ſe promit bien de faire périr par différens degrez de ſupplice, & tous les Officiers du Prince, & toute la garniſon de Tingi. Il en donna même la commiſſion pour un autre temps au nouveau Gouverneur qu'il y envoya. Mais comme il n'auroit pu remplacer actuellement cette garniſon que par un détachement des troupes qui aſſiegeoient Carthage, il ſe contenta pour lors malgré lui d'un exemple qui ne ſçauroit paſſer pour injuſte. Ce fut de donner au nouveau Gouverneur l'ordre par écrit de faire exécuter l'ancien dans l'endroit même de la place où l'on avoit enlevé le Prince. Lorſqu'il eut reçû la lettre du Gouverneur de Siga ; il lui répondit ſur les marges mêmes de cette lettre : Qu'il avoit beſoin de toute ſon armée devant Carthage, & que la priſe de cette Capitale étoit plus importante pour lui que la conſervation d'une de ſes villes : Qu'il le chargeoit pourtant, comme un Officier de confiance, de faire croire à ſa garniſon qu'elle recevroit

vroit inceſſamment du ſecours de ſa part : Qu'il trouveroit dans le même paquet une lettre écrite de ſa main dans ce ſens-là, & qu'il la fit publier : Qu'au moyen de cette attente, il arrêtât l'ennemi devant cette place le plus long-temps qu'il lui ſeroit poſſible. Mais que lorſqu'il ſe ſentiroit preſſé au point de ne pouvoir plus tenir qu'un jour ou deux, il montrât à ſes Soldats l'ordre qu'il lui envoyoit ſeparé, de faire paſſer au fil de l'épée tous les Citoyens de cette ville infidelle & mal intentionnée, afin que Cherès n'y trouvant que des morts ne pût profiter de l'affection qu'on avoit pour lui. Il donnoit par le même ordre toutes leurs richeſſes à ſes Soldats ; & après les avoir pillés, il leur permettoit de capituler aux conditions les plus avantageuſes qu'ils pourroient tirer de l'Ennemi. Il avertiſſoit enfin le Gouverneur dans ſa lettre apoſtillée, de s'échaper pendant le tumulte par la ſecrette iſſuë qu'il connoiſſoit dans Siga : Qu'il ſçavoit bien que l'entrée de cette route étoit dans les ſouterrains du Palais, & que ſon extrêmité le mettroit à près d'une lieuë de la ville & hors

des lignes des assiegeans. Il l'assuroit enfin qu'arrivant de-là à son camp devant Carthage, il n'y avoit point de grace qu'il ne dût esperer de son Roy.

Ces propositions firent frémir le Gouverneur. Il conçut que le Roy n'aimoit ni ses Sujets ni ses Soldats ; & qu'il n'en devoit pas attendre un meilleur parti pour lui-même. Ce qu'il pensa de plus favorable est que le changement de fortune commençoit à troubler l'esprit d'Antée. Il résolut de cacher à tout le monde sans exception sa lettre apostillée, & l'ordre secret du Roy, jusqu'à ce qu'il eût pris conseil de lui-même & de lui seul. Dans ce dessein, il garda sur lui l'une & l'autre. Mais il fit publier la promesse du secours, quoiqu'il la sçût fausse ; parce qu'elle pouvoit inspirer à sa garnison un courage dont elle avoit encore plus besoin que si elle eût été vraye. Une demi-heure après on ramassa parmi les travailleurs des assiegeans une fleche entre plusieurs autres que l'on tiroit fréquemment sur eux. On avoit apperçû sous les aîles de cette fleche un billet que l'on porta à Cherès qui étoit tout proche. Il y

trouva ces trois mots, *ſecours dans peu.* Ainſi pour le prévenir, voyant que le Gouverneur ne lui envoyoit rien dire, il conclut avec les Officiers Carthaginois l'aſſaut général & ſubit qu'il tenoit prêt pour ce douziéme jour. Le jeu des batteries fut ſi univerſel & ſi effroyable & les Soldats de l'une & de l'autre armée deſcendirent des tours de bois dans les remparts, ou y monterent du terrain par les brêches avec tant d'ardeur & de perſévérance, qu'avant qu'il y eût eu deux heures entieres de combat, le reſte de la garniſon battit de tous côtez le ſignal de la reddition. Cherès, & le Général Carthaginois qui avoient prévû ce cas entr'eux, firent auſſi-tôt ſuſpendre le carnage; en promettant à leurs Soldats une recompenſe plus noble & plus ſûre que le pillage de la ville. On ſçut bien-tôt que la cauſe d'un déſiſtement ſi prompt de la part des aſſiegez venoit de ce que le Gouverneur avoit été grievement bleſſé, & apporté dans la place publique ſans connoiſſance & preſque ſans vie. Cherès le fit tranſporter ſur un brancard hors de la ville dans ſa tente; & le fit ſuivre par la gar-

niſon priſonniere bien eſcortée, comme ſi elle avoit marché en ordre à la ſuite de ſon Capitaine. Il ferma lui-même la file. Cependant le Général établit dans Siga une garniſon Carthaginoiſe de ſix mille hommes qui ſauva les Citoyens, ſans qu'ils le ſçuſſent, du péril qu'ils couroient de la part de la garniſon Tingitane.

Pendant ce temps-là Cherès avoit pris un ſoin tout particulier du Gouverneur. Ayant fait appeller les premiers Medecins de ſa flotte, il le fit deshabiller en ſa préſence. Mais appercevant un paquet décacheté ſous ſa tunique, il s'en ſaiſit, en diſant tout haut que c'étoit là ſans doute la lettre par laquelle Antée promettoit du ſecours à Siga; & qu'il en feroit part au Général Carthaginois. Jugeant néanmoins au toucher que le paquet enfermoit plus d'une piece, il le mit ſoigneuſement ſous ſa cotte d'armes. Profitant enſuite de l'attention que tout le monde donnoit à la playe du Gouverneur, dont les Medecins firent eſperer la gueriſon, Cherès paſſa pour un moment dans une tente voiſine, où il ne trouva perſonne. Après avoir fait là une

prompte lecture de ſes papiers, il mit à part les deux pieces où le ſecret étoit recommandé par leur Auteur même : Et il communiqua enſuite au Général & à tout le monde la lettre publiée dans Siga, qu'on crut être la ſeule du paquet qu'il avoit pris.

Comme le Gouverneur ne reprenoit point encore ſes ſens ; Cherès alla parler lui-même aux Officiers de la garniſon qui l'attendoit au dehors toûjours bien environnée par les troupes victorieuſes. Il leur dit que ſon premier avis avoit été de leur faire après leur priſe, une compoſition auſſi honorable, que celle qu'on leur avoit offerte le premier jour de ſon arrivée ; & par conſequent de les rendre à eux-mêmes & à leur Roy, ſous la ſeule condition de ne point ſervir au Siege de Carthage. Mais que depuis qu'ils étoient dans le camp, il avoit fait reflexion qu'Antée leur reprocheroit infailliblement d'avoir cedé au premier aſſaut des deux armées, quoiqu'il fût inſurmontable. Qu'ainſi il croyoit ſauver & eux & leur garniſon, en uſant du droit qu'on avoit de les retenir tous priſonniers de guerre. Qu'ils apprendroient même avec le

temps ſi leur Roy étoit plus ſûr, & de meilleure foy à l'égard de ſes Sujets & de ſes Soldats, qu'à l'égard de ſes Ennemis. A ces paroles, il ſe fit dans toute la ſoldateſque de la garniſon un murmure, qui dégenera bien-tôt en cris éclatans de *vive Cherès*, nous ſommes à lui. Ce Heros eut encore plus de plaiſir à voir leurs Officiers repréſenter à ces transfuges l'honneur & le devoir qui les attachoit à leur Roy. Leurs remontrances furent inutiles. De ſorte qu'au bout de quelque temps, Cherès dit aux Soldats; Enfans, je vous reçois; mais c'eſt au nom du General qui vous diſtribuera dans ſes troupes. Les vaincus ne ſe donnent pas toûjours à qui ils veulent, & vous appartenez aux Carthaginois. D'ailleurs les deux Nations de la flotte que je commande ne faiſant point la guerre pour elles-mêmes, n'ont aucun beſoin de vous. Mais il dit à leurs Officiers que leur fidelité n'étoit point perduë auprès de lui; & que ſi les Dieux favoriſoient ſes deſſeins, il la rendroit plus heureuſe qu'elle ne l'avoit été juſqu'alors. En attendant, continua-t'il, on ne vous garde que pour votre interêt, &

on ne vous lie que par votre parole.

De ſon côté le Général Carthaginois s'étoit fait ouvrir dans la Ville le Palais où Antée avoit réſidé. Il ne trouva pas l'Officier qui en étoit chargé auſſi délicat, & auſſi difficile que Cherès avoit trouvé les Officiers de la garniſon. Le Maître du Palais ſe défioit extrêmement du Roy depuis qu'il avoit laiſſé échapper la Princeſſe avec Giſcon, ſans qu'il ſçût encore s'ils étoient ſortis enſemble & s'il l'avoit emmenée. Quoique le Roy lui eût mandé de diſſimuler cette évaſion, qui n'étoit pourtant plus ſi ſecrette, & qu'il s'imaginât bien qu'Antée n'étoit pas ſi touché de la perte de ſa Fille que de celle de ſon Fils: cependant comme l'une & l'autre jointes enſemble l'expoſoient à la dériſion de ſes Ennemis; il craignoit de fâcheux retours de la part du Roy, dont il connoiſſoit mieux les déguiſemens que les Officiers de guerre, qui n'avoient pas été comme lui dans ſa confidence. Ainſi il alla lui-même au-devant du Général, & s'offrit à lui & à ſa nation comme un ſerviteur & un ſujet auſſi fidelle que la naiſſance auroit pû le former. Le Général deman-

dant à voir tous les appartemens, comme pour en prendre poſſeſſion; le maître du Palais lui dit à l'oreille: Qu'il y avoit dans cet Edifice de ſecrets réduits qu'il ſeroit long-temps à découvrir ſans un guide qui les ſçût parfaitement; & que pour lui donner une preuve de ſa fidelité nouvelle, il alloit le conduire à l'endroit où étoit enfermé l'argent que le Roy avoit laiſſé pour ſoutenir les dépenſes du ſiége. Le Général lui répondit qu'il acceptoit avant toutes choſes l'offre de ſa perſonne, & qu'il trouveroit toute ſorte de ſûreté & de ſatisfaction auprès des Carthaginois. Qu'il lui ſçavoit gré outre cela de lui avoir abregé la recherche d'un Thréſor dont les vainqueurs, auſquels il appartenoit véritablement, ne pouvoient pas toûjours tirer la révélation des vaincus. Mais qu'il y vouloit conduire les gardes qu'il voyoit à ſa ſuite; parce qu'il étoit convenu avec le Commandant Cherès, qu'on diſtribueroit ce même argent, ſi on le trouvoit, à l'armée aſſiégeante; pour la dédommager du pillage des Citoyens, que le Soldat avide prétend lui être acquis par une priſe d'aſſaut,

Ces Gardes ne furent pas inutiles pour lever une pierre qu'on n'auroit pas diſtinguée de toutes celles qui pavoient une certaine chambre, dont le Maître du Palais avoit la clé. Cette pierre préſentoit au-delà d'une cloiſon, qu'on écartoit ſans aucun bruit, un bord par lequel il la falloit prendre. On trouva deſſous dans une eſpece de cave, une quantité d'or qui auroit ſuffi pour ſix mois encore, ſi la dépenſe ſeule ſuffiſoit pour la conſervation d'une place.

Le Général Carthaginois comptoit de diſtribuer cet or par tête à tous les Soldats de l'une & de l'autre armée. Mais les Officiers de l'armée auxiliaire pleins de l'eſprit de leur Commandant qui ne diſoit rien ſur ce ſujet, refuſerent au nom de leurs Troupes la part qui leur revenoit de cette diſtribution. Ils repréſenterent qu'ils n'étoient pas venus aux ſecours des Carthaginois pour partager leurs poſſeſſions, ou leurs acquiſitions ; & que par cet aſſujettiſſement, on ne ſe trouveroit gueres mieux de ſes Alliés que de ſes Ennemis. Que douze jours de travail & un ſeul aſſaut où ils venoient d'être em-

ployés, n'égaloient point ſix mois de fatigues & d'actions réïterées que l'armée principale avoit ſoutenuës, & par leſquelles elle avoit extrêmement facilité le ſuccès de celle qu'ils venoient de faire enſemble. Qu'enfin les richeſſes qu'ils apportoient de leurs découvertes les mettoient en état de ſe paſſer d'un argent qui devoit être précieux à une République actuellement en guerre. Le Général qui n'avoit pas la même raiſon de garder le ſilence que Cherès, repliqua au nom de l'armée Carthaginoiſe: Qu'il n'étoit pas juſte que des Alliés entraſſent à leurs dépens dans des querelles qui ne les regardoient point; & qu'on étoit trop heureux de leur faire part des priſes qu'ils aidoient à faire ſur l'Ennemi. Que les travaux de peu de jours & l'aſſaut unique, où des Etrangers ſecourables les avoient plûtôt conduits qu'accompagnés, leur ſauvoient peut-être plus de ſix mois encore & de peines & de combats: mais qu'enfin ils ſe rendoient pourtant à la derniere raiſon qu'on leur avoit alléguée. Qu'ils cédoient avec plaiſir à la proſpérité des Phœniciens & des Inſulaires de la Ta-

probane ; & qu'ils conſentoient juſqu'à la délivrance totale de leur Empire, de recevoir d'eux plus d'une grace, & de leur avoir toute eſpece d'obligation. La choſe s'exécuta ainſi ; & par un évenement aſſés rare, le commun accord fut de ne rien partager dans une diſcuſſion d'intérêt.

Cherès revenant au Gouverneur, trouva qu'il avoit recouvré l'uſage de la parole. Après l'en avoir félicité, & lui avoir promis de la part des Carthaginois toute la conſidération que méritoit ſa prudence & ſa valeur ; il attendit patiemment que les aſſiſtans inutiles ſe fuſſent retirés par l'invitation même des Medecins. Il les invita enſuite eux-mêmes, ſans aucune affectation, d'aller prendre quelques rafraîchiſſemens dans leur tente pendant qu'il garderoit le malade. Demeuré enfin ſeul avec lui, il lui dit que ſe voyant dans la tente & dans le lit du vainqueur, il ſe doutoit bien qu'on s'étoit rendu maître des papiers qu'il avoit ſur lui. Mais, continua-t'il, j'oſe me flater que vous vous conſolerés en apprenant que de tous les hommes du monde je ſuis le ſeul qui connoiſſe les

deux pieces que vous avez tenuës ſecretes, & qui ſçache même qu'elles exiſtent. Je ne vous les rends pourtant pas, & je n'ai point décidé encore quel uſage j'en ferai. Mais vous pouvez être aſſuré ſur la parole que je vous donne, que je n'en ferai jamais aucun uſage qui puiſſe vous nuire, & qui même ne vous faſſe honneur. Je ne propoſe point à un homme tel que vous d'abandonner le parti de ſon Roy, quelque perfide & quelque barbare qu'il puiſſe être. Ma maxime générale à l'égard des ſujets étrangers a même toûjours été de recevoir tout le monde, & de n'attirer perſonne. Mais outre la ſûreté où vous allés être dans Siga, parce que vous n'êtes pas en état de ſuivre la flotte qui part dans deux jours; je ne déſeſpere pas de vous rendre bientôt heureux moi-même, ſans que néanmoins vous dépendiés ni des Carthaginois, ni des Phœniciens, ni de moi; en un mot ſans vous faire changer de Patrie. Je n'ai garde de vous expliquer mieux un projet qui n'eſt encore qu'imaginaire. Mais vous y voyés dès à préſent les ſentimens d'eſtime & d'amitié, dont je me

ſens porté pour les ſerviteurs honnêtes gens d'un maître qui ne l'eſt pas.

Le Gouverneur commençoit des remercimens qui auroient été longs s'ils avoient exprimé tout ce qui ſe paſſoit dans ſon cœur. Cherès pour ne pas lui faire le chagrin d'étouffer entierement les témoignages de ſa reconnoiſſance, lui laiſſa dire : Que le jour le plus heureux de ſa vie étoit celui où ſa défaite, ſa bleſſure & ſa priſon lui avoit procuré la compaſſion du ſeul vrai heros qui eût peut-être jamais été. Cherès l'arrêta-là, en lui diſant, que ſon état lui défendoit de parler plus long-tems. Les Medecins rentrerent bien-tôt. Pour lui il alla paſſer cette nuit dans ſon Vaiſſeau où depuis ſon arrivée il n'étoit allé qu'une fois chaque jour, pour voir le jeune Tygée, qui n'en étoit pas deſcendu.

Le lendemain vers le milieu de la matinée, Cherès fit conduire, & accompagna lui-même dans Siga le Gouverneur malade. Il le recommanda très-affectueuſement au nouveau Gouverneur que le Général avoit nommé, ſuivant la diſpoſition que le Senat lui en avoit envoyée d'avance : Il ajouta

que ce Prisonnier étoit un personnage nécessaire pour les arrangemens de la paix future. Le Général sortit alors de la Ville avec Cherès pour n'y plus rentrer. Il avoit ordre depuis longtemps de s'en revenir à Carthage d'abord après la prise de Siga, en ramenant soixante Vaisseaux des cent qu'on y avoit envoyez, & trente mille hommes, s'il se pouvoit, des soixante qui avoient commencé le siége. On y avoit perdu alors environ dix mille hommes; & en y ajoutant les six qui composoient la Garnison, il n'en devoit rester à ce compte que quatorze mille pour tenir la campagne aux environs de Siga. On employa cette journée à faire embarquer les troupes, sans oublier la Garnison renduë & déja distribuée. Les Officiers prisonniers furent mis dans le Vaisseau du Général, & admis à sa table par le Conseil de Cherès; contre la coûtume de ces temps-là, & sur tout d'Antée qui selon la pratique des Barbares tenoit ses prisonniers de guerre dans les fers. Le Général amena aussi le maître du Palais & toute sa famille qu'il regardoit comme une famille Carthaginoise.

Cherès approuva cette conduite : Mais il dit en ſecret au Général, qu'en recevant à Carthage le Maître du Palais comme Citoyen, & en lui fourniſſant même tout ce qui ſeroit néceſſaire pour une honnête ſubſiſtance ; il falloit bien ſe garder de confier jamais aucune fonction publique à un déſerteur. La flotte de Cherès qui ne paſſoit pas quarante Vaiſſeaux n'étoit pas auſſi nombreuſe que celle des Carthaginois qui en ramènoient ſoixante. Mais elle étoit beaucoup plus décorée : de ſorte que la grande ne paroiſſoit être qu'un accompagnement & une ſuite de la petite. Tous ces Vaiſſeaux ſortirent du Port de Siga le jour ſuivant, & firent voile tous enſemble vers Carthage.

Cette flotte ſans eſſuyer de grands orages fut extrêmement retardée par les vents toûjours contraires, & elle mit plus d'un mois à faire une route qu'on faiſoit ſouvent en moins de huit jours. Dans cet intervalle, Giſcon, qui avoit obtenu des Capſenſes trente mille hommes, marchoit déja le long du Bagrada, Fleuve célébre dont l'embouchure eſt entre Utique & Carthage. Antée n'eut des nouvelles bien

certaines de ce ſecours qu'en apprenant qu'il venoit d'arriver à Membreſſe petite Ville ſur ce Fleuve, diſtante de quatorze à quinze lieuës vers le midi de la Capitale qu'il aſſiégeoit. Il jugea à propos alors de faire un détachement conſidérable de ſes troupes, pour s'aſſurer une victoire qu'il regardoit comme importante dans les conjonctures où il ſe trouvoit. Mais comme on n'avoit pas découvert le nombre entier des Capſenſes, il crut leur oppoſer le double de ce qu'ils étoient, en envoyant contr'eux trente mille hommes. Il leur donna pour chef le plus expérimenté de ſes Capitaines. Mais il demeura ferme devant Carthage avec le reſte de ſon armée qui étoit encore nombreuſe; afin qu'il ne fût pas dit que rien l'eût fait deſiſter de ſon entrepriſe principale. Comme d'ailleurs il s'attendoit tous les jours à voir arriver la flotte victorieuſe de Siga, & qu'il étoit animé perſonnellement contre Cherès raviſſeur & détenteur de ſon fils; [illegible] gardoit lui-même contre cet E[illegible]mi funeſte dont la comparaiſon le dégradoit dans l'eſprit des hommes, & qui lui enlevoit cet avan-

tage de la prévention publique ſi néceſſaire à la témérité des conquérans. Les troupes de Giſcon qui étoient venues à petites journées, & dont les marches ne s'étoient faites que dans des pays appartenans aux Capſenſes ou aux Carthaginois, ſe trouverent plus fraîches en arrivant que celles d'Antée. Il eſt vrai que celles-ci étoient réſidentes depuis près de ſix mois: mais c'étoit devant des remparts qu'on leur avoit fait aſſaillir frequemment, & d'où il s'étoit fait preſque toutes les nuits des ſorties qui avoient mis plus d'une fois les aſſiégeans ſur la défenſive.

Giſcon ayant appris à Membreſſe que les Ennemis venoient au devant de lui, paſſa à l'Orient du Fleuve de l'autre côté de la Ville, mais du même côté que Carthage. Il ſembloit par-là qu'il donnât beau jeu à l'Ennemi auquel il épargnoit la peine de traverſer le Fleuve, pour le venir joindre. Mais il avoit découvert un avantage ſingulier à ſe camper en cet endroit-là. Il faut ſçavoir que pour aller de Carthage à Capſa, le grand chemin ſe trouvoit à l'Orient du Fleuve juſqu'à

Membreſſe. Mais que là on étoit arrêté par des montagnes extrêmement arides, ou pour mieux dire par des rochers eſcarpez: De ſorte qu'un peu avant que de rencontrer cet obſtacle, on paſſoit ſur un pont qui conduiſoit à la Ville, d'où l'on continuoit ſon chemin du moins pour quelques journées, par le rivage Occidental du Fleuve. Ce fut dans cette eſpece de fond ou de cul-de-ſac de l'autre côté de Membreſſe, que Giſcon dès le grand matin du jour où il attendoit les Ennemis, rangea en bataille quinze mille Capſenſes. C'étoit tout ce qu'il en avoit de regulierement armé; & même tout ce qui ayant marché en corps, avoit pû être découvert & rapporté à Antée par ſes Coureurs. Cependant il eſt bon encore de ſe repréſenter que ce fond ou ce cul-de-ſac plus loin que l'entrée du pont d'une demilieuë, avoit environ deux cent pas de largeur dans toute ſa profondeur; & que cette largeur étoit bornée d'un côté par le rivage, & de l'autre par un mur inégal de rocher auſſi haut & preſque auſſi perpendiculaire que celui du fond. Le Général Tingitan qui avoit ordre d'at-

taquer, arrivant là dans le milieu de la matinée, n'eut pas de peine à inſpirer à ſes troupes du mépris pour des Ennemis qu'elles croyoient ſurpaſſer du double. Il railla même Giſcon de loin de s'être fermé toute autre iſſuë que celle de ſe jetter dans le Fleuve quand il ſe ſentiroit preſſé, comme il l'alloit être. Giſcon pour toute réponſe fit donner le ſignal du combat. Ses Soldats, qui s'avancerent d'abord pour engager l'affaire, étoient avertis de reculer doucement juſqu'à une certaine ligne; afin de donner lieu à l'armée Tingitane de paſſer toute entiere dans le cul-de-ſac au-delà de l'entrée du pont & de l'endroit où commençoit le rocher. Leur Général avoit déja donné ordre de combattre de près, & de ne ſe ſervir que de l'épée ou du javelot contre des Ennemis acculez. On s'étoit battu ainſi quelque temps de part & d'autre; lorſque les Tingitans ſentirent tomber ſur eux du côté du mur une multitude effroyable de pierres énormes, que les inégalitez qu'elles rencontroient dans leurs chûtes faiſoient rejaillir au loin ſur leurs rangs. Le premier tumulte cauſé par cette ſurpriſe

leur fit pouſſer dans le Fleuve ceux de leurs camarades qui ſe trouverent le plus près du bord ; & la raillerie que leur Général venoit de faire à Giſcon s'executa ainſi ſur eux-mêmes. Ce qui les étonna encore plus ; c'eſt que levant les yeux pour chercher l'origine de cette fâcheuſe attaque, ils n'apperçurent long-temps perſonne qui mît en mouvement ces horribles maſſes qui continuoient toûjours de partir. A la fin pourtant ils découvrirent quelques têtes d'hommes qui commencerent un autre jeu, dès qu'ils virent que celui-là avoit trop écarté les Tingitans du pié du rocher. Ce mur naturel, le long duquel on auroit à peine cru que des Chevreüils euſſent grimpé, ſe trouva garni en un inſtant d'un nombre prodigieux d'archers adroits, qui en ſautant d'une pointe à l'autre ne manquoient jamais non-ſeulement l'homme auquel ils avoient viſé, mais l'endroit de ſon corps qu'ils avoient choiſi. Sur le haut même du mur du fond parurent d'autres archers qui faiſoient paſſer leurs flêches par deſſus les têtes des leurs, pour les faire arriver juſqu'à celles des Tingitans. Ceux-

ci commencerent alors à s'ébranler ; & les Capſenſes armez de pié en cap les attaquant auſſi-tôt corps à corps, le combat devint une mêlée. Les archers du mur ne diſcontinuerent pas pour cela leur exércice. Ils ne faiſoient pas difficulté de tirer ſur un Tingitan embraſſé par un Capſenſe, ſçachant bien que leur flêche ne prendroit pas l'un pour l'autre. Leurs gens mêmes qui étoient en bas ne ſe défioient pas de leur adreſſe. Ils ſe confondoient avec les Ennemis, & ſuivoient ce qu'ils avoient à faire ſans rien craindre de ce côté-là ; bien aſſurez qu'on les diſcernoit ſuffiſamment, & que la main de leurs Camarades étoit auſſi juſte que leur coup-d'œil [1]. Les Tingitans cederent enfin, & prirent la fuite du côté de Carthage. Leur Général crut avoir beaucoup fait de raſſembler douze ou quinze mille hommes des trente qu'il avoit amenez. Mais les payſans Cartha-

1. Pour autoriſer ce qui eſt dit ici des Capſenſes, il ſuffit de renvoyer les Lecteurs au ſçavant Commentaire du R. P. Calmet ſur la Bible : où à l'occaſion de l'adreſſe des Gabaonites dont il eſt parlé au 20. Chapitre des Juges, il rapporte divers faits curieux que nous repeterions ici inutilement.

ginois qui s'étoient enfuis au paſſage de cette armée, lorſqu'elle alloit à Membreſſe, encouragez à ſon retour par la victoire que Giſcon venoit de remporter ſur elle, s'étoient amaſſez ſur les grands chemins. Quoiqu'ils n'euſſent pour armes que des inſtrumens d'agriculture; ils harcelerent étrangement ces troupes battuës qui marchoient d'un pas précipité, & leur firent perdre encore beaucoup de monde. Giſcon les ſuivoit de près eſperant de battre encore l'Ennemi, & d'entrer dans Carthage à la faveur du découragement que cette vûë devoit mettre dans l'armée aſſiegeante.

Antée qui ſe tenoit à l'entrée du chemin par où devoient revenir ces fuyards; au lieu d'écouter la juſtification que leur Général avoit préparée, le fit étrangler en arrivant: Et faiſant décimer enſuite ce malheureux reſte de Soldats vaincus, il inſpira à ſa propre armée la terreur dont il commençoit à ſoulager ſes Ennemis. Il ne laiſſa pas de retirer lui-même de devant la porte de Carthage, qui regardoit Capſa ou le midi, le quartier qu'il y avoit placé, & qui ſans cette précaution ſe ſeroit

trouvé entre le vainqueur qui arrivoit, & les assiegez dont cette arrivée augmentoit considérablement le courage. Il sentoit bien qu'il auroit été mieux d'assembler contre lui toute son armée que de laisser passer dans la Ville un secours de trente mille hommes. Mais son malheur vouloit qu'on eût découvert ce jour-là même la flotte de Siga, qui débarqueroit peut-être dans le tems de son combat contre Giscon, & qui l'attaquant par derriere le jetteroit dans une déroute dont il ne se releveroit plus. Ainsi négligeant l'inconvenient le plus pressé pour celui qu'il estimoit le plus considérable; il reserva toutes ses forces pour l'opposer à la descente qu'il jugeoit que Cherès devoit faire sur les côtes de Carthage, en-deçà du Bagrada, & tout auprès du terrain qu'il occupoit devant les murs de cette Ville.

Mais Cherès après s'être montré à la rade dans un arrangement magnifique & formidable, convint avec le Général que pour avoir le tems de se reconnoître, ils débarqueroient tous vers le soir de l'autre côté du Bagrada dans le Port d'Utique. C'est cette Ville Mariti-

me que la mort de Caton a renduë depuis ſi célébre, & dont Antée qui n'avoit point ſongé dans cette guerre à la Mer ni à ſes côtes, avoit dédaigné de s'aſſurer. C'eſt ainſi que ce Roy, ſe perdant en ſes propres conjectures, manqua le coup important d'arrêter ou de repouſſer Giſcon, pour attendre un Ennemi qui ne venoit pas encore à ſa rencontre. Cherès en arrivant à Utique apprit bien-tôt le gain de la bataille de Membreſſe, & le retour de Giſcon à Carthage. Il eſt impoſſible d'exprimer quelle fut la joye de ce Heros de ce que les vents l'avoient retardé juſqu'alors ; & de ce que Giſcon ſans avoir eu beſoin de ſon ſecours, avoit ſi heureuſement commencé à réparer ſa faute, à rétablir ſon honneur, & même à regagner la confiance & l'amour des Carthaginois. Ce fut auſſi à cette occaſion que le Senat pour ſatisfaire aux demandes empreſſées de tout le peuple, & aux deſirs de ſon Prince abſent, prononça en faveur de Giſcon vainqueur une abolition générale & ſans condition.

Cependant le même Senat qui exerçoit ſeul l'autorité ſouveraine en l'abſence

ſence de ſon Prince, fit dès le lendemain une grande députation à Cherès. On le remercia des ſervices qu'il avoit déja rendus de ſon propre mouvement à la République ſoit à Tingi ſoit à Siga. On ajoûta que bien que Giſcon eût amené le ſecours des Capſenſes avant que d'avoir compté en aucune ſorte ſur l'aſſiſtance généreuſe des deux illuſtres Nations qui compoſoient ſa flotte; Giſcon lui-même reconnoiſſoit que les ſeules approches de cette flotte avoient fait changer la fortune de Carthage. Que le bruit qui en étoit venu juſqu'à Membreſſe, avoit animé les Capſenſes dans la bataille qu'ils avoient gagnée: Et qu'enfin l'arrivée de cette même flotte ayant jetté l'Ennemi dans l'incertitude du parti qu'il devoit prendre, étoit la veritable & l'unique cauſe de ce que les Capſenſes étoient entrez dans Carthage ſans obſtacle. Ils terminerent leur harangue par la priere qu'ils firent à Cherès de vouloir bien être juſqu'à la fin de cette guerre, le Général des troupes qui tiendroient la campagne; pendant que Giſcon commanderoit dans la Ville, & que le Général qui revenoit avec lui de Siga, demeu-

reroit Commandant de la flotte Carthaginoiſe, ſans aucun droit ſur celle de Cherès.

Cherès répondit aux Senateurs députez qu'il acceptoit de leurs offres tout ce qui étoit de ſervice & d'utilité pour les Carthaginois. Mais que comme il étoit important d'agir de concert, & qu'on ne pouvoit y réüſſir que par la ſubordination, il prenoit la liberté de leur propoſer un autre arrangement de titres. C'étoit de nommer Giſcon Généraliſſime, réſidant en la Ville comme dans le centre, ce qui même ne déplaceroit point le Gouverneur particulier de Carthage. Le Général revenu de Siga, ſeroit Général de terre, puiſque toutes ſes troupes débarquées n'alloient plus ſervir autrement; & lui Cherès demeureroit, comme il étoit, Commandant de la flotte Auxiliaire pour le ſervice de Mer ou de Terre, ſelon le beſoin. Il dit même qu'il ne doutoit pas que le Senat n'eût pris ce dernier arrangement, ſans la civilité qu'on avoit voulu faire à un étranger comme lui, & dont il ne prétendoit pas abuſer. Les Senateurs deputez repliquerent, que la choſe étoit vraye préciſement com-

me il la conjecturoit. Mais que le Senat avoit reglé dans la même ſeance où l'on avoit traité cette matiere ; que ſi l'attention que l'on ſçavoit que Cherès avoit euë par-tout de laiſſer tout le monde dans ſon rang & dans ſa fonction, l'empêchoit d'accepter une autorité qu'il étoit juſte de lui offrir : Ceux dont il recevroit des ordres à l'exterieur & pour la forme, auroient ordre eux-mêmes de recevoir ſes avis comme des loix. Cherès n'eut autre choſe à répondre ſinon qu'il ſe rendroit à Carthage dans un de ſes Vaiſſeaux dès l'après-midi ; pour s'inſtruire encore plus à fond des intentions du Senat, & ſe mettre plus en état de s'y conformer.

Les Députez s'étoient à peine rembarquez, que l'on vint annoncer à Cherès, qu'une Fregate nouvellement abordée au port d'Utique avoit mis à terre un jeune homme très-bien fait qui lui demandoit la grace d'une audience particuliere. Cherès l'ayant fait venir fut frappé lui-même de la nobleſſe & de la douceur de ſa phyſionomie, & ſentit à ſa ſeule vûë un ſecret penchant d'amitié pour lui. Ce jeune homme

voyant que ceux qui l'avoient introduit s'étoient assez écartez pour ne pouvoir l'entendre, dit à Cherès : Qu'il sortoit d'une famille considerable de l'Egypte, & que son nom étoit Pammus. Je ne vous cacherai pas, Seigneur, continua-t'il, la veritable cause de mon voyage, ignorée de mes parens mêmes. Ma famille ayant dessein de me marier, a jetté les yeux sur une personne admirable que ses parens ne sont point éloignez de m'accorder. Je suis encore assez heureux pour n'être point refusé par cette personne charmante qu'on laisse pourtant maîtresse de son choix. Ainsi avant la conclusion d'un mariage qu'elle prétend que la jeunesse de l'un & de l'autre permet de differer encore quelque-temps, elle a exigé de moi comme une épreuve qui me seroit avantageuse à moi-même, que je vinsse me former à votre école & sur vos exemples, dans toutes les vertus soit morales soit militaires. Elle m'a avoüé qu'elle aimeroit passionément un homme qui auroit avec vous quelque ressemblance. Ah, Seigneur, oserai-je le dire ? autant que je puis me reconnoître, je m'appe-

çois que j'ai dans mon amour l'avantage ineſperé de vous reſſembler un peu de viſage. Qu'une ſi heureuſe rencontre adoucira pour moi les maux de l'abſence! J'eſpere bien que vos bontez en m'inſtruiſant de tous les devoirs d'un homme de ma condition, & en m'envoyant à tous les perils au lieu de vous, me donneront bien-tôt quelque reſſemblance avec les grandes qualitez de votre ame. Oüi, Seigneur, je me flatte qu'au ſortir de vos mains, je ſerai devenu digne de l'objet de mon amour, & peut-être de vous-même.

Cherès touché de l'ingenuité de ce jeune homme, & ſurpris en même-temps de quelques circonſtances de ſon diſcours, ſe contenta néanmoins de le reconnoître Egyptien à la parole, & crut qu'il étoit plus genereux d'abandonner toute autre curioſité ſur ſon ſujet. Il lui dit qu'après avoir tâché de rendre tant de ſervices à des étrangers; il étoit ravi qu'un jeune homme auſſi-bien né qu'il paroiſſoit l'être, lui fournît l'occaſion de ſervir un Egyptien; & peut-être ſuivant le degré de ſa naiſſance, pluſieurs Egyp-

tiens en ſa perſonne. Il le nomma dès cet inſtant même ſon aide de Camp. C'eſt une fonction, continua-t'il, qui vous mettra à portée de me voir & de me parler à toute heure. Je ne vous refuſerai ni mes conſeils ni mes exemples, tels qu'ils puiſſent être : Ce ſera à vous à les choiſir. Pour commencer, je vais vous mener chez le jeune Prince Tygèe que nous avons pris à Tingi, & que je fais loger avec moi dans le Château d'Utique depuis l'arrivée de notre flotte. J'ai confié ſon éducation à des Prêtres Egyptiens qui ont bien voulu m'accompagner dans toutes mes courſes. Vous allez être témoin des inſtructions qu'ils donnent à un enfant né pour être Roy, & vous voudrés bien tenir quelquefois ma place auprès de lui dans ſes récreations. Je vous conduirai enſuite à Carthage où je dois aller prendre les inſtructions du Senat ſur les affaires préſentes ; & pendant ce temps-là vous viſiterez la Ville. La circonſtance d'un Siége fâcheux pour elle devient un objet intereſſant pour un jeune homme qui veut apprendre la guerre. Cherès mena en effet le jeune Pammus dans l'appartement du jeune

Tygée. Après les avoir préſentez l'un à l'autre, il les invita à une amitié réciproque : Et le temps des leçons étant fini, ils mangerent tous enſemble ; eux trois, les deux Prêtres Egyptiens, & les deux anciens Gouverneurs. La converſation pendant le repas fut un peu plus gaye, & non moins utile pour les deux jeunes hommes que les leçons. Vers le milieu de l'après-midi, Cherès & Pammus s'embarquerent pour Carthage, où ils devoient paſſer la nuit. Ayant été reçûs enſemble par les principaux Senateurs; & les deux chambres où ils devoient coucher, après le repas du ſoir, leur ayant été déſignées ; ils ſe leverent une heure après, ſans ſe le dire l'un à l'autre ; le jeune homme pour aller ſur les remparts, où l'on entendoit du bruit, & Cherès pour ſe rendre au Conſeil de guerre, où on lui avoit donné rendez-vous. Le jeune Pammus que Cherès avoit déja fait connoître à Giſcon & au Gouverneur, fit cette nuit ſes premieres armes dans une attaque aſſez legere par elle-même ; puiſqu'Antée ne la faiſoit que pour entretenir quelque apparence d'un Siege déja abandonné dans ſon eſprit. Mais le jeu-

ne Egyptien la rendit très-conſiderable pour lui, par le grand nombre d'Ennemis qu'il tua de ſa main, ou qu'il renverſa dans le foſſé. Ce premier exploit le mit dès lors dans une grande conſideration auprès des Carthaginois témoins de ſon courage; & le lendemain auprès de Cherès qui croyoit l'avoir laiſſé dans ſon lit. A l'égard de Cherès voici ce qui ſe paſſa dans le Conſeil que l'on tenoit à l'occaſion de ſon arrivée.

La pluralité des voix alla bien-tôt à attaquer Antée de toutes parts, dans l'eſperance preſque certaine, non-ſeulement de lui faire lever le Siége, mais encore de ne pas lui laiſſer un ſeul homme à ramener dans ſon pays. Cherès parlant à ſon tour, dit qu'on ne pouvoit accuſer un ſemblable projet d'aucune injuſtice; & qu'il le propoſeroit lui-même aux Carthaginois, s'il croyoit ce carnage plus avantageux pour eux que la paix glorieuſe qu'ils étoient en état de donner à toute l'Afrique. Je n'allegue point, dit-il, les reſſources que le deſeſpoir peut faire trouver à des Ennemis qui ſe ſentent enfermez; parce qu'on peut me répon-

tire qu'un danger trop éminent eſt quelquefois auſſi la premiere cauſe du découragement & de la déroute. Je ne prétens vous propoſer que des motifs d'honneur & de gloire. Les ſuccès de guerre ne ſont pas nouveaux, & le Siege de Carthage ne ſera pas le premier qu'on ait levé. Mais votre Empire a aujourd'hui l'occaſion de donner peut-être le premier exemple d'un pardon accordé à des aggreſſeurs humiliez, & qu'on peut regarder comme vaincus. Le Prince Zoros a appris par ſon experience que l'amour de la paix ne ſuffiſoit pas toûjours pour l'avoir; & qu'une réſiſtance vigoureuſe en étoit ſouvent l'unique ſource. Ce n'eſt ſans doute qu'à la derniere extrêmité qu'il faut ſe réſoudre à demander la paix à un Ennemi injuſte & barbare qui nous menace; & l'auguſte Senat de Carthage a prouvé par ſa conduite que cette fermeté ſeule pouvoit conſerver à un Etat toute ſa ſplendeur. Mais aujourd'hui, Seigneurs, il vous ſera glorieux d'offrir cette paix, parce que vous l'offrirez en maîtres, & que vous en impoſerez toutes les conditions. Ma penſée eſt donc de faire conſentir Antée

de voir embarquer dans nos propres Vaiſſeaux actuellement vuides au port d'Utique, toutes ſes troupes deſarmées. Mais elles auront d'ailleurs tout ce qui ſera néceſſaire pour leur ſubſiſtance, pris d'abord ſur leurs munitions & ſur leur argent que l'on embarquera avec eux, & avancé enſuite par vous-même dans le beſoin en maniere de prêt. Leur Roy les ſuivra dans un Vaiſſeau à part, n'ayant avec lui que quatre de ſes Officiers à ſon choix, deſarmez de même. Lui ſeul par conſideration pour ſa perſonne aura une épée à ſon côté. Cependant afin de ne pas les priver de leurs armes dans leurs pays, elles ſeront miſes dans des Vaiſſeaux qui les ſuivront, mais où il n'y aura pas un ſeul Tingitan. Toute cette flotte gouvernée dans chaque Vaiſſeau par des Carthaginois, débarquera ces troupes ſucceſſivement, & par portions à peu près égales, à Gypſara premier port de la Tingitane au-delà de Siga qui vous appartient, à Metagone, à Ruſadir, à Tamuda, & enfin à Tingi, où l'on menera le Roy. Là on fera ſigne à quelques barques du port de venir prendre premierement les armes, enſuite les

troupes reſtantes des autres débarquemens, & enfin le Roy: Et votre flotte, qui l'aura accompagné toute entiere juſqu'à l'ouverture de ſon port, s'en reviendra ſans y entrer. La ſûreté de votre payement, ſoit pour les frais de ce renvoy, ſoit pour les dédommagemens de la guerre, ſera dans la perſonne du jeune Tygée que je retiendrai juſqu'à ce que vous ſoyez entierement ſatisfaits. Mais j'oſe vous conſeiller encore de moderer vos demandes, & de ne point diminuer le prix de votre premiere generoſité, en expoſant à des vexations cruelles des peuples innocens avec qui vous ſerez alors en paix. Vous avouërez, Seigneurs, continua Cherès, que cette maniere de renvoyer les Tingitans dans leur pays, aura un air de ſuperiorité beaucoup plus grand que celui qui vous reviendroit de les avoir taillez en pieces. Une partie de ce dernier ſuccès ſeroit encore attribuée avec vrai-ſemblance à la fortune; au lieu que le renvoy que je propoſe ſera un pur effet de votre volonté, & une marque extraordinaire de votre puiſſance. Pour tout dire enfin, quelque commode

qu'il ſoit pour eux-mêmes, je ne compte que ſur l'extrêmité où ils ſe trouvent pour le leur faire accepter. Mais auſſi il entre dans mon projet de les y contraindre. On leur dira que leur paſſage par vos campagnes ne pourroit être qu'onéreux & dangereux pour les uns & pour les autres ; & qu'ainſi ils n'ont point d'autre voye pour leur retour que celle que vous leur offrez. Si l'orgueil d'Antée ſe revolte contre cette propoſition & qu'il la refuſe, je reviens auſſitôt à votre avis ; & dans la bataille que vous lui livrerez alors, je compte bien de vous ſervir de mes troupes, & de ma perſonne. Le Conſeil ſe rendit après quelques difficultez aux intentions de Cherès. On lui donna un plein pouvoir d'agir avec Antée, ſelon les vûës qu'il venoit de propoſer ; & l'on exigea ſeulement que cette affaire fût terminée en moins de trois jours. Ainſi, il s'en revint à Utique avec Pammus pour travailler à l'arrangement dont il s'étoit chargé.

A peine eurent-ils mis pié à terre qu'un Heraut vint offrir la paix à Cherès de la part d'Antée. Il lui dit que le Roy ſon maître promettoit de lever

le Siege de Carthage dès le même inſtant qu'il lui auroit rendu ſon fils. Cherès répondit froidement que le Siege de Carthage étoit déja levé ; & que c'étoit l'armée Tingitane qui étoit actuellement aſſiegée, & qui devoit demander quartier : Mais que les Carthaginois n'ayant point envie d'abuſer de leur avantage ; on exigeoit du Roy avant toute choſe qu'il conſentît de délivrer à l'inſtant même ſes priſonniers qu'il avoit chargez de fers, & de les ranger les mains & les piés libres, entre l'avant-garde de ſon armée & les murailles de la ville. Que de ſon côté il enverroit prier Giſcon, ou le Gouverneur de Carthage, de faire ranger de la même maniere au dehors de la porte ouverte les priſonniers des Carthaginois, accompagnez d'une eſcorte convenable de la garniſon. Qu'alors ſans compter ni les uns ni les autres ; on laiſſeroit retourner ſous les drapeaux de leur Prince, ou demeurer dans le parti contraire, ceux qui choiſiroient l'un ou l'autre ſort. Il ajoûta que cela étant fait, on conviendroit de la maniere dont le Roy & ſon armée retourneroient dans la Tingitane. Avant que

de la déclarer, Cherès qui ſe défioit d'Antée, voulut aſſurer la liberté des captifs de ce Roy ; de peur qu'il n'exerçât ſur eux quelque cruauté, en vengeance de la honte où il ſe verroit réduit. Cependant Antée pour gagner du temps avant toute attaque, conſentit à cette premiere démarche au ſujet des priſonniers du Siege ; quoiqu'il s'attendît bien, comme il arriva en effet, que ne gardant aucun Carthaginois, les trois quarts des Tingitans demeureroient chez les Ennemis.

Pendant que l'on faiſoit cet échange, Cherès s'enferma pour écrire une longue lettre au Roy. Il lui diſoit d'abord : Que pour lui épargner des éclairciſſemens deſagreables par l'entremiſe d'un Heraut ou d'un tiers ; il prenoit le parti de l'entretenir ſeul à ſeul dans le ſecret & dans le ſilence d'une lettre. Qu'il lui rapporteroit avant toutes choſes le réſultat de la déliberation de Carthage ſur ſon retour. Il le lui expoſa en effet dans toutes ſes circonſtances, après quoi il ajoûta : Je ne ſçai point, Seigneur, ſi vous me ſçaurez bon ou mauvais gré de la part que j'ai euë à cette réſolution du Senat. Il ſe portoit

d'abord contre vous à l'expedient qui se préſentoit bien plus naturellement à l'eſprit. C'étoit de profiter de l'arrivée des Capſenſes & des troupes qui compoſent la flotte Carthaginoiſe & la mienne, pour vous envelopper de toutes parts, & vous délivrer vous & votre armée de l'inquiétude du retour, par une défaite générale. Je me ſuis oppoſé ſeul à un avis qui non-ſeulement auroit fini la guerre préſente, mais qui vous auroit peut-être mis pour toûjours hors d'état d'en recommencer aucune autre; & pour dire encore plus, qui auroit ouvert la Tingitane aux Carthaginois quand ils auroient voulu l'envahir. Comme ils ſçavent que je ne favoriſe ni les conquêtes ni les conquerans, ils ne m'ont pas ſeulement allegué une ſemblable vûë. Ils ſe ſont contentés pour ſe rendre à l'accommodement que je leur ai propoſé en votre faveur, de l'honneur qui leur reviendra, d'avoir donné volontairement & genereuſement la paix à l'Afrique. Il eſt juſte, Seigneur, que pour joüir d'un préſent qui vous eſt aujourd'hui ſi néceſſaire, vous acceptiez toutes les conditions qu'on vous impoſe. Comme je

demeurerai peut-être encore quelque temps parmi eux, je travaillerai moi-même à moderer les dédommagemens pecuniaires que vous leur devez pour la guerre injuſte que vous venez de leur faire; & je les ai déja invitez à cette moderation. Mais d'ailleurs les moyens que vous avez employez pour arriver juſqu'au pié de Carthage; le violement de toutes les paroles que vous aviez données à Giſcon; enfin l'indifference où vous êtes encore à l'égard de la Princeſſe votre fille, après l'avoir fait ſervir de piege à votre ennemi, uſage peu digne d'un Roy & d'un pere; tout cela autoriſe les Carthaginois à ne vouloir faire ici avec vous d'autre traité que l'accompliſſement entier & complet de votre retraite, & à ſe charger eux-mêmes de la maniere dont vous la ferez. Vous jugez bien, Seigneur, qu'une armée ennemie traverſant leurs campagnes leur ſeroit ſuſpecte par toute ſorte de raiſons: Et d'un autre côté vos troupes ſuccomberoient à la fatigue d'un ſi long voyage, ſuite malheureuſe d'un Siege inutile de ſix mois. Vous ne devez pas être ſurpris non plus que l'on

retienne par mes mains le Prince votre fils pour ôtage des engagemens où l'on vous met, & auſquels vous vous êtes expoſé par votre entrepriſe. Je dirai plus : Inſtruit comme vous l'êtes de l'éducation que je lui fais donner par les premiers hommes de la terre dans la connoiſſance des mœurs, ce ſeroit à vous à me prier de le garder encore quelques années : afin qu'il apprît à cette école qu'un Roy ne peut être heureux, qu'en craignant les Dieux, qu'en aimant ſes ſujets, qu'en obſervant les Loix de la Juſtice à l'égard de ſes voiſins & même de ſes Ennemis. Cependant, Seigneur, ſi ces raiſons ne vous touchent pas ; je ſçais que mes intentions les plus avantageuſes à l'égard de ce jeune Prince ne me donnent pas droit de le retenir malgré ſon pere. Ainſi dès que vous ſerez retourné dans votre Capitale, & que de-là vous aurez ſatisfait les Carthaginois ; je vous rendrai votre fils ſur ma parole, qui grace aux Dieux n'a jamais trompé perſonne. On n'a point parlé de Siga dans le Conſeil, & il n'eſt pas temps d'en parler encore. C'eſt une conquête des Carthaginois ſur vous ; & j'ai aidé moi-

même à la faire. Mais je ne l'ai faite que dans un esprit de défense; & la prise de cette Ville est en effet une des premieres causes de la délivrance de Carthage. Si l'on pouvoit prendre de justes mesures sur les événemens futurs & éloignez; mon dessein seroit qu'on rendît Siga à votre fils, quand le cours des choses humaines l'aura mis à votre place. Les esperances qu'il donne déja d'être un jour un Prince parfait, & la maniere dont il répond aux soins qu'on prend sous mes yeux de cultiver l'excellence de son naturel le rendroient digne de cette déference de la part des Carthaginois: Et si vous le souhaitez, je travaillerai à faire mettre cet article dans le traité de paix qu'on vous enverra à Tingi. Car pour vous, Seigneur: quand les Carthaginois, contre toute sorte d'apparence, se porteroient d'eux-mêmes à vous rendre cette place, je ne vous cache pas que je ferois tous mes efforts pour les en empêcher. Vous en sentirez la raison, dès que je vous aurai dit que je profitai de l'état d'évanoüissement, dans lequel le Gouverneur de Siga griévement blessé fut porté dans ma

tente, pour prendre ſur lui ſa lettre apoſtillée de votre main, & l'ordre que vous donniez à vos Soldats d'égorger & de piller tous les Citoyens de cette Ville. Je ne ſuis pas aſſez inhumain pour conſentir que l'on rende des ſujets à un Prince ſi mal intentionné pour eux. Ce projet barbare n'eſt encore connu dans le monde que de ce Gouverneur, & de moi. Nous n'avons envie ni l'un ni l'autre de le divulguer. Et pour dire le vrai, vos Ennemis mêmes & vos envieux n'auroient aucun beſoin d'en faire uſage contre vous. Vous avez fait voir depuis par d'autres exemples ce que vos Soldats mêmes ont à craindre d'une injuſtice née peut-être de votre infortune, & dont votre infortune devroit pourtant vous déſabuſer : Car il ſemble depuis quelque temps que toutes vos troupes n'attendent que le prétexte de quelque déſavantage pour abandonner vos drapeaux. C'eſt ce qui doit, Seigneur, vous engager à avoir encore plus de conſideration pour vos Officiers faits priſonniers à Siga ; puiſque vous connoiſſant mieux que ne font vos Soldats, ils n'ont pas laiſſé de vous demeurer fi-

delles juſqu'à préſent. On les laiſſera partir avec vous, s'ils le demandent.

La vérité des faits, & l'équité des reproches contenus dans cette lettre, mirent Antée au déſeſpoir. Il diſſimula néanmoins ſon reſſentiment devant le courrier qui la lui remit; & il lui dit ſeulement que Cherès ſçavoit bien lui-même, qu'on ne pouvoit pas répondre à ſa lettre dans un inſtant: Mais qu'il acceptoit en général ſon retour de la maniere qu'on le lui propoſoit; & qu'il ſe diſpoſoit à faire paſſer ſes troupes de l'autre côté du fleuve, avec la ſeule condition de quelques circonſtances d'honneur qu'il lui demanderoit par ſa réponſe ou par un Heraut.

Cherès vit arriver en effet preſqu'à la ſuite de ſon courrier un Heraut d'Antée. Cet Envoyé lui dit de la part du Roy ſon Maître: Qu'une armée qui étoit encore en bon état, & qui ne levoit le ſiege par aucune neceſſité preſſante, pouvoit bien demander les mêmes honneurs que l'on accorde communement à une Garniſon qui capitule la veille d'une priſe d'aſſaut: C'étoit de marcher en ordre ſous ſes enſeignes au ſon de ſes Tymbales, & les armes

à la main. Qu'il conſentoit que toutes ſes troupes dépoſaſſent ces mêmes armes les unes après les autres, à meſure qu'elles approcheroient du rivage où l'on vouloit les faire embarquer. Que d'un autre côté il étoit très-juſte que toutes les troupes de l'une & de l'autre flotte formaſſent ſur la rive Occidentale du fleuve deux puiſſantes hayes entre leſquelles paſſeroient les Tingitans pour être ſurveillez dans leur marche; ſi l'on pouvoit ſoupçonner que leur infériorité, & la foi publique ne les contînt pas aſſez. Qu'il n'y auroit enfin que le Roy ſeul à cheval qui n'auroit pour arme offenſive que ſon épée. Cherès répondit ſur le champ qu'il étoit perſuadé que les Carthaginois ne retarderoient point le départ des Tingitans pour une affaire de ceremonial; & qu'il accordoit en leur nom la demande que le Roy lui faiſoit faire. Il exigea ſeulement que comme la journée étoit déja avancée; ils ne commençaſſent que le lendemain à la pointe du jour à traverſer le fleuve ſur les pontons qu'ils avoient faits & entretenus eux-mêmes à l'occaſion du ſiege: parce que ce n'étoit qu'alors que l'on

pouvoit ranger commodément les Soldats de l'une & de l'autre flotte pour faire paſſer entr'eux l'armée du Roy.

Dès que le Heraut fut parti, Cherès alla trouver le Général Carthaginois pour lui rapporter cette demande d'Antée, & le conſentement qu'il avoit cru à propos de lui donner. Il ajoûta que ne devant y avoir qu'Antée à cheval, il étoit de la nobleſſe des procedez, qu'il n'y eût qu'un d'eux qui y montât de leur côté; & qu'il lui déferoit cet honneur avec plaiſir. Le Général répondit, qu'il ſe diſpoſoit à l'aller chercher lui-même pour lui montrer un ordre du Senat qu'il venoit de recevoir; par lequel lui Général étoit chargé de conduire les Tingitans dans leur pays & de veiller à leurs differens débarquemens, s'ils acceptoient leur renvoi tel que Cherès l'avoit propoſé: Qu'ainſi il étoit obligé de ſe tenir auprès des Vaiſſeaux pour veiller à leur embarquement même. Qu'il ſuivoit de-là, indépendamment de toute autre raiſon, que ce ſeroit Cherès qui monteroit à cheval pour commander les deux hayes tant des Carthaginois que des ſiens entre leſquelles paſſeroient les aſſiegeans. La

choſe ayant été ainſi reglée entr'eux deux, Cherès envoya dire au Conſeil de guerre de Carthage cette nouvelle circonſtance, comme une choſe peu importante en elle-même. Mais il recommanda comme un point d'honneur qu'il croyoit important d'obſerver, qu'aucune des troupes enfermées dans Carthage ne ſortît au dehors, pour ne point effaroucher des Ennemis qui s'étoient prêtez de bonne grace à tout ce qu'on avoit exigé d'eux; d'autant plus qu'il y avoit aſſez de troupes du côté d'Utique pour leur réſiſter, quand au lieu de ſe livrer à eux ils viendroient leur livrer bataille.

Antée croyant ne pouvoir ſauver ſon honneur que par un dernier effort de perfidie, employa tout le reſte de la ſoirée à tenter les principaux Officiers de ſes troupes d'un coup de déſeſpoir pour le lendemain. Il leur inſinua, & les preſſa d'avertir ſourdement leurs Soldats: Qu'il avoit appris par des eſpions ſurs, que le deſſein des Carthaginois étoit de les ſubmerger tous dès qu'ils ſeroient en pleine Mer, & long-tems avant que de leur faire voir les rivages de leur patrie. Que le Roy ne voulant

pas les expoſer à une bataille, où ils auroient affaire aux troupes de Carthage & à celles d'Utique tout à la fois, leur avoit préparé avec adreſſe la ſeule reſſource qui fût en ſa diſpoſition : c'étoit le privilege qu'il avoit obtenu pour eux de traverſer les armes à la main, de l'autre côté du fleuve, une armée qui ne ſeroit pas plus nombreuſe que la leur. Que s'ils avoient du cœur, ils s'expoſeroient volontiers à une mort douteuſe pour éviter une mort certaine. Que l'on ne leur donneroit le premier ſignal de l'attaque que lorſqu'on les verroit tous enſemble ſur la plaine élevée qui bordoit l'autre rivage : Et qu'enfin ceux qui paſſeroient les derniers ſur leurs pontons, auroient grand ſoin de les rendre inutiles aux troupes de la Ville qui pourroient les ſuivre. Il les faiſoit aſſurer qu'au ſortir d'un combat, ou à forces d'ailleurs égales, ils auroient l'avantage de la ſurpriſe, il les diſpenſeroit de revenir au ſiege de Carthage trop bien défenduë. Qu'il leur ſacrifioit volontiers une gloire qui en quelque ſorte n'intereſſoit que lui : Mais qu'il leur livroit en proye pour le ſoulagement de leur marche, toutes

les

les Villes qui ſe trouveroient ſur les confins meridionaux de la Mauritanie Sitifenſe, & de la Maſſæſylienne, par où il étoit à propos de les reconduire. Ces impoſtures, & ces promeſſes firent impreſſion ſur ces Barbares ; & en reconnoiſſance de la bonne volonté que le Roy marquoit pour eux, ils promirent de le bien ſervir. Comme tous les rangs de la marche devoient être de dix Soldats, ils avoient ordre de ſe tourner au moment de l'attaque, cinq d'un côté & cinq de l'autre, contre chacune des deux hayes des Ennemis qu'ils auroient à côté d'eux. Le Roy devoit marcher à la queuë, & l'on ne devoit agir que lorſqu'il ſeroit ſur la hauteur. Enfin les premiers rangs qui arriveroient aux Vaiſſeaux avant le ſignal rendroient leurs armes, & ſe laiſſeroient même embarquer pour mieux tromper les Ennemis, auſquels dans la ſuite ils ſoutiendroient leur innocence. On avoit donné ce rôle aux plus infirmes qui auroient eu peine à ſuivre l'armée dans ſon retour.

Le lendemain au lever de l'aurore, Cherès fit ranger les troupes des deux flottes depuis l'endroit où les Tingi-

tans devoient arriver sur la plaine ; jusqu'à une certaine étenduë de rivage qui étoit à côté d'Utique: car on n'avoit pas jugé convenable de leur faire traverser la Ville pour en aller chercher le Port. La plaine étoit d'ailleurs bornée par une Dune qui trempoit perpendiculairement dans l'eau au coin de l'embouchure du Fleuve, & de la Mer ; & d'où naissoit bien-tôt ensuite un rivage bas, & du côté du Fleuve, & du côté de la Mer. En formant ces deux hayes de Soldats qu'on regardoit plûtôt comme une décoration que comme une défense ; Cherès ne laissa pas de dire, ou de faire dire à tous à l'oreille : Que bien qu'il n'y eût aucune raison de se défier des Ennemis, ils devoient toûjours se tenir sur leurs gardes ; & qu'en ne soupçonnant personne, il falloit être attentif à la sureté de leur armée. Que néanmoins ils ne fissent aucun mouvement de leur chef, & qu'ils attendissent en toute circonstance l'ordre de leurs Officiers. Cherès montoit un cheval dont le Roy de Guinée lui avoit fait présent, & qu'il avoit dressé lui-même dans les momens qu'il avoit eu de libres sur toutes les côtes où sa flot-

ce avoit ſéjourné depuis. Le jeune Pammus étoit à pié, & y ſeroit demeuré s'il n'étoit rien arrivé d'extraordinaire : Mais on faiſoit ſuivre à quelque diſtance un cheval qu'il devoit monter au premier ſigne d'émotion, pour porter par-tout les ordres du Commandant. Les premiers rangs de l'armée Tingitane étoient arrivez ſans le moindre écart juſqu'aux Vaiſſeaux où le Général les fit monter ; lorſque le Roy à cheval & ſeul de ſon rang parut à une longue diſtance au haut de la plaine. Chérès alla au-devant de lui, & commençoit de marcher à ſa gauche pour lui faire honneur, & en même-temps pour veiller ſur lui. Le Roi même qui le reconnut aiſément pour Chérès, fit ſemblant de lier quelque converſation avec lui. Mais ceux des Officiers Tingitans, qui devoient être à peu près alors dans le milieu de l'intervalle, avoient ordre de donner le ſignal du combat. Pammus qui n'étoit pas loin d'eux s'apperçut le premier de quelques mots qu'ils s'étoient dits auparavant, & courut auſſi-tôt à ſon cheval qui le ſuivoit toûjours de plus près. Ainſi lorſqu'au premier bruit qui s'éle-

va, Cherès jetta les yeux sur lui, il le vit en cette posture: & pour tout ordre il lui fit signe avec le bras de faire donner sur les Ennemis. Ce jeune homme s'acquitta de cette commission d'une maniere admirable, & il la continua de lui-même pendant toute la durée du combat. Ce n'est pas qu'il ne cherchât frequemment les yeux de son Commandant pour prendre son ordre. Mais ou il ne les rencontroit pas, ou il n'en recevoit de loin qu'un signe d'approbation. Il traversa une infinité de fois les Ennemis à l'aide de son cheval pour aller de l'une à l'autre haye fortifier les rangs, ou les empêcher de se confondre. En un mot ce fut lui en quelque sorte qui commanda cette bataille. Car d'un côté le Général Carthaginois fut assez occupé à résister aux Tingitans qui, après les dix ou douze premiers rangs embarquez, tomberent sur lui au pié des Vaisseaux: Et de l'autre côté Cherès qui vit que tout alloit bien dans le gros de la bataille, s'attacha uniquement au Roy. Il ne lui laissa jamais aucun mouvement de libre. Son cheval qui étoit bien plus leger que celui d'Antée faisoit continuel-

lement des caracoles autour du ſien; de ſorte qu'il ôta d'abord à ce Prince toute inſpection ſur une bataille perilleuſe & hazardée, dont il n'avoit eſperé le ſuccès que de ſa conduite & de ſon experience qu'il ne put jamais exercer. Ce fut en vain qu'il tenta cent fois de percer ſon adverſaire; celui-ci paroit tous les coups. Mais comme le Roy étoit armé de pié en cap & d'une maniere très-juſte: Cherès ne porta jamais de coup faute d'appercevoir une jointure. Le Roy déſolé de voir que ſes Officiers ne ſçavoient qui conſulter dans le déſordre où ils tomboient de plus en plus, dit enfin à Cherès: Qu'il ne croyoit pas que ſon malheur dût le conduire à combattre ſeul à ſeul contre un homme qui ne ſe donnoit lui-même que pour un Soldat inconnu. Cherès répondit fierement: il me ſuffit à moi de me connoître pour attaquer Antée; & ſans autre éclairciſſement tout homme a droit ſur un perfide. Voyons donc, repliqua Antée, ſi vous êtes digne d'un combat reglé contre moi. Faites ceſſer la bataille entre les deux Nations, & que leur querelle ſoit décidée par celui de nous deux qui

vaincra l'autre. Vous vous y prenez trop tard, dit Cherès, pour la déciſion générale. Les Tingitans ſont vaincus; & quand ils ne le ſeroient pas encore, je me garderois bien de faire dépendre de ma ſeule convention avec vous des peuples qui ne m'appartiennent pas. Il ne vous reſte de ma part que le combat particulier que j'accepte ſur la pointe de cette Dune, aprés la victoire des Carthaginois. Mais pendant ce dialogue, les Tingitans pouſſez à bout ſe rendirent d'eux-mêmes en proteſtant que leur Roy les avoit engagez malgré eux à cette trahiſon.

Alors Antée ſortant du lieu où la bataille venoit de finir marcha le premier vers l'endroit indiqué, où il appercevoit un grand terrain libre. Les vainqueurs & les nouveaux priſonniers les ſuivoient des yeux: Et Cherès paſſant le long des rangs recommanda aux ſiens à haute voix de ne point lui prêter un ſecours qui deviendroit une lâcheté. Il n'avoit pourtant pris ce jour-là pour armes défenſives qu'un caſque & une cuiraſſe d'une forme très-legere, l'un & l'autre plûtôt pour l'ornement que pour un combat auquel il s'atten-

doit peu : Et il eut même la générosité ou la fierté de ne pas parler à Antée de cette difference. Mais ayant bien observé le Cavalier & le cheval qu'il avoit à combattre, & leur cédant volontiers l'avantage de la force sur lui & sur le sien ; il osa compter sur la superiorité de son adresse & sur la soupleſſe de son cheval. Le commencement de ce combat ne parut être de la part de Cherès qu'une défense contre les coups d'Antée. Le Roy ne pouvant porter aucun coup à son adversaire essaya d'en porter à la tête de son cheval ; mais Cherès la garantissoit aussi soigneusement que la sienne : Et ce qui surprenoit encore plus le Roy ; c'est qu'il sembloit, comme il étoit vrai, que Cherès évitât avec la même attention de blesser son cheval qu'il l'empêchoit de blesser le sien. Ainsi revenant au Cavalier, il apperçut qu'il reculoit ; & il crut que c'étoit par crainte ou du moins par l'impossibilité que son Ennemi voyoit à trouver un jour à travers l'armure dont il étoit couvert. Cherès ayant fait monter ainsi par dégrez la confiance ou la présomption de son Ennemi, commença à fuir, mais en tournoyant, pour étourdir le

Cavalier & le cheval qui le pourſuivoient. Enfin tournant la tête tout d'un coup, & faiſant ſemblant d'avoir peur d'être atteint, il ſe mit en fuite du côté de la Mer, non pas avec toute la vîteſſe de ſon cheval, mais avec toute la vîteſſe de celui du Roy. Antée ne craignant point de ſe précipiter tant qu'il auroit cet objet devant lui, ſe livra à l'impetuoſité de ſon cheval. Mais Cherès étant préciſément ſur la liſiere du terrain plia tout d'un coup le ſien ſur la gauche, & laiſſa paſſer celui d'Antée. Le Roy employa inutilement les derniers efforts pour l'arrêter. Ce mouvement forcé ne ſervit qu'à faire culbuter le cheval: de ſorte que le Cavalier paſſa par deſſus ſa tête; & ils tomberent dans la Mer l'un d'un côté & l'autre de l'autre, à la vûë de la flotte qui étoit en bas & de tous ceux qui étoient en haut les plus près du bord. Auſſi-tôt les Carthaginois & leurs alliez pouſſerent en l'air des cris de joye, auſquels les Tingitans n'étoient pas éloignez de joindre les leurs. Mais Cherès les ſuſpendit, en diſant: Non, non: la victoire n'eſt pas complette juſqu'à ce que j'aye aſſuré la mort ou du moins la captivité d'un homme

dont les conventions & les traitez ne peuvent plus vous répondre. Pour couronner toutes les trahiſons qu'il vous a faites, il a eu l'indignité de me propoſer un combat ſingulier ; quoiqu'il me vît très-legerement armé, & que par la maniere inuſitée dont il l'étoit lui-même, il ſe fût rendu invulnerable. Je n'ai pu compter en acceptant ſon défi que ſur l'expedient que les Dieux m'ont inſpiré, & qu'ils ont fait réuſſir. Cependant je ne veux pas encore qu'il ait à me reprocher de l'avoir fait paſſer en un autre champ de bataille où je ne veüille pas le ſuivre. Auſſi-tôt Cherès prit en courant le chemin qui conduiſoit au rivage bas. Antée, qui n'étoit pas tombé loin de ce rivage l'avoit regagné bien-tôt, & avant ſon cheval qui nageoit encore. Dès qu'il vit Cherès à la portée de ſa voix, il lui dit : Deſcens de cheval pour me combattre ſans avantage, ou pour recevoir mon épée que je te rens en demeurant ton priſonnier. Cherès ſe mettant en devoir de deſcendre pour accepter cette derniere offre du Roy, s'apperçut qu'il prenoit ce moment pour venir à lui, & pour le frapper. Il eut néanmoins le

temps de ſe jetter à terre, & de ſe préſenter à Antée dont il para le coup. Mais prenant garde que la cuiraſſe de ſon Ennemi s'étoit dérangée dans ſa chute; il lui porta lui-même un coup d'épée qui le perça de part en part, & l'étendit ſur le ſable. Alors il lui dit: Antée, je vous ai épargné la mort auſſi long-temps qu'il m'a été poſſible, quoique je la cruſſe néceſſaire au repos de l'Afrique, & au bonheur de vos peuples. Je vous dirai même pour votre conſolation en mourant: Que votre fils ſera mis en poſſeſſion de vos Etats dans toute leur étenduë, & que votre fille eſt reconnuë heritiere de l'Empire Carthaginois par le Prince Zoros & par ſon Senat. Antée voulut prononcer quelques paroles; mais il ne put ſe faire entendre, & il expira ſur le champ. Pluſieurs Officiers, & pluſieurs Soldats tant de la flotte Carthaginoiſe que de la Phœnicienne venant alors à la rencontre de Cherès, il leur recommanda d'enſevelir le corps du Roy dans les Catacombes d'Utique; ne voulant point, dit-il, porter ſa vengeance juſques ſur les morts, comme le faiſoient encore des

Nations plus barbares qu'elles ne le croyoient l'être.

CE Heros ayant ainſi rendu un bien plus grand ſervice aux hommes par la mort du ſecond Antée, qu'Hercule par celle du premier, ne ſongea plus qu'à faire gouter les fruits de ſa victoire aux deux Nations dont il venoit de terminer la guerre. Mais conſervant toûjours la même bienveillance pour les Carthaginois ; ſon zèle ſecret étoit déja paſſé du côté des Tingitans, comme étant ceux qui déſormais avoient le plus beſoin de lui. Il ſe regardoit ſur-tout comme un tuteur chargé non ſeulement de l'éducation ; mais encore de la couronne du jeune Tygée ; & d'autant plus chargé de l'une & de l'autre, que de triſtes conjonctures l'avoient forcé à immoler lui-même ſon Pere. Avant que de remonter dans la plaine, il alla juſqu'au pié des Vaiſſeaux où le Général Carthaginois ſe tenoit toûjours. Il lui dit que ce dernier évenement changeant la diſpoſition que le Sénat avoit faite de l'armée Tingitane ; il croyoit que les troupes de l'une & de l'autre flotte de

voient garder ſoigneuſement les priſonniers qu'elles venoient de faire, juſqu'à ce qu'on eût reçu de nouveaux ordres. Le Général répondit que cette précaution lui paroiſſoit bonne; & que lui-même ne reconduiroit point ſes Vaiſſeaux dans le port d'Utique avant ce tems-là. Cherès montant auſſitôt ſur la plaine déclara cette convention paſſagere, premierement aux Carthaginois, & enſuite aux ſiens. Or comme les uns & les autres demeurez juſqu'alors preſque dans les rangs mêmes où ils avoient donné la bataille, ſe laſſoient d'être en faction; les Carthaginois ne trouverent rien de ſi naturel qu'un ordre qui les renvoyoit avec leurs priſes dans les maiſons ou dans les baraques d'Utique, où ils réſidoient ordinairement. Mais les Soldats de la flotte de Cherès n'avoient point d'autre réſidence que leurs Vaiſſeaux même qui étoient dans le Port. Ainſi ce fut-là qu'ils menerent tous les Tingitans leurs priſonniers, qui ſurpaſſoient des trois quarts en nombre ceux qu'avoient fait les Carthaginois.

Pendant que cette retraite ſe faiſoit tranquillement des deux côtez,

Cherès tira Pammus en particulier. Il lui donna la commiſſion d'aller aſſurer ſecretement le Prince Tygée, auquel il ne vouloit pas ſe montrer ſi-tôt, qu'il le reconnoiſſoit pour Roy de la Tingitane : Qu'il employeroit ſa perſonne, ſon crédit & toutes ſes forces pour le faire reconnoître par-tout en cette qualité : En un mot qu'il exécuteroit tout ce qu'il avoit marqué dans la Lettre qu'il avoit écrite à ſon pere le jour précédent, & dont il lui envoyoit la copie qu'il en avoit tirée lui-même, avant que de la remettre à ſon courrier. Pammus s'acquitta de cet emploi avec autant d'affection que de ſageſſe. Et pour dire le vrai : Quand la ſucceſſion préſente d'une Couronne, & l'offre d'un puiſſant ſecours dans la privation actuelle de toutes forces & de la liberté même n'auroit pas reconcilié au fond de l'ame ce jeune Prince avec le vainqueur de ſon pere ; cette Lettre, telle qu'on l'a vûe, étoit une juſtification de l'un, & une condamnation de l'autre, qui ne laiſſoit à la nature que des regrets d'autant plus louables qu'ils étoient d'ailleurs moins méritez.

Cherès ayant vû lui-même embarquer toutes ſes troupes, revint promptement dans le Château ; & entrant dans la chambre du jeune Tygée, qui ſe détourna en le voyant ; il lui prit la main de force, & lui dit : Seigneur, il ne m'importe pas que vous me regardiez, mais il vous importe d'être établi dans votre Royaume. Votre gloire, & peut-être même votre ſureté demande que je vous emmene dès ce moment. Se tournant enſuite vers tous ceux qui étoient dans cette chambre, où il n'y avoit alors que des gens à lui, il leur dit : Suivez-moi tous ſans parler à perſonne : Ce ſera à moi à répondre à ceux qui nous interrogeront. Il traverſa avec ce cortege le chemin qu'il y avoit juſqu'au port, en diſant à droite & à gauche aux Citoyens ; qu'il menoit avec toute ſa flotte le jeune Tygée faire hommage au Sénat Carthaginois de Siga renduë. On ne comprenoit pas trop ce que cela ſignifioit. Mais comme il s'agiſſoit d'un hommage envers le Senat ; & que d'ailleurs aucun ſoupçon ne pouvoit entrer dans les eſprits contre Cherès ; non ſeulement on le laiſſa paſſer, mais on laiſſa

sortir du port toute sa flotte, sans oublier le petit vaisseau qui avoit amené Pammus.

Cette flotte s'alla en effet présenter devant le port de Carthage : & Cherès choisit Pammus pour son Ambassadeur accompagné de deux principaux Officiers, l'un Phœnicien & l'autre de la Taprobane. Il leur dit qu'il avoit une négociation à faire avec les Carthaginois qui demanderoit peut-être plusieurs allées & venuës. Mais que pour tirer le Sénat d'inquiétude à leur sujet, il étoit à propos de la commencer ce jour-là, quoiqu'il fût tard ; quand ils devroient ne la reprendre que le lendemain. Il les chargea de représenter d'abord au Sénat que leur flotte étoit sortie de leur port, dès qu'elle avoit cru ne leur être plus utile ; selon la coûtume que Cherès avoit observée par-tout. Mais que si les Carthaginois croyoient lui avoir quelque obligation, il les prioit en signe de reconnoissance de lui rendre tous les prisonniers Tingitans ; c'est-à-dire, les Officiers amenez de Siga, & tous les Officiers ou Soldats qui venoient de se rendre à la bataille d'Utique, &

qui étoient demeurez entre leurs mains. Vous leur direz que je n'exige d'eux d'autre prix de mes ſervices, que la délivrance de ces malheureux que j'ai deſſein de reconduire dans leur païs. Vous formerez d'abord cette propoſition ſimplement, & ſans alleguer aucun autre motif, pour laiſſer au Senat tout le mérite de la généroſité. Mais ſi vous voyez de l'oppoſition, repréſentez-leur alors toute la garniſon de Siga qui ſe donnoit à nous, & que je fis néanmoins paſſer dans les troupes Carthaginoiſes; auſſi-bien que tous les priſonniers d'Antée, que je leur fis rendre hier; & ceux des priſonniers Tingitans qui ſont demeurez volontairement ſous les drapeaux Carthaginois. Je ne demande ni les uns ni les autres; & je conſens même, qu'ils retiennent des captifs d'Utique ceux qui prendroient le même parti: En un mot, je ne veux ravoir que ceux qui ſouhaitent de retourner dans leur patrie. S'ils vous les accordent: Vous les inviterez encore à nous prêter pour leur tranſport, ſix grands vaiſſeaux avec leur équipage Carthaginois. C'en eſt plus qu'il ne faut pour leurs pri-

ſonniers ; mais ils mettront les nôtres un peu plus au large. Vous leur répondrez enfin de ma part, que nous ne débarquerons tous que dans la Tingitane ; & qu'il ne ſe fera rien dans notre route contre leur ſervice.

Les Ambaſſadeurs arrivez à Carthage dans une frégate de cérémonie, trouverent le Senat aſſez étonné de cet air étranger que Cherès avoit pris tout d'un coup. On étoit actuellement aſſemblé ſur la queſtion des captifs, & l'on comptoit d'en envoyer à Utique la déciſion dès qu'on en ſeroit convenu. Ce fameux Sénat qui a étendu dans la ſuite l'Empire Carthaginois, depuis Cadix en Eſpagne, juſqu'aux Autels des Philenes dans la Cyrenaïque [1], avoit bien plus d'équité à l'égard de ſes ſujets, qu'à l'égard des Nations qu'il avoit eſpérance de conquérir ; & il ſe contentoit envers ces dernieres, comme le Sénat Romain a fait depuis, de certaines généroſités impérieuſes qui ne diminuoient rien de ſes prétentions. On propoſoit alors de faire mourir tous les nouveaux pri-

1. Polyb. liv. 1. & 3.

ſonniers, en punition de la trahiſon, dont ils s'étoient rendus coupables dans la plaine d'Utique. Giſcon qui avoit ſa place à côté ſur le devant, & un peu au-deſſous du Thrône, leur repréſentoit envain qu'il ſeroit injuſte de punir de mort des Soldats qui s'étoient rendus, & qui avoient proteſté en ſe rendant, que leur Roy les avoit forcés à cette action. Que la mort de ce Tyran les vengeoit aſſez, & leur devoit d'autant plus ſuffire qu'elle les délivroit pour long-tems de toute guerre. La plûpart des Senateurs perſiſtoient encore dans leur ſévérité, lorſqu'on ouvrit la porte aux Ambaſſadeurs qui venoient faire une demande bien différente de leur avis.

Pammus, qui malgré ſa jeuneſſe s'attiroit déjà du reſpect par la bataille qu'on ſçavoit qu'il avoit gouvernée ſur la plaine, ſe revêtit à merveille du caractere de celui qui l'envoyoit. Il fit ſa propoſition d'un air gracieux; & affermiſſant ſon ton dans les repliques aux difficultez qu'on avoit prévûës, il fit entrevoir qu'un Heros qui ne vouloit que le bien, en ſe ſoumettant à la priere, ne ſe ſoumettoit pas au refus.

On pria les Ambaſſadeurs de ſortir de la ſalle pour un moment ; pendant qu'on délibereroit ſur la réponſe qu'on avoit à leur rendre. Les Senateurs, auparavant les plus obſtinez, firent réflexion ſur l'ingratitude dont ils encourroient le blâme, s'ils ſe broüilloient le jour même de leur délivrance avec un bienfaicteur tel que Cherès : & ils penſerent qu'indépendamment du bienfait, & ſur la ſeule réputation de ſon équité, le préjugé public leur donneroit encore le tort dans le point de la diſpute. Ainſi rappellant les Ambaſſadeurs, le plus ancien des Senateurs leur dit : Qu'en faveur des obligations qu'ils avoient à leur Commandant & à toute ſa flotte, ils relâchoient entierement leurs droits ſur le petit nombre de captifs qui leur étoient reſtés de la bataille d'Utique ; & qu'ils accordoient à la protection de Cherès leur vie qu'ils avoient mérité de perdre, & même la promeſſe de leur liberté. Mais qu'il leur avoit fait entendre lui-même que le Prince Tygée leur ſerviroit d'ôtage pour les dédommagemens qui leur étoient dûs de la part des Tingitans. Nous pouvions nous con-

tenter de cet ôtage, continua le Senateur, tant qu'il étoit ſur nos terres. Mais puiſque votre Commandant juge à propos de nous en priver ; la ſeule aſſurance qui nous reſte de nos dédommagemens, eſt dans nos captifs. Nous ne penſons pas que Cherès compare cette aſſurance à celle qu'il nous enleve. Mais telle qu'elle eſt, nous la garderons juſqu'à la fin des payemens dont la perte d'un gage plus conſidérable ne nous obligera que trop de moderer les demandes.

Pammus répondit qu'il ne croyoit pas que leur Commandant fût ſatisfait de cette réponſe. Mais que ſi le Senat avoit eu la condeſcendance de leur laiſſer emmener ces priſonniers, en leur prêtant même ſix Vaiſſeaux qu'ils auroient demandez pour leur tranſport ; ils n'auroient pas manqué tous trois de faire valoir auprès de Cherès la raiſon de leurs dédommagemens ; & qu'ils étoient perſuadez qu'il auroit contenté le Sénat ſur cet article. Les Ambaſſadeurs, voyant qu'on en demeuroit toûjours au même point, ſe retirerent, & ne furent revenus aux Vaiſſeaux que lorſqu'il étoit déja nuit.

Les Sénateurs découvrant le lendemain la flotte de Cherès à la même place, s'attendirent à de nouvelles instances, contre lesquelles ils comptoient de s'affermir dans le Senat. A peine y étoient-ils entrez que les Ambassadeurs de la veille se présenterent à la porte. Quand on la leur eut ouverte; Pammus leur dit: Que leur Commandant les prioit de faire attention à la différence que la mort d'Antée mettoit dans la situation des choses. Que comme ils avoient à faire de son vivant à un homme sans parole, Cherès unique maître de son fils vouloit bien le garder pour ôtage des dédommagemens qui leur étoient dûs. Qu'il comptoit même alors de passer à Utique tout le temps qui se feroit écoulé jusqu'à leur satisfaction entiere. Mais que la mort de ce Roi avoit bien changé dans son esprit l'état de leur dette; & qu'il croyoit qu'un si grand avantage devoit leur tenir lieu de tout payement. En effet, Seigneurs, si comptant même sur la vie d'Antée & sur son retour en ses Etats, Cherès vous a insinué que son intention n'étoit pas que l'on vexât les Tingitans, quand ils seroient en paix avec vous;

Vous jugez bien qu'il parlera encore plus haut en faveur du Prince Tygée qui n'a eu aucune part aux entrepriſes de ſon pere, & auquel il veut préparer un regne heureux, & pour lui & pour ſes ſujets. Notre Commandant, Seigneurs, ne ſçait point ſi vous vous laiſſerez gagner par des vûës ſi legitimes. Mais ſi vous les trouvez trop étrangeres, il m'a chargé de vous en préſenter une autre qui vous touche de plus près : c'eſt le ſalut de l'Empire Carthaginois que vous ayez confeſſez devoir à ſa flotte, & dont il auroit droit d'exiger le prix pour elle en deniers comptans. Mais non, Seigneurs, il ne le feroit que malgré lui, & vous ne le réduirez point à détruire ſes propres bienfaits. Vous ſçavez que les deux illuſtres Nations qui compoſent cette flotte, & dont vous voyez à côté de moi les deux principaux Officiers, refuſerent d'elles-mêmes la part qui leur revenoit à Siga du thréſor trouvé dans le Palais. Elles ſe contentent encore aujourd'hui, pour récompenſe de leurs travaux, de la ſatisfaction que vous allez donner à leur Commandant.

Le plus ancien des Sénateurs, qui

avoit apperçû quelque apparence de menace dans le discours de Pammus, répondit qu'un des bienfaits de Cherès étoit de les avoir mis en état de se défendre contre lui, s'ils y étoient contraints; & que lui-même approuveroit la maxime de préferer les vrais interêts de la patrie, aux demandes outrées d'un bienfaicteur. Mais qu'il jugeoit en même-temps que la reconnoissance pouvoit faire relâcher quelque chose en sa consideration, de ce qui n'étoit pas essentiel. Qu'il ne lui paroissoit donc pas que l'esperance de quelques sommes fût un objet assez important à la Republique pour rompre sous ce prétexte avec un Heros qu'ils avoüeroient toûjours être la cause de leur salut. Qu'ainsi il croyoit que ses collegues consentiroient de lui rendre les prisonniers qu'il demandoit. Qu'on étoit pourtant surpris qu'ayant paru d'abord si favorable aux Carthaginois, il se fût tourné tout d'un coup & d'une maniere si marquée du côté des Tingitans; & que cette variation sembloit ne pas répondre au caractere que la renommée donnoit à Cherès.

Seigneurs, répondit Pammus ſur le champ : jamais Cherès ne s'eſt moins démenti que dans le cours de l'entrepriſe où il s'eſt engagé à votre ſujet, & jamais il n'a ſuivi avec plus de conſtance le plan qu'il s'étoit d'abord formé. Vous avez dû juger, par l'hiſtoire du tour de l'Afrique qu'il vient de faire, qu'il ne ſe croit appellé par la Providence des Dieux qu'à procurer le bien reciproque des Nations chez leſquelles cette même Providence le conduit. Ne penſez pas qu'il ait pris votre parti dans cette guerre, parce que vous êtes Carthaginois : Il ne l'a pris que parce que vous étiez injuſtement attaquez. Ainſi aujourd'hui que votre Ennemi n'eſt plus, & que votre Empire eſt retabli ; il ſe declare protecteur du jeune Tygée, & défenſeur de la Tingitane. Bien plus, dès le premier jour qu'il eſt entré dans la querelle des deux Nations, il a travaillé à procurer le bonheur de l'une & de l'autre. C'eſt dans cette double vûë qu'il enleva à Tingi le jeune Prince; & il ne ſongeoit pas moins à former en lui un bon Roy pour les Tingitans, qu'à déconcerter Antée qui preſſoit les Carthaginois.

C'eſt

C'eſt pour avoir le tems de donner au fils une éducation qui fût un jour utile à ſes ſujets, qu'il imagina la dette du pere envers vous : & ne doutez pas qu'il ne l'eut réduite en fin de compte à très-peu de choſe. Mais quel ſervice ne rend-t'il pas aujourd'hui à vous-mêmes ; lorſqu'à la place d'Antée, qui a cherché une mort que Cherès lui épargnoit encore ; il vous donne pour voiſin un Prince équitable qui ſe fera une loi de ne ſortir jamais de ſes limites, & d'entretenir avec vous une amitié ſi propre à enrichir mutuellement les deux Peuples.

Pammus s'étant arrêté-là, tous les Senateurs parurent frappez de ſon diſcours ; & ils dirent que ſans tenir aucun conſeil ſecret, ils paſſoient tous à l'avis de l'Ancien de leurs Corps ; pourvû qu'on ſignifiât à Cherès que l'on accordoit les Priſonniers à ſes intentions manifeſtées, & nullement à ſes menaces deguiſées. Les trois Ambaſſadeurs firent auſſi-tôt une inclination profonde pour marquer qu'ils donnoient à ce préſent le tour le plus favorable que le Sénat pouvoit ſouhaiter.

Mais Pammus reprenant ſon diſcours,

dit : Seigneurs ; après vous avoir dévoilé les principes qui font agir notre Commandant, vous ne ſerez plus ſurpris de la ſeconde & derniere demande qu'il a à vous faire. Il nous a ordonné de ne point attendre l'exécution de la premiere, pour expoſer celle-ci. La connoiſſance qu'il a de la nobleſſe des ſentimens qui diſtinguent votre auguſte Corps, lui défend de prendre avec vous les meſures qu'il prit à l'égard du perfide Antée. Il ne voulut lui parler des circonſtances humiliante de ſa retraite, qu'après avoir fait remettre le dernier de ſes priſonniers entre vos mains. Mais il ne craint pas que notre ſeconde demande vous faſſe retracter le conſentement que vous avez bien voulu donner à la premiere. Il s'agit, Seigneurs, de rendre Siga au Prince Tygée en le reconnoiſſant pour Roy de la Tingitane. Il ſe fit alors un grand murmure dans le Senat. Quoi, diſoit-on, Cherès ne ſe contente pas de nous fruſtrer de nos dettes ; il veut encore nous enlever nos Conquêtes. Il n'eſt plus un arbitre partial ; il devient notre ennemi déclaré. Pammus après avoir laiſſé paſſer cette fougue,

continua, & dit : Seigneurs, le deſſein de Cherès eſt que Tygée vous rende hommage de cette Ville, comme d'une grace qu'il aura reçue de votre pure généroſité. Mais vous avez raiſon de penſer que votre refus le feroit déclarer votre ennemi. Vous ſçavez l'averſion qu'il a pour les Conquêtes entre des Etats reglez, & dont les limites ſont ſuffiſantes pour entretenir la ſûreté & la tranquillité des Sujets. Or il ſe trouve ici que c'eſt lui-même qui a fait perdre cette place aux Tingitans. Il ne ſe mêle point des acquiſitions que vous avez faites par d'autres mains que les ſiennes. Mais celle-ci doit ſuivre l'intention qu'il a euë en la faiſant. Son deſſein étoit de délivrer Carthage : Elle eſt délivrée, & l'Aſſiégeant a péri par ſes mains au pié de vos murs. Le motif de la priſe de Siga a été rempli avec uſure, & il regarde aujourd'hui cette Ville comme appartenant au jeune Tygée. Ainſi, Seigneurs, ce n'eſt point par un eſprit de menace ; c'eſt uniquement pour guider & pour abrége vos délibérations, que je vous annonce de la part de Cherès qu'il ſe fer plûtôt enſevelir ſous les remparts de

cette place, que de ne pas rendre à ſon véritable poſſeſſeur un bien qu'il n'a jamais eu deſſein de lui ôter que pour un tems. Sans parler des ſecours que lui fourniroit la Tingitane ; vous ſçavez que la vie de tous ſes Soldats lui eſt perſonnellement dévoüée ; & vous ſeriez cauſe que moi-même je ne reverrois jamais l'Egypte qui eſt ma patrie comme la ſienne. Vous auriez peut-être eu beſoin de Siga pour gage contre l'infidelité d'Antée ; & Cherès avoit aſſuré ce Roy qu'il ne contribueroit jamais à la lui faire rendre de ſon vivant. Mais il lui promit en lui donnant le coup de la mort, qu'il la feroit rendre à ſon fils. Il eſpere, Seigneurs, qu'aujourd'hui vous dégagerez ſa parole, ayant d'ailleurs tant de ſujet de vous confier aux vertus naiſſantes du jeune Tygée : & pour vous en aſſûrer encore davantage ; Cherès compte de les cultiver lui-même dans la Tingitane, pendant une année ou deux des commencemens de ſon regne.

On propoſa alors aux Ambaſſadeurs de paſſer comme la premiere fois dans une autre chambre. Giſcon parlant le premier fit ſeul, pour ainſi dire, toute

la délibération. Il avoüa qu'il reconnoiſſoit dans toute la conduite de Cherès la ſublimité de la morale Egyptienne, & les leçons qu'il avoit reçuës lui-même quand il eut l'avantage d'être initié à Memphis. Qu'il s'eſtimoit heureux de ce que les fautes énormes qu'il avoit commiſes n'avoient pas éteint dans ſon ame l'eſtime & l'admiration de la vertu qu'il découvroit dans le Heros auquel ils avoient affaire. Qu'il étoit de l'honneur du Senat de favoriſer de ſemblables vûës, & qu'ils devoient tous être jaloux de participer au merite de leur execution. Il les pria de ſe repréſenter quel ſeroit l'avis du Prince ſon Pere ſur ce qu'ils avoient entendu. Il les conjura d'y avoir égard en ſon abſence, & de ne point jetter dans une guerre inutile un Prince accablé d'années, qui n'avoit reſpiré que la paix dans une guerre néceſſaire. Les Senateurs n'heſiterent pas un moment à ſe rendre à ces raiſons qu'ils avoient ſenties d'eux-mêmes. Ils ajoûterent qu'il ne leur reſtoit rien que d'abandonner à Cherès toutes les conditions de l'hommage dont il leur avoit parlé. Enſuite voulant porter la civilité encore plus

loin, ils proposerent de faire une députation de quatre Senateurs, à la tête desquels seroit Giscon; pour aller jusqu'à la flotte faire compliment à Tygée sur son avenement à la Couronne de la Tingitane. Ils conclurent qu'ils se feroient préceder dans cette cérémonie par les six vaisseaux qu'ils lui prêteroient chargez des prisonniers qu'il demandoit. Cette résolution prise en moins d'une demi-heure fut exposée aux Ambassadeurs qu'on fit rentrer; & qui allerent incessamment rendre compte à Cherès de l'heureux succès de leur Ambassade.

On vit venir au bout de quelque tems les six vaisseaux Carthaginois: & Cherès fit avancer aussi-tôt à toutes rames une gondole magnifique dans laquelle il menoit le jeune Roy. Il la fit passer au-delà de ces vaisseaux qu'on lui prêtoit; parce qu'il vouloit se rencontrer à l'entrée du port, vis-à-vis une gondole à peu près de même forme, qui amenoit Giscon & les quatre Senateurs. Ceux-ci voyant qu'on les prévenoit, convinrent entr'eux de remettre d'abord au jeune Tygée l'ordre adressé à leur Gouverneur pour la restitution de

Siga. Ainſi les deux proües ſe touchant, & tous les perſonnages s'y tenant debout chacun de leur côté ; Giſcon préſenta lui-même cet ordre au Roy. Au même inſtant Cherès fit lire à Tygée un papier dans lequel étoit écrit ſon hommage, qui n'avoit pourtant que la forme d'un remercîment. Moy Tygée, Roy de la Tingitane, je promets de conſerver toute ma vie la reconnoiſſance que je dois au Prince de Carthage & à ſon Senat, de ce qu'ils ont bien voulu oublier en ma faveur la guerre injuſte qui leur a été faite par mon Pere : & de ce qu'ayant égard à la foibleſſe de mon âge, ils ont été aſſez généreux pour me rendre la ville de Siga, qu'ils avoient priſe legitimement ſur les Etats de mon Pere, pendant le ſiege de Carthage. Le jeune Roy après avoir prononcé ces paroles, remit le papier entre les mains de Giſcon. Il le pria en même tems de venir prendre avec les quatre Senateurs un repas dans le vaiſſeau, que Cherès vouloit bien qu'il nommât le ſien, juſqu'à ſon retour dans la Tingitane. Il leur offrit même de les mener dans ſa gondole. Mais ils le ſupplierent de s'en retour-

ner le premier dans ſon vaiſſeau, afin qu'ils puſſent s'acquitter plus regulierement de l'Ambaſſade dont ils étoient chargez. La choſe s'exécuta ainſi, & les Ambaſſadeurs, non-ſeulement le ſaluerent comme Roy; mais encore ils le reconnurent pour tel dans le Traité de Paix qu'ils avoient dreſſé en peu de mots. Il étoit conçu de telle ſorte que Cherès en fut content, & qu'on en ſigna le double de part & d'autre avant le repas.

Dans la ſuite de cette journée, Cherès & Giſcon ayant trouvé moyen de ſe ſéparer de la compagnie, entrerent d'abord en matiere comme des gens qui ſe connoiſſent peu; quoiqu'il n'y eût ici que Giſcon qui ne connût pas bien Cherès. Ils raiſonnerent ſur l'incertitude où le Senat étoit encore au ſujet des deux Mauritanies, dont la plus éloignée d'eux n'avoit point de Roy. On ne ſçavoit encore ſi l'on tranſporteroit-là le Roy de la Sitifenſe en faiſant de celle-ci comme de la plus voiſine de Carthage, une Province de l'Empire: ou bien ſi l'on feroit une Province de l'autre, pour enfermer le Roy de la Sitifenſe, & le maintenir

par ce moyen dans une plus grande fidélité. Giſcon penſoit qu'on prendroit ce dernier parti. Cherès le trouvoit auſſi le plus ſûr ; & il ajoûta qu'il étoit à craindre pour ce Roy qu'il ne s'eſtimât quelque jour trop heureux de devenir un Senateur. Giſcon s'avançant un peu plus, lui dit, que dès qu'on auroit récompenſé & renvoyé les Capſenſes, ce ſeroit lui-même qui iroit inceſſamment chercher ſon Pere. Les malheurs de Carthage, continua-t'il, dont la cauſe n'eſt que trop ſçûë pour mon honneur, l'ont fait refugier dans une retraite qui n'eſt connue que dans le Senat. Cherès lui répondit qu'il la ſçavoit, & que même il avoit vû dans cette retraite le Prince Zoros ſon Pere, la Princeſſe Zarite ſon Epouſe, & l'Egyptien Amedès jadis Gouverneur du Prince Sethos. Giſcon fut ſaiſi d'étonnement à ce diſcours ; & comprenant que Cherès inſtruit de ces noms, étoit informé de l'hiſtoire ſecrete de ſon mariage & de ſes ſuites ; il lui dit, qu'il ſe conſoloit de ce que la vertu heroïque de cette Princeſſe demeuroit ſi long-temps cachée à toute la terre ; en penſant qu'elle étoit eſtimée du

grand Cherès. Seigneur, continua-t'il, je ne m'étonne pas que vous ayez eu la curioſité de voir le païs ſacré des Heſperides : Mais comment avez-vous pénétré un ſecret encore caché au Roy même des Atlantes ? Amedès vous l'apprendra, répondit Cherès. Cependant vos Senateurs ſeront impatiens de s'en retourner ; allons les rejoindre. Il ajouta en marchant, & ne pouvant encore être entendu de perſonne ; je vous dirai ſeulement, & ſous le ſceau de l'Initiation Egyptienne, que j'ai rempli à votre égard les devoirs de l'amitié que je vous ai autrefois promiſe. Giſcon demeura interdit à ces paroles, qui ne pouvoient porter qu'un faux jour dans l'eſprit d'un homme détourné de leur véritable ſignification par tout ce qui ſe diſoit dans le monde. Il eut de la peine à revenir aſſez de ſa ſurpriſe pour ſe rembarquer, & pour arriver dans le Palais de ſon Pere, en quelque lieu où il pût rêver ſeul à tout ce qu'il venoit d'entendre.

L'établiſſement de Tygée dans ſes Etats, & le retour des ſolitaires des Heſperides à Carthage, ſuivent ſi naturellement de tout ce que nous ve-

nons d'expoſer ; que ſi ce morceau de notre hiſtoire étoit un poëme, nous ſerions obligez de le terminer ici. Un Hiſtorien même abrége ordinairement le narré des ſituations tranquilles auſquelles aboutiſſent quelquefois les grands mouvemens des Etats, & les faits tumultueux de la guerre. Les plus longs eſpaces de temps paſſez ſans troupes deviennent les plus courts dans ſon ouvrage. L'attention des Lecteurs ne ſe ſoutient gueres que par les diviſions ou par les révolutions des Empires ; ou du moins par les Conquêtes qui rendant célébre un Prince ou un Peuple, ſuppoſent la déſolation de pluſieurs autres. Ainſi l'on peut toujours dire : Heureux le païs, ou heureux le ſiecle dont l'hiſtoire ne ſera pas amuſante. Pour ſatisfaire donc le Lecteur en deux mots ; nous dirons que Cherès mena d'abord le jeune Roy avec toute ſa flotte à Siga. Cette place lui ayant été remiſe à la premiere inſpection de l'ordre du Senat ; il fit rembarquer la garniſon Carthaginoiſe ſur les ſix vaiſſeaux empruntez de la République. Et les quarante, que la grande flotte avoit laiſſez à Siga, furent plus

que ſuffiſans pour emmener les troupes qui gardoient la campagne autour de la Ville. Lorſqu'on voulut payer aux ſix premiers les frais de leur route ; on fut ſurpris avec reconnoiſſance d'apprendre qu'il leur étoit défendu de les accepter. Cherès inſinua enſuite au Roy que pendant qu'il auroit l'honneur de demeurer auprès de lui, il ſouhaitoit beaucoup qu'il fît ſa réſidence ordinaire à Siga ; afin que ſa flotte fût elle-même un peu plus près de l'Egypte, où elle devoit enfin retourner. Mais que cela n'empêcheroit point qu'il ne s'allât faire couronner dans ſa Capitale. Cependant le Gouverneur Tingitan, qui avoit été bleſſé au dernier ſiége, étant rétabli ; le Roy, ſur l'avis de Cherès, lui rendit le gouvernement de cette Ville. Ce Gouverneur comprit alors le ſens des paroles de Cherès qu'il n'avoit pas oubliées : *Je ne déſeſpere pas de vous rendre heureux moi-même, ſans que néanmoins vous dépendiez ni des Carthaginois, ni des Phœniciens, ni de moi ; en un mot ſans vous faire changer de Patrie.* Ce fut en cette occaſion que le Roy, Cherès, Pammus & le Gouverneur étant tous quatre ſeuls enſemble,

convinrent de brûler la Lettre horrible du feu Roy ; afin qu'elle ne fût jamais connuë de qui que ce fût que d'eux quatre, & pour mieux l'oublier eux-mêmes.

Les Phœniciens employerent le tems de leur séjour dans la Tingitane à étendre sous la protection du Roy leur Commerce déja établi dans ces cantons ; pendant que le Roy continuoit ses exercices de piété & d'étude sous les Prêtres Egyptiens. Mais voulant profiter en Roy de son éducation, & en étendre les fruits jusque sur ses Sujets ; il supplia ces Prêtres de faire venir un nombre suffisant de leurs Collegues dans la Tingitane, & d'y accepter des établissemens pour toujours s'ils le vouloient ; ou du moins jusqu'à ce qu'ils y eussent fait les mêmes fruits, & qu'ils y eussent mis le Sacerdoce sur le même pié que dans la Guinée. Tout cela s'exécuta avec le tems. Les deux Prêtres Egyptiens Gouverneurs du Prince, ne devoient plus même s'en retourner avec Cheres, quoique la mort lui eût enlevé deux des six qu'il avoit amenez de la Taprobane, & qu'ainsi il ne lui en restât plus que deux.

A l'égard des anciens Gouverneurs, ils s'étoient comportez d'une maniere ſi ſage pendant le temps de leur captivité, que Cherès les donna dans la ſuite au Roy pour ſes Miniſtres, comme deux hommes qui avoient cultivé de très-bonnes diſpoſitions naturelles par le commerce des Prêtres Egyptiens, dont ils étoient eſtimez & chéris.

Cependant Cherès avant que de conduire Tygée à Tingi, y étoit allé lui-même avec un des deux anciens Gouverneurs, pour y préparer toutes choſes, & y annoncer le nouveau Roy. Il mena auſſi avec lui le jeune Pammus, en lui diſant : A ne conſiderer que votre âge, je le choiſirois un peu plus avancé pour vous faire recueillir la vraye utilité des voyages. Car la plûpart des jeunes gens, au lieu d'exercer leurs reflexions & d'étendre leurs connoiſſances par les différens pays où ils paſſent, y multiplient leurs débauches, donnent des marques d'un mépris téméraire & injuſte aux Nations étrangeres, & deshonorent la leur auprès d'elles. Nous ne courons pas ce riſque avec vous ; & il a déja paru que votre jeuneſſe ne vous empêchoit pas de pro-

fiter des occaſions qui ſe ſeroient préſentées trop tôt pour d'autres. Pammus lui répondit, qu'il ne prenoit ces loüanges que pour des leçons honnêtes ; & qu'il regardoit comme un très-grand avantage de ſa jeuneſſe de le mettre à portée d'en recevoir qui ſeroient même d'un autre tour.

Ce fut pendant ce ſéjour de Cherès à Tingi, que Giſcon qui étoit allé prendre les Solitaires des Heſperides dans vaiſſeau très-ſimple par rapport aux ornemens extérieurs, aborda à ſon retour, au port de Siga. Giſcon avoit découvert le ſecret entier au Roy des Atlantes, pour lui marquer l'obligation que lui avoient les Carthaginois. Mais ils étoient convenus de ne le point divulguer, de peur de donner un exemple qui pourroit devenir importun dans la ſuite, de la part de quelques autres Nations. Pendant la route juſqu'à Siga; la Princeſſe en témoignant ſon eſtime profonde pour Cherès & la vive reconnoiſſance qu'elle avoit des ſervices ſignalez qu'il venoit de rendre à Carthage & qu'il rendoit encore à ſon frere; diſoit pourtant qu'elle ne vouloit point voir l'autheur de la mort de ſon

Pere; & qu'ainſi elle le feroit prier de ſe retirer dans ſon appartement quand elle entreroit dans le Palais. Giſcon qui ſçavoit alors par Amedès toute l'hiſtoire de Sethos, employoit auprès d'elle toutes les raiſons qu'il pouvoit imaginer, pour la détourner d'une réſolution qu'il appelloit injuſtice, & ingratitude; elle ne ſe laiſſoit point fléchir. En abordant néanmoins à Siga, elle fut un peu fâchée d'apprendre qu'il n'étoit pas dans cette Ville, & qu'elle avoit paſſé devant Tingi ſans ſçavoir qu'il y étoit. A tout prendre cependant, elle ſe trouva beaucoup plus libre dans la Cour de ſon Frere, qui donna pendant huit jours toutes ſortes de fêtes à cette illuſtre Compagnie. Le Prince Zoros ſigna ici avec beaucoup de joye le Traité de paix conclu entre le Senat de Carthage & le jeune Tygée. Pour Amedès, il fut ſur le point de retourner à Tingi. Mais faiſant réflexion qu'il s'étoit attaché à deux jeunes Epoux, qui auroient peut-être beſoin de ſes conſeils dans le commencement d'un Regne prochain; il ſurmonta l'inclination qui le portoit vers un Heros, qui neceſſaire à toute la ter-

te ; n'avoit beſoin de perſonne. Ainſi il partit de Siga pour Carthage avec la même compagnie, avant que Cherès fut revenu.

Il revint bientôt après, & mena enſuite le Roy dans ſa Capitale pour la cérémonie de ſon couronnement : après quoi ils revinrent encore à Siga. Ce fut enfin là qu'environ dix-huit mois ou deux ans après la levée du Siége de Carthage, toutes les nouvelles publierent que le Royaume de Memphis, & même toute la baſſe Egypte étoit menacée par le Prince Sethos. Que ce Prince démontroit ſon exiſtence par l'anneau que le Roy Oſoroth ſon Pere avoit autrefois deſigné au Roy de Thebes ; & que ſortant de l'Arabie qui lui avoit prêté retraite & qui lui fourniſſoit des troupes, il venoit déthrôner ſon Pere même ; pour ſe venger des complaiſances où il étoit retombé en faveur de Daluca & de ſes Enfans. Cherès diſpoſa auſſi-tôt ſa flotte pour aller au ſecours de ſa patrie, & marqua le terme du départ dans quatre jours. Mais dès l'entrée de la nuit ſuivante, le vaiſſeau de Pammus ſe trouva ſorti ſans que perſonne y eût pris garde, & lui-mê-

me ne parut plus. Alors Cherès fit demander dans ſa flotte ſi les gens de ce jeune homme n'avoient point dit par hazard à quelqu'un qui il étoit ? On répondit, qu'aucun d'eux ne le ſçavoit, parce qu'il les avoit tous pris au port Phatnite ou Phatnitique dans le Delta où il s'étoit embarqué. Quoique le jeune Roy s'attendît à voir partir Cherès tôt ou tard, l'approche de ce terme fut trop douloureuſe pour lui : & Cherès fut obligé de le fortifier contre une ſéparation à laquelle il ſe trouvoit lui-même très-ſenſible. Ce jeune Prince crut donner quelque ſoulagement à ſes regrets, en partant pour ſa Capitale le même jour que Cherès partiroit pour l'Egypte ; ainſi ils mirent à la voile, & ſortirent enſemble du port de Siga. Le Roy fut bientôt à Tingi. Mais Cherès entreprenoit une courſe bien plus longue ; & il ne vouloit s'arrêter qu'au port du Delta le plus convenable par rapport à l'état où il pourroit apprendre que ſe trouveroient les affaires de la guerre dans le tems de ſon arrivée.

Fin du neuvieme Livre.

SETHOS.

LIVRE DIXIEME.

COMME Cherès alloit rentrer dans l'Egypte où il pouvoit eſpérer qu'on lui fourniroit les troupes néceſſaires pour défendre l'Egypte même; les Officiers de ſa flotte ſe preſſerent de lui offrir leurs ſervices pour cette derniere guerre, plus intereſſante pour lui que toutes celles d'où il les ramenoit. Ils lui repréſenterent qu'après les avoir employez à tant d'expéditions étrangeres, il ſeroit honteux à leur Nation qu'il négligeât leur ſecours, lorſqu'il s'agiſſoit de la délivrance de ſa Patrie : Qu'il étoit de leur devoir de lui donner, avant que de rentrer eux-mêmes dans leur païs, cette marque de reconnoiſſance pour la gloire & les

richeſſes qu'il leur avoit procurées par les découvertes où il les avoit conduits. Enfin que les Arabes étant preſque auſſi voiſins de la Phœnicie que de l'Egypte, ils avoient interêt de ſe joindre à lui pour repouſſer des ennemis également dangereux pour les deux Peuples. Cherès accepta avec plaiſir des offres dont il connoiſſoit la ſincérité : & d'ailleurs il comptoit plus ſur une armée faite à ſon commandement, & qu'il avoit lui-même aguerrie, que ſur des troupes Egyptiennes, qu'il n'entendoit pas dire avoir été fort exercées depuis ſa retraite.

L'oiſiveté de la Navigation donnant lieu enſuite à ces Officiers d'étendre leurs raiſonnemens ſur l'affaire préſente ; ils parloient de Sethos devant lui-même d'une maniere qui tantôt bleſſoit ſa modeſtie, & d'autres fois offenſoit ſa vertu. Mais leurs indiſcrétions involontaires devoient ſervir dans un autre temps, & après le dénouement prochain de cette avanture, à leur faire admirer par reminiſcence l'extrême ſageſſe de leur Commandant. Ils rappelloient en ſa préſence toutes les merveilles qu'on avoit dites autrefois du

jeune Prince de Memphis, avant qu'il diſparut à la bataille de Coptos. Ils paſſoient de-là à de profondes réflexions ſur le changement qui s'étoit fait en lui malgré l'initiation Egyptienne, & ils déploroient les mauvaiſes impreſſions qu'il avoit reçûës dans la ſociété pernicieuſe des Arabes. Suivant enſuite une autre vûë, ils trouvoient de la juſtice dans les prétentions de Sethos. Ils exageroient l'ambition perfide & meurtriere de Daluca, autrefois ſoupçonnée d'avoir ſacrifié à ſes Enfans l'heritier legitime de la Couronne: & ils avoient pitié d'un Roy qui ſembloit être retombé dans une foibleſſe d'autant plus condamnable qu'il avoit ſenti & reconnu tout le merite de ſon fils aîné. Ils conclurent une fois par demander à Cherès ſi ce n'étoit point le parti de Sethos qu'il alloit prendre; & ils l'aſſuroient qu'ils ſeroient toûjours du ſien quel qu'il pût être. Cherès répondit à cette queſtion que la ſucceſſion d'une Couronne étant un bien futur, un fils ſe rendoit criminel dès qu'il la traitoit comme un bien préſent: Qu'ainſi le Sethos de l'Arabie entreprenant de déthrôner un Roy qu'il ap-

pelloit ſon pere, ſe dépoüilloit par cette entrepriſe ſeule de tous les droits du Sethos de Memphis : Qu'il le regardoit comme un uſurpateur ennemi de l'Egypte par ſon attaque, & de tous les Etats du monde par ſon exemple : Comme un homme enfin qui deshonorant des titres, qui avoient attiré autrefois de la conſideration, ne méritoit pas même d'être nommé ; & à la rencontre duquel il n'alloit en effet que pour lui faire perdre ſon nom avec la vie. Ces paroles dites d'un ton extrêmement ſerieux firent penſer à ces Officiers, que Cherès étoit plus irrité contre un Ennemi de ſa patrie, que contre ceux qu'il avoit rencontrez juſques-là : Et ils abandonnerent des diſcours qu'ils jugeoient ne lui être à charge que par cette raiſon.

Mais dans la verité du fait, Cherès qui avoit toûjours fui les occaſions de parler de ſoi, non-ſeulement par modeſtie & par décence, mais encore pour conſerver plus ſûrement ſon ſecret, redoubla ſes ſoins à cet égard, dès le premier jour qu'il apprit la nouvelle extraordinaire d'un homme qui ſe préſentoit ſous ſon nom. Il auroit

mieux aimé en quelque ſorte n'être jamais reconnu que d'entrer pendant quelque tems en concurrence avec un impoſteur, & de voir les opinions des hommes partagées entre lui & un ſcelerat. Le profond ſilence qu'il garda ſur ce ſujet, juſqu'à ce que le moment convenable pour ſe découvrir fût arrivé, ne contribua pas peu à confirmer la prétention de ſon competiteur, & l'erreur de tous les peuples où le bruit de cet évenement étoit parvenu. D'un autre côté il ignoroit parfaitement qui étoit le faux Sethos ; & il n'arrêtoit point ſa penſée ſur un eſclave qui lui avoit paru fidelle, & qu'il croyoit même avoir été tué à côté de lui. Il ne ſoupçonnoit aucun des jeunes Seigneurs ſes anciens compagnons d'avoir abandonné de grands noms qu'ils portoient avec honneur, pour un plus grand qu'il falloit ſoutenir par la fourberie. Enfin ſon anneau enlevé lui faiſoit juger que c'étoit quelque Arabe des troupes du Roy de Thebes, qui ſe prévaloit aujourd'hui de ſon vol ou de ſa dépoüille pour ſe faire paſſer pour lui.

En côtoyant les bords de l'Egypte, ſa flotte apprit par des chaloupes qu'on

envoyoit à terre de temps à autre, que Sethos à la tête de cent mille hommes embarquez ſur la mer rouge, avoit ſurpris & enlevé Herôpolis à l'extrêmité de l'Iſthme, & s'avançoit du côté de Tanis. Ce Royaume de l'Egypte le plus voiſin de la Mediterranée étoit alors gouverné par un Roy nommé Spanius, déja âgé, mais beaucoup moins vieux qu'Oloroth Roy de Memphis. Spanius n'avoit pour heritier qu'une Princeſſe de dix-ſept à dix-huit ans appellée Mnevie. Comme elle étoit d'une beauté rare il la voyoit recherchée par pluſieurs Princes, dont quelques-uns étoient deſtinez à remplir differens Thrônes de l'Egypte. Mais le Roy qui étoit jaloux de la ſucceſſion particuliere de ſa Couronne, & qui d'ailleurs cheriſſoit ſa fille, avoit mis fort avant dans ſon ame la réſolution de ne lui donner aucun mari qui ne pût être Roy par lui-même. Il vouloit que ſa fille conſervât toûjours l'autorité qu'elle devoit avoir ſur un époux qui ne ſeroit Roy que par elle, & qui n'en auroit même que le titre: Et il craignoit que le Royaume de Tanis ne devînt une Province de la Dynaſtie où regneroit ſon

ſon mari. Mais comme ç'auroit été une injuſtice à ce Roy, quel qu'il dût être, d'en agir ainſi, & qu'on avoit vû en Egypte des Rois maîtres d'un Etat, laiſſer à leurs femmes l'autorité qu'elles devoient avoir ſur un autre dont elles étoient heritieres ; Spanius, homme plein d'égards, ne marquoit à aucun de tous ces Princes, un ſoupçon dont il faiſoit un ſecret à ſa fille même. Mais inſtruit par des exemples moins favorables, il ſe donnoit le tems de choiſir entr'eux ſans en avoir encore refuſé aucun. Outre cela, comme il eſt aſſez ordinaire aux impoſteurs de chercher à affermir leurs prétentions par des alliances avantageuſes ; Aſarès avant que d'attaquer le Royaume de Memphis qu'il avoit d'abord menacé & où l'on l'attendoit, conçut le deſſein de demander en mariage la Princeſſe de Tanis. Pour appuyer ſa demande par des exploits de guerre qui le rendiſſent non-ſeulement conſiderable, mais redoutable au Roy pere de la Princeſſe ; il avoit jugé à propos de commencer ſon invaſion par une ville qui appartînt à ce Roy, telle qu'étoit Heropolis. D'un autre côté auſſi après l'avoir priſe

d'emblée, il en avoit traité les habitans avec une extrême douceur ; & en avançant dans le pays, il disoit que quoique ses interêts l'obligeassent d'être vainqueur, son inclination l'empêchoit d'être ennemi. Il repoussa cependant plus d'une fois des troupes que Spanius envoyoit contre lui sur sa route, & il commençoit à investir Bubaste assez voisine de la Capitale, lorsqu'il envoya faire au Roy la demande de la Princesse. Il offroit au pere la paix & son amitié dès qu'il lui accorderoit sa demande ; & il présentoit à la fille les droits qu'il avoit lui-même sur le Royaume de Memphis.

Toute la flotte de Cherès étoit alors entrée dans le bras du Nil appellé Tanitique ; & lui-même sçachant combien le Roy étoit pressé, lui envoya des députez, par lesquels il lui fit dire : Que les deux Nations qu'il ramenoit du tour de l'Afrique comptoient pour rien toute la gloire qu'elles apportoient de leur course ; en comparaison de celle qu'elles souhaitoient d'acquerir en le servant. Que pour lui son intention étoit, si le Roy vouloit bien l'agréer, de ne paroître en sa présence qu'après avoir

exterminé l'ennemi ; ou du moins après l'avoir chaſſé de ſes Etats, & l'avoir fait rembarquer en deſordre ſur la mer rouge. Le Roy qui connoiſſoit toute la réputation de Cherès, accepta cette offre avec une extrême joye. Il lui en fit faire de grands remercimens, en lui marquant qu'il alloit dépêcher des ordres pour le faire obéir par toutes les troupes de ſon Royaume, & lui faire fournir en chaque lieu tout ce dont il auroit beſoin pour executer ſon entrepriſe. Il renvoya en même-temps les députez d'Aſarès en leur conſeillant, pour toute réponſe, de retourner vers leur maître avec aſſez de diligence pour n'être pas rencontrez par Cherès.

Le premier ſoin du nouveau Général fut de faire débarquer toutes les troupes de ſa flotte pour les conduire juſqu'à Bubaſte, devant laquelle Aſarès campoit de l'autre côté du fleuve. Il fit uſage alors des chevaux qu'il avoit amenez de Sophir, ou renouvellez ailleurs par précaution : il ſe borna néanmoins à avoir ſix mille hommes de Cavalerie, parce que la nature du terrain de l'Egypte auroit rendu embarraſſant un plus grand nombre. Enfin

il groſſit ſon armée de toute la milice Egyptienne qui ſe rendoit auprès de lui ſur ſa route.

Aſarès que tout le monde appelloit Sethos, fut fort étonné que l'arrivée de Cherès juſqu'à lui ſuivît de ſi près la nouvelle de ſon approche de l'Egypte. L'ombre de juſtice dont ſa cauſe étoit revêtuë en le ſuppoſant Sethos, l'avoit d'abord fait douter quel parti prendroit l'équitable Cherès ; & le voyant venir contre lui avec tant de précipitation, il admiroit qu'il décidât la queſtion auſſi vîte que s'il avoit ſçu le fond de la choſe. Il lui vint bien dans la penſée de lui offrir de renvoyer les Arabes dont le ſecours auroit rendu coupable le véritable Sethos même, s'il vouloit lui faire rendre quelque juſtice par le Roy Oſoroth ſon prétendu pere. Mais outre que ces Barbares auroient refuſé de s'en retourner, avant que d'avoir la part des côtes orientales de l'Egypte qui leur avoit été promiſe par l'impoſteur ; d'ailleurs la vertu celebre de ſon adverſaire lui faiſoit redouter, par le ſeul reproche de ſa conſcience, tout éclairciſſement avec lui : & il aima mieux s'en rapporter au ſort

aveugle des armes. Il ne commençoit point alors à en exercer la profeſſion, & il s'étoit fait préceder par la réputation d'homme de guerre. En effet le Roy de l'Arabie heureuſe, le croyant véritablement Sethos, lui avoit confié de bonne heure la défenſe de ſes Etats contre quelques entrepriſes des Roys ſes voiſins; & il s'étoit acquitté de cette commiſſion avec ſuccès. Outre qu'il ne manquoit ni d'eſprit ni de courage, comme nous l'avons vû dans les commencemens de cette hiſtoire; le deſſein qu'il avoit d'uſurper un jour la Couronne de Memphis l'avoit engagé à ſe rendre habile dans un art dont il prévoyoit avoir beſoin. Il y avoit alors environ trois ans que croyant ſon viſage ſuffiſamment changé, il avoit d'abord fait courir le bruit que Sethos étoit refugié dans l'Arabie. Peu de temps après il avoit fait dire à Oſoroth par des Ambaſſadeurs du Roy de Meriaba envoyez ſous d'autres prétextes, que ce fils dont il avoit paru autrefois regreter la perte, étoit retrouvé. Qu'il réſidoit ordinairement à Meriaba; & que bien qu'il eût jugé à propos de changer de nom juſqu'alors pour ſe

cacher à ſes envieux : le Roy ſon pere pouvoit envoyer des hommes ſûrs, qui non-ſeulement reconnoîtroient ſon anneau ; mais auſquels il donneroit un plein contentement ſur toutes les queſtions qu'on lui pourroit faire touchant le detail de ſon enfance.

Le Roy Oſoroth du caractere dont nous l'avons vû dans les premiers Livres, n'étoit pas homme à conſerver pendant ſept ou huit ans des ſentimens affectueux : Et un Prince qui n'étoit frappé que des objets préſens en avoit devant lui plus qu'il n'en falloit pour lui avoir fait oublier un Mort. La Reine Daluca qui le connoiſſoit à fond avoit demeuré quatre ans entiers dans ſa retraite, pour lui faire croire qu'elle n'étoit agitée d'aucun mouvement d'ambition. Mais elle avoit à peine attendu la ſeconde année de l'éloignement de Sethos, qu'elle croyoit mort comme le Public, pour renvoyer à la Cour ſon fils aîné. Elle l'avoit recommandé à des hommes intelligens qui n'eurent pas beaucoup de peine à le faire recevoir favorablement du Roy. Ce jeune Prince nommé Beon, qui étoit doux & facile, prenoit volon-

tiers pour affection maternelle ce qui n'étoit en Daluca qu'une grande envie de gouverner un jour ſous ſon nom: Ainſi il s'employa ſincerement à obtenir le retour de ſa mere. Elle ramena avec elle ſon ſecond fils nommé Pemphos. Celui-ci auſſi bon, mais plus vif que ſon frere, n'avoit pas toûjours demeuré auprès d'elle, & il avoit profité de ſon exil pour voïager au dedans & au dehors de l'Egypte. Il étoit devenu dans la ſuite un des premiers Amans de Mnevie : Et comme en qualité de ſecond fils il ne tomboit pas dans l'excluſion ſecrete de Spanius, il avoit été bien reçu du Roy & même de la Princeſſe; quoiqu'il n'y eût rien encore de promis. Il étoit actuellement occupé à la défenſe des côtes du Royaume de Memphis ſur la Mer rouge. La Reine en rentrant en grace n'avoit point voulu rentrer dans le Miniſtere. Elle avoit laiſſé ſubſiſter en apparence le Conſeil d'Etat que le Roy avoit établi en la banniſſant de ſa Cour. Mais depuis ſon retour elle s'étoit rendu maîtreſſe de tous les membres de ce Conſeil; & c'étoit ordinairement par ſa bouche que le Roy recevoit leurs avis,

ou leur faiſoit ſçavoir ſes intentions.

Lorſqu'Oſoroth donna audience aux Ambaſſadeurs d'Arabie, il n'avoit point conſulté Daluca ſur la réponſe qu'il avoit à leur faire au ſujet de Sethos: Mais de ſon propre mouvement il la leur rendit telle à peu près qu'elle la lui auroit dictée. Il leur dit qu'il ſeroit charmé de revoir ſon fils ; pourvû que venant d'abord dans une Ville de ſon Royaume qu'il leur nomma, il ſatisfît à toutes les interrogations qu'on jugeroit à propos de lui faire pour s'aſſurer de ſon exiſtence. Mais que ſi en rentrant dans ſa Cour, il trouvoit quelque différence pour les arrangemens préſens & futurs ; il devoit s'en prendre, premierement, au ſilence qu'il avoit gardé dans le tems de la publication de la lettre que lui Oſoroth avoit écrite au Roy de Thebes d'abord après la bataille de Coptos ; & en ſecond lieu, au ſecret ſous lequel il avoit tenu pendant ſept ans un fait qui lui importoit plus qu'à tout autre.

Le faux Sethos en recevant cette réponſe en fut plus content qu'Oſoroth ne l'avoit cru. Il convenoit peu à cet impoſteur d'agir par voye de ne-

gociation. Quelque fort qu'il pût être, non seulement par la facilité & la hardiesse de son genie, mais encore, par l'avantage qu'il avoit eu d'être élevé auprès de Sethos ; il n'ignoroit pas l'énorme différence qu'il y a du mensonge à la vérité : Et il sçavoit bien que la moindre mépriſe, quelque inévitables que soient les plus grandes, fait tomber une fausse supposition. Il aspiroit plûtôt à une conquête favorisée d'abord par l'erreur, & qui le mettroit ensuite au-dessus des preuves. De plus il n'avoit pu intéresser les Arabes à le soûtenir, qu'en s'engageant à leur faire rendre quelques Provinces de l'Egypte qu'ils avoient possédées autrefois le long de la Mer rouge ; ce qu'il n'étoit pas possible de proposer de sang froid au Roy de Memphis. Il se felicita donc auprès du Roy de Meriaba des conditions dures auxquelles il lui avoit prédit lui-même que le Roy son Pere inspiré par Daluca, mettroit son retour. Il lui dit que l'exclusion de la couronne qu'Osoroth lui annonçoit en termes peu équivoques, lui donnoit droit de faire lui même à ce Roy aveugle & à ce Pere injuste des conditions

qu'il lui feroit accepter de force. Qu'il ſuffiſoit pour cela que le Roy de Meriaba continuât ſa bonne volonté à ſon égard ; & lui fournît les moyens de faire une conquête dont le partage ſeroit aſſuré à ſon Bienfaicteur par les troupes qui l'aideroient à la faire. Le Roy Arabe ayant conſenti à un projet où il croyoit voir ſon avantage ; on fit dire au Roy de Memphis que Sethos ne vouloit plus retourner à ſa Cour qu'à deux conditions : l'une qu'avant toutes choſes, il chaſſât non ſeulement de ſon Palais, mais de ſon Royaume, Daluca, qu'Oſoroth auroit convaincuë dans le tems, s'il l'avoit voulu, d'avoir employé l'infâme Thoris à faire perir le fils aîné du Roy, pour faire place à ſes deux enfans : & l'autre qu'il rendît à ce même fils l'eſperance legitime & naturelle de ſa ſucceſſion. Qu'on oſoit lui conſeiller de prendre ce parti inceſſamment ; parce que le Roy de Meriaba mettroit Sethos en état de ſe faire rendre par les armes la juſtice que l'on refuſoit à ſa naiſſance. On proteſta enfin de ſa part que ce ne ſeroit pas la faute d'un fils menacé de la perte d'une couronne qui lui étoit

duë, s'il ne pouvoit s'en assurer la succeſſion qu'en s'en saiſiſſant du vivant même de ſon Pere.

Toutes ces démarches, qui avoient précédé l'arrivée de Cherès en Egypte, avoient amené lorſqu'il y arriva, l'impoſteur Afarès au pié de Bubaſte, ſituée dans les terres à dix lieuës environ d'Heropolis. Cherès ayant fait traverſer à ſon armée le Nil & ſes canaux ſur des ponts ou dans des barques, ſe campa à quelque diſtance en deçà de l'Ennemi. Afarès qui ſentoit la ſupériorité d'un homme qui avoit vaincu, pour ainſi dire, la nature même en faiſant le tour entier de l'Afrique, qui avoit donné des mœurs & des loix à tous les Barbares de ſes côtes, qui venoit enfin de pacifier par ſon courage & par ſa ſageſſe les deux plus grands Empires de la Mediterranée; ne ſe crut point né pour terminer tant de ſuccès & pour effacer tant de gloire dans une bataille & par une défaite. Il jugea qu'il étoit plus prudent de ſe reduire à la défenſive, & d'attendre quelque choſe du tems & des conjonctures. Ainſi dès le premier jour qu'il fut certain du parti que prenoit Cherès; il avoit commen-

cé à rétrecir ſon camp, & à le fortifier de toutes les eſpèces de retranchemens que ſon induſtrie & la diſpoſition du terrein pouvoit lui faire imaginer. D'ailleurs comme il étoit maître de tout le territoire qui étoit derriere lui juſqu'à la Mer rouge ; il s'étoit conſervé de ce côté-là une grande entrée ſous prétexte de recevoir par-là les ſecours qu'il feroit venir, non ſeulement d'Heropolis & de ſa flotte ; mais des côtes de l'Arabie, ſi le ſiége devenoit long. Mais dans le fond, comme il avoit plus de prévoyance que ces Barbares, il préparoit à lui & à eux une ſortie prompte & facile, au cas que ſa réſiſtance fût obligée de ceder au bonheur de ſon adverſaire.

Cherès arrivé devant Bubaſte, ſe conſola de l'impoſſibilité où il ſe vit de livrer bataille à l'impoſteur, & de la peine qu'on auroit à le forcer dans ſes retranchemens ; par la conſidération de ce que ſa préſence ſoulageoit au moins la Ville de toute attaque : Car il n'y avoit plus un ſeul aſſiégeant qui mît le pié hors de ſes paliſſades. Il eſſaya même de les attirer par un déſordre apparent. Il s'étendit beau-

coup plus qu'il n'avoit fait d'abord : & comptant ſur ſa propre vigilance, auſſi bien que ſur des ſentinelles d'autant plus attentives qu'elles faiſoient moins ſemblant de l'être ; il paſſa cinq jours & cinq nuits avec toutes ſes troupes ſous des tentes ou ſous des toiles, dans un lieu très-propre à donner bataille, ſi les Ennemis l'avoient voulu. Cet appât n'ayant point réuſſi ; toute ſon armée, à laquelle il avoit voulu épargner un exploit qui pouvoit être ſanglant & meurtrier, le preſſa d'elle-même de la conduire à des Ennemis, qui avoient porté trop loin la crainte de l'attaque pour être fort à craindre dans leur défenſe. On en étoit là, lorſqu'un Heraut vint dire à Cherès de la part du faux Sethos ; qu'il étoit prêt de lever le ſiege de Bubaſte, & de s'en retourner juſques dans ſa flotte, ſi Cherès ſe retiroit lui-même juſqu'à la diſtance de deux journées : parce que les Arabes ne pouvoient pas riſquer les mouvemens néceſſaires pour leur retraite, en préſence ni même dans le voiſinage d'une armée ennemie. Sinon, qu'ils alloient demeurer dans la poſture où il les voyoit, juſqu'à ce que le débor-

dement du Nil les renvoyât de part & d'autre : Et qu'en ce cas, ils ſe contenteroient juſqu'à un autre temps de s'affermir dans les poſſeſſions qu'ils avoient déja en Egypte.

Cherès en préſence de ſon armée, répondit en deux mots à ce Heraut; Dites à votre Chef que je ne veux point me retirer, & que je ſerois bien fâché qu'il ſe retirât lui-même. Ce peu de paroles rapporté à Aſarès ne laiſſa pas de l'effrayer. Sur l'opinion qu'il avoit conçûë de l'intelligence & des reſſources de Cherès, il craignit qu'il n'eût trouvé quelque ſtratagême pour le ſurprendre au milieu de ſes retranchemens. On apprit bient-tôt après du dedans de la Ville, qu'on appercevoit du haut des tours dans le Camp ennemi un mouvement ſourd, qu'on déguiſoit autant qu'il étoit poſſible. Cherès l'étant allé obſerver lui-même, jugea que les aſſiegeans ſe diſpoſoient à la retraite pour la nuit ſuivante. Il comprit même qu'il ne leur convenoit point de perdre leur tems devant une Ville qu'ils ne vouloient plus attaquer, & de demeurer inutilement ſi loin d'Heropolis leur place d'armes. Ainſi il ſe prépara à les

ſuivre. Il fut attentif à ne point les troubler dans la ſortie de leur Camp, & il fit ſemblant de l'ignorer pendant toute ſa durée. Le lendemain dès la pointe du jour, il ſe trouva avec ſes ſix mille chevaux à la queuë d'une armée très-nombreuſe, mais preſque toute d'infanterie, comme ayant été deſtinée à faire un ſiege. Il avoit donné ordre à la ſienne de ſe mettre en marche après lui au pas d'une lieuë par heure, quelques mouvemens qu'ils viſſent faire aux Cavaliers qui ne livreroient pas de combat réglé ſans elle. Cependant les Cavaliers tous bien montez atteignirent bien-tôt l'arriere-garde des Ennemis, & commençoient à l'incommoder beaucoup. Aſarès qui avoit retenu à la queuë de ſa marche le peu qu'il avoit de gens de cheval, prit le parti de faire face avec eux; en invitant ſes fantaſſins à doubler le pas juſqu'à un endroit qui étoit à peu près à moitié chemin, & qu'il jugeoit favorable pour ſe ranger en bataille. Il dépêcha en même-tems des courriers pour aller à toute bride arrêter ſes premiers rangs en ce même endroit. Mais la frayeur qui s'étoit communiquée de proche en proche, les avoit fait hâter

ſi prodigieuſement, que non-ſeulement les premiers rangs, mais ceux du milieu, étoient déja beaucoup plus près d'Heropolis que de Bubaſte. Aſarès fut donc obligé pendant toute cette journée de ſe partager entre la défenſe & la fuite: C'eſt-à-dire, qu'après avoir couru pour atteindre ſon infanterie, il ſe tournoit avec ſes deux mille chevaux pour lui laiſſer le tems de s'enfuir encore derriere lui. Cherès, qui après les premieres eſcarmouches marchoit toûjours d'un pas égal pour ne pas s'éloigner du reſte de ſon armée, ſe donna encore la patience de faire repoſer & rafraîchir deux fois toutes ſes troupes, avec les proviſions qu'il avoit fait prendre à chaque ſoldat pour un jour. Il ne doutoit point que ce retardement même ne l'aidât à atteindre les fuyards vers la fin de la route, & à rencontrer une grande partie de leur armée avant qu'elle fût rentrée dans Heropolis. En effet plus de vingt mille fantaſſins Arabes les derniers partis du Camp ne pouvoient plus marcher à une lieuë ou deux de cette Ville. Ceux de Cherès au contraire prirent une nouvelle vigueur à la vûe de l'Ennemi; & comme on ſe trouvoit

là dans une assez grande plaine, Cherès sans arrêter leur marche, fit seulement étendre leurs rangs ; & lui-même à la tête de ses Cavaliers tomba d'abord sur ceux d'Asarès. Un combat si inégal en toute maniere devint bien-tôt une déroute sanglante du côté des Arabes. Leurs deux mille chevaux réduits à une centaine prirent la fuite à travers leur propre infanterie qu'ils auroient entraînée, si Asarès ne fût demeuré seul pour la soutenir encore pendant quelque temps. Son esperance n'étoit pas de la sauver : Mais pendant que ces vingt mille hommes incapables de fuir bien loin se laisseroient tuer ; il songeoit à s'échapper lui-même pour aller pourvoir au gros de son armée rentrée heureusement pour lui & pour elle dans Heropolis. C'est aussi ce qu'il fit au bout d'une demi-heure de défense, en gagnant toûjours les derniers rangs sous prétexte de les faire avancer. Les vingt mille Arabes furent la victime qui sauva le reste de leur nation, sans qu'aucun d'eux demandât jamais quartier. C'est cette pratique qui les a rendus invincibles dans leurs pays, & qui a fait que l'Arabie n'a encore subi le joug d'aucu-

ne domination étrangere. La moitié de l'armée de Cherès, qui n'étoit pas encore arrivée au tems du combat, fut obligée de paſſer par deſſus tous ces corps morts pour ſe rendre à Heropolis. Aſarès en entrant dans cette Ville en avoit fait fermer les portes ; de ſorte que Cherès qui ne vouloit pas faire d'attaque pendant la nuit campa au dehors avec toutes ſes troupes. Le lendemain il fit ſommer Aſarès de lui rendre la place. Celui-ci fit réponſe qu'il n'avoit aucune envie de la garder : Mais qu'il prioit Cherès de ſoufffrir qu'il en tînt les portes fermées juſqu'au lendemain à pareille heure où elles lui ſeroient ouvertes. Cherès pour ne pas expoſer l'interieur de la Ville à quelque déſaſtre de la part des Arabes au déſeſpoir, leur accorda un delai que ſon attaque auroit rendu beaucoup plus long. Ils employerent ce tems à ſe rembarquer. Ainſi ce furent les Citoyens mêmes demeurez ſeuls, qui le lendemain ouvrirent leurs portes au vainqueur & le reçurent avec de grandes acclamations. Elles furent le prix d'une victoire dont la facilité avoit été le fruit de ſa réputation, & n'étoit duë qu'à la longue ſuite de

es travaux précedens.

Comme on pouvoit croire que le aux Sethos abandonnoit pour toûjours ne entrepriſe dont la premiere tentative avoit été ſi malheureuſe ; Cherès e voyant au bord de la Mer rouge, ›enſa ſerieuſement à renvoyer d'abord es Inſulaires de la Taprobane. La déclaration qu'il leur fit de ſon deſſein les etta dans une triſteſſe qu'on ne peut exprimer. Accoutumez, comme ils étoient depuis dix ans entiers, à la conduite du plus ſage de tous Chefs, & du meilleur de tous les maîtres ; flattez même de toutes les découvertes & de toutes les victoires auxquelles ils avoient participé ; il leur ſembloit qu'en retournant dans leur patrie ils alloient tomber dans la ſervitude, ou s'enfermer dans une priſon. Ils ſe rendoient pourtant juſtice, & ils ſentoient bien qu'ils étoient inutiles à Cherès revenu en Egypte & ayant, ce ſemble, terminé toutes ſes guerres. Par rapport même aux ſecours dont ils pouvoient être ; il y avoit long tems qu'ils faiſoient à peine la dixieme partie de ſa flotte. Les recruës qui l'avoient groſſie, étoient de priſonniers délivrés à Sophir, de quel-

ques ſauvages des nouvelles côtes, & ſur-tout des Phœniciens rencontrez dans les grandes colonies qu'ils avoient déja ſur les bords de l'Afrique ſeptentrionale. Il ne s'agiſſoit donc que d'environ trois mille hommes auxquels il ne falloit que ſix Vaiſſeaux pour retourner à leur aiſe dans leur pays. C'étoit même le nombre que les Rois de la Taprobane en avoient fourni. Mais ces Vaiſſeaux étant demeurez dans les embouchures du Nil vers la Mediterranée, les Phœniciens devoient leur en rendre de ſemblables tirez des ports qu'ils avoient ſur la Mer rouge. Comme ils negocioient ſur les deux Mers, ils étoient accoutumez à ces échanges, ou entre eux ou avec les marchands étrangers. Mais il falloit d'abord conduire les Inſulaires juſqu'à un port de cette Mer où les Phœniciens euſſent un établiſſement: & l'on choiſit le Port blanc par où le vrai Sethos étoit autrefois ſorti de l'Egypte. Le premier Officier de la Marine à Heropolis, offrit les Vaiſſeaux de ſon Port pour cette traité, ſi Cherès en obtenoit l'agrement du Roy de Tanis. Cette offre donna lieu à Cherès d'écrire une lettre

au Roy, dans laquelle il lui fit d'abord le détail de l'expulsion des Arabes, & de ce que les Insulaires de la Taprobane y avoient contribué conjointement avec les Phœniciens, à proportion de leur nombre. Il lui demanda ensuite pour les premiers, leur renvoy jusqu'au Port blanc dans des Vaisseaux que le Roy auroit la bonté de leur prêter, & que l'on renverroit incessamment. Le Roy fit à Cherès une réponse très-gracieuse. Après l'avoir remercié de l'important service qu'il venoit de lui rendre; il l'assura qu'il étoit le maître de tout ce qui lui conviendroit dans son Royaume; le priant même de faire en sorte que les Insulaires de la Taprobane s'en retournassent aussi contens, s'il se pouvoit, du Roy de Tanis que de Cherès. Il ajouta qu'après avoir disposé toutes choses pour leur départ; il se flattoit que Cherès voudroit bien venir dans sa Capitale pour y recevoir les honneurs qui lui étoient dûs, & s'y établir même pour toûjours, s'il n'avoit point d'esperance plus haute ou plus agréable. Cherès qui ne voyoit point de poste d'où il pût attendre plus tranquillement la succession du

Royaume de Memphis quand elle ſeroit échuë, répondit au Roy qu'il auroit l'honneur de profiter de ſes bontez; juſqu'à ce que le ſervice de l'Egypte, & ſur-tout de Memphis, ſa véritable patrie, l'appellât ailleurs. Il ne paſſa en effet à Heropolis que le tems néceſſaire pour regler la part qui revenoit aux Inſulaires des richeſſes de la flotte, & qu'on y envoya chercher. Il les chargea enſuite de recommandations & d'éloges auprès de leurs Rois. Eux de leur côté l'aſſuroient qu'ils ne ſe conſoloient de cette ſéparation que dans la penſée d'aller publier ſa gloire & leur reconnoiſſance dans tout l'Orient. On fit place dans les ſix Vaiſſeaux à quelques Ethyopiens, qui en devoient trouver à eux dans le Port blanc, où ils avoient commerce; & qui partirent avec le même regret que les Inſulaires. D'abord après ce départ Cherès renvoya les troupes Egyptiennes dans les quartiers d'où elles étoient venues, & prit avec les ſiennes le chemin de Tanis.

Son deſſein n'étoit pas ſans doute de les conduire juſque dans la Capitale. Mais il devoit trouver ſur ſa route le Canal du Nil où ſes Vaiſſeaux étoient

entrez en arrivant, & c'eſt-là qu'il ramenoit ſon armée. C'eſt auſſi là même qu'il leur donna congé en général, ou pour retourner dans la Phœnicie, ou pour négocier, ſelon leur coutume, dans l'Egypte ou ſur les rivages des deux Mers. Cependant comme dans cette flotte également commerçante & guerriere, il y avoit environ dix mille hommes qui par leur inclination ou par leur fortune étoient moins marchands que ſoldats; Cherès dit à ceux-ci: Que comme il n'y avoit point encore de propoſition de paix entre l'Egypte & l'Arabie; & qu'on ne ſçavoit pas ſi le prétendant à la couronne de Memphis ne viendroit point attaquer ce Royaume, ſuivant ſon premier projet; il alloit mander au Roy de Tyr, qu'en lui rendant ſes troupes, il ſe reſervoit la liberté de les lui redemander dans le cas unique de cette attaque. Ces dix mille hommes, & même tous les autres à l'envi, répondirent qu'ils appuyeroient cette demande par leurs vœux & par leurs empreſſemens. Il finit par leur recommander les Sauvages déja policés qu'ils amenoient avec eux; & tous ceux dont ils s'étoient fait des

Vaſſaux & des aſſociez ſur les côtes de l'Afrique. Il recommanda lui-même au Roy de Tyr les uns & les autres dans la longue lettre qu'il lui écrivit. Elle fut reçuë comme elle devoit l'être ; & tous les articles lui en furent accordés ou promis avec des remercimens & des loüanges extraordinaires. Cependant les Phœniciens, quoique plus éclairez ſur les vertus de Cherès, & par conſéquent plus attachez à lui que les autres ſujets de ſa flotte, ſupporterent plus patiemment une ſéparation qu'ils ne crurent pas devoir être longue pour eux, & qui d'ailleurs les laiſſoit dans ſon voiſinage. C'eſt ainſi que ce Heros, ſans perdre la vûë du Thrône qui lui étoit dû, ſe dépoüilla néanmoins de tous les ſecours étrangers, qui ſur la ſimple manifeſtation de ſon nom l'y auroient porté dès lors, par l'éclat de ſa réputation & par le courant de ſes proſpéritez continues. Mais il ne vouloit point inquiéter la vieilleſſe de ſon Pere. Il comptoit ſur la faveur des peuples après ſon decès : & il ne déſeſperoit pas, en ſe préſentant devant lui en quelque occaſion remarquable, de vaincre, de ſon vivant même, le crédit injuſte

injuſte de la plus inſinuante & de la plus méchante de toutes les femmes.

L'orſqu'il alloit attendre cette occaſion à Tanis, il apprit de quelques Officiers de cette Cour qui l'accompagnoient en chemin : Que les Roys de l'Egypte nourriſſoient entr'eux des mécontentemens ſecrets contre le Roy de Memphis. Le Gouvernement de Daluca en étoit la premiere cauſe. Ces Roys lui attribuoient, non ſans raiſon, d'avoir attiré la guerre des Arabes qui menaçoit toute la Nation: Et ils avoient réſolu par un Conſeil pernicieux, qui n'eſt pourtant que trop ordinaire aux Princes jaloux les uns des autres, de lui laiſſer eſſuyer du moins la premiere attaque des Barbares, ſans la ſecourir. C'eſt pour cela même, ajoutoient ces Officiers, que Daluca inſtruite de leur intention, avoit laiſſé tomber l'orage ſur Tanis, quoique ſi proche, ſans s'émouvoir ; & avoit même empêché ſon fils Pemphos de venir au ſecours de la Princeſſe Mnevie, malgré l'amour qui l'intereſſoit pour elle. Cherès leur répondit, que comme ancien Soldat de Memphis, il ſouhaitoit que l'expulſion des Arabes rendît à ſon Roy l'amitié

des Roys ſes voiſins, que la crainte de ces Ennemis étrangers lui avoit fait perdre.

Comme on ſçavoit le jour où Cherès devoit arriver à Tanis, on avoit fait de grands préparatifs pour ſon entrée. Non-ſeulement la Milice des environs, mais la plûpart des Citoyens de la Ville ſous les armes s'étoient avancez en ordre à près de trois lieuës, pour le recevoir au ſon des trompettes & des tymbales. Il fit tout ce chemin entre deux files de ſoldats, qui arrêtoient derriere eux le peuple des villes & des campagnes voiſines que l'empreſſement de le voir attiroit de toutes parts. Ils diſoient entr'eux que c'étoit-là celui qui revenoit d'un nouveau monde, & qui avoit porté les loix de l'Egypte chez des hommes inconnus. Pluſieurs demandoient à ceux des Officiers qui le ſuivoient, ſi le cheval qu'il montoit actuellement étoit le même qui lui avoit ſervi à délivrer Carthage d'un oppreſſeur, & la Tingitane d'un tyran ? Et ſur le ſigne d'affirmation qu'on leur donnoit, ils couroient de toutes leurs forces pour voir paſſer encore une fois le Cavalier & le

cheval. Arrivé dans la ville, il traverſa une longue & large ruë, où ſans parler d'un peuple innombrable, toutes les beautez de Tanis placées, ou ſur des échaffaux ou à leurs fenêtres, le devoroient des yeux, & ſe permettoient des acclamations juſtifiées par un exemple univerſel. En avançant vers le Palais du Roy, qui faiſoit face de très-loin à la porte par où il étoit entré ; il apperçût ſur le perron une Dame environnée d'un grand nombre d'autres qui ſe tenoient à quelque diſtance d'elle, & qu'elle ſurpaſſoit toutes par la hauteur élégante de ſa taille. Ne doutant point que ce ne fût la Princeſſe, il deſcendit de cheval, auſſi-bien que toute ſa ſuite ; & il marcha à pié aſſez long-temps avant que de pouvoir diſtinguer les traits de ſon viſage. Comme il lui parût qu'elle l'attendoit ſur ſon perron, il hâta un peu le pas. Mais elle, s'avançant inſenſiblement, ſe trouva deſcenduë juſqu'à la derniere marche lorſqu'il arriva dans la place. Quoiqu'il ſe preſſât alors davantage, il ne put l'empêcher de faire à peu près le quart du chemin au-devant de lui. Il diſcerna bien-tôt une perſonne d'une beauté

dre. On ajoûta que c'étoit à ces Roys à recompenſer réellement les grandes actions d'un Egyptien que les autres peuples de la terre ne pouvoient payer que de louanges. On leur fit entendre enfin qu'il leur convenoit de ſoutenir par une reconnoiſſance aiſée & même utile pour eux, la gloire que ce Heros avoit acquiſe à l'Egypte par tant de travaux auſſi avantageux au genre humain que déſintereſſez pour lui-même. Le Roy de Thebes & le Roy de This jugeant ce titre ſans conſéquence ſur la tête d'un homme né dans la ſimple milice, tels qu'ils croyoient Cherès, n'heſiterent pas de l'accorder pour lui au Roy de Tanis. Il ne ſe préſenta pas même à leur eſprit que cette décoration fût ſuffiſante pour engager Spanius, qu'ils ſçavoient être jaloux de l'honneur de ſa couronne, à donner ſa fille à un inconnu. C'eſt pourquoi ils ajouterent d'eux-mêmes qu'à ce titre ſeroit attaché la fonction de Général des armées Egyptiennes dans les guerres étrangeres. Le Roy de Memphis que le faux Sethos avoit inquiété applaudit tout d'un coup & au titre & à la fonction. Mais Daluca qui gouvernoit pour

lui craignoit la vertu dans Cherès, plus que Cherès ne craignoit alors le vice dans elle. Ainſi elle forma différentes objections contre cette nouvelle dignité, & elle n'y conſentit enfin que de peur de la lui voir donner malgré elle.

Spanius reçut de la part de tous ces Roys des Ambaſſadeurs qui ſe concerterent pour arriver en même-temps. Ils avoient ordre de leurs Maîtres de le remercier d'avoir inventé un titre par lequel il les faiſoit tous entrer avec lui dans le même témoignage d'eſtime & de reconnoiſſance à l'égard de Cherès. S'adreſſant enſuite à lui-même, on lui marqua l'étenduë que l'on donnoit à ſon nouveau titre & la fonction qu'on y attachoit. On le pria d'être content d'une dignité qui commençoit & qui finiroit par lui. On lui marqua que les Roys leurs Maîtres ne la croyoient point trop grande pour un Heros, qui après avoir fait tant d'honneur à l'Egypte par ſon nom ſeul, venoit de lui rendre en perſonne un ſervice ſignalé contre les Arabes. Mais que dans les mêmes circonſtances ils ne l'auroient accordée à aucun homme d'un autre caractere

que lui ; & qu'ils ne la confioient qu'à ſa vertu. Qu'ils croyoient enfin que cette même vertu l'engageroit à conſerver pour ſa patrie une affection, dont il avoit donné des preuves avant que d'avoir reçû d'elle d'autres bienfaits que la naiſſance. Cherès répondit qu'il n'appartenoit qu'au Roy, qui avoit demandé pour lui cet honneur, de remercier dignement les Roys qui le lui accordoient avec ſurcroît. Mais que malgré la diſpoſition où il avoit toûjours été de verſer tout ſon ſang pour ſa patrie, il eſperoit que l'union des Roys entr'eux rendant l'Egypte redoutable aux ennemis étrangers, ne feroit de ſa nouvelle dignité qu'un titre ſans fonction : & que bien loin d'en vouloir abuſer, il ſouhaitoit de n'en jamais faire uſage.

Le temps qui s'étoit écoulé pendant cette négociation avoit été plus que ſuffiſant pour allumer dans le cœur de Cherès & de Mnevie un amour plus genereux dans le Heros, & plus tendre dans la Princeſſe. Mais l'extrême ſageſſe de l'un & de l'autre les avoit empêchez par des égards différens, non-ſeulement de le manifeſter au de-

hors, mais de s'en faire l'un à l'autre aucun aveu. Cependant dès le lendemain de la publication de ce titre dans Tanis, le Roy prit sa fille en particulier, & lui dit : Que bien qu'entre les Amans qui s'étoient présentez à elle, il y en eût que des raisons d'Etat lui auroient fait exclure ; il n'avoit jamais eu dessein de lui en faire épouser aucun malgré elle. Qu'ainsi elle seroit encore maîtresse de refuser celui qu'il lui alloit nommer ; parce qu'il pensoit qu'elle ne pouvoit être heureuse qu'avec un époux qui conviendroit à l'un & à l'autre. C'est, continua-t'il, le Conservateur de l'Egypte que je vous propose. La Princesse après avoir dit au Roy que son obéissance lui étoit assurée à l'égard de quelque époux qu'il lui eût proposé ; le remercia du choix de celui-ci : de sorte que le Roy comprit qu'il ne s'agissoit plus que de donner à Cherès la hardiesse d'aspirer à sa fille.

En effet l'ayant mandé & lui parlant sans témoins, il dit que la place où il venoit d'être élevé par tous les Roys de l'Egypte répondoit au service général qu'il avoit rendu à la nation. Mais que sa Dynastie, sa personne, & celle

de ſa fille ayant été délivrées par ſon courage d'un danger prochain & préſent, il ſe croyoit redevable envers lui d'une récompenſe particuliere : Et qu'il n'en avoit point de plus précieuſe à lui préſenter que ſa fille. Cherès répondit qu'il voyoit la généroſité du Roy dans toute ſa grandeur : Que cependant il étoit bien moins touché de ce qui flateroit l'ambition d'un autre dans un tel préſent, que de la liberté qu'il donnoit aux ſentimens de ſon ame : Et que tout inconnu qu'il pût être, c'étoit à cela ſeul que ſe rapportoit ſa véritable reconnoiſſance. Mais, Seigneur : Comme je ſçai que mon pere vit encore, quoiqu'il ne s'aviſe point de me chercher dans les avantures extraordinaires où la fortune m'a conduit ; c'eſt à moi à aller au-devant de lui, pour obtenir ſon conſentement ſur un mariage dont les Rois mêmes ſe tiendroient honorez. Je ne vous demande pour cet éclairciſſement qu'un voyage que mon impatience rendra très-court. Le Roy conçut un nouveau degré d'eſtime pour Cherès ſur la régularité d'une obéiſſance à laquelle il n'avoit pas penſé ; & il lui accorda une

permiſſion qu'il trouvoit convenable par rapport à ſa fille même. Cependant il fut reglé entre le Roy, ſa fille & Cherès, que ce nouvel engagement demeureroit ſecret juſqu'au retour de ce dernier. Qu'il le diſſimuleroit, ſurtout au Prince Pemphos qui avoit paſſé ſecretement par Tanis peu de jours avant l'arrivée de Cherès ; & qui étant amant de la Princeſſe n'avoit pourtant tiré ni du Roy ni d'elle aucune parole ; d'autant plus que la Reine Daluca paroiſſoit être alors en méſintelligence avec eux. On convint enfin que Cherès différeroit ſon voyage de quelques jours pour recevoir les premiers complimens de tous les Ordres ſur le nouveau nom de Conſervateur.

L'eſperance des deux amans, favoriſée par l'autorité qui la rendoit legitime, ouvrit une libre carriere à des vœux déja formez, mais retenus juſques-là dans la reſerve la plus ſevere : Et l'innocence même qu'ils voyoient dans leur amour en fit une paſſion à laquelle ils ne ſoupçonnoient point d'obſtacle. Reciproquement pénétrez de l'eſtime dûë au merite perſonnel de l'un & de l'autre ; ils ſe felicitoient

en ſecret d'avoir de quoi relever le merite de l'objet aimé; la Princeſſe par ſa Couronne miſe ſur la tête d'un homme de fortune, & le Prince inconnu par un thrône ſuperieur à celui de Tanis qu'il comptoit d'y joindre bien-tôt. Rien toutefois n'égaloit la modeſtie de la Princeſſe à cet égard. Trouvant en quelque ſorte ſa naiſſance même inferieure à la gloire de ſon Amant, elle ne pouvoit lui parler que de ſes actions heroïques: Elle y mettoit un prix que les louanges confuſes du monde entier n'exprimoient point; & qui ſurprenoit même quelquefois l'amour-propre de ce Heros. Il n'y ſçavoit autre choſe que de la payer d'un amour qui ne lui laiſſoit aucune défiance, à quelque point que fût parvenuë la délicateſſe de ſon cœur. Un nuage cependant jettoit quelque trouble dans l'ame de Mnevie. C'étoit l'abſence prochaine de Cherès, dont il ſe réjoüiſſoit au contraire par l'eſperance de revenir digne en toute maniere & publiquement d'une telle épouſe.

Il étoit ſur le point de partir pour cet unique deſſein; lorſqu'on apprit de pluſieurs endroits que le faux Sethos,

ayant obtenu du Roy de Meriaba une armée plus forte que la précedente, attendoit la fin du débordement du Nil déja preſque retiré, pour venir attaquer le Royaume de Memphis. Il avoit perſuadé au Roy Arabe que Cherès s'étoit deſarmé lui-même en renvoyant les troupes qu'il avoit formées pendant dix ans; & qu'il lui ſeroit impoſſible de tirer les mêmes ſervices de la milice Egyptienne qui n'avoit été employée depuis ce temps-là à aucune guerre conſiderable. Cette nouvelle redoubla dans Cherès l'impatience de partir: Et ſon devoir ſe trouvant joint aux interêts de ſon amour, il ne parut plus occupé que d'une marche qu'il devoit faire en Général d'armée; au lieu qu'il méditoit auparavant de ſe gliſſer ſeul & ſecrettement dans le Palais d'Oſoroth. Mais cette même circonſtance redoubla l'inquietude de la Princeſſe ſur ſon départ. Il eſt impoſſible de calmer une amante ſur les périls de la guerre; & le courage de Cherès ne lui parut pas moins à craindre que ſon refroidiſſement. Elle lui dit dans le dernier adieu où elle eut occaſion de lui parler ſeule: Que tout le poids de

l'amour tomboit toûjours ſur les perſonnes de ſon ſexe. Que le ſervice de la patrie, les apprêts & les dangers mêmes de la guerre étoient pour les hommes autant de diſtractions & de ſoulagemens dans l'abſence; pendant que ces mêmes objets accabloient le repos & l'inaction d'une amante, à proportion de ſa fidélité & de ſa tendreſſe. Cherès touché de ce diſcours, lui dit, qu'elle lui donnoit la hardieſſe de lui faire un ſerment qui ne paroiſſoit pas d'ailleurs convenable à l'honneur auquel elle avoit raiſon de croire que ſon mariage l'élevoit: C'étoit de lui jurer devant les Dieux de n'épouſer jamais une autre qu'elle. La Princeſſe parut ſatisfaite d'un engagement ſi formel; & ſous prétexte qu'il devoit partir le lendemain de très-grand matin, elle jugea à propos de ne le plus voir pour cacher ſes larmes.

Mais lorſqu'ils étoient ſur le point de ſe ſéparer, le Roy entra dans le lieu où ils venoient de s'entretenir. Il dit à Cherès qu'il ne croyoit point ſes invitations plus fortes que celles de ſa fille, pour l'engager à menager ſa vie & à preſſer ſon retour, autant que

le ſervice de l'Egypte & l'interêt de ſa gloire pourroit le lui permettre. Qu'il ne laiſſoit pourtant pas d'avoir ſes motifs particuliers pour faire les mêmes vœux. Qu'il ne prétendoit point que Cherès lui eut toute l'obligation du choix qu'il avoit fait de lui pour ſon gendre : & que dans le deſſein irrévocable qu'il avoit formé pour la ſucceſſion de ſa couronne, de ne donner à ſa fille aucun époux qui pût être Roy par lui-même ; Cherès étoit de tous les hommes, celui qui avec le plus de merite d'ailleurs rempliſſoit le mieux cette vûë. Cherès frappé de cette déclaration comme d'un coup de foudre, eut bien de la peine à cacher le deſordre de ſon ame. Il tâcha de le déguiſer ſous l'excès de reconnoiſſance & de modeſtie qu'un éclairciſſement ſi flateur pouvoit autoriſer. Il y réuſſit à l'égard du Roy. Mais les yeux d'une amante ſont bien plus penetrants : Et Mnevie, par l'embarras ſeul qu'elle apperçut en Cherès, fut très-affligée de cette exception de ſon pere qu'elle n'avoit jamais ſçûë. Cherès ne voyant point encore quel parti prendre ſur cette cruelle idée, ſe hâta de ſortir, en

faiſant un dernier ſalut au Roy & à la Princeſſe pour toute réponſe.

Ayant cherché d'abord à ſe trouver ſeul quelques inſtans, il commença par s'avouer à lui-même qu'il étoit tombé dans cette paſſion fatale aux Heros les plus vertueux, & dont il avoit un exemple récent dans la perſonne de Giſcon. Qui me retirera moi-même, diſoit-il, de l'abyme, d'où j'ai tiré cet heureux ami. Me voilà chargé d'un ſerment, non plus fort, mais plus ſacré que mon amour même; & j'aſpire au ſceptre de Memphis, que j'ai cru témerairement pouvoir accorder avec l'un & l'autre. Il me reſte d'abandonner ce ſceptre. Mais de quel opprobre vais-je me couvrir; ſi Roy par moi-même de la ſeconde Dynaſtie de l'Egypte, je me réduis à être Roy de la derniére par un mariage; ou pour mieux dire, ſi je deviens le premier ſujet de mon épouſe? Allons à Memphis, continuoit-il, le lieu & le temps m'éclairerònt. Affermiſſez cependant, ô juſtes Dieux, la réſolution que vous m'inſpirez dans ce moment de me conduire en chaque circonſtance ſelon les loix de l'honneur & de la vertu, quoi qu'il

puiſſe m'en couter. La premiere de ces loix eſt ſans doute de remplir actuellement la fonction dont ma Patrie m'a honoré, & de ſuſpendre pour elle tous les troubles de mon eſprit & de mon cœur. Il ſuivit ce projet ſur le champ, & devenant au dehors un homme tout autre qu'il ne l'étoit au-dedans, il commença à faire filer les troupes qu'il prenoit dans la milice de Tanis; en leur marquant la Province du Royaume de Memphis où elles devoient ſe rendre. Il dépêcha des courriers, pour tirer auſſi, ſelon le droit de ſa Charge, des ſoldats de Thebes & de This qu'il fit prendre ſur les frontieres de ces deux Royaumes, afin qu'ils euſſent moins de chemin à faire; & il leur fit donner le même rendez-vous. Après quoi il ſe mit lui-même en route accompagné des Officiers qui convenoient à ſa dignité.

CHERE'S en entrant dans la ville où il avoit reçû la naiſſance & l'éducation, ne put s'empêcher de s'attendrir ſur lui-même. Bien-tôt après, cet attendriſſement ſe tourna ſur la différence qu'il crut appercevoir dans l'extérieur

des maiſons & des Citoyens, qui lui parut ſe ſentir de la longueur d'un gouvernement dur & injuſte. Il reçut en paſſant dans les ruës tous les hommages dont le zele des peuples les avoient laiſſés les maîtres. Mais la Reine avoit retranché preſque tout ce qu'elle avoit pu du Cérémonial qui dépendoit d'elle. Cependant, comme ſans parler du titre de Conſervateur, la milice étoit ſoûmiſe au Général ; les gens de guerre qui s'étoient trouvez ſur ſon paſſage lui firent un grand cortege, juſque dans la place où étoit le Palais du Roy.

Les ſeules approches de Cherès avoient déja cauſé un ébranlement extraordinaire dans l'ame d'Oſoroth. La vertu de ce Heros, plus fameuſe encore que ſes exploits, le dégoutoit extrêmement des intentions dépravées & de la conduite pernicieuſe qu'il appercevoit depuis aſſez long-temps en Daluca, & qu'il ne ſouffroit plus que par habitude & par pareſſe. Ah, diſoit-il, ſi Cherès étoit mon fils, au lieu du rebelle Sethos ; que je lui rendrois avec plaiſir la ſucceſſion de ma couronne ! Et tel qu'il eſt, combien la fortune de mes deux fils ſeroit-elle plus

tranquille ſous ſa tutelle que ſous celle de leur Mere même ! Dans des diſpoſitions qui ſe fortifierent quand il le ſçut à la porte de ſon Palais ; il l'envoya prier de vouloir bien entrer ſeul dans ſon Cabinet. Cherès alla ſe jetter un genou en terre entre les bras du Roy aſſis qui les lui tendoit. Vertueux & brave Cherès, lui dit ſon Pere en le faiſant relever : Vous penſez peut-être qu'on a quelque lieu de me reprocher les allarmes que j'ai attirées ſur mon Royaume & ſur toute l'Egypte ; par la réponſe un peu trop indifférente, que j'ai renduë à mon fils aîné, lorſqu'il m'a fait dire qu'il vivoit encore. Mais outre qu'après avoir établi ſon exiſtence, il auroit pu rentrer auprès de moi avec le temps dans tous ſes droits ; la replique outrageante que vous ſçavez ſans doute qu'il m'a fait faire, & qu'il a ſoûtenuë auſſi-tôt par une guerre ouverte, prouve aujourd'hui que malgré les eſperances de ſa premiere jeuneſſe, j'aurois donné à mes peuples un mauvais Roy en le nommant mon ſucceſſeur. J'avouë qu'au ſortir de l'exemple funeſte de la nuit de Coptos, le ſeul nom de Dulaca dut

l'empêcher de revenir dans mon Palais; & qu'ayant eu depuis la foibleſſe de rappeller cette femme de l'exil où je l'avois envoyée, mon aîné avoit encore ſujet de la craindre dans les derniers tems où il m'a fait propoſer ſon retour. Mais la loy qu'il m'impoſa de la bannir, avoit quelque choſe de ſi audacieux, & de ſi inſolent, qu'il m'a mis lui-même hors d'état de l'executer. En un mot, me voilà borné, quand je le ſouhaiterois autrement, aux deux fils que j'ai eus de Daluca. Je ne vous diſſimulerai point qu'ils ſont l'objet de toute ma tendreſſe. Je me flatte qu'avec le temps vous les trouverez dignes de votre amitié même. Ils la méritent du moins par l'eſtime profonde & la haute admiration qu'ils ont l'un & l'autre pour vos vertus, quoiqu'ils ne vous connoiſſent encore que par la renommée. L'aîné des deux, auquel je deſtine mon Sceptre, eſt dans ce Palais. Il quitte peu ma perſonne, & il n'eſt jamais ſorti du Royaume. Le ſecond plus ardent & plus curieux a déja beaucoup voyagé; & s'il n'avoit crainſ de déplaire à ſa Mere, il auroit porté ſes pas juſqu'à vous; d'autant plus qu'il a

avoüé au retour de ſa derniere abſence qu'il avoit paſſé par des lieux aſſez voiſins de ceux où vous étiez. Mais à peine a-t-il demeuré cette fois un ſeul jour à Memphis qu'il a couru vers les bords de la Mer rouge, pour les défendre de l'invaſion de Sethos; & il y eſt actuellement. Ce n'eſt pas ſans deſſein, brave Cherès, que j'entre avec vous dans ce détail. Je n'heſiterai pas de vous réveler que cette femme qui m'a fait perdre mon fils aîné, lorſqu'il étoit le plus aimable, eſt celle-là même que je crains pour mes deux autres fils qui ſont les ſiens: Et c'eſt contr'elle que je vous demande votre protection pour eux, dans le temps où je ne ſerai plus. Je ne ſuis point aſſez aveugle pour ne pas m'appercevoir que tout le zele qu'elle marque ſurtout à l'égard du Prince Beon ſon aîné, n'eſt qu'une voye qu'elle s'ouvre à elle-même pour conſerver la ſouveraine puiſſance: Et je prévois qu'elle en abuſera encore plus envers mes ſujets par la ſoumiſſion de ſon fils, qu'elle n'en a abuſé juſqu'à préſent par la foibleſſe de ſon époux. Inſpirez à mon fils par vos conſeils, une vigilance &

une fermeté que je n'ai pas euës dans un autre âge, & dont ma vieilleſſe me rend incapable aujourd'hui que j'en connois mieux l'importance & l'obligation. Etendez votre amitié genéreuſe ſur le Prince ſon frere dont elle empêche l'établiſſement chez des Roys voiſins, par de fréquens ſujets de plaintes qu'elle leur donne. Elle ſuſpend aujourd'hui même une inclination avantageuſe que le jeune Pemphos vous expliquera mieux que moi, quand les ordres de la guerre l'appelleront auprès de vous. En un mot, ne devant plus me fier à mon propre choix; c'eſt ſur la voix publique, ſage Cherès, que je vous choiſis pour être le tuteur & le Pere de mes deux enfans. Quoique le titre de Conſervateur de l'Egypte vous donne une fonction plus étenduë; j'oſe eſperer que les intérêts du Royaume de Memphis votre patrie propre obtiendront de vous quelque dégré de préférence.

Seigneur, répondit Cherès: Il n'y a point d'homme dans le monde, quelque barbare qu'il pût être, auquel une confiance pareille à celle dont vous m'honorez n'inſpirât du zele pour les

deux Princes vos fils. Sethos lui-même deviendroit le défenſeur de ſes freres regardez juſqu'ici comme ſes rivaux : Jugez, Seigneur, quelle impreſſion vos diſcours ont faite ſur un homme dont la fidélité a paru aſſez éprouvée, pour engager avec vous les Roys vos voiſins à le nommer Conſervateur de l'Egypte. Alors le Roy qui avoit recommandé au Prince Beon de ſe trouver à la porte de ſon Cabinet, entendit un bruit leger qui lui indiqua qu'il y étoit. Du dedans il lui ordonna d'en ouvrir la porte : Et le Prince étant entré, Cherès lui fit d'une maniere générale, mais très-vive, toutes les proteſtations d'attachement & de ſervice qu'il pouvoit attendre de lui. Le jeune Prince les reçut avec de grands témoignages de reconnoiſſance, & même avec ce reſpect qu'attiroit à Cherès une réputation qui remplacoit à l'égard de tout le monde ſa naiſſance méconnuë.

Dès que Cherès ſe trouva ſeul avec ſon frere, il lui dit que dans une guerre qui menaçoit l'intérieur du Royaume, & qui attaquoit perſonnellement le Roy ; il croyoit qu'un fils deſtiné par ſon Pere à la ſucceſſion de ſa couron-

ne, devoit s'armer lui-même, & donner des preuves de ſon courage. Beon lui répondit que les premieres nouvelles de la guerre avoient fait naître en lui cette penſée & cette réſolution. Que depuis il avoit tenté bien des fois d'obtenir le conſentement de ſa Mere pour aller couvrir les frontieres du Royaume, du moins juſqu'au retour de ſon frere qui voyageoit alors dans les pays étrangers. Mais que ſa Mere s'étoit toûjours oppoſée à ſon deſſein, en lui répréſentant le beſoin que ſon Pere avoit de ſa préſence, pour la conſolation de ſa vieilleſſe; & le beſoin qu'elle avoit elle-même du ſeul fils qui lui reſtoit alors en Egypte, pour entretenir l'amitié de ſon époux envers elle. Elle ajouta qu'elle avoit eu ſoin de garnir les côtes de la Mer rouge, dans l'étenduë qui appartient à Memphis, de Capitaines & d'Officiers plus capables que moi de les défendre: En un mot que ſi ſes prieres ne ſuffiſoient pas pour m'arrêter; elle me faiſoit une défenſe expreſſe de ſortir de l'enceinte de la Ville pendant toute la durée de la guerre. Cherès repliqua que les devoirs publics devoient l'emporter

porter ſur les complaiſances domeſtiques. Qu'il ſe ſouvînt ſur tout qu'un Roy n'eſt ſoumis qu'au maître inviſible du monde. Mais qu'auſſi c'eſt à lui qu'il rendra un compte d'autant plus ſévere des injuſtices qu'il permet, que les perſonnes qui les font lui appartiennent de plus près : Et que par rapport aux hommes, les crimes qu'il tolere dans ſes proches, ajoutent le mépris à la haine qu'il s'attireroit en les commettant lui-même. Ces réflexions, Seigneur, regardent un autre tems. Aujourd'hui vous avez un Roy & un Pere : preſſez-le de vous laiſſer la liberté de venir avec moi. Cette permiſſion ſeule vous donnera droit, dans une conjoncture comme celle-ci, de négliger les défenſes trop intéreſſées d'une Mere. Le jeune Prince étant allé faire cette demande au Roy ; Oſoroth la lui accorda ſur la confiance qu'il avoit en Cherès ; & beaucoup plus encore par la déference qu'il avoit pour ſon avis.

Le Conſervateur qui ſe diſpoſoit à partir inceſſamment alla trouver la Reine ; & lui parlant d'un ton qui ne marquoit ni fierté, ni ſoumiſſion, il

lui dit : Que ſouhaitant d'inſpirer aux Roys de l'Egypte le zele de ſe ſoutenir mutuellement contre les Ennemis étrangers ; il amenoit avec lui de Tanis dix mille hommes, ou du moins leur avoit marqué les poſtes où ils ſe rendroient dans les parties orientales du Royaume de Memphis : Qu'il avoit déja pris ſes meſures pour en avoir autant de chacune des deux autres Dynaſties : Qu'outre cela ne pouvant refuſer dix mille Phœniciens qui s'offroient à lui, & qui réſidoient actuellement dans les Ports qu'ils avoient ſur la Mer rouge ; il voyoit là quarante mille hommes de troupes auxiliaires qui ſeroient ſoudoyées par leurs propres Roys. Qu'ainſi ne voulant avoir que cent mille hommes de troupes réglées, il n'en reſtoit que ſoixante mille à prendre dans la milice de Memphis. La Reine lui répondit qu'elle en avoit envoyé bien davantage ſur les frontieres maritimes du Royaume ; qu'elle alloit par conſéquent en rappeller une partie. Cherès repliqua que bien qu'il ne voulût pas les employer en campagne, il s'en ſerviroit pour fortifier les garniſons déja établies le long de la Mer ;

ou même pour les placer dans des Villes de terre où l'on pourroit en avoir besoin. Mais qu'il la supplioit de ne point faire languir les munitions de guerre & de bouche qu'il auroit l'honneur de lui demander lui-même par ses courriers.

La Reine secrettement offensée d'un discours par lequel il sembloit que Cherès pénétrât ses mauvaises intentions, & encore plus fâchée de ce qu'il emmenoit son fils, dissimula néanmoins ces premiers chagrins qui paroissoient lui en annoncer de plus grands. Elle se contenta de lui dire qu'il auroit raison de ne s'adresser qu'à elle : & que cette précaution étoit importante, surtout s'il arrivoit quelque échec dans la campagne : parce qu'il seroit moins fâcheux que les affaires de la guerre & de tout le Royaume allassent mal, que de chagriner le Roy. Cherès ne répondit rien à un pareil discours : Et en la quittant il pensa que l'on pouvoit bien connoître jusqu'où alloit la méchanceté de certains Ministres : Mais qu'il n'étoit pas possible de deviner la bizarrerie de leurs vûës & de leurs raisonnemens.

Cherès sortant de son Cabinet, pro-

ſita de la nuit qui commençoit pour entrer ſecretement dans la maiſon des Prêtres. C'étoit là le ſeul lieu où il eut pu reſpirer pleinement depuis dix ans entiers qu'il cachoit ſon nom & ſa naiſſance. Les Prêtres qui le reconnurent tous par les deux qui l'avoient ſuivi dans ſes voyages, & qu'il avoit envoyez avant lui dans leur maiſon, le reçurent avec une joye qu'ils pouvoient ſeuls gouter toute entiere. Ils le conduiſirent d'abord dans le derriere du ſanctuaire, où malgré les agitations préſentes de ſon ame, il renouvella courageuſement tous les vœux de ſon Initiation. Là même ils lui rendirent la veſte d'Initié qu'il cacha néanmoins encore long-tems ſous ſes habits de guerre. Au ſortir de-là il leur confeſſa la ſituation de ſon cœur. Ils commençoient à le plaindre; lorſqu'il les fit paſſer au plus haut dégré d'admiration, par les projets heroïques qu'il avoit conçus au ſujet de ſes deux freres. Ils regarderent ſes deſſeins comme un dénouement glorieux aux embarras où l'amour eſt capable de jetter les plus grands hommes. Ils firent enſuite tout ce qui étoit en eux pour contribuer au ſoula-

gement de ſon eſprit, pendant les deux ou trois heures qu'il leur donna. Enfin lorſqu'il fut prêt de ſortir, ils lui préſenterent ſa caſſette qu'ils lui avoient d'abord offerte, & qu'il avoit regardée comme ſon dernier objet. La mort avoit enlevé le grand Prêtre, auquel il avoit écrit de la Taprobane de reprendre en pierreries dans cette caſſette le payement des ſommes qu'il avoit empruntées des Prêtres qu'il avoit trouvez en cette Iſle. Mais ſon ſucceſſeur lui en fit voir la clé attachée à un anneau dans le même état où il l'avoit laiſſée. Il ſe plaignit plûtôt qu'il ne les remercia de leur généroſité. L'ayant ouverte, il leur fit accepter en cette monnoye cette ancienne dette : Mais il ajouta que ſe défiant de l'exactitude de la Reine pour les frais de la guerre qu'il alloit faire ; il les prioit de lui envoyer ſur le même gage les ſommes qu'il leur feroit demander. Comme cette caſſette étoit un veritable Threſor, Cherès pouvoit faire de pareilles avances ſans le diminuer ſenſiblement. Il y prit enfin l'anneau de la feüe Reine ſa Mere, quoiqu'il ne voulût pas le mettre à ſon doigt ; & après leur avoir dit adieu,

il revint dans le Palais.

Comme les perſonnes de la Cour ſçavoient que Cherès avoit été admis ſeul dans le Cabinet du Roy & dans celui de la Reine; on comptoit qu'il ſeroit occupé tout le jour d'affaires d'Etat, & qu'on ne pourroit le voir & lui parler que dans l'aſſemblée qui ſe tenoit après le ſoupé du Roy. Mais auſſi dans cette eſperance cette aſſemblée ſe trouva auſſi nombreuſe qu'elle pouvoit l'être. Cherès y diſtingua d'abord à la premiere place la Princeſſe épouſe du Prince Beon, parce que le Roy & la Reine étoient abſens. Ce Prince ſe fit un plaiſir de mener lui-même le Conſervateur juſqu'à elle. Il fut touché de l'air qu'il lui trouva de la feuë Reine Nephté ſa Mere, autant qu'il pouvoit s'en reſſouvenir, & que la bague qu'il venoit de prendre, & où elle étoit répréſentée, lui avoit rappellé ſon image. Beon lui dit auſſi qu'elle étoit fille du Roy de This actuellement regnant, & par conſéquent Niece de la feuë Reine de Memphis. Là deſſus Cherès admira par combien d'incidens les Dieux ſembloient l'inviter à accomplir la réſolution qu'il avoit formée & qui devoit éclore dans

ſon tems. Cependant la Princeſſe qui laiſſoit voir alors les premieres apparences de groſſeſſe, fit d'abord à Cherès un accueil auſſi gracieux & auſſi flatteur que ſes vrais ſentimens le lui ſuggererent. Mais elle ajouta enſuite un tendre reproche de ce qu'il lui enlevoit ſon époux qui vouloit le ſuivre à la guerre. Cherès appercevant que ſes yeux commençoient à ſe moüiller baiſſa un peu ſa voix; & lui dit que ſi elle lui faiſoit l'honneur de lui donner le lendemain quelques momens avec le Prince, il ſe flattoit de lui faire agréer à elle-même cette courte abſence. Ce rendez-vous étant pris, la Princeſſe livra Cherès de très-bonne grace à toute l'aſſemblée, dont il ſatisfit la curioſité avec une complaiſance qui attira autant d'éloges que les choſes mêmes qu'il racontoit.

Il employa toute la matinée du jour ſuivant aux ſoins de ſon miniſtere, & à mettre tout en ordre pour partir le lendemain. Mais un peu avant midi, il alla, comme il en étoit convenu, à l'appartement de la Princeſſe, où il trouva le Prince Beon. Il n'eut pas de peine à faire concevoir à la Princeſſe que l'hon-

neur & le devoir demandoient ſon Epoux à la guerre ; & ſon Epoux même l'y avoit déja diſpoſée. Mais elle dit que pendant ſon abſence elle alloit ſe retirer chez les Prêtreſſes dans le Palais Sacerdotal ; & qu'elle avoit déja obtenu leur agrément pour y coucher dès la nuit prochaine. Son mari l'invitoit encore à joüir des amuſemens de la Cour. Mais elle répondit obſtinément qu'elle n'en vouloit point d'autres juſqu'à ſon retour, que ſes lettres & la compagnie des Prêtreſſes. Cherès loüa beaucoup ſon deſſein ; & pour entrer dans l'eſprit de cette Princeſſe vertueuſe, il lui dit, qu'il comptoit beaucoup, pour le ſuccès de leur entrepriſe, ſur les prieres qu'elle adreſſeroit aux Dieux pendant ſa retraite. Au ſortir de-là, il continua de hâter ſes préparatifs. Il rendit même le Prince participant des plus conſidérables ; & il trouva en lui un diſciple très-attentif aux raiſons & aux motifs qu'il lui expoſoit de ſes différens arrangemens.

Tout étant reglé de maniere qu'il avoit de libre le reſte de la ſoirée & la nuit ſuivante ; il trouva moyen de s'enfermer pour écrire à la Princeſſe

de Tanis. Il lui mandoit en ſubſtance : Que par des enchaînemens qui n'étoient pas nouveaux entre des gens de condition militaire, il n'avoit pû aſſûrer la découverte reciproque entre ſon Pere & lui, que pour la fin d'une campagne qu'il ſe flattoit de terminer en peu de tems. Mais que ces obſtacles mêmes, ce délai, & les ſuites de la victoire qu'il demandoit aux Dieux lui rendoient l'idée de Mnevie encore plus préſente & plus précieuſe, que lorſqu'il avoit l'honneur de l'entretenir tous les jours. Enfin que depuis ſon départ il s'étoit fait de nouveaux motifs de la revoir inceſſamment. Il termina-là ſa Lettre, ſans y avoir employé aucun des termes familiers à l'amour qui n'y étoit pas même nommé. Le lendemain un peu avant le lever du Soleil, il partit de Memphis avec le Prince Beon, & avec quelques troupes qu'il avoit reſervées pour leur ſuite particuliere.

La principale vûë de Cherès en ce renouvellement de guerre étoit de prendre l'impoſteur vivant. Son deſſein n'étoit pas de renvoyer la manifeſtation plus loin que le retour de cette campa-

gne, quand même il ne parviendroit pas à cet objet particulier : mais quoiqu'il eût dans le témoignage des Prêtres qui l'avoient ſuivi, & dans ſon caractere d'Initié des preuves incommunicables à tout autre qu'à lui de la vérité de ſon état ; il regardoit la confrontation & la confeſſion forcée de l'impoſteur ſaiſi, comme une circonſtance déſirable pour donner un plus grand luſtre à ſa déclaration. Après avoir paſſé au-delà de cette grande Iſle formée par le Nil à l'Orient de Memphis, dans laquelle eſt enfermé le Nome appellé Nilopolite, il s'arrêta dans un lieu d'ailleurs très-commode, ſitué à vingt lieuës ou environ de Memphis & à dix lieuës de la Mer rouge. Il jugea à propos d'établir-là avec le peu de troupes qu'il amenoit & celles qui étoient déja arrivées de Tanis, le centre ou le rendez-vous principal de ſon armée. Enſuite laiſſant Beon avec le titre de Commandant, & ſous le conſeil de quelques Officiers habiles qu'il avoit connus autrefois, & qui ne le connoiſſoient plus; il l'avertit de recevoir & de placer dans les quartiers qu'il lui marqua les troupes auxiliaires qui devoient arriver.

Après quoi il alla accompagné de peu de gens vers les côtes de la mer pour les viſiter, & pour prendre, s'il ſe pouvoit, de ſes propres yeux, quelque connoiſſance de la flotte ennemie.

Il étoit naturel de commencer cette viſite par l'endroit où campoit Pemphos ; d'autant plus que ce Prince avoit choiſi la partie du rivage la plus dénuée de Fortereſſes, & dont la nature du terrain rendoit l'abord le plus facile. Sa tente étoit immédiatement au bord de la mer ; & elle étoit environnée au loin d'une armée de ſix vingt mille hommes. Sa Mere, pour le conſoler des chagrins qu'elle lui donnoit d'ailleurs, lui avoit conféré le titre de Commandant, en le ſoumettant néanmoins à un Conſeil. Mais la vivacité de ce jeune Prince, & l'expérience qu'il avoit acquiſe dans ſes voyages, & qu'il ſçavoit faire valoir, avoient déja changé ce titre en réalité. Cependant dès qu'il eût appris que le Conſervateur arrivoit à ſes dernieres lignes ; il lui envoya une députation, par laquelle il lui fit dire, que ne croyant pas devoir quitter ſon poſte ſi près de la nuit, il l'attendoit pour lui remettre le

commandement à l'entrée de ſa tente. Le Conſervateur lui fit répondre qu'il le ſupplioit de l'attendre dans ſa tente, & même de l'y recevoir ſeul : parce qu'il avoit à conferer avec lui dès ce jour-là, & à lui demander ſes avis pour la conduite de cette guerre.

Cherès n'étoit pas ſi peu clairvoyant qu'il ne jugeât par un grand nombre d'indices que le Lecteur peut avoir apperçus, que le Prince qu'il alloit aborder étoit ce même Pammus qui étoit venu le trouver dans les champs de Carthage. Mais comme il ſentoit que Pemphos avoit jugé à propos de déguiſer à ſa Mere la liaiſon qu'ils avoient déja euë enſemble, il réſolut de ſuivre juſqu'au bout cette réſerve. En effet ils ſe ſaluerent, à l'entrée de la tente du Prince, comme deux hommes qui ne ſe connoiſſoient que par leur rang & par leur nom. Mais ayant été laiſſés ſeuls dans le même moment ; le jeune Pemphos plein de vénération & de reconnoiſſance pour ſon Maître en fait de guerre, autant que d'amour pour la Princeſſe de Tanis, commençoit d'ouvrir ſon cœur à Cherès, comme à un homme qu'il jugeoit avoir vû ſans

intérêt l'objet de ſes vœux. Il entreprenoit un détail des injuſtices de ſa Mere, qui par des animoſitez perpetuelles contre les Roys ſes voiſins, l'avoit empêché d'aller offrir ſon bras à la Princeſſe Mnevie dans l'irruption récente des Arabes. Je m'en ſuis conſolé, ajoûtoit-il, par rapport à elle, puiſqu'elle trouvoit en vous un bien plus grand défenſeur; mais j'en ſuis inconſolable par rapport à moi. Cherès ſaiſit le premier intervalle que lui laiſſa la rapidité des diſcours de ce jeune Amant, pour lui dire: Seigneur, la Princeſſe Mnevie eſt inſtruite de votre zele, & elle ne vous attribuë point les mauvais procedez de la Reine Daluca. Mais il faut achever la conquête de ſon cœur par l'accompliſſement des devoirs que votre patrie vous impoſe ici, & la mériter en lui préférant aujourd'hui le ſervice de Memphis, qui ſelon toutes les apparences va être bien-tôt attaquée. Ah! trop vertueux Cherès, reprit Pemphos, que vous êtes heureux d'être au-deſſus de toutes les foibleſſes de la nature! C'eſt bien mon deſſein de remplir ici les fonctions que vous me donnerez: mais en vérité à la fin de cette campagne, il ſera bien tems que

je recuëille le fruit de trois ans de perſévérance. J'ai executé ſans délai la condition que Mnevie m'avoit impoſée d'aller me former à votre Ecole. Je n'ai peut-être pas lieu de m'en repentir, & vous m'avez paru content de moi. J'oſe même eſpérer que la compaſſion & l'humanité, qui eſt la plus éclatante de vos vertus, m'aidera dans un amour auſſi ardent & auſſi traverſé que le mien. Cherès lui répondit : Vous pouvez conſerver l'eſpérance, mais banniſſez l'agitation pour vous livrer tout entier aux ſoins de la guerre. Commençons dès ce moment à nous en entretenir. Là-deſſus il lui communiqua le projet de prendre leur ennemi vivant. Il lui fit concevoir qu'une ſimple viciſſitude d'attaques & de réſiſtances entretiendroient à jamais dans l'eſprit de tous les hommes l'idée d'un prétendant, qui cauſeroit une inquiétude éternelle aux ſucceſſeurs de la Couronne de Memphis. Mais, dit Pemphos, le ſuppoſant pris & reconnu, il conviendra peut-être à mon frere de lui céder; ou ce qui ſeroit encore pis, l'armée & les peuples pourroient s'aviſer de l'y contraindre. Je me charge de l'évenement, dit Cherès, &

je vous répons qu'il ne prendra pas la place de votre frere. Ne ſongeons qu'aux moyens de venir à bout de notre entrepriſe. La garde que vous faites ici du rivage eſt excellente pour empêcher l'abord de l'Ennemi : Mais n'amenant point de déciſion elle ne doit point avoir de fin. C'eſt déja un grand mal d'être tenu long-temps en haleine : & de ſe fatiguer dans une attente. Les Arabes, ſans ſortir de chez eux vous impoſeront tous les ans le même exercice par de faux bruits. Profitons de leur deſſein manifeſté cette fois par leurs vaiſſeaux apperçus, pour les attirer par notre retraite ; & employons l'apparence de la crainte pour faciliter leur débarquement. Pemphos entra avec joye dans cet avis qu'il n'auroit pas oſé prendre de lui-même par l'appréhenſion des reproches de la Cour.

Le jour ſuivant le Conſervateur envoya demander les dix mille Cavaliers Phœniciens qui attendoient ſes ordres dans une colonie très-voiſine, & qui partirent auſſi-tôt pour le rendez-vous général. Il prit enſuite des arrangemens avec Pemphos, pour diſtribuer une

partie des troupes qu'il avoit de trop en quelques Villes du voiſinage ; afin de laiſſer libre une plaine aſſez déſerte, qui conduiſoit du rivage au camp où il avoit laiſſé Beon. Il nomma Pemphos Commandant de ces troupes ſurnumeraires, auſſi-bien que des Garniſons des Villes Maritimes, pour s'en ſervir lorſque les Ennemis auroient débarqué, & ſe ſeroient avancés dans la plaine. Il fit partir en même-temps les troupes de la grande armée qu'il deſtinoit pour ſon camp. Et même comme les Vaiſſeaux Arabes ne paroiſſoient point encore enſemble ; il y retourna avec elle, & y trouva celles qu'il attendoit & de Thebes & de This. En ayant fait la revûë ; & s'étant bien aſſûré du nombre ſur lequel il avoit compté, il revint en diligence ſur le rivage de la mer, où il n'avoit laiſſé qu'une douzaine de mille hommes avec leurs tentes dreſſées.

Enfin au bout de cinq ou ſix jours, & le lendemain d'une nuit où Pemphos étoit venu lui raconter les préparatifs qu'il avoit faits dans les ports voiſins ; l'Aurore leur découvrit une flotte formidable qui parut ſe diſpoſer à une

deſcente. Le Conſervateur ayant renvoyé le Prince à ſon département, fit lever ſon camp de douze mille hommes à la vûë de l'ennemi, avec une promptitude qui avoit tout l'air d'un effroi & d'une fuite. Les ſoldats avoient ordre d'abattre leurs tentes ſans les emporter, & auſſi-tôt de ſe mettre en marche après lui pour le rendez-vous général. Il leur commanda, même de laiſſer tomber le long du chemin quelques armes & quelques hardes, comme il arrive à des troupes qui marchent avec précipitation. Ses meſures néanmoins étoient priſes de telle ſorte que quelque diligence que pût faire la flotte pour débarquer, elle devoit laiſſer trois grandes heures d'avance aux douze mille hommes. Mais comme on n'avoit point fait d'obſtacle aux Arabes ſur le rivage ni ſur la route, la queuë même de leur armée profitant d'un clair de Lune étoit à minuit à trois ou quatre lieuës de la mer. Pemphos attendit qu'ils fuſſent tous paſſez pour rétablir ſur le rivage ſoixante mille hommes qu'il eut bientôt remis enſemble; & qui au lieu d'empêcher, comme aupa-

ravant, les Ennemis d'aborder, devoient les empêcher maintenant de s'en retourner. Mais ce jeune Prince pour meriter la bienveillance de Cherès dont il croyoit avoir besoin, lui avoit proposé une expedition aussi hardie qu'importante, à laquelle le Conservateur ne l'auroit jamais engagé; & qui néanmoins fut executée cette même nuit avec toute la hardiesse & tout le bonheur qu'on pouvoit attendre: C'étoit celle dont il lui étoit venu rendre compte la nuit précédente, comme d'une chose prête. Dès le même jour que Cherès lui eut communiqué le dessein de laisser entrer les Arabes dans l'Egypte, il imagina de brûler leurs vaisseaux lorsque les hommes seroient descendus à terre. Malgré toutes les objections de Cherès; il insista si vivement sur la legereté avec laquelle les Nautoniers Egyptiens & Phœniciens conduisoient leurs petites barques dans des Fêtes qu'ils donnoient sur mer depuis son absence, qu'il lui fit entendre qu'ils se feroient un jeu de passer & de repasser entre les vaisseaux Ennemis, en échappant même aux traits qu'on pourroit lancer sur eux.

Il ajoûta que des vaiſſeaux preſque vuides manqueroient de défenſe, & que la haine de leurs Marchands & de leurs Pêcheurs contre les Corſaires Arabes, leur feroit trouver tout le courage & toute l'induſtrie qu'il leur falloit pour cet exploit. Cherès ſe rendit à ſes raiſons. En effet, comme la Lune ſe couchoit à minuit cette nuit-là, Pemphos conduiſit lui-même trois cent petites barques chargées de matieres combuſtibles. Elles trouverent moyen d'aborder ſans être vûës, une flotte de deux cent vaiſſeaux, dont chacun portoit un fanal qui n'éclairoit que leurs Ennemis. Ce fut bientôt un embraſement général, dont trois ou quatre vaiſſeaux échapperent à peine pour aller porter en Arabie la nouvelle d'un déſaſtre d'autant plus ſiniſtre, qu'il faiſoit augurer le ſort des troupes débarquées, ſans que ces fugitifs en ſçuſſent aucune circonſtance. Mais dès que Pemphos eût aſſuré par ſa préſence le ſuccès de l'entrepriſe; il revint joüir ſur le rivage de la fin de ce ſpectacle; en attendant que la défaite des Arabes par l'armée du Conſervateur lui renvoyât les fuyards & lui donnât lieu d'achever leur deſ-

truction avec ſes troupes.

Aſarès qui connoiſſoit le pays avoit été bien aiſe de ſortir des lieux deſerts pour s'aller établir dans les pâturages de l'Egypte, qui l'approchoient d'ailleurs de la Capitale où il portoit ſes vûës. La temerité qu'il pouvoit ſe reprocher étoit balancée par l'avantage de la ſurpriſe qu'il cauſeroit aux Ennemis ; & le nombre de ſes troupes qui paſſoient ſix vingt mille hommes le raſſuroit contre les obſtacles auſquels il s'attendoit auſſi. Cependant l'aſpect d'une armée rangée en bataille, en face de laquelle il ſe trouva au point du jour le ſurprit extrêmement. Ce n'étoit plus même là une plaine libre qui permît les extentions ou les écarts à droite ou à gauche. Le Conſervateur, qui avoit eu le choix du terrain, s'étoit poſté dans un endroit où le chemin ſe retreciſſoit en une gorge très-longue, & par tout d'environ trois cent piés de large, bornée d'un côté par une colline d'une hauteur mediocre, & de l'autre par un bras du Nil. Cette gorge avoit même l'avantage qu'elle ſe détournoit un peu vers le Nord ou vers Memphis ; & qu'ainſi ſes ſoldats n'auroient pas devant les

yeux le Soleil levant. Un inconvenient plus fâcheux pour Asarès, c'eſt qu'il avoit cru devoir marcher toute la nuit, pour épargner à ſon armée une traite de dix lieuës en plein ſoleil, ſur un terrain ſablonneux; & ſans aucun ombrage. Ainſi ſes troupes ſe trouverent laſſes & dérangées devant des troupes fraîches & en bon ordre, à l'exception des douze mille hommes que le Conſervateur avoit fait paſſer ſur le derriere de ſon camp, & qui même ne ſervirent pas. Cherès eſſayoit toûjours de donner à ſes ſoldats ces ſortes d'avantages: Et ſa maxime étoit qu'un Général meritoit bien mieux le nom de grand Capitaine en rendant une victoire aiſée, qu'en en remportant une autre qu'il avoit laiſſé rendre difficile. Ainſi ſans donner le temps aux Arabes de ſe reconnoître, il fit tomber ſur eux la Cavalerie Phœnicienne ſuivie de toute ſon armée; en gardant toûjours auprès de lui le Prince Beon qu'il ne vouloit expoſer à des perils ni plus grands ni moindres que les ſiens. Le faux Sethos ſe rappellant en cette occaſion tout ce qu'il avoit d'intelligence, laiſſa à ſes premiers Officiers l'ordre de ſoutenir

cette attaque le plus qu'ils pourroient avec une dixaine de mille hommes, en ne reculant que peu à peu ; pendant qu'il alloit à toute bride faire mettre en bataille les troupes qui arrivoient ſucceſſivement. Revenant donc ſur ſes pas, juſqu'à une grande demi-lieuë, & faiſant ſigne à ceux qu'il rencontroit de revenir avec lui, il forma ſes premieres lignes dans un endroit de la même gorge avec les troupes déja venuës juſques-là ; & il les fortifioit tout de ſuite à meſure qu'il en venoit d'autres. Celles qu'il avoit chargées de ſuſpendre l'impetuoſité de l'armée Egyptienne ſe défendirent ſi bien, qu'il ne les vit reculées juſqu'à lui que lorſqu'il avoit déjà un corps de bataille très-nombreux. Il avoit eu même la précaution de leur menager une place où ils ſe rangerent. Ce fut alors que l'eſperance d'un côté & le deſeſpoir de l'autre produiſirent des efforts reciproques d'une valeur extraordinaire. Comme il ſurvenoit toûjours des troupes à Aſarès, il ſoutint long-temps le double travail de ranger en bataille & de combattre. Dans les perils auſquels il s'expoſoit. il crut appercevoir l'attention que les

ſoldats ennemis apportoient à épargner ſa perſonne. Il s'en prévalut pour porter par-tout ſes ordres, avec encore plus de hardieſſe qu'auparavant. Il ne pouvoit pas faire ſans doute un meilleur uſage de ſa conjecture. Mais voyant que malgré tous ſes ſoins le carnage qui s'étoit maintenu peu de temps dans l'égalité s'étendoit de plus en plus du côté des Arabes; une colere aveugle en un ſens, & bien fondée en un autre, le conduiſit vers Cherès; dans la penſée confuſe qu'il lui importoit encore plus de lui faire perdre, s'il pouvoit, la parole avec la vie, qu'il n'importoit à Cherès de le conſerver pour un odieux éclairciſſement. Là-deſſus, s'animant encore de l'eſperance d'un combat avantageux pour lui par l'intention même de ſon adverſaire, il s'approcha inſenſiblement de Cherès dans le commencement de la mêlée. Pendant que Conſervateur portoit tous ſes regards d'un autre côté, il alloit faire tomber dans le défaut du caſque & de la cuiſſe un coup de ſabre qui lui auroit enlevé la tête, ſi le Prince Beon qui en apperçut à temps n'eût avancé ſon bouclier pour recevoir le coup. Il fut

ſi violent que ce Prince en perdit, pour trois jours tout uſage du bras gauche; ſans que néanmoins il en voulût avertir perſonne avant la fin d'un combat devenu d'autant plus dangereux pour lui, qu'il continua toûjours d'employer ſon épée, ſans pouvoir ſeulement ſoulever l'arme défenſive. Mais Cherès averti par le bord même du bouclier qui gliſſa rudement le long de ſon bras, vit en même-temps le péril & le ſecours. Alors ſe ſervant de ſon merveilleux cheval, il le fit cabrer à côté de celui d'Aſarès. Cet animal embraſſant le Cavalier avec ſes deux jambes de devant le fit tomber par le poids de ſon corps de l'autre côté de la ſelle. Auſſi-tôt le Conſervateur donna ordre à trois Officiers en qui il ſe confioit, de le relever & de l'emmener au fond de ſon camp; où on le garderoit enfermé ſeul ſans lui parler, & ſans lui permettre de parler à perſonne.

Les Arabes ayant perdu leur Général ne chercherent plus leur ſalut que dans la fuite; & ils s'exhortoient mutuellement à s'aller rembarquer dans leurs Vaiſſeaux pour ne plus revenir en Egypte. Mais quelle fut leur ſurpriſe

lorſqu'étant

lorſqu'étant à peine à moitié de leur chemin, ils rencontrerent l'armée de Pemphos qui venoit à pas lents au-devant d'eux? Leurs Officiers tâcherent de leur inſpirer une nouvelle vigueur dans la néceſſité où ils ſe voyoient de ſurmonter cet obſtacle, pour arriver, à leur unique aſyle qui étoit leurs Vaiſſeaux. Ils eſſuyerent encore là un ſecond carnage qui donna le temps à l'armée du Conſervateur d'arriver à la vûë de l'autre, & de les mettre, en les enfermant, hors de toute eſperance de ſauver un ſeul d'entr'eux. Ils ſe défendoient pourtant toûjours ſelon la Loi de leur pays qui leur interdiſoit de ſe rendre, & qui ne leur permettoit que la fuite qui étoit même une de leurs manieres de combattre; mais qui n'avoit plus ici de lieu, ni comme combat ni comme reſſource. Cependant le Conſervateur & Pemphos qui connoiſſoit ſon eſprit, non-ſeulement ſe laſſoient de tuer, mais prenoient pitié des vaincus. Ce dernier fit donc crier par-tout que leurs Vaiſſeaux étoient brûlez, & appris par ces cris l'execution de ce projet à Cherès lui-même qui ne la ſçavoit pas encore. A cette nouvelle

les Arabes demeurerent immobiles ; & le carnage ceſſant auſſi-tôt, ils ſe laiſſerent désarmer ſans dire un ſeul mot. Ainſi, & ſuivant l'exemple donné en d'autres temps par leurs ancêtres, ces malheureux reſtez en vie de ſix vingt mille hommes qu'ils étoient fournirent cette fois ſoixante mille eſclaves aux Egyptiens. Pemphos ſe chargea de les aller diſtribuer dans les villes maritimes juſqu'à ce qu'on les y vînt acheter. Après quoi il ſe rendit au camp du Conſervateur qui y étoit revenu le premier. Cherès ayant renvoyé de-là toutes ſes troupes avec des éloges & des recompenſes convenables, ſe diſpoſa au bout de trois jours à retourner dans la Capitale avec les deux Princes ; & ſuivi des Officiers & des compagnies que leur rang attachoit à eux trois.

PENDANT que toutes ces choſes ſe paſſoient, la Princeſſe Mnevie étoit livrée à tous les troubles que l'abſence & l'incertitude peuvent jetter dans un cœur dont l'amour s'eſt rendu le maître. Le dernier adieu de Cherès, ſi vif dans le ſerment qu'il lui avoit fait, ſi interdit au diſcours de ſon pere, étoit

pour elle une énigme impénétrable. Le conſentement public qu'il ſembloit donner au nom que prenoit l'impoſteur, joint à la recherche difficile d'un pere inconnu ou qui ne le connoiſſoit pas, la tenoit auſſi éloignée que tout le monde de l'explication qu'elle cherchoit. Intimement perſuadée de la vertu de ſon amant, cette vertu même la perſuadoit d'un amour qu'il n'auroit pas voulu contrefaire. Mais, diſoit-elle, ſi cet amour devient illégitime par quelque ſecret que j'ignore ; ah je ſens trop que ſa vertu deviendra redoutable. Prenant enſuite la lettre de Cherès & la reliſant, quoiqu'elle la ſçût par cœur ; elle ſe conſoloit par l'aſſurance d'un ſouvenir qu'il nommoit précieux, & par la promeſſe d'un retour empreſſé. Mais elle s'allarmoit du ton ſerieux & circonſpect hors duquel un mariage preſque conclu devoit le mettre.

Ne pouvant plus ſupporter ſes inquiétudes, elle conçut la penſée d'aller conſulter les Prêtres d'Heliopolis les plus fameux de l'Egypte pour la divination. Cette ville appartenoit d'ailleurs à la Dynaſtie dont elle étoit heritiere, & elle étoit placée vis-à-vis

de Memphis, assez près de la rive orientale du Nil, à l'endroit de sa plus grande largeur. C'étoit une proximité qui soulageoit l'imagination de Mnevie, quoiqu'elle ne dût pas en profiter davantage à l'égard de Cherès que si elle avoit été separée de lui par l'Ocean. Quelques jours après qu'elle eut reçu sa lettre, elle proposa son dessein à Spanius ; en le déguisant néanmoins sous le nom d'une retraite qu'elle souhaitoit d'aller faire, à l'exemple de la Princesse de Memphis, chez les Prêtresses d'Heliopolis ; pour prier les Dieux de bénir les intentions du Roy son pere sur son mariage. Le Roy, qui avoit beaucoup de complaisance pour elle, lui accorda sa demande ; & il lui donna une suite convenable de femmes & d'Officiers qui devoient l'attendre dans la ville où elle vouloit aller, jusqu'à ce qu'elle sortît de la maison Sacerdotale. Parmi ces femmes il y en avoit une qui avoit été nourrice de la Princesse & à qui elle avoit ouvert son cœur : & pour être moins contrainte dans la route, elle la fit mettre dans son char fait exprès pour ne tenir que deux personnes. Dès que la Princesse fut arrivée,

le Grand Prêtre ſuivi de cinq autres, & un pareil nombre de Prêtreſſes la reçurent, mais toute ſeule, avec le reſpect qui étoit dû à leur Reine future. On l'appelloit même dès lors Princeſſe Reine, comme toutes les heritieres naturelles d'un Royaume de l'Egypte. Ils la conduiſirent d'abord par l'interieur de leur maiſon dans le Temple du Soleil qui connoit le nom à Heliopolis. Il étoit pour lors fermé au peuple; & là elle pria le Dieu d'amener le jour où ſon ame ſeroit tranquille. Etant paſſée enſuite dans un appartement qui tenoit au Temple; elle dit à ceux qui l'accompagnoient qu'elle étoit venuë pour conſulter leur profond ſçavoir ſur un avenir qui enfermoit le bonheur ou le malheur de ſa vie. Les Prêtres, qui connoiſſoient à fond les mouvemens du cœur humain, virent tout d'un coup de quoi s'agiſſoit; & par la circonſtance du jour de Cherès à Tanis, ils pénétrerent aiſément un ſecret que la conduite des deux Amans, & le grand uſage qu'ils avoient du monde, avoit dérobé à toute la terre. Le Grand Prêtre lui répondit que par rapport à ſon deſſein, il alloit la laiſſer avec le ſeul Prêtre

Chef de la Divination, & avec la confidente qu'elle voudroit choisir entre les six Prêtresses qu'elle voyoit devant elle. La Princesse en choisit une qu'elle avoit connuë à Tanis peu de temps avant l'arrivée de Cherès en cette Capitale. Le Grand Prêtre ajoûta que pour mériter les réponses célestes, il falloit qu'elle se soumît pendant douze jours à tous les avis du Chef de la Divination ; & qu'elle y seroit exhortée par la Prêtresse confidente qui ne la quitteroit jamais ni pendant le jour ni pendant la nuit.

Aussi-tôt on lui fit commencer un jeûne rigide par rapport au manger ; mais on l'adouciſſoit par des liqueurs délicieuses où, comme nous l'avons dit ailleurs, il entroit des assoupissans. Le Prêtre & la Prêtresse jeûnoient comme elle, à cela près qu'ils usoient d'autres liqueurs & plus nourrissantes. Elle ne feignit point de découvrir à ses deux conducteurs l'état de son ame & toutes les circonstances de la passion qui l'agitoit, afin que leurs réponses fussent plus précises. En général, la maniere dont on traitoit les consultans à Heliopolis, soit pour le corps, soit

pour l'esprit, les amenoit peu à peu à une révelation presque involontaire de tous leurs secrets. Mais de plus elle n'eut pas demeuré un jour & une nuit dans le Temple que par les avis du Chef de la divination, qui n'étoit pas aussi assidu auprès d'elle que la Confidente, les Prêtres de Memphis avoient déja été consultez sur les dispositions du vrai Sethos. Quelques disputes que les Prêtres de l'Egypte eussent ou fissent semblant d'avoir entre eux sur le culte de leurs differentes Divinitez; ils s'entr'aidoient avec un merveilleux zele sur l'article de la Divination, à quelqu'un de leurs douze principaux Temples que les Consultans s'adressassent: & ils sentoient combien ils se nuiroient à eux-mêmes, en ne soutenant pas leurs confreres dans un art de conjecture.

Le lendemain le Prêtre & la Prêtresse commencerent à conduire Mnevis par les routes souterraines, & dans un Char, usqu'à un Elisée, tel à peu près que ous avons décrit celui de Memphis. e chemin que l'on faisoit faire aux Consultans étoit pour le moins aussi ong qu'à Memphis. Mais par les allées

d'un labyrinte qu'on n'appercevoit pas, & le long desquelles des lumieres sans nombre éclairoient par-tout des caisses de Myrtes & d'Orangers, on arrivoit au bout d'un long tems à un lieu qui touchoit le Temple d'où on étoit parti. Là on fit passer devant la Princesse à une certaine distance, des spectacles où des Scenes d'Amans heureux ou malheureux, qu'on lui donnoit pour les ombres de ceux auxquels ces histoires étoient arrivées. Lorsqu'elle étoit lasse d'avoir marché ou de s'être tenuë debout, on la faisoit entrer dans des Cabinets où trouvant un lit de repos elle commençoit à s'assoupir. Alors des voix mélodieuses accompagnées d'instrumens, sans qu'on vît personne, chantoient des vers où l'on balançoit les attraits & les douceurs de l'amour avec ses dangers & ses peines. Tout cessoit dès qu'elle ouvroit les yeux; & souvent elle les refermoit pour entendre encore cette harmonie.

C'est ainsi que pendant toute la durée des préparations, plus ou moins longues selon les circonstances, on tenoit les Consultans, & sur-tout ceux que les inquietudes de l'amour ame-

noient là, dans une ſituation toûjours indéciſe. Il faut même avoüer, qu'au lieu que les Prêtres de Memphis, plus exacts ſur la morale, n'employoient que la douceur des paroles & la force des raiſons pour guerir les paſſions malheureuſes; ceux d'Heliopolis au contraire, pour mieux aſſurer le preſtige de la grande repréſentation qui devoit en fermer les reponſes, entretenoient volontiers juſques là les bleſſures des cœurs malades. Mais enſuite auſſi les ſcenes de ces repréſentations étoient auſſi ſages & auſſi inſtructives qu'à Memphis. Enfin en ſortant de l'Eliſée on montroit à Mnevie la porte du Temple de la Divination, dont on lui promettoit l'entrée comme le fruit des préparations auſquelles elle s'étoit aſſujettie.

La viſite de l'Eliſée ayant été faite ept fois pendant les douze jours: & après bien des Sacrifices offerts au lieu pour elle dans le Temple fermé; le Prêtre & la Prêtreſſe menerent enfin la Princeſſe Reine directement au Temple de la divination. Avant que de le lui ouvrir, on lui fit prononcer à la porte les trois queſtions qu'elle venoit faire

au ſujet de ſon amant. Qui eſt-il ; m'aime-t'il ; m'épouſera-t'il ? La porte s'ouvrit auſſi-tôt comme d'elle-même. On ne voyoit alors qu'un mur de marbre vis-à-vis de ſoi ; & l'on montoit ſur la main droite une vingtaine de marches qui conduiſoient dans une chambre où l'on faiſoit repoſer les Conſultans, & d'où ils commençoient à entendre des inſtrumens de Muſique. De-là on la fit paſſer par un chemin aſſez long & aſſez obſcur dans une loge encore plus obſcure, où le Prêtre & la Prêtreſſe la firent aſſeoir au milieu d'eux. Le toit & les côtez de la loge enlevez tout d'un coup lui firent croire qu'elle étoit tranſportée au milieu de la grande place de Memphis qu'elle reconnut, parce que la feuë Reine ſa Mere l'y avoit menée autrefois. Elle ſe trouva ſur une eſpece d'Eſtrade peu élevée, le dos tourné au Palais du Roy, qu'elle voyoit derriere elle. Ainſi elle avoit devant les yeux le Temple des trois Divinitez ; de telle ſorte pourtant que toute la face du devant ſembloit abbatuë, & que ſa vûë portoit juſqu'à l'entrée du ſanctuaire 1. Là

1. Outre la remarque qui a été faite au ſujet de l'Eliſée dans le liv. 4. voyez ſur les évoca-

iſſoit comme en l'air une Sale très-
e formée par des nuages éclairez.
e Sale étoit ornée de Dieux arran-
en demi-cercle. Sur des marches
venoient en devant étoient les an-
s Heros de l'Egypte, diſpoſez à
te & à gauche, de maniere qu'ils
bloient ne faire que la continuation
ang des Dieux. Après eux ſur le pa-
lu Temple & en avançant toûjours
s le même ordre, étoient placés les
s de Memphis. Enfin hors du Tem-
& dans la place juſqu'à une certaine
ance de l'Eſtrade, étoit une foule
ommes & de femmes qui n'avoient
nt d'autre arrangement que de laiſſer
route au milieu d'eux. Un moment
ès la Princeſſe apperçut un perſon-
e qui partant de la Sale des Dieux,
il avoit paru ſubitement, s'avançoit
re ces deux rangs de Heros & de
is qui paroiſſoient l'admirer, le feli-
er & l'encourager. Alors commença
: Scene compoſée des peuples &
n Coryphée placé ſur le Parvis du

ns pratiquées dans Temples des An-
ns une explication M. l'Abbé Banier qui revient à celle-ci. Orig. des Fables. tom. 3. p. 168.

Temple. Les peuples chantoient en Muſique pleine ; & le Coryphée leur répondoit en une déclamation figurée, ſoutenuë par quelques ſons d'inſtrumens qui s'accordoient avec les inflexions de ſa voix. Un de mes Auteurs rapporte ici la Scene Egyptienne qui met en tableau & en action tout ce que nous venons de dire. Les perſonnages s'exprimoient en Vers ; parce qu'ils les croyoient favorables pour élever l'imagination, & lorſqu'il s'agit de mettre l'eſprit au deſſus de ſon aſſiete ordinaire 1. Ils les faiſoient entrer pour beaucoup dans l'effet d'une illuſion aidée d'ailleurs par l'art admirable des Acteurs, par une perſpective très-fine,

1. Par rapport à la queſtion des Tragedies en vers ou en proſe qui s'eſt émuë il y a quelque tems ; j'accorderai volontiers qu'il ſeroit à ſouhaiter que notre verſification de Théatre, à l'exemple de celle des Grecs, des Latins, & de quelques langues modernes, fût un peu moins marquée que la verſification ordinaire. Mais en attendant que la poëſie Françoiſe ſe ſoit enrichie de cette nouvelle forme de vers ; les raiſons énoncées dans le texte pour un cas ſemblable à celui de la Tragedie, me font croire qu'il y a moins d'inconvenient à employer nos vers tels qu'ils ſont, qu'à ſe reduire abſolument à la proſe.

par un grand menagement de lumieres ; & ſur tout par la diſpoſition de la Spectatrice, pour qui l'amour étoit alors le plus puiſſant des Enchanteurs. Pour conſerver à cette Scene & aux deux autres qui viendront enſuite quelque partie de leur grace, j'eſſayerai moi-même de les traduire en Vers Grecs, quoique je ne ſois pas extrêmement accoûtumé à en faire.

SCENE

De la premiere réponſe.

CHOEUR DES PEUPLES EGYPTIENS.

Dieux, dont l'Egypte oſoit ſe nommer la Patrie,
Dans nos malheurs votre gloire eſt flétrie.
Sur nous, & ſur nos Rois vos fils, vos ſucceſſeurs,
De votre regne heureux répandez les douceurs.

LE CORYPHÉE.

Quel eſt ce Heros qu'avec peine
Appercoivent d'ici mes yeux ?

Il ſort du ſein même des Dieux
Et vers nous ſa route l'amene.
Cette longue ſuite de Rois,
Qui lui ſont entre eux un paſſage,
Dans ſon air & dans ſes Exploits
Retrouvent leur vivante image.
Ils s'attendent que ſon courage,
En ces lieux qui leur ſont auſſi chers qu'autrefois,
Va faire après un long orage,
Revivre la Paix & les Loix.

LE CHOEUR.

Le Ciel prend donc enfin part à notre ſouffrance,
Et nous montre l'auteur de notre délivrance.

LE CORYPHE'E.

Il s'approche, & déjà je diſtingue ſes traits.
Mon cœur, avant mes yeux, m'avoit nommé Cherès.
Et quel eſt le Heros dont la valeur inſigne
Fut des Dieux bienfaiſans un inſtrument plus digne?
Oüi; ſon amour pour vous, que lui rendent vos cœurs,
Eſt un gage certain de ſes efforts vainqueurs.

UN HOMME DU CHOEUR,

Dans la même déclamation que le Coryphée.

Mais quoi ! ſon front eſt ceint du ſacré Diadême :
Il ne nous paroiſſoit, dans la victoire même,
Qu'un Soldat de fortune, à travers mille morts
Par ſon courage ſeul, ramené ſur nos bords.

LE CORYPHE'E.

Bien-tôt d'un inconnu dépouillant l'apparence,
Il reprendra ſon rang ſous ce nom fortuné,
De l'Egypte autrefois la plus douce eſperance,
Et par un vil Eſclave aujourd'hui profané.

Chantez, peuples, chantez, les Exploits memorables
Du Prince que le Ciel a ſçu vous conſerver ;
Et qui rempli pour vous de projets favorables,
S'avance dans ces lieux pour vaincre & vous ſauver.

ODE

Chantée à deux Chœurs, pendant laquelle le Perſonnage qui repréſentoit Cherès, marchant entre les deux rangs que formoient les peuples, jettoit à droite & à gauche des regards pleins de tendreſſe & de zele pour eux.

PREMIER CHOEUR.

C'eſt des Dieux qu'on a vu naître
Les Heros des nations,
Et l'on ne peut méconnoître
Leur ſang à leurs actions.
Mais pour ſouſtraire à l'envie
Une precieuſe vie,
Le ciel qui voila nos yeux;
De la vertu toute pure
Rendit la gloire plus ſure
Dans Cherès crû ſans ayeux.

SECOND CHOEUR.

L'univers borna ſa courſe;
S'ouvrant de nouveaux chemins,
Il perdit l'aſpect de l'Ourſe
Pour chercher d'autres humains.
Ici des Peuples ſauvages
Sont aux Dieux de leurs Rivages

Offerts au lieu d'animaux :
Là pleins de terreurs frivoles
Ils s'offrent pour leurs Idoles
A de volontaires maux.

P. C.

De la vertu bienfaisante
L'étrangere autorité
Soumet leur raison naissante
Aux loix de l'humanité.
O noble & vaste pensée !
De l'Afrique policée
Véritable conquérant,
Par le commerce qu'il fonde,
Il veut rendre heureux le monde
Qu'il vient de rendre plus grand.

S. C.

Du séjour des Hesperides
A peine il goûtoit la Paix,
Qu'un récit de traits perfides
Le rappelle à de hauts faits.
De Memphis est-ce un Eleve,
Qu'au plus saint devoir enleve
Un objet trop tôt aimé ?
Carthage perd son Empire :
Mais non, l'Afrique respire,
Le vainqueur a tout calmé.

P. C.

L'Egypte miſe en allarmes
Par un fatal impoſteur,
Dans ce faux Prince, à vos armes
Offre un objet plus flateur.
Vous laiſſés dans la balance
Du menſonge & du ſilence
Vers l'erreur pencher le poids :
Mais au ſeul aſpect d'un Maître,
La verité par le traître,
Va faire entendre ſa voix.

S. C.

La vertu pour ſeul indice
N'a point les ſanglants combats :
De la valeur jointe au vice
L'éclat ne me ſéduit pas.
Sethos n'eſt point le Barbare,
Qui de ce beau nom ſe pare ;
Cherès, rendez-nous Sethos ;
Tel qu'admis par la Déeſſe
Aux ſecrets de la ſageſſe,
Il combattit dans Coptos.

L'Acteur dont le maſque repréſentoit Cherès, à n'en pouvoir pas faire la différence, animé d'un nouveau feu

par ces louanges, ſortit par un côté du Theatre ſur le devant, avec l'action d'un homme qui va ſe jetter ſur les ennemis. Auſſi-tôt toutes les lumieres du Theatre éteintes laiſſerent la Princeſſe dans de profondes tenebres, entre le Prêtre & la Prêtreſſe qui lui parloient pour la raſſurer. Mais quelques inſtans après, l'Eſtrade ſur laquelle elle étoit aſſiſe s'étant baiſſée la mit dans une route ſuffiſamment éclairée, par laquelle on la ramena dans la chambre de repos.

Mnevie à qui un voile épais venoit, pour ainſi dire, de tomber de deſſus les yeux, avoit honte de n'avoir pas compris d'elle-même ce qu'elle venoit d'apprendre. Elle ſe reprochoit confuſément des indiſcrétions qu'elle n'avoit pas commiſes, à l'égard d'un homme dont elle ignoroit la naiſſance. Elle avoüoit pourtant à ſes Conducteurs qu'elle avoit reſiſté cent fois à une penſée qui ne pouvoit pas manquer de lui venir, en voyant non-ſeulement la grandeur d'ame, mais le grand air de Cherès. Ah, ſi j'avois ſuivi cette penſée, je me ſerois retenue ſur le bord du précipice, & je ne l'aurois pas aimé. Mais non, continuoit-elle, je ne

ſçavois pas d'abord la difficulté de mon pere, & je l'aurois encore aimé. Ah, mon pere, vous qui cheriſſez votre fille, lui donnerez-vous la mort par un vain ſcrupule ? Non, je vous flechirai. La crainte que vous pouvez avoir d'un mari qui ſe rendroit maître de votre Dynaſtie ne regarde pas le plus équitable & le plus genereux de tous les hommes ; tout eſt ſauvé, pourvû qu'il m'aime. O vous ſçavant Prêtre, & vous ſage Prêtreſſe, procurez-moi l'éclairciſſement que je demande, & ſatisfaites dès ce moment à ma ſeconde queſtion, m'aime-t'il ? Le Chef de la Divination lui répondit que les Conſultans étoient toujours les maîtres de pourſuivre les trois interrogations auſquelles on les réduiſoit dès le premier jour. Mais qu'ils étoient auſſi les maîtres de s'en déſiſter ; & qu'ils avoient pluſieurs exemples de gens qui trop frappez de la premiere réponſe n'avoient pas tenté les deux autres. Non, dit-elle, je veux ſçavoir mon ſort, & j'oſe même le croire heureux. On lui dit qu'elle alloit avoir ſatisfaction.

En effet on la conduiſit dans une loge auſſi obſcure que la premiere par

un chemin qu'elle crut le même. L'idée de cette ſeconde ſcene étoit de repréſenter le combat qui ſe paſſoit dans l'ame de Sethos entre l'amour & la vertu heroïque, ſous deux perſonnages, dont l'un étoit l'homme & l'autre le heros. Ils avoient tous deux la taille & la démarche de Sethos; & par le moyen de leurs Maſques imperceptibles la parfaite reſſemblance de ſon viſage. Mais de plus quelques lames d'acier ou quelques bandes de parchemin placées avec art à l'endroit des levres leur donnoient le ſon de ſa voix. [1] Les Prêtres d'Heliopolis excelloient dans ces ſortes de ſcenes qui tenoient quelque choſe de ces images mêlées d'impoſſibilité ou de contradiction, que les ſonges offrent aſſez ſouvent à ceux qui ont de grandes peines dans l'eſprit, ou de grandes paſſions dans le cœur. La ſolitude où ils avoient tenu les Conſultans, les ſpectacles qu'ils avoient déja fait paſſer devant leurs yeux, dont quelques-uns inſpiroient de la terreur, & les Narcotiques temperez qu'ils avoient fait

1. V. les ſecrets de l'art Mimique dans l'article du Theatre des Anciens de M. l'Abbé Dubos. Comp. de la Poeſie & de la Peinture, t. 1.

prendre pendant leur jeûne, les avoient rendus ſuſceptibles par le degrez de ces dernieres illuſions. Elles alloient quelquefois au point qu'on avoit de la peine à les empêcher de s'adreſſer aux Acteurs, & on ne les en empêchoit pas toûjours. Ils les prenoient pour les perſonnes mêmes qu'une puiſſance ſurnaturelle faiſoit paroître devant eux. Au reſte la Princeſſe, quand ſa loge fut enlévée comme la premiere fois, crut ſe voir ſeparée par un ruiſſeau d'une plaine inconnue & déſerte, au fond de laquelle étoient un camp & des tentes. Les deux perſonnages étoient ſeuls ſur le devant : Et il parut d'abord qu'ils ſe promenoient ſéparément l'un de l'autre.

SCENE

De la ſeconde réponſe.

L'HOMME.

AH! je ſens le vainqueur dont j'étois menacé.
L'Amour comme en ſon Thrône en mon cœur s'eſt placé.

LE HEROS.

Heroïque vertu, voici votre victime;
Si pour moi tout amour devient illégitime.

L'HOMME.

Un trop charmant objet me retient sous sa loi:
Non, les Dieux ne sont point contre elle & contre moi.

LE HEROS *à l'autre personnage.*

Hé quoi veux-tu, séduit par de vaines amorces,
A ce poison flatteur laisser prendre des forces?
Te souvient-il si peu de tes propres travaux,
Qui n'ont qu'à peine, hélas! reparé tant de maux
Qu'à l'Afrique a causez la fatale foiblesse
D'un Heros devenu criminel par tendresse?
Le hazard, il est vrai, des fers où tu te plais
Ne doit pas te conduire à de si grands forfaits.
Mais est-ce assez pour toi? vainement ton histoire
Te ramene à Memphis de victoire en victoire;
Tu viens perir au port, si ton cœur affermi
N'immole dans l'amour ton dernier Ennemi.
Tu ne t'appartiens plus, ton Sceptre & ton cœur même,
Tout est dû dans Sethos à la vertu suprême.
Songe que t'implorant contre un lâche imposteur,

De l'Egypte, ſes Rois t'ont fait Conſervateur.
De ce titre ſacré, Roy, mari d'une Reine,
Tu ne ſerois bien-tôt qu'une ſource de haines
Deux Freres. . . .

L'HOMME.

Porte ailleurs des conſeils ſuperflus:
Heroïque devoir je ne t'écoute plus.
Lorſque je prête à tous une main ſecourable,
Par quel deſtin faut-il que ma vertu m'accable?
Me préſervent les Dieux de ces égaremens,
Reprochez autrefois à des heros amans,
Qui pourtant en cent lieux ont aujourd'hui des Temples;
Mais n'attens plus de moi ces ſublimes exemples
Qui peut-être à tes yeux ſi beaux, ſi relevez,
Par leur excès un jour ſeroient deſaprouvez.
Ou plûtôt, ſans déchoir de ma premiere envie,
Au ſervice des miens je conſacre ma vie:
Mais à tout ſon bonheur attentif à ſon tour,
Mon cœur juſqu'au tombeau gardera ſon amour.

LE HEROS, *à part.*

L'Amour à des raiſons fait trop de reſiſtance;
D'un plus puiſſant effort je conçois l'importance,
A l'autre perſonnage.
Allons, pour terminer d'inutiles propos:
Eſſayons qui vaincra de l'homme ou du heros.

L'HOMME.

L'HOMME.

Ne voulant conſerver que l'Amour de Mnevis
Battons-nous; je vaincrai, même en perdant
la vie.

Auſſi-tôt les deux Acteurs tirerent l'épée l'un contre l'autre; & la Princeſſe croyant être à un ſpectacle réel, leur cria: Arrêtez; en ſe levant de ſa place, comme pour aller à eux. Mais le perſonnage du heros ayant bien-tôt étendu par terre le perſonnage de l'homme; elle lui dit: Ah barbare, percer mon Amant en ma préſence! L'Acteur heros, quoiqu'il put ne pas s'attendre à ce tranſport, eut aſſez de préſence d'eſprit pour s'avancer ſur le bord du ruiſſeau, & pour lui répondre ſur le ton qu'il avoit parlé, & en ſuivant ſon enthouſiaſme:

Madame, il vit encor, je ſuis devant vos yeux.

La Princeſſe lui repliqua: Ah cruel, ce n'eſt pas toi que j'aime; ou ſi c'eſt toi, impitoyable heros, qui eſt l'objet de toute ma tendreſſe, viens me frapper moi-même; & par une mort favorable prévient les tourmens que ta

cruauté me fait craindre. L'Acteur répondit ſur le champ :

Reine, le Ciel vous garde un ſort plus glorieux :
Votre mort ne ſeroit qu'une inutile offrande,
Au prix du noble effort que mon cœur vous demande.

La Princeſſe étant tombée alors en défaillance, des hommes & des femmes du ſecond ordre, qui ne parloient point, la vinrent prendre pour la porter inceſſamment dans la chambre de repos, où l'on eut beaucoup de peine à la faire revenir. Le Chef de la Divination, & deux Prêtres Medecins qui ſe trouverent bien-tôt dans cette chambre, ne la laiſſerent manquer d'aucune des choſes qui pouvoient ſervir en ces accidens qui n'étoient pas rares, & auſquels on s'attendoit. Enfin au bout de deux grandes heures, le Prêtre & la Prêtreſſe demeurez ſeuls lui demanderent ſi elle ſouhaitoit d'être remenée dans ſon appartement. Elle répondit avec une colere qui étoit touchante dans la perſonne du monde la plus douce, qu'elle vouloit ſçavoir auparavant

quel étoit ce noble effort que Sethos attendoit d'elle. Le chef de la Divination repliqua que ce n'étoit pas-là la troiſiéme de ſes queſtions; & qu'elle l'avoit conçuë en ces termes : M'épouſera-t'il ? mais que néanmoins pour la ſatisfaire, on paſſeroit par deſſus la regle, pourvû qu'elle ſe ſentît aſſez forte pour ſoutenir une troiſieme évocation : c'étoit le nom qu'on donnoit toûjours aux ſcenes des réponſes. Il ne faut pas croire même que le Prêtre qui lui parloit eut eu une pareille complaiſance, ſi la troiſiéme ſcene préparée n'avoit pas pu ſervir également & à l'ancienne queſtion & à la nouvelle. La Princeſſe dit, les yeux baignez de larmes, qu'elle aimoit mieux connoître tous ſes malheurs en un jour ; & que ſi elle mouroit de la prédiction elle ne mourroit plus de l'effet.

Une route ſemblable aux deux premieres, la conduïſit donc dans un endroit où ſes deux conducteurs la prierent d'attendre debout. La loge enlevée la fit trouver dans le lieu qu'elle frequentoit le plus ; c'étoit le Temple de Tanis ; il lui ſembla qu'elle n'en avoit paſſé que la porte. De-là elle vit

preſqu'à l'entrée du Sanctuaire l'autel que l'on dreſſoit ordinairement pour y celebrer le mariage des perſonnes de diſtinction; mais cet autel étoit ſans Miniſtres. La nef du Temple juſqu'à l'autel étoit remplie d'un grand peuple rangé en haye & ſur des échauffaux qui s'élevoient par degrez à droite & à gauche. Mais cette aſſemblée ne commençoit qu'à une certaine diſtance; & à l'exception du Prêtre & de la Prêtreſſe entre leſquels elle étoit toûjours, elle avoit autour d'elle un très-grand eſpace libre. Un moment après elle ſe vit abordée par un homme qui lui parut être Sethos lui-même. Il n'étoit plus en habit de guerre, comme elle l'avoit toûjours vû; mais ſous la robe ouverte que les Egyptiens portoient dans les villes & en temps de paix, il laiſſoit voir la veſte d'Initié. Cet Acteur lui préſenta la main & lui dit:

SCENE

De la troiſiéme réponſe.

Vos ſujets aſſemblez autour de cet Autel
Attendent que votre hymenée
Rende leur bonheur immortel.

Belle Reine, ſouffrez que ma main fortunée,
Rempliſſant des ſouhaits ſi doux,
Vous joigne à votre heureux Epoux.

La Reine ſe prêtant à ſon erreur comme à un ſonge dans lequel on craindroit de ſe reveiller, lui dit : Ah ! cher Prince, je ſuis enfin au comble de mes vœux : Se peut-il qu'après toutes les frayeurs qu'on m'a données ſur votre ſujet, vous veniez vous-même calmer mon ame. Mais je vois que vous avez quitté vos habits de guerre, & la veſte d'Initié fait votre ſeul ornement. Vos victoires nous ont ſans doute aſſuré la paix. Parfait Heros vous ſerez toûjours mon vainqueur. . . .

SETHOS *l'interrompant, dit,*

Peuples, chantez l'Hymen de votre ſouveraine ;
Vantez-lui d'un Epoux les ſoins reſpectueux
Votre felicité prochaine
Sera le premier fruit d'un Amour vertueux.

La Reine ſe laiſſant conduire à ce perſonnage, traverſa avec lui les deux rangs de peuples qui chantoient alternativement cet Epithalame :

A L'HYMEN.

Sage Auteur des progrès de la nature humaine,
Toi qui changeas pour nous en de pudiques choix
Les désirs effrénez dont l'inconstance entraîne
Les Habitans des bois.

C'est par toi, qu'aux enfans, doux espoir de leur race,
Les Peres conservant les leçons des Ayeux;
Nos Rois, fils des Heros, ont marché sur la trace
Des Heros fils des Dieux.

Des Etats non content de calmer les querelles;
Tu mets fin aux soucis, aux transports amoureux
Et sans troubler les cœurs à ta chaîne fidelles,
Tu sçais les rendre heureux.

Notre Reine à tes loix vient aujourd'hui se rendre.
Fais-lui goûter la paix qu'elle va nous donner;
En acceptant l'Epoux vaillant, soumis & tendre
Qu'elle doit couronner.

A SÉTHOS.

Mais, ô Heros, à tous, hors à toi seul propice,
Peut-elle tout d'un coup égaler ta vertu?
Laisse-la respirer, avant le sacrifice
De son cœur combattu.

Dès le commencement de cette derniere ſtance, le Prince & la Princeſſe étoient arrivez à l'Autel. Alors Sethos qui la tenoit toûjours par la main prit la place du Prêtre, en paſſant derriere l'Autel & en la laiſſant à un des côtez ; au lieu de ſe mettre de l'autre côté vis-à-vis d'elle. Elle étoit déja un peu étonnée de cette ſituation, lorſqu'elle ſentit prendre ſon autre main par un homme en habit de guerre, qui ayant un genou en terre la baignoit de ſes larmes ſans montrer ſon viſage. A cet aſpect elle ſe tourna vers Sethos comme pour ſe refugier entre ſes bras ; mais il étoit déja diſparu, & elle ne le vit plus. L'homme de guerre diſparut auſſi. Mais le Prêtre & la Prêtreſſe, qui l'avoient ſuivie par derriere, & qui veilloient ſur elle, la jetterent preſque évanoüie dans un fauteüil très-profond. Auſſi-tôt les tenebres s'étant répanduës par tout, on la tranſporta dans une machine faite exprès & où tenoient ſes deux conducteurs, juſques dans l'appartement qu'on lui avoit donné à côté du Temple. Il étoit préciſément au-deſſus de leur Théatre : Et comme ce tranſport ſe faiſoit toûjours dans une profonde obſ-

curité ; les Conſultans, quand le jour leur étoit rendu, ſe trouvoient dans cet appartement ſans ſçavoir par où ils y étoient rentrez, & ſans pouvoir comprendre comment ils étoient revenus de ſi loin en ſi peu de temps.

Quand la Princeſſe eut repris ſes ſens, le Prêtre & la Prêtreſſe lui dirent que leur fonction étoit finie à ſon égard; mais qu'elle étoit la maîtreſſe de demeurer encore vingt-quatre heures dans le même appartement : après quoi on la prieroit de paſſer dans un autre, ſi elle leur faiſoit l'honneur de choiſir le logement des Prêtreſſes pour une retraite de quelques ſemaines : Mais que l'appartement qu'elle occupoit étoit deſtiné aux Conſultans. On ajoûta tout de ſuite que dans cet appartement même, elle étoit libre de ſuivre pendant ces vingt-quatre heures le régime qu'elle jugeroit à propos ; & qu'outre cela elle demeureroit ſeule avec eux deux, ou auroit une plus grande compagnie ſi elle le ſouhaitoit. On lui fit voir en effet par une jalouſie de ſa chambre une table ſuperbement ſervie dans une chambre voiſine, & la même compagnie qui l'avoit reçuë attendant ſans

impatience quelles ſeroient ſes volontez. Mnevie, qui étoit d'une politeſſe & d'une complaiſance ſans égale, répondit à ſes Conducteurs qu'elle ne demandoit qu'une demi-heure pour ſe remettre & ſe rajuſter; & qu'elle prioit le Prêtre de l'aller dire ſur le champ à la compagnie qui lui faiſoit la grace de l'attendre. Elle ajoûta pourtant avant qu'il ſortît, que ne pouvant pas laiſſer le Roy ſon Pere plus long-tems ſeul, elle partiroit d'abord après le repas qu'elle alloit prendre avec les Prêtres & les Prêtreſſes; & qu'ainſi l'on voulût bien faire avertir ſes Officiers & ſes Femmes. En ſortant au bout d'une demi-heure de la chambre où elle étoit, pour paſſer dans l'autre; elle embraſſa avec de grandes marques d'amitié & de reconnoiſſance la Prêtreſſe, qui outre l'aſſiduité de ſa converſation & de ſes conſolations, l'avoit ſervie pendant douze jours comme une domeſtique; & en lui donnant ſon portrait enrichi de diamans, elle promit un préſent plus conſiderable pour le Temple d'Heliopolis.

Dès que la Princeſſe, reconduite

après le repas par toute la compagnie qui avoit mangé avec elle, fut remontée dans ſon char ; ſa Nourrice à côté d'elle, comme elle étoit en venant, lui dit : Ah ! Madame, que j'étois impatiente de me revoir auprès de vous, pour vous donner une heureuſe nouvelle que vous n'avez peut-être pas appriſe dans la retraite d'où vous ſortez. Votre Amant reconnu pour ce qu'il eſt, ſe diſpoſe à venir à Tanis prêt à vous épouſer, affranchi de tout, & particulierement de la difficulté qui lui auroit été faite par le Roy. Auſſi-tôt cette Femme lui fit un détail ſi favorable de cet évenement, que la Princeſſe regarda comme autant de fictions tout ce qui lui avoit été annoncé de ſiniſtre par les réponſes qu'elle venoit de recevoir. Mais pour faire entendre au Lecteur le ſujet de cette confiance ; il eſt néceſſaire que nous allions reprendre Sethos, portant encore le nom de Cherès, dans le camp où nous l'avons laiſſé vainqueur des Arabes, & maître de la perſonne d'Aſarès ſon ancien Eſclave qui avoit uſurpé ſon nom.

LE Conſervateur, en partant de ce camp pour Memphis, avoit fait mettre ſon Captif dans un chariot où il étoit ſeul, aſſis, & ſans autre incommodité que de ne voir perſonne & de ne prendre le jour que par le haut des ais qui l'enfermoient. Là, on le ſervoit dans les pauſes du voyage ſans lui rien dire. Pendant la nuit où l'on campa, Cherès fit étendre un lit dans ce même chariot aſſez long pour le recevoir, & fit veiller le priſonnier fermé dedans par des ſentinelles qui ſe relevoient. Arrivé à Memphis il alla d'abord au Palais du Roy, & lui préſentant les deux Princes qu'il ramenoit, il lui dit devant une Cour nombreuſe: Qu'outre une infinité de preuves de courage & de prudence qu'ils avoient données, il étoit redevable de la vie au Prince Beon, qui avoit paré un coup de ſabre que lui portoit le Général Ennemi; & que le Royaume & toute l'Egypte devoit au Prince Pemphos l'embraſement de la flotte des Arabes. Il ajoûta qu'à l'égard du Captif qu'il amenoit, il croyoit important de faire dreſſer devant la porte du Palais une grande eſtrade. Que

là, on lui fit ſubir en préſence de tout le Peuple des interrogations qui lui ſeroient faites par lui Cherès ſon vainqueur ; qui s'étoit trouvé d'ailleurs au ſiege de Coptos où Sethos avoit diſparu : Qu'il ſe feroit aſſiſter dans cet examen par des Prêtres qui avoient ſuivi Sethos depuis ſa premiere enfance juſqu'à la fin de ſon Initiation : & que ceux des Seigneurs préſens, qui avoient vû tout le miniſtere de la Reine Nephté, formeroient leurs doutes ou communiqueroient leurs lumieres ſur ce ſujet. La Reine qui craignoit pour bien des raiſons les ſuites de cet éclairciſſement, s'écria d'abord qu'il étoit inutile, & qu'il ſuffiſoit d'enfermer Sethos en une priſon perpetuelle ; punition trop douce, ajoûta-t'elle, pour ſa révolte, & pour les maux qu'il a cauſez à l'Egypte. C'eſt pour cela, Madame, repliqua le Conſervateur, qu'il faut ſoumettre le criminel à un jugement public, qui en condamnant la perſonne juſtifiera peut-être le nom. Le Roy plein des obligations qu'il avoit à Cherès opina hautement comme lui ; & il ajoûta qu'il lui remettoit cette affaire pour la ſuivre, &

pour la terminer de la maniere qu'il le jugeroit à propos.

Cherès ſortant du Palais dit en particulier au Prince Beon qu'il avoit une heure de tems pour aller voir ſon épouſe chez les Prêtreſſes ; mais qu'il le prioit de ne point s'engager alors dans l'embarras de la ramener ; parce qu'il étoit important qu'il aſſiſtât à l'interrogatoire qu'il alloit inceſſamment faire ſubir au priſonnier. En effet, cette eſtrade dont on ſe ſervoit en d'autres occaſions fut poſée en moins d'une heure aſſez près du balcon, pour pouvoir entendre de part & d'autre ce qui ſe diroit. Alors Cherès accompagné de huit ou dix Prêtres qui l'avoient connu dès ſa naiſſance, & des deux qui l'avoient ſuivi dans ſes voyages ; ayant avec lui outre cela une douzaine de Seigneurs qui avoient aſſiſté au mariage d'Oſoroth & de Nephté, monta le premier ſur l'eſtrade. Le Roy cependant, Daluca, les deux Princes ſes Fils, & tout ce qui pouvoit tenir de Courtiſans, hommes & femmes, ſur le balcon ou aux fenêtres du Palais, étoient dans l'attente de ce ſpectacle & du jugement du Conſervateur.

Enfin on amena le Captif au travers d'un Peuple innombrable qui étoit en bas. Dès qu'il fut monté & mis en face de ſon Juge, qu'il apperçut la veſte d'Initié à travers les mailles de ſa cotte d'armes, ſans que les autres aſſiſtans y euſſent encore fait attention, qu'il le vit enfin environné de Prêtres diſpoſez à confondre un faux Sethos par les ſeuls préliminaires de l'Initiation qui lui manquoit, il s'écria: Ah! malheureux, je ne ſuis que l'Eſclave Aſarès. Je me repens pourtant moins d'avoir trompé tous les hommes par le faux nom que j'ai pris; que je ne ſuis ſatisfait de les prévenir tous, & d'être le premier à reconnoître dans ce Heros le vrai Sethos mon Maître & mon vainqueur. En même tems tirant ſon anneau de ſon doigt; il lui dit: Seigneur, je vous rends l'anneau que je vous pris dans la fatale nuit de Coptos: je ne vous l'ôtai que quand je vous crus mort d'un coup d'épée que vous veniez de recevoir à côté d'un jeune Seigneur, qui vous crut mort auſſi-bien que moi: C'eſt moi-même, dit ſur le champ un Seigneur de l'âge de Sethos, qui étoit à une fenêtre du

Palais. Asarès reprenant son discours qu'on étoit ravi d'entendre. Je vous avouë, Seigneur, dit-il, que l'avantage que j'avois eu d'être élevé auprès de vous, me persuada que j'étois l'homme du monde le plus capable de vous remplacer. Les victoires que j'ai remportées dans l'Arabie; toute ma conduite même auroit soutenu jusqu'au bout cette opinion dans le Public, si vous n'étiez pas ressuscité dans la personne du grand Cherès. Mais quelle est, ô Dieux, la distance des hommes! Je n'ai pû égaler en acquerant le nom déja fameux de Sethos, la réputation que Sethos a acquise sous le nom inconnu de Cherès. Que l'on me mene au supplice, je ne l'ai que trop mérité; & mon Arrêt est conforme par avance à celui de mon Juge.

Ce témoignage du Criminel fut confirmé aussi-tôt par celui de tous les Prêtres, & sur tout des deux qui avoient reconnu autrefois le jeune Sethos en l'Isle de la Taprobane. Ils raconterent comment il y avoit été amené par la flotte Phœnicienne que commandoit Astarte, auquel ce Prince avoit été remis comme un simple Soldat de Mem-

phis nommé Cherès, vendu par des Ethiopiens qui l'avoient pris bleſſé & preſque mort dans le combat nocturne de Coptos. Ils firent un leger détail de la victoire que ſon courage & ſon adreſſe avoit aidé aux Phœniciens à remporter ſur les Inſulaires. Ils expliquerent comment les deux Peuples reconciliez avoient cru pouvoir lui confier une flotte avec laquelle il avoit entrepris & achevé glorieuſement le tour entier de l'Afrique. Ces deux Prêtres atteſterent enfin qu'ils ne l'avoient jamais quitté quinze jours de ſuite, depuis la Taprobane juſqu'à ſa rentrée dans l'Egypte. Alors le Roy demanda à voir ce fameux anneau, qui au lieu de faire reconnoître ſon Fils tout d'un coup, avoit penſé donner gain de cauſe à un impoſteur. Sethos le lui tendit ſur le balcon de deſſus l'eſtrade qui n'en étoit pas à la diſtance de deux bras d'homme. Mais il y joignit l'anneau de la Reine ſa Mere, qu'il dit avoir reçu de ſa main le jour de ſa mort, en préſence d'une Dame âgée qu'il montra ſur le balcon. C'étoit la premiere Dame de la feuë Reine qui confirma le fait avec des tranſports de

tendreſſe qui entrecoupoient toutes ſes paroles. Ainſi le Roy eut la ſatisfaction de confronter ces deux pierres avec celle qu'il portoit lui-même à ſon doigt, & de voir enſemble les figures des trois Divinitez qu'il avoit fait autrefois tailler ſur la même émeraude, & ſéparer enſuite pour en faire les trois bagues dont nous avons parlé dans le premier Livre de cette Hiſtoire.

Oſoroth ne s'en tint pas là : car démêlant très-bien le penchant du Peuple indiqué par des acclamations ſans fin ; il ſe fit deſcendre en bas avec le fauteüil dans lequel il étoit aſſis, & monter de même ſur l'eſtrade. Là, parlant le plus haut qu'il lui fut poſſible à toute l'aſſiſtance, il dit : Je vois que mes Peuples attendent de moi que je rende à mon Fils Sethos l'aſſurance de ma ſucceſſion. Je veux aller au-delà de leur attente & de leurs vœux. Je deſcends de mon Thrône dès ce moment, pour le ceder à un Fils qui le remplira mieux que moi. Auſſi-tôt détachant ſon Diadême, il ordonna à Sethos de ſe mettre à genoux devant lui ; & lui ayant fait ôter ſon caſque, il lui attacha ce même Diadême ſur le front.

Cette courte cérémonie fut ſuivie d'applaudiſſemens qui empêcherent tous ceux qui étoient là de s'entendre pendant plus d'une heure. Ce ne fut qu'au bout de ce tems qu'Oſoroth s'étant retiré, le Roy Sethos demeuré ſur l'eſtrade, avec tous ceux qui l'avoient accompagné comme Juge, dit au Peuple : Que bien que l'impoſteur Aſarès eût mérité la mort par la guerre qu'il avoit faite à l'Egypte ; il croyoit néanmoins devoir commencer ſon regne par une action de miſéricorde : Qu'ainſi il accordoit la vie au Criminel & le retenoit même à ſon ſervice, mais qu'il lui laiſſeroit le nom & la qualité d'Eſclave ; ce qu'il jugeoit une aſſez grande punition pour un homme que ſon courage & ſa capacité avoient fait devenir Général d'armée.

Le nouveau Roy s'étant rendu auſſitôt dans le Palais. Il commença par demander le Roy ſon Pere, qui s'étoit déja choiſi un appartement écarté, & de fort peu d'étenduë. Sethos en y entrant, ſe proſterna devant lui. Le Roy l'ayant fait relever, lui dit qu'il mourroit content, puiſque le retour de ſon véritable Fils lui avoit donné lieu de

faire la ſeule belle action de ſa vie. Il le renvoya ſur le champ pour recevoir les hommages de ſes nouveaux Sujets. Le premier qui lui fut rendu fut celui des deux Princes. Après avoir embraſſé l'aîné, il lui ordonna tout bas de ſe priver pendant quelques jours d'aller voir ſon épouſe chez les Prêtreſſes ; parce que la nouvelle qu'il lui porteroit pourroit cauſer en elle quelque émotion nuiſible à ſa ſanté dans l'état où elle étoit : Qu'il le tenteroit même inutilement, & qu'on avoit déja dans le Palais Sacerdotal ſes ordres ſur ce ſujet, juſqu'à un terme qu'il ſçauroit bientôt. Ayant reçu de la même maniere l'hommage du Prince Pemphos, il dit à l'oreille de celui-ci, qu'il travailleroit à ſon mariage, en applaniſſant certaines difficultez que le gouvernement précédent avoit fait naître. Qu'ainſi il ſe gardât bien juſques-là de faire de lui-même aucune démarche, de peur qu'il ne fît tout manquer.

On ne ſera pas étonné que la Reine Daluca ayant perdu ſon rang malgré elle par la démiſſion volontaire de ſon Epoux, ſe fut ſauvée dans le fond de ſon appartement. Mais elle porta plus

loin ſon déſeſpoir. Se voyant déchûë de ſa puiſſance paſſée, & ſur-tout de ſa puiſſance future dont elle faiſoit bien plus de cas; perſuadée d'ailleurs que Sethos alloit tirer vengeance de ſa perte autrefois tentée, & de toutes les vexations qu'elle avoit exercées dans le cours de ſon miniſtere & de ſon crédit; elle ſe fit juſtice à elle-même, en avalant un poiſon qu'elle croyoit plus violent & plus prompt qu'il ne le fut en effet. Ainſi elle eut tout le tems néceſſaire pour voir dépoſer de leurs charges dans l'étenduë du Royaume tous les Sujets indignes qu'elle avoit placez. Cherès s'en rapporta pour ce choix aux Prêtres de Memphis qui étoient inſtruits de tout; & il ſçavoit bien que les faux interêts de la Prêtriſe n'entreroient point dans leur rapport. Daluca fut conſolée de la dépoſition de quelques-uns de ces Officiers, qui n'ayant mérité ſon choix que parce qu'ils étoient méchans, étoient devenus infidelles à elle-même. Elle avoit appris, ſans ſe corriger, qu'un Roy n'eſt ſervi fidellement que par ceux qui ſont attachez à la vertu; & que ces hommes vicieux, qui font ſemblant

d'être ſi dévoüez à la perſonne du Prince, ne ſont dévoüez qu'à leur fortune. Sethos eut ſoin de ne point remplir leurs places, & de remettre leurs fonctions juſqu'à la nomination prochaine à l'Officier qui venoit après chacun d'eux, ſoit dans la Capitale ſoit dans les Provinces.

Le Conſervateur dans cet intervalle avoit parlé plus d'une fois de la ceremonie de ſon couronnement. Mais il attendoit pour en fixer le jour quel ſeroit l'effet du poiſon que la Reine avoit pris. Il ſe tenoit exactement informé de ſon état. Et ſi elle n'en mouroit pas, ſon deſſein étoit de demeurer Roy pour reprimer cette femme, qu'il ne vouloit faire punir ni du vivant ni après la mort de ſon Pere, par le reſpect qu'il avoit pour lui. Mais il auroit aſſocié à ſa couronne le Prince Beon pour ſatisfaire l'inclination d'Oſoroth; pour remplir abondamment la promeſſe qu'il lui avoit faite lorſqu'il lui avoit recommandé ſes deux fils; & ſur-tout parce que ne pouvant ſe marier, à cauſe du ſerment qu'il avoit fait à la Princeſſe Mnevie, il jugeoit pourtant convenable que les heritiers neceſſaires de

la couronne de Memphis viſſent leur Pere ſur le Thrône. Mais quand il fut aſſuré que Daluca ne pouvoit pas échaper de la mort qu'elle s'étoit procurée elle-même; il ſe crut maître de donner un plus grand eſſor à ſa generoſité; & ſur-tout d'affranchir de tout ſoupçon & de toute jalouſie le titre de Conſervateur, que l'amour de la Patrie, & le choix de tous les Rois de l'Egypte lui faiſoit préferer dans le fond de l'ame, à celui de Roy de Memphis. Il fit même en ſon particulier une reflexion que de grands Auteurs ont énoncée depuis, ſçavoir, que le meilleur Roy, & le plus ſouhaitable pour les peuples, eſt peut-être un homme ordinaire; parce qu'il eſt moins ſujet que les grands eſprits à ſe croire plus habile que les loix [1]. Ils ont même ajoûté qu'à l'égard des Etats voiſins, un Roy qui a beaucoup de probité & de droiture a peu beſoin de Politique [2]. Sethos aſſigna donc pour le lendemain cinquiéme jour depuis ſa

1. Thucydide, livre 3. dans la harangue de Cleon.

2. C'eſt une des maximes de Confucius, rapportées à la fin des memoires de la Chine par le P. le Comte.

manifeſtation, la ceremonie qui devoit être bien plus ſinguliere qu'il ne la faiſoit annoncer. Car il n'avoit communiqué ni à la Maiſon Royale ni au Public, ni la premiere intention qu'il avoit euë, ni la ſeconde qu'il alloit executer.

L'Eſtrade fut dreſſée ſelon la coutume au bas du Parvis du Temple. Je ſupprime toutes les deſcriptions de magnificence, & l'arrangement des Princes, des Seigneurs & de tous les ordres des Citoyens qui aſſiſterent à cette auguſte ceremonie, pour ne parler que de ce qui regarde Sethos & ſon frere. Le nouveau Roy, qui avoit déja fait quitter les habits de guerre à tout le monde, accompagné du Prince Beon comme de celui qui étoit alors l'heritier préſomptif de ſa couronne, entra d'abord dans le Temple. On y invoqua les Dieux ſur lui par des Sacrifices, & par des hymnes faits exprès pour ce ſujet. De là douze Prêtres monterent les premiers ſur l'Eſtrade, portant un Autel ſur lequel étoit une couronne d'or. Le Roy Sethos y monta après eux avec ſon frere; & s'étant aſſis un moment dans un Thrône à trois

marches qu'on avoit posé vis-à-vis de cet autel portatif, il se leva, & alla lui-même prendre la couronne qu'il posa sur sa tête au bruit des fanfares & des acclamations du Peuple. Il se mit ensuite à genoux sur un carreau & fit une profonde inclination du côté du Temple. S'étant venu remettre dans son Thrône, il se fit inscrire par les Prêtres dans le regiſtre des Rois de Memphis, sous le nom de Sethos Sosis, ou de Sethos Conservateur. Il retint aussi sa place dans les cercüeils du Labyrinthe au pié de la Reine sa Mere. Se relevant ensuite de son Thrône; il reporta la couronne sur l'Autel où il l'avoit prise. Mais revenant encore à sa place il appella son frere & le fit mettre à genoux devant lui. Alors détachant son Diadême, il en ceignit le front de ce Prince que son étonnement rendoit muet & immobile. Il lui dit: Mon frere, je fais à votre égard ce que mon Pere a fait au mien. La généroſité qu'il a euë en me reconnoissant, de renoncer à ses projets en votre faveur, demande que je les suive moi-même: Ainsi je vous rends son Thrône, parce que vous ne me le disputez

putez pas ; & principalement parce que votre bonté naturelle me fait attendre de vous un gouvernement auſſi heureux pour vos Peuples que je voudrois le leur procurer moi-même. Mon Pere & le vôtre ſe contente du titre de Roy Pere ; je me tiens trop honoré du titre de Roy Conſervateur. Pour vous ; vous êtes Roy de Memphis. Mais au lieu que ma qualité d'Initié diſpenſoit mon couronnement d'un plus long ceremonial ; vous devez entendre de la bouche du Grand Prêtre qui va parler, quelle étoit la conduite des Rois nos premiers Ancêtres, afin d'en faire la regle de la vôtre. Après cela vous irez prendre vous-même la couronne ſur l'Autel, comme j'ai fait ; pour apprendre au peuple que vous ne la tenez que des Dieux ſeuls, & que je ne ſuis que le canal par lequel elle aura paſſé ſur votre tête. Auſſi-tôt le Roy Conſervateur ſe leva, fit aſſeoir ſon frere ſur le Thrône, & s'alla placer lui-même parmi les Prêtres. Dans cet inſtant le nouveau Roy tournant la tête à un bruit ſourd qui ſe faiſoit à la porte du Temple, fut extrêmement ſurpris de voir arriver la Princeſſe ſon Epouſe, maintenant

Reine, que l'on plaça en ce même endroit ſur un Thrône qui avoit une marche de moins que celui du Roy.

Alors le grand Prêtre debout entre l'Autel & le Roy aſſis lui adreſſa ce diſcours : Seigneur, je commence par vous feliciter au nom de tout votre Peuple, de ce que la découverte d'un frere aîné qui par le droit de ſa naiſſance & par la gloire de ſes actions, devoit, ce ſemble, vous enlever pour toûjours la ſucceſſion qu'on vous deſtinoit, a hâté votre avenement à la couronne. Il vous met dès aujourd'hui dans la poſſeſſion tranquille d'un Thrône auquel vous n'aviez avant lui qu'une prétention diſputée. La ſeule vie de ce Heros enferme tous les grands exemples qui ſont diſperſez dans la longue ſuite de nos Annales. Ce n'eſt pourtant pas là, Seigneur, le modele que lui-même vous propoſe à ſuivre. Vos engagemens ſont très-differens de ceux où il s'eſt trouvé juſqu'à ce jour, & nous vous invitons à chercher votre conduite dans celle qu'il auroit déſormais tenuë, ſi ſa generoſité ne vous avoit cedé ſa place. C'eſt par l'eſprit qui l'a conduit juſques dans un monde

auparavant inconnu, qui lui a fait combattre tant d'ennemis, qui lui a fait prendre tant de formes differentes, ſelon les tems & ſelon les lieux; c'eſt par ce même eſprit, Seigneur, que vous vous fixerez dans vos Etats, que vous conſerverez la paix avec vos voiſins; & que vous vous conformerez aux maximes toûjours les mêmes de nos premiers Roys vos Ayeux. La ceremonie de ce grand jour m'oblige de vous rappeller la ſimplicité de leurs coutumes, l'auſterité de leur vie, la contrainte même & l'aſſujetiſſement de leur perſonne. Ce n'eſt pas pour vous en faire une loy priſe à la lettre. Les progrez de l'eſprit, l'adouciſſement des mœurs, la politeſſe des ſiecles ſuivans a fait changer un exterieur qu'on a cru inutilement pénible. Mais il eſt toûjours important de remonter aux principes qui faiſoient agir ces grands hommes, & de chercher la vertu enfermée ſous la dure écorce de leurs pratiques; & qui ſans doute s'y conſervoit plus ſûrement qu'elle ne s'eſt conſervée depuis ſous des apparences plus agréables.

Tout étoit preſcrit à nos anciens

Rois, non-ſeulement à l'égard de l'adminiſtration du Royaume, mais encore par rapport à leur conduite particuliere [1]. Ils ne pouvoient point ſe faire ſervir par des Eſclaves achetez ou même nez dans leurs Palais ; mais on leur donnoit pour ſerviteurs les enfans des Prêtres, & les jeunes Seigneurs les mieux élevez, tous au-deſſus de vingt ans ; afin que le Roy voyant toûjours auprès de ſa perſonne la jeuneſſe la plus conſiderable de l'Egypte, ne fît rien qui fût indigne de la Majeſté de ſon rang. Il y avoit ſur-tout des heures du jour & de la nuit, où le Roy ne pouvoit diſpoſer de lui & étoit obligé de remplir les devoirs marquez par les loix. Au point du jour il devoit lire les lettres qui lui étoient adreſſées de tous côtez ; afin qu'inſtruit par lui-même des beſoins de ſon Royaume, il pût pourvoir à tout & remedier à tout. Après avoir pris le bain ; il ſe revêtoit d'une robe précieuſe & des autres marques de la Royauté pour aller ſacrifier aux Dieux. Quand les victimes avoient été amenées à l'Autel, le grand Prêtre debout

1. Ceci eſt tiré preſque mot pour mot de Diodore, liv. 1. ſect. 1.

& en préſence de tous les aſſiſtans, demandoit aux Dieux à haute voix, qu'ils conſervaſſent le Roy & répandiſſent ſur lui toute ſorte de proſperitez; parce qu'il gouvernoit ſes ſujets avec juſtice. Il inſeroit enſuite dans ſa priere un dénombrement de toutes les vertus propres à un Roy en continuant ainſi; parce qu'il eſt maître de lui-même, magnanime, bienfaiſant, doux envers les autres, ennemi du menſonge; ſes punitions n'égalent point les fautes, & ſes recompenſes paſſent les ſervices. Il condamnoit enſuite les manquemens où le Roy étoit tombé par ignorance. Il eſt vrai qu'il en diſculpoit le Roy; mais il chargeoit d'execrations les flateurs & tous ceux qui lui donnoient de mauvais conſeils. Le grand Prêtre en uſoit de cette maniere, parce que les avis mêlez de loüanges ſont plus efficaces que les remontrances ameres, pour porter les Rois à la crainte des Dieux & à l'amour de la vertu. Enſuite ayant ſacrifié, le Lecteur des Livres ſacrez lui liſoit quelques actions ou quelques paroles remarquables des grands hommes; afin que le Souverain de la Republique ayant l'eſprit plein d'excel-

lens principes & d'excellens modeles, en fit uſage dans les occaſions qui ſe préſenteroient. Ce n'étoient pas ſeulement les tems de donner ſes audiences & de rendre ſes Jugemens qui lui étoient marquez: Il ne pouvoit auſſi ſe promener, prendre le bain, ni faire quoi que ce ſoit qu'à certaines heures. Il ne devoit ſe nourrir que de viandes ſimples; & on lui donnoit une meſure de vin qui ne pouvoit l'enyvrer, ni même tant ſoit peu affoiblir ſon jugement. Enfin tout ce qui concerne le regime étoit ſi bien ordonné qu'on eut pris plûtôt ces Reglemens pour les avis d'un Medecin que pour les Statuts d'un legiſlateur. Mais s'il paroît extraordinaire qu'un Roy ne pût ſuivre ſon appetit dans ſes repas, il étoit du moins très-beau & très-avantageux qu'il ne pût ſuivre ſa paſſion ni ſa fantaiſie dans les affaires d'Etat; & que dans les jugemens qu'il rendoit & dans les peines qu'il impoſoit, il fut aſtreint à ce que les loix avoient ordonné pour toutes les circonſtances qu'elles avoient prévûës. Par-là auſſi il ſe mettoit à l'abry des demandes injuſtes & importunes, dont on ne peut ſe délivrer qu'en s'aſſujetiſ-

ſant à des regles ſages & invariables. Voilà, Seigneur, ce qu'on appelloit autrefois les privileges & les plaiſirs de la Royauté. La bonté qui vous caracteriſe & dont vous donnez des preuves continuës ; & le courage que vous avez fait voir dans une occaſion déciſive, nous font juger que vous atteindrez aux vertus de vos Ancêtres. Elles doivent être pour vous un objet d'émulation d'autant plus intereſſant, que vous les pratiquerez avec plus de liberté ; & que vous vous aſſurerez la même recompenſe par moins de peines.

Le Roy fit au grand Prêtre de deſſus ſon Thrône, une inclination qui marquoit qu'il acceptoit ſon diſcours & que ſon deſſein étoit de profiter de ſes avis. Deſcendant en même-tems de ce Thrône & ſe tournant vers le peuple, il dit : Que bien loin d'avoir été impatient de regner, il ſe faiſoit du temps-même du faux Sethos, une veritable peine de lui enlever un Sceptre, qu'il croyoit lui être acquis par ſon droit d'aîneſſe, quelque indigne qu'il s'en fût rendu à l'égard du Roy ſon Pere par ſes menaces & par ſes hoſtilitez. Qu'il avoit éprouvé un très-grand ſoulagement d'eſprit

à la reconnoiſſance du vrai Sethos ; parce qu'elle délivroit ſa Patrie des guerres étrangeres ou même inteſtines, auſquelles l'incertitude du ſucceſſeur legitime l'auroit expoſée. Mais qu'enfin puiſque le Roy Sethos ſon Seigneur & ſon aîné avoit abſolument voulu lui remettre le Royaume dont il étoit en poſſeſſion ; il ne le gouverneroit que par ſes conſeils. Qu'ainſi le Peuple de Memphis ne perdoit point réellement ſon veritable maître, qui acqueroit ſeulement un nouveau titre de gloire par ſa généroſité. Auſſi-tôt il acheva la ceremonie en allant prendre la couronne qu'il poſa ſur ſa tête, en ſe mettant à genoux du côté du Temple, & en reportant cette couronne ſur l'Autel. Tout le monde rentra encore dans le Temple où l'on devoit faire les derniers ſacrifices.

Sethos ne voulut pas y ſuivre le Roy & la Reine, de peur que ſa préſence n'attirât à lui les regards des aſſiſtans. Mais appellant le Prince Pemphos pour lui parler de ſon mariage ; il apprit d'abord de lui que ſa Mere étoit expirée au moment qu'on lui avoit dit qu'il avoit été aſſez genereux pour mettre ſon frere ſur le Thrône, & en exprimant le dé-

ſeſpoir où elle étoit d'avoir précipité ſes jours dans la fauſſe crainte qu'elle avoit euë, que ſon fils ne fût jamais Roy. Sethos lui répondit qu'elle s'étoit abuſée dans toutes ſes conjectures, excepté dans celle qu'elle avoit pu faire que ſa domination étoit finie ; à moins, dit-il, qu'elle n'eût employé contre moi l'expedient qu'elle a employé contre-elle. Mais n'en parlons plus : Ses fils mêmes qui peuvent regretter ſa perſonne doivent condamner ſa vie & ſa mort. Je vous appellois pour vous dire qu'après avoir penſé à votre frere, je penſois maintenant à vous. Je partirai inceſſamment pour Tanis. Mais ayant peut-être beſoin de plus d'un jour pour ma negociation, vous me ſuivrez inconnu & déguiſé ; afin que ſi notre affaire ne réüſſit pas d'abord, ce délai caché au Public vous ſoit moins ſenſible. J'eſpere néanmoins de vous faire parler au Roy & à la Princeſſe en particulier, dès que je les aurai prévenus : Et lorſque votre mariage ſera arrêté, vous reviendrez pour retourner à Tanis, avec la magnificence convenable.

Cette converſation conduiſit les deux freres juſques dans le Palais, où le Roy

Oſoroth ne pouvoit tarir ſur les loüanges de ſon fils aîné. Sethos fut accablé de nouvelles actions de graces à l'arrivée du Roy & de la Reine qui venoient du Temple. De ſorte qu'il leur dit enfin : Que l'action qu'il avoit faite avoit eu des motifs bien ſuperieurs à celui de s'attirer des éloges & des remercimens: Que les généroſitez fondées ſur des vûës ſi frivoles étoient ſujettes au repentir : Que le devoir ſeul autoriſoit les grands Sacrifices, & étoit ſeul capable de mettre l'homme au-deſſus des réſiſtances & des retours de la nature. Il ajoûta qu'outre l'intention des Rois de l'Egypte qui n'auroient jamais donné le titre & le pouvoir de Conſervateur à un d'entr'eux ; il avoit des engagemens ſecrets qui l'excluoient du Thrône ; & qu'enfin la ſeule choſe dont on pouvoit lui avoir obligation, étoit la joye qu'il ſentoit de ce que ſes propres chaînes l'avoient conduit à faire des heureux, qui d'ailleurs meritoient de l'être. Ce diſcours changea les torrens de loüanges auſquels Sethos étoit expoſé, en un reſpect ſérieux plus flateur & moins fatiguant.

Enfin il trouva moyen, dans une

journée auſſi tumultueuſe que celle-là, de confier aux deux Rois & à la Reine le voyage qu'il alloit faire à Tanis pour les interêts du Prince Pemphos. La Reine lui répondit agréablement pour ſon Pere & pour ſon Epoux, qu'on n'oſoit plus le loüer ni le remercier de rien; & qu'on lui laiſſeroit faire en repos tout le bien qu'il lui plairoit. Mais enſuite, Sethos demeurant ſeul avec le Roy ſon frere; il lui dit que s'étant chargé, pendant ſon regne de cinq jours, de toute la haine des dépoſitions qu'il avoit faites, il lui avoit laiſſé exprès l'agrément de bien des places à donner. Le Roy Beon en lui ſerrant les mains l'aſſura qu'il ne regleroit rien ſur cet article qu'après ſon retour. Sethos lui dit que la ſeule choſe qu'il eut à lui propoſer pour le bien & pour la ſatisfaction de l'un & de l'autre, étoit de faire revenir Amedès, & de lui donner le Miniſtere. Il ajoûta que Giſcon ſuffiſamment inſtruit par ſes fautes & par ſes adverſitez n'avoit plus beſoin de lui; & que dans ce beſoin même, Amedès préfereroit le ſervice de ſon Roy à celui d'un Prince étranger. Le jeune Beon lui marqua ſa reconnoiſſance pour cet

avis, qui tenoit lieu d'un grand nombre d'autres. Mais ce Prince dont la bonté étoit le caractere dominant, profita de l'écart où l'avoit mis cette converſation particuliere, pour aller pleurer ſa Mere ; & pour la faire enſevelir ſecretement, parce qu'elle auroit été refuſée à tous les tombeaux publics de l'Egypte.

Le Conſervateur arriva trop bruſquement à Tanis, pour qu'on eut le tems de lui faire une grande reception. Il ſurprit en quelque ſorte le Roy & la Princeſſe en entrant dans le Palais. Cependant Spanius le traitant en Roy lui ceda chez lui tous les honneurs. La Princeſſe étoit arrivée depuis fort peu de tems d'Heliopolis d'où elle étoit partie le jour même de l'abdication de Sethos : Et encore ſéduite par les diſcours de ſa nourrice, elle ne douta pas en le voyant qu'il n'eût renoncé à la couronne de Memphis, pour lever tous les obſtacles de ſon mariage avec elle. Sethos ne voulut pas la laiſſer long-tems dans l'erreur, ni joüer un perſonnage faux ou douteux par-delà les premiers complimens. C'eſt pourquoi arrivant quelques heures avant midi ; il prit le

tems où le Roy entroit dans ſon Conſeil, pour demander à la Princeſſe une audience particuliere. Elle la lui accorda avec plaiſir, & lui en donna le rendez-vous dans un des boſquets de ſes jardins où elle alloit ſe rendre, accompagnée d'une femme à elle.

Dès qu'elle y fut arrivée; cette femme qui étoit ſa nourrice, ſe plaça de maniere qu'elle ne pouvoit entendre la converſation. Alors Sethos debout devant la Princeſſe aſſiſe, lui dit: Madame, une des plus ſûres marques de la ſincerité de mon amour, eſt que je vienne moi-même vous déſabuſer de l'eſperance que nous en avions conçuë. Ah! qu'entens-je? s'écria-t'elle. Me voilà donc tombée, après tant de viciſſitudes d'eſpoir & de crainte, dans le précipice qui m'attendoit. Auſſi-tôt couvrant ſon viſage de ſes deux mains & s'appuyant ſur ſes genoux, elle laiſſa parler Sethos qui continua ainſi: J'oſe croire, Madame, ou plûtôt je vois clairement que cette oppoſition de la fortune, dont j'ai ſenti le premier toute la rigueur, deviendra favorable pour vous; & vous procurera un avenir plus heureux que ſi un ſort précipité avoit fait réuſſir un

projet déja condamné partoutes les circonſtances. Quelle fonction, Grands Dieux! m'impoſez-vous? Le nom de Heros a frappé quelquefois mes oreilles; mais il ne m'a jamais été dû qu'en cette occaſion, où je viens vous affermir contre moi, & vous demander, pour votre interêt, un éternel oubli. Je fais plus, Madame: Convaincu des raiſons qui m'obligent de renoncer à vous; je m'expoſe au danger de vous revoir, pour vous convaincre à votre tour des raiſons qui vous obligent de renoncer à moi. Mais vos bontez pour Cherès ont bien mérité que Sethos vous diſpoſât à une ſéparation néceſſaire, par des moyens plus doux & plus équitables que de vous laiſſer le ſoupçon de ſon indifference ou de ſon refroidiſſement. Le bien eſſentiel de la vie, eſt, Madame, cette tranquillité d'ame qui naîtra du choix que nous aurons fait de notre ſort, lorſque nous en étions les maîtres. C'eſt à cette tranquillité future, quelque ſimple qu'elle paroiſſe, qu'il eſt important de ſacrifier tous les attraits & tous les charmes que le préſent pourroit nous offrir. Il n'eſt point de paſſion ſi vive ou ſi ſéduiſante qui doive

nous empêcher de prévoir le jugement que nous porterons de nous-mêmes, quand une yvreſſe paſſagere aura fait place aux reflexions qui lui ſuccedent. Le ſeul amour vrayment généreux eſt celui qui reſpectant le devoir & les convenances, & plus jaloux de l'eſtime reciproque ſur lequel il eſt fondé, que de ſon propre bonheur, ne s'expoſe point à ſe voir changer en un ſujet funeſte de reproches mutuels. Sur cette idée, Madame, permettez-moi d'examiner la ſituation de l'un & de l'autre : Et pour commencer par la mienne : J'avois apporté dans ma patrie le deſſein de défendre le Thrône de Memphis contre les enfans de Daluca, que j'avois laiſſé très-jeunes & que je ſoupçonnois d'être devenus auſſi méchans que leur Mere. Je crois trouver, dans l'alliance que le Roy votre Pere me fait l'honneur de m'offrir, un appui favorable pour l'execution de ce deſſein, dès que le tems la rendroit legitime. Spanius par des motifs tout differens demande pour moi le titre de Conſervateur de l'Egypte. Tous ſes Rois me l'accordent, ſans faire l'exception de la Royauté qu'ils n'avoient garde de craindre en moi ; &

ne jugeant pas même qu'un Roy du caractere de Spanius, crut qu'un titre de grace fût ſuffiſant pour rendre un homme ſans naiſſance digne de ſa fille. J'avouë que la droiture de mes intentions m'avoit couvert long-tems l'incompatibilité des deux noms. Mais je m'en doutois déja lorſque j'en fus ſecretement averti trois jours après ma reconnoiſſance. Qu'euſſai-je fait alors ? Je ne puis ni vous épouſer en demeurant Roy, par l'excluſion de Spanius que je n'ai ſçuë qu'en vous quittant, ni en épouſer aucune autre, par le ſerment que je vous ai fait. Mon Pere, avant que de me reconnoître & de me ceder ſa couronne m'avoit confié la tutelle de ſes deux fils. Je trouve un frere d'une bonté & d'une douceur qui me répond du bonheur de ſes peuples. Je puis être moi-même plus utile à toute l'Egypte comme Conſervateur, qu'à Memphis ſeule comme Roy. Une dignité de choix & unique dans le monde, me paroît plus précieuſe qu'un droit de naiſſance où j'ai tant d'égaux. Je remets à mon frere, que mon arrivée heureuſe pour tant d'autres, ſembloit rendre malheureux, un Thrône où mon Pere m'avoit placé de

ſon vivant même, quoiqu'il le lui deſtinât après ſa mort. Ah! Madame, quelle eſtime conſerveriez-vous pour moi, ſi à la face de toute la terre je changeois des motifs ſi juſtes, & puiſqu'il faut le dire ſi nobles, en celui de me conſerver à une maîtreſſe; ſi de Roy regnant & de Souverain de Memphis, je devenois le Mari & le ſujet de la Princeſſe Reine de Tanis; ſi enfin je détruiſois le don du Thrône que je viens de faire à mon frere, par des ſucceſſeurs qui le diſputeroient un jour aux ſiens; en un mot, ſi ayant été moi-même Conſervateur de l'Egypte, j'en devenois le perturbateur par ma poſterité? Et vous, Madame, vous qui devez être encore plus attentive que votre Pere à votre autorité future, n'auriez-vous rien à craindre d'un homme à qui une reputation bien ou mal fondée donneroit plus de crédit qu'il n'en demande, d'un homme qui s'eſt vû Roy indépendamment de vous, qui auroit pardeſſus vous le titre de Conſervateur de l'Egypte; ou à qui le nom de votre Epoux feroit perdre cette dignité, à moins qu'il ne la ſoutînt par une guerre civile qui conduiroit peut-être votre

Royaume aux derniers malheurs ?

Ah ! Sethos, dit la Princeſſe, dans tout ce que vous venez de me dire, je n'ai qu'un tort à vous reprocher : Vous ne m'aimez plus. Je ne méritois pas, ſans doute, que vous refuſaſſiez la Couronne de Memphis, quand elle vous fut offerte : Non, Madame, interrompit Sethos ; mais vous méritiez que je ne la refuſaſſe pas : & votre Amant n'auroit pas été digne de vous.... Je me rends, vous dis-je encore une fois, interrompit auſſi la Princeſſe : Mais vous ne m'aimez plus. Pourquoi faut-il que tout votre zele ſe ſoit employé à rendre heureux l'amour de Giſcon & de Zarite ſi condamnable dans ſa ſource ; & que vous vous faſſiez un principe de vertu de détruire l'union de nos cœurs, qui vous paroiſſoit à vous-même ſi innocente & ſi légitime ? J'avouë que je n'égale point l'Heroïne de Carthage. Mais enfin les Heroïnes n'ont comme moi qu'une vie ; & je me ſens auſſi capable que celle-là d'expoſer la mienne, ſi vous aviez beſoin d'un pareil ſecours. Ah ! Madame, repliqua Sethos, les differences de vous à la Princeſſe Zarite ſeront toutes à votre avantage, ſi vous vous

rendez à mes raiſons & à la neceſſité même des conjonctures. Son courage n'a éclaté que pour ſuivre un Epoux qu'elle aimoit ; & le vôtre va paroître en renonçant à un Amant qui vous adore. Le ſien devoit être connu du monde entier ; & le vôtre n'aura & ne doit avoir de témoin que moi. Le dirai-je, enfin ? votre courage, dans cette circonſtance même où je ſuis plus intereſſé que vous, va néanmoins paſſer le mien. Dans l'infortune de mon amour, j'aurai du moins la conſolation de ne donner mon cœur à perſonne autre, & de ne laiſſer jamais entrer aucune femme dans ma penſée. Vous devez aller plus loin, Madame. Non ſeulement votre état de Reine exige de vous un prompt Hymenée ; mais j'oſe vous dire que vous n'êtes plus maîtreſſe de votre choix. Un Prince aimable qui a ſatisfait à toutes les conditions que vous lui avez impoſées, qui a ſervi ſous moi par vos ordres ; je dirai mieux, qui a commandé pour moi la bataille d'Utique, qui par ſon adreſſe & ſon éloquence a conclu la paix des Carthaginois & des Tingitans, que je n'aurois peut-être obtenuë que par les armes ; qui enfin, par rap-

port à l'Egypte, a imaginé, & executé l'entrepriſe memorable de l'embraſement de la flotte des Arabes : Ce Prince, Madame, attend avec reſpect le terme des eſperances que vous ne lui avez pas défendu de concevoir, & dans leſquelles il perſevere depuis trois années.

Ah ! grand Sethos, s'écria la Princeſſe en ſe levant, je ſuccombe à ce dernier trait d'Heroïſme. Vous avez deux Freres nez d'une marâtre qui a voulu vous faire perdre la vie : vous cedez à l'un votre Couronne, & à l'autre votre Maîtreſſe. Je ſuis trop glorieuſe de la part que vous me faites prendre à l'exercice de vos vertus & à l'accompliſſement de vos projets. Vous aimer eſt un privilege auquel nulle mortelle ne doit prétendre ; & je me range dans la foule de vos Admirateurs. J'accepte de ma part le Prince Pemphos dont je connois tout le mérite, & il ne tiendra qu'à mon Pere de couronner ſa perſévérance.

Dans ce ce moment, le Roy qui en ſortant du Conſeil avoit été averti que le Conſervateur étoit paſſé dans les jardins avec la Princeſſe & ſa nourrice, les

y vint trouver. Il communiqua à Sethos & à ſa fille une lettre qu'il avoit reçûë dans le Conſeil, de la part des Rois de Thebes & de This. Ils lui mandoient qu'ils étoient charmez que le Roy Sethos eut pris le parti d'abdiquer ſa couronne, pour garder avec moins de ſuſpicion la dignité de Conſervateur. Qu'ils croyoient bien qu'il n'avoit pas renoncé au Thrône de ſes Peres pour acquerir par un mariage le nom de Roy de Tanis. Que cependant comme le Roy Spanius pouvoit avoir été inſtruit de la naiſſance de ce Prince encore déguiſé ſous un autre nom dans le ſéjour qu'il avoit fait à Tanis, & avoir eu en conſequence de cette découverte quelque penſée de lui faire épouſer ſa fille; ils le prioient de conſiderer les inconveniens qui pourroient s'enſuivre, ſi le titre de Conſervateur de l'Egypte ſe trouvoit dans la perſonne d'un Roy d'une Dynaſtie particuliere. Sur ces paroles, ſans en lire davantage; Spanius dit à Sethos, qu'il étoit ſans doute trop ami du repos de ſa patrie pour ſonger plus long-tems à une alliance dont il s'étoit flatté lui-même. La Princeſſe répondit la premiere que Sethos étoit venu ex-

près pour ſe dégager, & que c'étoit ſur cette matiere qu'avoit roulé tout leur entretien. Sethos ajoûta auſſi-tôt, qu'il avoit la commiſſion du Roy Oſoroth & du Roy ſon fils de lui demander pour le Prince Pemphos l'honneur d'épouſer la Princeſſe Reine. Qu'il s'étoit chargé de cette commiſſion, d'autant plus volontiers, que la groſſeſſe de la Reine de Memphis éloignoit plus que jamais ce Prince de la ſucceſſion à ce Royaume. Spanius répondit que ſa fille & lui recevroient avec joye le Prince Pemphos; & qu'avant l'arrivée de Sethos, c'étoit celui des Amans de Mnevie qui avoit le plus agréé à l'un & à l'autre. Sethos ajoûta que ce Prince étoit actuellement caché dans Tanis; parce qu'il n'avoit pas voulu paroître ſans en avoir obtenu auparavant la permiſſion du Roy & de la Princeſſe : Mais que l'amour reſpectueux qu'il avoit pour elle, ne lui avoit pas permis non plus d'attendre à Memphis la déciſion de ſon ſort. Sethos fit bien-tôt trouver ce Prince que cette alliance alloit faire appeller le Prince Roy. On le retint trois jours entiers pour regler avec lui les articles du mariage.

A l'égard de Sethos il ſe chargea d'aller rendre inceſſamment aux deux Rois de Memphis la réponſe qu'ils attendoient au ſujet de ſa negociation. Mais ſon véritable deſſein en ſortant ſi promptement de Tanis étoit de prévenir pour lui & pour la Princeſſe des entrevûës dangereuſes, & qui ceſſoient d'être légitimes en ceſſant d'être néceſſaires. De retour à Memphis, où il donna aux deux Rois & même à la Reine l'agréable nouvelle qu'il apportoit, il alla viſiter un grand Palais, voiſin du Temple, qu'il avoit fait préparer avant ſon départ. C'eſt là qu'il avoit déja fait loger les Officiers & les Domeſtiques attachez à ſa dignité, ſans oublier l'eſclave Aſarès. Il s'y étoit deſtiné un appartement convenable pour y recevoir, & même pour y traiter les Ambaſſadeurs qu'on pourroit lui envoyer, & qui en effet lui vinrent aſſez ſouvent dans la ſuite. Car n'y ayant point eu de guerre étrangere dans le reſte de ſa vie, il exerça la fonction de Conſervateur, en terminant entre les Rois de l'Egypte pluſieurs differends dont ils le faiſoient arbitre. Il reçut même des Ambaſſadeurs de pluſieurs Rois plus éloignez : Et ce-

lui de Phœnicie crut devoir venir le remercier en perſonne. Peu de temps après Amedès, mandé par le Roy Beon lui-même, arriva dans ſa Cour. Il rapporta que le Prince Zoros, à l'exemple du Roy Oſoroth, avoit cedé ſa place à ſon fils ; & que le Senat avoit ſouſcrit à cette démiſſion avec de grands éloges à l'égard de l'un & de l'autre. Qu'enfin la Princeſſe Zarite, toûjours plus reſpectée du pere & du fils, êtoit encore devenuë l'objet de l'admiration & de l'amour des Carthaginois. Pour Sethos, il ſe retira chez les Prêtres, où le Roy ſon frere venoit le conſulter preſque tous les jours, dans un appartement exterieur contigu à un autre plus petit & plus ſimple qu'il occupoit dans la maiſon ſacerdotale, par un droit commun à tous les Initiez. Mais il ne ſe montra jamais en aucun autre endroit de la ville qu'en cet appartement aux Citoyens, & dans ſon Palais aux étrangers; ne voulant reveiller dans les peuples aucun ſouvenir qui pût faire quelque tort au Roy regnant, & plus grand encore par ſa retraite qu'il ne l'avoit été par ſes découvertes & par ſes exploits.

Fin du dixieme & dernier Livre.

APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Monſeigneur le Garde des Sceaux, un Manuſcrit intitulé : *Sethos, Hiſtoire ou Vie tirée des Monuments Anecdotes de l'Egypte, traduite d'un Manuſcrit Grec.* Cet Ouvrage qui contient d'excellentes Leçons d'une Morale très-épurée, & qui eſt rempli d'une érudition ſolide & très-étendue, ne peut qu'être également inſtructif & curieux. A Paris ce 29 Janvier 1731.

LANCELOT.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre : A nos amés & féaux Conſeillers, les Gens tenant nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conſeil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenants Civils, & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra : SALUT. Notre amé le ſieur DESAINT, Libraire à Paris, Nous a fait expoſer qu'il deſireroit faire imprimer & donner au Public un ouvrage qui a pour titre : *Sethos, Hiſtoire ou Vie tirée des Monuments Anecdotes de l'ancienne Egypte, d'un Manuſcrit Grec*, s'il Nous plaiſoit

lui accorder nos Lettres de Permiſſion pour ce néceſſaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Expoſant, Nous lui avons permis & permettons par ces Préſentes, de faire imprimer ledit ouvrage autant de fois que bon lui ſemblera, de le vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume, pendant le temps de *trois années* conſécutives, à compter du jour de la date des Préſentes. Faiſons défenſes à tous Imprimeurs, Libraires, & autres perſonnes de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, d'en introduire d'impreſſion étrangere dans aucun lieu de notre obéiſſance; à la charge que ces Préſentes ſeront enregiſtrées tout au long ſur le Regiſtre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris dans trois mois de la date d'icelles; que l'impreſſion dudit Ouvrage ſera faite dans notre Royaume, & non ailleurs, en bon papier & beaux caracteres, conformément aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10 Avril 1725. à peine de déchéance de la préſente Permiſſion; qu'avant de l'expoſer en vente, le Manuſcrit qui aura ſervi de copie à l'impreſſion dudit Ouvrage ſera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier Chancelier de France, le Sieur DE LAMOIGNON; & qu'il en ſera enſuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle dudit Sieur DE LAMOIGNON, & un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier Vice-Chancelier & Garde des Sceaux de France le Sieur DE MAUPEOU; le tout à peine de nullité des Préſentes. Du contenu deſquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Expoſant & ſes ayants cauſe,

pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons qu'à la copie des Préſentes, qui ſera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, foi ſoit ajoutée comme à l'Original. Commandons au premier notre Huiſſier ou Sergent, ſur ce requis de faire pour l'exécution d'icelles, tous actes requis & néceſſaires, ſans demander autre permiſſion, & nonobſtant clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires : CAR tel eſt notre plaiſir. DONNÉ à Paris le vingt-unieme jour du mois de Janvier, l'an de grace mil ſept cens ſoixante-ſept, & de notre Regne le cinquante-deuxieme. Par le Roi en ſon Conſeil.

Signé, LE BEGUE.

Regiſtré ſur le Regiſtre XVII. de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 1219. *fol.* 146. *conformément au Réglement de* 1723. *A Paris ce* 30 *Janvier* 1767.

Signé, GANEAU, Syndic.